This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

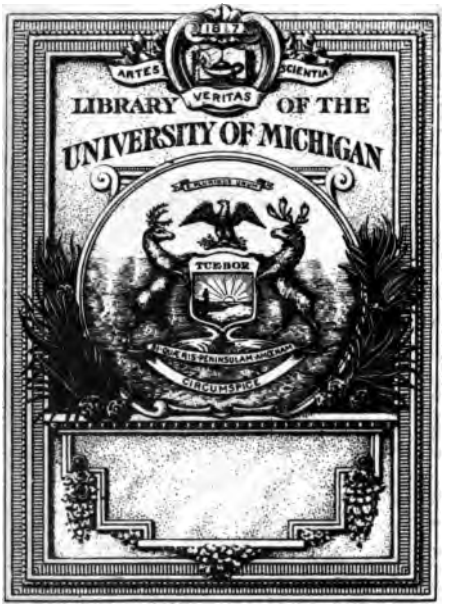
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

1290 S. Bonnard.

A 458918 DUPL

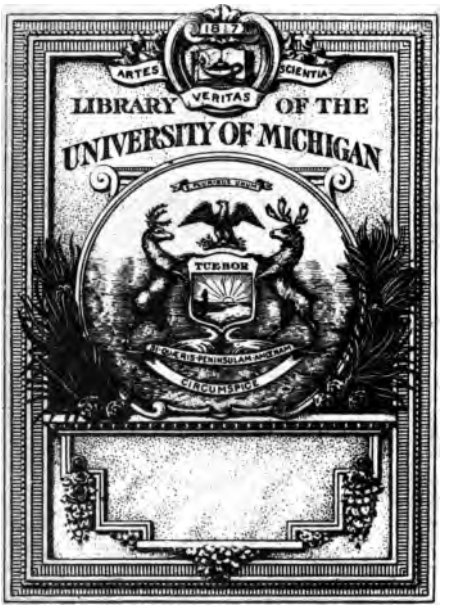
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CIRCUMSPICE

90 J. Chemical

A 458918 DUPL

'raite de la premiere education des
Enfans. par M. Alexandre Varet
mort dans la solitude de P.R. en
1676. in 12.

(par Alexandre Varet,
1re éd. Paris, Promé,
1666 ; 2e éd., Bru-
xelles, Foppens, 1669 ;
cf. Barbier, II, 82.)

Voir S. Augustin.

DE L'EDUCATION CHRETIENNE DES ENFANS;

SELON

LES MAXIMES DE L'ECRITUR SAINTE ET LES INSTRUCTIONS des Saints Peres de l'Egliſe.

Troiſiéme Edition, revuë, & augmentée.

A PARIS,
Chez JEAN BAPTISTE COIGNARD
ruë S. Jacques à la Bible d'or.

MDCLXXXII.
Avec Privilege & Approbation.

AVIS.

CE Traité de l'Education Chretienne des Enfans a eſté compoſé il y a huit ou neuf ans par un Eccleſiaſtique pour une de ſes ſœurs qui eſt engagée dans le mariage. Il ne s'eſtoit propoſé en le faiſant, que d'aider en particulier cette perſonne à s'acquiter dignement d'une des principales obligations de l'eſtat où Dieu l'a appellée, qui eſt d'élever ſes enfans dans la crainte de Dieu & dans ſon amour. Mais dans la ſuite du temps ce Traité ayant eſté vu par pluſieurs de ſes amis, qui ont jugé qu'il le devoit donner au public, le reſpect & la ſoumiſſion qu'il a pour leurs ſentimens l'ont obligé de s'appliquer à le rendre propre à tous

les peres & à toutes les meres.

C'eſt pour cela qu'il y a ajoûté pluſieurs Avis & pluſieurs Maximes qu'il a cru leur pouvoir eſtre utiles ; & qu'en general il a tâché d'accommoder à toutes ſortes de conditions, & à toutes ſortes de perſonnes tout ce qui y eſtoit contenu.

Il s'eſt meſme efforcé de donner à tous les peres & à toutes les meres des regles certaines qu'ils puſſent ſuivre dans les divers âges de leurs enfans ; & l'on peut dire que s'ils s'appliquent, comme ils doivent, aux veritez qui leur ſont propoſées dans ce livre, ils y trouveront tout ce qui peut contribuer à rendre leur education conforme aux regles de l'Evangile.

Ceux qui ne ſont point encore engagez dans le mariage y apprendront auſſi avec quel eſprit ils s'y doivent engager, & com-

bien les obligations de cet eſtat ſont grandes, difficiles, & relevées.

Ceux qui y ont renoncé pour embraſſer la vie religieuſe, y trouveront de grans ſujets de loüer Dieu de ce qu'il n'a pas permis qu'ils ſoient entrez dans une condition, où il eſt ſi difficile de ſe bien acquiter de ſon devoir, où la moindre faute que l'on commet peut avoir des ſuites ſi dangereuſes, & où le ſalut dépend preſque de celuy des enfans, & *de leur perſeverance dans la Foy, dans la Charité, & dans une vie bien reglée.* 1. à Timot. 2. 15.

Enfin tous ceux qui ſont chargez dans le ſiecle, ou dans les Monaſteres, de l'education des Enfans, & qui par conſequent leur tiennent lieu de peres & de meres, y trouveront les lumieres & les ſecours, qui leur ſont neceſſaires pour s'acquiter

me ils doivent, d'un employ ſi important.

Peut-eſtre que quelques perſonnes jugeront que l'on eſt trop deſcendu dans le particulier en quelques endroits. Mais l'Auteur a cru que s'agiſſant de preſcrire des regles non de ſpeculation, mais de pratique, on ne pouvoit trop entrer dans le détail, & qu'il devoit faire luy-meſme quelque application des maximes qu'il propoſe, afin de donner plus d'ouverture pour les pratiquer à ceux qui les voudront ſuivre dans la conduite de leur famille.

On eſpere que Dieu répandra ſa benediction ſur ce Livre; par ce qu'on a eu un ſoin tout particulier qu'il n'y euſt rien qui ne fuſt tiré des deux ſources les plus pures de la Verité, qui ſont l'Ecriture ſainte, & les ouvrages des Peres de l'Egliſe.

APPROBATION DES Docteurs.

L'Education des Enfans eſt une des choſes du monde de la plus grande importance. Les Payens l'ont regardée comme l'unique bien de la Republique, ils y ont appliqué tous leurs ſoins, & ils ont compoſé des Livres ſur ce ſujet qui ne ſont pas les moins conſiderables de l'antiquité. Cependant on peut dire que tous leurs ſoins & toutes leurs veilles ont eſté inutiles. Ils ont cherché un bien qu'il leur eſtoit impoſſible de découvrir. Les tenebres du Paganiſme les ont empêché de reconnoiſtre la vertu : & en voulant en inſtruire les autres, ils n'ont jamais pu s'en former qu'une idée groſſiere, & qu'une ombre fort éloignée de la verité. Mais l'école du Chriſtianiſme doit eſtre remplie de Maiſtres bien plus éclairez par les lumieres qui naiſſent du feu que la grace de JESUS-CHRIST

allume dans les ames des fidelles. L'Ecriture ſainte & les ouvrages des Peres y fourniſſent la matiere & la forme pour faire les vrays gens de bien; & on y trouve tous les preceptes neceſſaires pour enſeigner aux peres & aux meres ce qu'ils doivent apprendre à leurs enfans. L'Auteur de ce Traité eſt aſſurément du nombre de ces excellens Maiſtres. Sa pieté & ſon erudition éclatent ſans faſte dans tous les endroits de ſon Livre. Nous l'avons lu avec toute l'exactitude poſſible, & nous le jugeons tres-utile & tres-neceſſaire au public, n'ayant rien qui ne ſoit tres-conforme à la Religion Catholique, Apoſtolique, & Romaine. FAIT à Paris le 24. Fevrier 1666.

T. FORTIN.

BOILEAV.

TABLE

TABLE
DES CHAPITRES ET DES MATIERES
qui ſont contenuës dans ce Livre.

PREFACE, *page* 1.
CHAPITRE I. *De l'excellence du mariage chretien*, 5
CHAP. II. *Que l'education des Enfans eſt un des plus conſiderables emplois du Chriſtianiſme, & de la premiere erreur qui fait qu'on la neglige, qui eſt la baſſe idée que l'on a de la vie chretienne*, 13
CHAP. III. *De la ſeconde erreur qui fait que l'on neglige l'education des enfans, qui eſt le peu de ſoin que l'on a de les conſerver dans l'innocence*, 24
CHAP. IV. *Combien les peres & meres ſont intereſſez dans l'education chretienne de leurs enfans: & en particulier de quelle importance elle eſt aux meres.* 28
CHAP. V. *Surquoy particulierement eſt appuyée l'obligation que les peres & les meres*

ont de travailler à l'education chreſtienne de leurs enfans, 40
CHAP. VI. *Dans quels ſentimens il faut travailler à l'education chretienne des enfans,* 48
CHAP. VII. *Les idées qu'il faut ſe propoſer d'imiter pour rendre chreſtienne l'education des enfans,* 64
CHAP. VIII. *Introduction aux Maximes que les Chretiens doivent ſuivre dans l'education des enfans,* 73
CHAP. IX. *Les Maximes qu'il faut garder pour rendre chretienne l'education des enfans.* 79
MAXIMES *Tirées de la ſainte Ecriture,* 80
MAXIMES *Tirées de S. Iean Chryſoſtome.* 84
MAXIMES *Touchant la maniere dont on doit aimer ſes enfans.* 90
MAXIMES *Touchant le ſoin que l'on doit avoir de détacher du monde les enfans, & de leur inſpirer des ſentimens chretiens,* 93
MAXIMES *Touchant la recherche que l'on doit faire des inclinations dominantes dans les enfans.* 97
MAXIMES *Touchant l'inſtruction des enfans,* 98
MAXIMES *Touchant les motifs par leſquels il faut engager les enfans au travail, & à ce que l'on deſire d'eux.* 106
MAXIMES *Touchant le ſoin que l'on doit*

avoir de la ſanté des enfans, & de ce qui regarde leur corps. 111

MAXIMES *Touchant ce qu'il faut particulierement éviter dans les entretiens que l'on a devant les enfans.* 113

MAXIMES *Touchant les châtimens que l'on exerce à l'égard des enfans.* 115

MAXIMES *Touchant les differens que les enfans ont d'ordinaire avec les domeſtiques, & les libertez qu'ils prennent avec eux.* 118

MAXIMES *Touchant la liberté qu'il faut donner aux enfans d'exprimer leurs ſentimens & leurs penſées.* 121

MAXIMES *Touchant la patience avec laquelle les peres & meres doivent ſupporter leurs enfans, & moderer les reſſentimens qu'ils pourroient avoir des injures qu'ils en peuvent recevoir.* 125

MAXIMES *Touchant l'égalité qu'il faut garder entre les enfans.* 132

MAXIMES *Touchant le coucher des enfans.* 141

MAXIMES *Touchant les complaiſances que les peres & les meres ont pour leurs enfans.* 142

MAXIMES *Touchant les jeux & les recreations des enfans.* 143

MAXIMES *Touchant les compagnies qu'il faut permettre aux enfans.* 146

MAXIMES *Touchant le ſoin qu'il faut avoir de faire rendre aux enfans ce qu'ils doivent à*

leurs peres. 151
CHAP. X. *Avis importans qu'il faut ſuivre pour élever chretiennement les enfans.* 155
I. AVIS *Touchant le luxe & les ajuſtemens du ſiecle.* là-meſme.
II. AVIS *Touchant les chanſons mondaines.* 171
III. AVIS *Touchant les Romans.* 181
IV. AVIS *Touchant les bals, les danſes, & les aſſemblées.* 189
V. AVIS *Touchant les Comedies.* 203
VI. AVIS *Touchant le ieu, & contre la vie molle & oiſive des gens du monde.* 229
VII. AVIS *Qu'il faut particulierement ſe propoſer dans l'education de ſes enfans de les porter à ſe conſacrer à Dieu, & à le ſervir.* 260
CHAP. XI. *En quel âge ces Maximes & ces Avis doivent eſtre appliquez.* 281
CHAP. XII. *Qu'il faut principalement ſuivre ces Maximes & ces Avis dans l'education des enfans que l'on deſtine au monde.* 295
CHAP. XIII. *Les moyens qui facilitent l'application de ces Maximes & de ces Avis dans l'education chretienne des enfans.* 303
CHAP. XIV. *Ce qui eſt le plus opposé à l'application de ces Maximes & de ces Avis dans l'education chretienne des enfans.* 361

MA TRES-CHERE SŒUR,

Puiſque Dieu a voulu que je partageaſſe avec vous les biens de la nature, & que noſtre commune naiſſance ne nous permet pas d'avoir rien de particulier dans les avantages du ſiecle ; j'eſpere qu'il aura agréable le deſir que j'ay d'étendre ce droit ſur les biens meſme de la grace, & qu'il approuvera qu'en vous faiſant part de ce que j'ay pu recueillir dans les livres de l'Egliſe, je n'aye rien de reſervé pour une perſonne qu'il m'a rendu ſi chere.

Ie ne croy pas meſme que le monde, tout accoutumé qu'il eſt à deſa-

prouver les actions de ceux qui l'ont abandonné, puiſſe condamner celle-cy. Car ſi l'on ne trouve pas mauvais que ceux qui s'aiment par des motifs intéreſſez & pour les biens de cette vie, ſe ſervent de ces biens pour ſe donner l'un à l'autre des preuves de leur amour: pourquoy s'eſtonneroit-on que ceux qui ſont liez par une amitié toute dégagée des ſens employaſſent les choſes ſpirituelles pour ſe témoigner reciproquement leur affection?

Ne penſez donc pas, ma Sœur, que ce livre ſoit l'effet ſeulement d'un amour naturel qui me faſſe entrer dans tous vos intereſts. I'ay eſté excité à vous écrire par des mouvemens plus ſaints & plus puiſſans. Il ne m'eſt plus permis d'agir ſeulement par ceux de la nature. Et ayant puiſé tout ce qu'il renferme dans les livres ſacrez & dans les écrits des Peres de l'Egliſe, ie puis vous aſſeurer que ie n'ay que la

moindre part à cet ouvrage.

Ainſi ne faites point reflexion ſur celuy qui vous le preſente, mais appliquez-vous uniquement à enrichir voſtre ame des vertus qui vous y ſont découvertes, & que Dieu demande dans une Mere chretienne.

Conſiderez que vous ne pouvez luy donner de plus grandes marques de voſtre amour & de voſtre fidelité, que d'élever vos enfans ſelon les loix de l'Evangile & les conſeils des Peres de l'Egliſe; & que vous ne ſçauriez luy faire un ſacrifice, qui luy ſoit plus agreable, que de les luy conſacrer par une ſainte Education, puis qu'ils ſont la meilleure partie de vous meſme. Il n'y a meſme rien qui puiſſe le porter davantage à répandre ſur vous & ſur eux ſes benedictions, que le ſoin que vous prendrez de les inſtruire dans ſa crainte & dans ſon amour, & de faire connoiſtre à tout le monde, en les en-

gageant à imiter ce Pere celeſte, que vous les regardez comme ſes enfans.

C'eſt pour vous aider dans ce louable deſſein que j'ay demandé à noſtre Seigneur JESUS-CHRIST *la lumiere qui m'eſtoit neceſſaire pour remarquer dans les ſaintes Ecritures & dans les livres des Peres de l'Egliſe, les Maximes que l'on doit ſuivre dans l'Education des Enfans : que je l'ay inſtamment prié de m'inſpirer le choix des Avis qu'il vouloit que j'en tiraſſe, afin de vous les propoſer, s'il luy plaiſoit de ſe ſervir de moy, tout indigne que je ſuis, pour vous donner la connoiſſance des beſoins de vos enfans, & de ſes deſſeins ſur vous & ſur eux.*

Conſiderez donc, s'il vous plaiſt, ce petit ouvrage comme un recueil de ce qu'il y a de plus ſaint & de plus pur dans la doctrine de l'Egliſe touchant le ſujet qu'il traite. Ie n'ay fait que joindre les paſſages les uns aux autres.

tres. Et s'il y a quelques propoſitions dont les Auteurs ne ſoient pas marquez, c'eſt parce qu'elles eſtoient renfermées dans les principes que j'ay eſtablis ſur les autoritez de ces grans Saints.

Il ne me reſte rien maintenant, ſinon de prier Dieu, que ce que j'ay fait pour décharger ma conſcience, ne rende pas la voſtre criminelle: mais plûtoſt qu'il faſſe par ſa grace, qu'en mettant en pratique ces Maximes & ces Avis ſalutaires que je vous offre, vous faſſiez une heureuſe experience de ce que dit ſaint Ierôme. Que le ſalut des Enfans tourne à la gloire & à l'avantage de leurs peres & de leurs meres.

Extrait du Privilege du Roy.

PAR Grace & Privilege du Roy, en datte du 9. Mars 1670. ſigné Par le Roy en ſon Conſeil, MABOUL, & ſcelé du grand Sceau. Il eſt permis à PIERRE PROME' Marchand Libraire à Paris, d'imprimer, vendre & debiter un Livre intitulé *De l'Education Chretienne des Enfans*, &c. durant le temps & eſpace de ſept années, & défenſes ſont faites à tous autres de l'imprimer, vendre ou diſtribuer ſans ſon conſentement, ſur les peines portées par leſdites Lettres.

Et ledit Promé a cedé le preſent Privilege à Jean Baptiſte Coignard, Imprimeur & Libraire à Paris, ſuivant l'accord fait entr'eux.

Regiſtré ſur le Livre de la Communauté des Imprimeurs & Marchands Libraires de cette ville de Paris, ſuivant & conformement à l'Arreſt de la Cour de Parlement du 8. Avril 1653. aux charges & conditions portées par le preſent Privilege, le 12. Juin 1670.

L. SEVESTRE, Syndic.

DE L'EDUCATION CHRETIENNE DES ENFANS.

PREFACE.

RIEN n'eſt plus commun que le mariage parmy les hommes; & rien n'eſt plus inconnu que les devoirs de cette condition ſi commune. La plus-part de ceux qui s'y engagent n'en regardent que le dehors, & ce qu'elle a de charnel & de terreſtre, & ils ne s'informent en aucune ſorte, ni des obligations qu'elle

enferme, ni des difficultez extrémes qu'il y a de s'en acquiter chrétiennement. On s'embarque dans ce voyage de toute la vie, ſans ſçavoir où l'on va, ni quelle route on y doit tenir : & en contractant une alliance indiſſoluble avec une perſonne étrangere, à peine connoiſt-on celuy qui doit eſtre non ſeulement le compagnon de noſtre bon-heur ou de noſtre mal-heur en cette vie, mais qui en doit eſtre une des principales cauſes, & dans cette vie, & pour toute l'eternité.

Pour embraſſer ſolemnellement une vie reguliere ſous l'obeïſſance d'une ſuperieure choiſie entre pluſieurs pour ſes vertus & pour ſes bonnes qualitez, il faut au moins une année d'épreuve ſelon l'ordonnance de l'Egliſe : mais afin qu'une fille ſe range ſous l'obeïſſance d'un mary, qu'elle ſe charge du ſoin d'une famille (ce qui demande preſque la ſoumiſſion d'une Religieuſe, & la ſageſſe d'une Superieure) on trouve qu'il n'y a point de temps trop court, on conclut ces ſortes d'affaires en un mois ou en quinze jours, ſans faire aucune refle-

xion ſur les diſpoſitions & ſur les qualitez que l'on a pour ſe bien acquiter de ſes devoirs.

Cependant quand on eſt une fois engagé, il n'y a plus moyen de reculer. Il faut aller juſques au bout & ſatisfaire aux devoirs de ſa condition, ou renoncer au ſalut. On peut bien ſe repentir de la temerité de ſon engagement : mais on n'eſt plus libre de le changer. C'eſt pourquoy celles qui ſe trouvent ainſi liées, voyant que Dieu leur deffend de ſe dégager, doivent croire que ſa volonté eſt qu'elles demeurent dans cét eſtat, de quelque maniere qu'elles y ſoient entrées, & qu'elles s'appliquent uniquement à connoiſtre & à pratiquer ce qu'il demande d'elles.

La connoiſſance de ces obligations, dans laquelle la lumiere de Dieu fait entrer certaines ames, qui ſe trouvent engagées ſans y avoir aſſez meurement penſé, eſt pour elles en quelque ſorte le commencement de leur vocation. Car ſi l'on ne peut dire qu'elles ayent eſté appellées au mariage: on ne peut douter au moins qu'el-

les n'ayent eſté appellées dans le mariage ; & cela ſuffit pour y demeurer en paix & en repos ſelon cét avis de Saint Paul. *Que chacun demeure dans la vocation & dans l'eſtat dans lequel Dieu l'a appellé.*

Dans la 1. Epiſtre aux Cor. chapitre 7. v. 20.

Tout ce qu'elles ont donc à faire, eſt d'adorer humblement les deſſeins de Dieu ſur elles, de ſe contenter de la meſure de la grace qu'il leur a faite, & en ne ſe cachant point à elles-meſmes les difficultez & les obligations de leur eſtat de ſe reſoudre à accomplir fidellement tout ce que Dieu leur y ordonne.

Que ſi les perſonnes qui ſe ſont engagées legerement dans le mariage ſont obligées de ne ſe point cacher à elles-meſmes les difficultez & les obligations de cét eſtat : celles qui, comme vous ma Sœur, ne l'ont embraſſé qu'aprés beaucoup de prieres & de ſerieuſes reflexions, peuvent-elles les negliger ſans eſtre infidelles aux lumieres & aux graces par leſquelles Dieu leur a fait concevoir l'eſperance de s'y ſanctifier en accompliſſant les choſes qu'il exige d'elles ?

Or pour eſtre en eſtat de les pratiquer encore plus parfaitement, que vous n'avez peut-eſtre fait juſques icy, il faut quitter tous les ſentimens humains, & vous rehauſſer audeſſus de toutes les veuës baſſes & charnelles, que les hommes ont ordinairement du mariage, afin d'entrer dans les ſentimens de JESUS-CHRIST, & dans les deſſeins qu'il a eus en élevant cette alliance humaine à la dignité d'un des Sacremens de ſon Egliſe.

CHAPITRE PREMIER.

De l'excellence du Mariage chretien.

VNE des raiſons principales qui a porté le Sauveur du monde à élever l'alliance humaine du mariage à la dignité de Sacrement, a eſté la volonté qu'il a euë de ſanctifier par ce moyen la generation des enfans, & de donner aux per-

ſonnes mariées les graces neceſſaires pour s'appliquer ſaintement à leur éducation. Car, comme remarque ſaint Auguſtin, la volonté des fidelles ne ſe déterminant pas au mariage ſeulement afin de mettre au monde des enfans pour y mourir; mais afin qu'en renaiſſant en JESUS-CHRIST ils reçoivent la vie eternelle : comment euſſent-ils pû s'acquiter de ce devoir avec plus de facilité qu'en recevant, lors qu'ils contractent cette ſainte alliance, la grace particuliere que Noſtre-Seigneur y a attachée, & qu'il leur avoit meritée par ſa paſſion? C'eſt par cette grace que le mariage a eſté rétabli dans ſa premiere dignité, dont il eſtoit décheu aprés le peché & dans la loy de nature, & dans la loy de Moïſe: & comme dit le ſacré Concile de Trente, c'eſt par elle que l'amour naturel, que les perſonnes mariées ſe portent l'un à l'autre, a eſté perfectionné, que l'union indiſſoluble de leurs cœurs a eſté fortifiée, & que toutes leurs actions ont eſté ſanctifiées.

Liv. 1. nocet. 8.

ſion 4.

Le ſecond motif qui a porté JESUS-CHRIST à élever le mariage des

Chretiens à la dignité de Sacrement, a eſté afin de nous donner un ſigne exterieur & ſenſible de la charité infinie qu'il a pour nous, & de l'étroite union qu'il a contractée avec l'Egliſe, qui eſt ſon épouſe. Deſorte que ce qui fait la principale gloire de ceux qu'il unit par ce ſacré lien, c'eſt l'honneur qu'ils ont de nous repreſenter parfaitement cette divine alliance.

C'eſt ce que ſaint Paul exprime admirablement dans l'Epiſtre aux Epheſiens en des termes, que je ſouhaiterois pouvoir graver dans le fond de voſtre cœur, & que je vous conjure d'avoir continuellement dans voſtre ſouvenir.

Que les femmes, dit cét Apoſtre, *ſoient ſoumiſes à leurs maris comme elles le ſont à Dieu : car le mary eſt le chef de ſa femme, comme* JESUS-CHRIST *eſt le Chef de l'Egliſe qui eſt ſon Corps, & de laquelle il eſt le Sauveur. Comme donc l'Egliſe eſt ſoumiſe à* JESUS-CHRIST, *les femmes auſſi doivent eſtre ſoumiſes en tout à leurs maris. Et vous maris, aimez vos femmes comme* JESUS-CHRIST *a aimé l'Egliſe, &* Chapitre 5. v. 22.

s'eſt livré luy-meſme à la mort pour elle, afin de la ſanctifier aprés l'avoir purifiée par la parole dans l'eau du bapteſme, & pour la faire paroiſtre devant luy pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de ſemblable, mais eſtant ſainte, & irreprehenſible. Ainſi les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps. Celuy qui aime ſa femme s'aime ſoy-meſme : car nul ne hait ſa propre chair ; mais il la nourrit & l'entretient comme JESUS-CHRIST *ſon Egliſe, parce que nous ſommes les membres de ſon Corps, faiſant partie de ſa chair & de ſes os. Et c'eſt pour cela qu'il eſt dit dans l'Ecriture que l'homme abandonnera ſon pere & ſa mere pour vivre avec ſa femme, & que de deux qu'ils eſtoient ils deviendront une meſme chair.... Ainſi que chacun de vous aime ſa femme comme ſoy-meſme, & que la femme reſpecte & honore ſon mary.*

Vous voyez par là, ma Sœur, que ſaint Paul fait un paralelle continuel de JESUS-CHRIST & de ſon Egliſe avec l'Epoux & l'Epouſe chretienne ; qu'il conclut les devoirs de la femme

envers ſon mary & ceux du mary envers ſa femme, de la ſoumiſſion que l'Egliſe a pour JESUS-CHRIST & de la grace que JESUS-CHRIST communique à ſon Egliſe ; & qu'il ne donne pas d'autre idée de l'amour mutuel & de la fidelité qu'ils ſe doivent l'un à l'autre, & de l'union indiſſoluble qui doit eſtre entr'eux, que l'amour que JESUS-CHRIST a pour ſon Epouſe, que la fidelité que cette ſainte Epouſe a pour JESUS-CHRIST, & que l'union qu'il a voulu avoir avec l'Egliſe en la rendant ſon corps.

Ne faut-il donc pas avoüer aprés ce grand Apoſtre, Qu'en verité le mariage *eſt un grand Sacrement en* JESUS-CHRIST *& en ſon Egliſe* ; & qu'il *eſt honorable en tout*, c'eſt à dire, comme l'expliquent les SS. Peres, en toutes ſes parties.

Dans le meſme chapitre 5. de l'Epiſtre aux Eph. v. 32. Heb. 13. v. 4.

Oüy, ma Sœur, vous devez avoir beaucoup d'eſtime de l'état auquel Dieu vous a appellée, parce que de même que ce fut luy qui ayant tiré Eve du côté d'Adam noſtre premier pere la luy donna pour ſon epouſe; c'eſt auſſi luy qui de ſa main inviſible

a fait le nœud du ſacré lien de vôtre mariage, & qui vous a donnée à vôtre mary.

Vous le devez; parce que Dieu voulant multiplier des ames qui le puſſent benir & loüer dans toute l'eternité, vous a fait la grace de vous choiſir, afin de cooperer par la production de vos enfans & par leur éducation à un ſi grand ouvrage.

Vous le devez; parce que JESUS-CHRIST par ſa preſence aux noces de Cana en Galilée a ſanctifié toutes celles qui ſe devoient celebrer entre les Chretiens.

Vous le devez enfin, non ſeulement, parce qu'il y a tant de ſaintes perſonnes dans l'ancien & dans le nouveau Teſtament qui ont veſcu tres-ſaintement dans le mariage, mais meſme parce que la Mere de JESUS-CHRIST la plus pure & la plus innocente de toutes les creatures a eſté engagée dans les liens de cette alliance indiſſoluble que vous avez contractée. En ſorte, que ſi par le vœu de virginité qu'elle fit avant la ſalutation angelique, elle a eſté, au rapport de S. Augu-

ſtin, le modelle de toutes les vierges qui la doivent ſuivre ; elle n'a pas moins eſté, dans le ſentiment de ce même Pere, l'exemple des perſonnes mariées en épouſant S. Joſeph, & en leur inſinuant puiſſamment par ſa conduite que le mariage ne laiſſoit pas de ſubſiſter veritablement, quoique d'un commun conſentement ils ſe propoſaſſent de vivre dans une ſainte continence.

Livre de la ſainte Virginité. c. 4. Livre 1. contre Julien, chapitre 12.

Mais ſur tout, ma Sœur, vous devez vous eſtimer tres-heureuſe de ce que voſtre mariage eſt le Sacrement & l'image de celuy de JESUS-CHRIST avec ſon Egliſe ; de ce qu'il vous a permis & meſme ordonné de conſiderer voſtre mary, comme l'Egliſe fait JESUS-CHRIST; d'avoir pour luy toute la tendreſſe & toute la ſoumiſſion dont vous eſtes capable, comme l'Egliſe l'a pour JESUS-CHRIST; de vous laiſſer conduire par ſon eſprit, comme l'Egliſe ſe laiſſe conduire par celuy de JESUS-CHRIST, d'entrer dans toutes ſes affections & dans tous ſes ſentimens, de partager avec luy toutes ſes peines & toutes ſes afflictions,

comme l'Egliſe fait celles de JESUS-CHRIST ; & de ne porter point d'ornemens exterieurs ni de parures affectées, qu'autant qu'il vous permettra d'en porter ; de meſme que l'Egliſe n'a d'éclat & de gloire, que ce que JESUS-CHRIST luy en communique.

Que ſi les Patriarches & les Iſraëlites s'eſtimoient tres-honorez d'avoir des enfans ; parce que le peuple de Dieu en eſtoit augmenté, qu'ils eſperoient que le Meſſie naiſtroit de leur ſang, & qu'ils auroient peut-eſtre l'avantage de luy donner un pere ou une mere : quelle gloire ne devez-vous pas attendre en fourniſſant à JESUS-CHRIST des ſujets de ſes miſericordes, & en mettant au monde des enfans qui pourront devenir les membres & les freres du Fils de Dieu? Cependant vous meriterez cette gloire, ma Sœur, & vous vous acquiterez en meſme temps des principaux devoirs de l'état où vous eſtes engagée, ſi vous vous appliquez ſerieuſement à donner à vos enfans une éducation toute chretienne & toute ſainte, aprés vous eſtre défaite des fauſſes

umieres & des erreurs pernicieuſes ui ſont cauſe que la plus-part des eres & des meres negligent l'educa-ion de leurs enfans, & qu'ils n'en ont ue des idées toutes charnelles, & uſſi éloignées de l'excellence de l'e-tat auquel ils ſont appellez, que le ciel l'eſt de la terre.

CHAPITRE II.

Que l'Education des Enfans eſt un des plus conſidérables emplois du Chriſtianiſme : & de la premiere erreur qui fait qu'on la neglige, qui eſt la baſſe idée que l'on a de la vie chretienne.

CE qui fait que l'on conçoit d'ordinaire une baſſe idée de l'éducation des enfans, c'eſt que l'on a pour ſoy-meſme une tres-baſſe idée de la vie chretienne. Et ainſi comme la vie que l'on ſe propoſe de mener n'a rien de penible ni de difficile, parce qu'elle eſt toute

baſſe & toute charnelle, on ne s'imagine pas auſſi de grandes difficultez dans la conduite des enfans, parce qu'on n'a pas pour eux des veuës plus nobles & plus relevées que pour ſoy-meſme.

Il eſt donc neceſſaire, afin de ſçavoir ce que c'eſt que d'élever chretiennement ſes enfans, de ſçavoir premierement ce que c'eſt que de vivre chretiennement; & ſur tout il eſt neceſſaire de s'eſtre défait d'une illuſion qui trompe la plus-part du monde, qui ſe perſuade qu'il n'y a que les Religieux qui ſoient appelez à la ſainteté, & que la vie commune des Chretiens n'a rien de laborieux ni de penible.

Pour vous convaincre du contraire, il ſuffit, ma Sœur, de vous faire obſerver que l'eſtat du Chriſtianiſme eſt un eſtat de ſainteté & d'innocence; que tous ceux qui en font profeſſion doivent, ſelon les paroles expreſſes de l'Evangile, *eſtre parfaits comme leur Pere celeſte eſt parfait*; & comme remarque fort bien Saint Chryſoſtome, qu'il ne doit point y avoir d'autre difference

En Saint Matt. c 3 v. 48

Conn vit vita Mon. lib. 1.

entre les Religieux & ceux qui vivent dans le ſiecle, ſinon que ceux-cy s'engagent dans les liens du mariage, au lieu que les Religieux conſervent toute leur liberté, & ont beaucoup d'avantages audeſſus des perſonnes mariées pour accomplir facilement les promeſſes du bapteſme.

Et afin qu'il ne vous puiſſe reſter aucun doute dans l'eſprit ſur ce point, & que vous en banniſſiez entierement cette premiere erreur, qui cauſe tous les déreglemens qui ſe ſont gliſſez dans les mœurs des Chretiens; je vas ſimplement traduire ce que ce grand Docteur de l'Egliſe grecque en a écrit dans un de ſes ouvrages qu'il adreſſe à un Pere fidelle.

Ce grand ſaint aprés y avoir fait voir que les perſonnes engagées dans le ſiecle ne ſont pas moins obligées, que les Religieux à obſerver exactement les commandemens que JESUS-CHRIST nous fait dans l'Evangile; parce qu'il n'y a point de diſtinction dans ſes paroles, & que par exemple il a defendu abſolument de jurer ou de regarder la femme de ſon pro-

chain avec des desirs criminels, conclut que tous les autres preceptes de l'Evangile, qui ne s'adressent point à un estat particulier qui y soit exprimé, s'estendent communement à tout le monde: & que par consequent Nostre-Seigneur ayant declaré en general que le veritable bon-heur consiste dans la pauvreté d'esprit & dans les larmes, dans la faim & dans la soif de la justice, dans les persecutions & dans les souffrances ; & que les riches & ceux qui vivent dans l'abondance de toutes choses, dans les divertissemens & dans les applaudissemens du monde, sont veritablement mal-heureux; il n'est pas plus permis aux Seculiers qu'aux Religieux d'estimer ni de reconnoistre d'autres sources du bonheur, que la pauvreté & les larmes, les mépris & les souffrances ; & que tous les Chretiens doivent également se défier des richesses, des plaisirs, & des honneurs, comme des causes les plus certaines de leur perte.

» Ainsi, ajoûte-t-il, cette distinction » qu'on a mise entre les personnes qui » vivent dans le siecle, & celles qui y renoncent

ncent, eſt une pure invention des «
mmes. L'Ecriture ſainte n'en re- «
nnoiſt point : mais elle veut que «
us les Chretiens, & ceux-là meſ- «
es qui ſont engagez dans le maria- «
, gardent les meſmes regles, & le «
éme inſtitut que les Religieux. Eſ- «
utez ce que dit S. Paul; & quand je «
s S. Paul, c'eſt comme ſi je vous rap- «
rtois les paroles de JESUS-CHRIST «
ême. Ce grand Apoſtre écrivant «
des perſonnes mariées, qui travai- «
ient à l'éducation de leurs enfans, «
: deſire-t-il pas d'eux toute l'exacti- «
de & toute la perfection d'une vie «
tirée & ſolitaire? Car ne leur retran- «
ie-t-il pas tous les plaiſirs qu'ils «
ourroient prendre, ou dans l'orne- «
ent des habits, ou dans la delicateſ- «
du boire & du manger, quand il «
it : *Voicy l'ordre que je donne pour ce* « *Dans la 1. Epitre à Tim. chap. 2. v. 9.*
ui regarde les femmes. Je deſire qu'elles «
ient habillées modeſtement, & que leur «
aniere de s'habiller & de ſe parer ne «
ſpire qu'honneſteté & que chaſteté: «
u'elles ne portent point les cheveux fri- «
z, ni des ornemens d'or, ni des perl
i des habits ſomptueux; mais qu'e

„ *ſoient vétuës comme le doivent eſtre des*
„ *femmes qui font profeſſion de pieté, &*
„ *qui la doivent faire paroiſtre par leurs*
Dans le chap. 3. v. 5 „ *actions & par leurs œuvres* ? Et quand
„ il ajoûte en ſuite parlant des veuves :
„ *Celle qui vit dans les delices eſt morte*
„ *ſelon l'eſprit, quoy qu'elle ſoit vivante*
„ *ſelon le corps :* & en un autre endroit
„ parlant generalement de tous les fi-
„ delles : *Ayant ce qu'il faut pour vivre*
„ *& pour nous veſtir nous devons eſtre*
„ *contens* : pouvoit-il exiger quelque
„ choſe de plus des Religieux ?

Aprés que Saint Chryſoſtome a ainſi parcouru toutes les regles que S. Paul donne aux perſonnes mariées, & la conduite qu'il leur preſcrit, ſoit pour les converſations, dans leſquelles il ne defend pas ſeulement les cajolleries & le recit des fables & des inventions des hommes, mais encore les plaiſanteries & les gayetez immoderées ; ſoit pour la douceur & la charité qu'il leur ordonne d'avoir les
Eph. chapitre 4. uns envers les autres, ne leur permettant pas de s'emporter dans des paroles contre le prochain, & leur commandant meſme d'eſtre tellement af-

fectionnez à procurer le bien de tout le monde, qu'ils abandonnent leurs propres interêts pour conſerver la paix avec leurs freres : Aprés, diſ-je, avoir fait voir que Saint Paul impoſe aux perſonnes mariées des loix, que les plus ſolitaires ont bien de la peine à accomplir, il ajoûte les paroles ſuivantes. 1. *Theſſ. cap.* 3. 1 *Cor. ch.* 3

Que pourrions-nous trouver de « plus grand & de plus excellent que « ces regles ? Et puiſque S. Paul nous « commande d'eſtre au deſſus de la co- « lere, des clameurs, du deſir des richeſ- « ſes, de la bonne-chere, de la magnifi- « cence dans les habits, de la vaine « gloire, & des autres pompes du ſiecle ; « de n'avoir rien de commun avec la « terre, & de mortifier nos membres & « noſtre corps : n'eſt-il pas évident qu'il « ne demande pas une moindre perfe- « ction dans tous les Chretiens, que JE- « SUS-CHRIST dans ſes diſciples ; « puiſque meſme il nous ordonne d'e- « ſtre autant morts au peché, que ſi « nous eſtions effectivement enſevelis « & morts au monde. « *Rom. ch. 6. v. 7.*

Mais pour vous faire voir que c'eſt «

» le deſſein de l'Apoſtre; conſiderez que
» l'argument le plus puiſſant qu'il em-
» ploye pour exhorter les Chretiens
» à la patience & à l'humilité, eſt l'obli-
» gation qu'ils ont de ſe rendre confor-
» mes à JESUS-CHRIST. Que s il ne nous
» ordonne pas de prendre pour model-
» le de noſtre vie des Religieux, ni meſ-
» me des Apoſtres, mais JESUS-CHRIST
» meſme; & s'il menace de ſi horribles
» ſupplices ceux qui n'imitent pas cét
» aimable Sauveur, quelle raiſon peut-
» on avoir pour pretendre qu'il y a des
» eſtats dans le Chriſtianiſme plus
» obligez que les autres de tendre à une
» perfection plus grande & plus rele-
» vée, puiſqu'il eſt commandé à tout
» le monde d'atteindre à la meſme éle-
» vation, c'eſt à dire à imiter JESUS-
» CHRIST? Voilà ſans doute ce qui
» renverſe tout l'Univers. On s'eſt ima-
» giné qu'il n'y avoit que les Religieux
» qui fuſſent obligez à bien vivre, &
» que les autres pouvoient vivre negli-
» gemment. On ſe trompe. Cela n'eſt
» pas ainſi. Mais tout le monde eſt obli-
» gé de ſuivre les meſmes maximes, &
» d'entrer dans les meſmes ſentimens.

Et ne penſez-pas, ajoûte encore ce Saint, que ce ſoit moy qui avance cette verité. C'eſt JESUS-CHRIST meſme qui l'enſeigne. C'eſt celuy qui doit juger tout le monde, & qui le doit juger ſur les meſmes maximes: ce qui paroiſt aſſez par la ſentence rigoureuſe qu'il a prononcée contre le mauvais riche, qui n'eſt pas tourmenté, parce qu'eſtant Religieux il avoit eſté crüel; mais qui bruſle dans des flammes qui ne s'éteindront jamais, parce qu'il avoit beaucoup d'affection pour les pompes du ſiecle, & que vivant dans l'abondance des richeſſes & des plaiſirs, & eſtant couvert de pourpre & d'habits ſomptueux, il mépriſoit & negligeoit de ſoulager Lazare qui eſtoit reduit dans une grande miſere.

En effet lors que Noſtre-Seigneur dit: *Venez à moy vous tous qui eſtes travaillez, & qui eſtes chargez; & je vous ſoulageray: Prenez mon joug ſur vous, & aprenez de moy que je ſuis doux & humble de cœur; & vous trouverez le repos de vos ames*; il ne parle pas ſeulement aux Religieux, mais à toute *Matt. 11. 29.*

„ ſorte de perſonnes. Quand il com-
„ mande d'entrer dans le chemin é-
„ troit, il ne fait pas ſeulement ce com-
„ mandement aux Religieux, mais éga-
„ lement à tous les homes. *Ieſus* (ce ſont
„ les propres termes de l'Evangile) *di-*
„ *ſoit à tous : Si quelqu'un veut ſe donner*
„ *à moy, qu'il ſe renonce ſoy-meſme, qu'il*
„ *porte tous les jours ſa croix, & qu'il me*
„ *ſuive.* Et quand il a dit, que ſi quel-
„ qu'un alloit à luy, & qu'il ne haïſt pas
„ ſon pere & ſa mere, ſa femme, ſes fre-
„ res, ſes ſœurs, & meſme ſa propre vie,
„ en mépriſant toutes ces choſes lors
„ qu'il s'agit du ſervice & de la gloire
„ de Dieu, il ne pouvoit eſtre du nom-
„ bre de ſes diſciples, c'eſt à dire Chre-
„ tien ; il n'a excepté aucun eſtat ni au-
„ cune profeſſion : de meſme qu'il n'a
„ excepté pas un pere ni pas une mere,
„ lors qu'il a dit, que celuy qui aimoit
„ ſon fils ou ſa fille plus que luy, n'eſtoit
„ pas digne d'eſtre à luy.

„ Je n'eſtime donc pas, conclut ce
„ grand Docteur, qu'il y ait quelqu'un
„ aſſez hardy, ni aſſez contentieux pour
„ oſer nier aprés des preuves ſi con-
„ vaincantes, que les loix divines n'o-

bligent pas également celuy qui vit « dans le ſiecle & celuy qui en eſt reti- « ré, à la meſme perfection, & qu'en « quelque eſtat que vivent les Chre- « tiens ils ne ſe faſſent en tombant « d'auſſi dangereuſes bleſſures. «

Quand on eſt perſuadé de ces veritez on commence, ma Sœur, à comprendre combien il eſt difficile d'élever des enfans chretiennement. Car cette éducation chretienne devant conſiſter à les établir dans une vie chretienne, il faut qu'elle détruiſe en eux tout ce qui s'oppoſe à cette vie, comme l'amour de l'honneur, des plaiſirs, & meſme de toutes les choſes inutiles. De ſorte que comme en effet la vie chretienne du commun du monde ne doit point eſtre differente de celle des Religieux dans les vertus interieures, qui ſont l'eſſence de la perfection chretienne; il eſt clair auſſi qu'en ce qui regarde le fond de la vertu, l'éducation des enfans ne doit point eſtre differente de celle des jeunes Religieux qu'on éleve dans un Monaſtere; puiſque dans la verité nous ſommes tous Religieux de la

la Religion generale de JESUS-CHRIST.

CHAPITRE III.

De la ſeconde erreur qui fait que l'on neglige l'Education des Enfans, qui eſt le peu de ſoin que l'on a de les conſerver dans l'innocence.

SI la baſſe idée qu'on ſe forme de la vie chretienne, & le peu de ſentiment qu'on a dans le cœur de la grande pureté à laquelle cette vie nous oblige, eſt cauſe du peu de ſoin qu'on a de l'education des enfans: la fauſſe imagination que l'on a que c'eſt peu de choſe que de perdre l'innocence, & qu'elle eſt facile à recouvrer, contribuë auſſi extrémement à faire tomber les peres & les meres dans cette negligence effroyable. Cependant peut-il y avoir une infidelité plus horrible que de violer une des plus ſaintes & des plus inviolables alliances que Dieu puiſſe faire avec

avec les hommes, qui eſt celle du bapteſme, où nous devenons une meſme choſe avec JESUS-CHRIST? Et quel outrage ne faiſons nous pas à Dieu, dit Tertullien, lors qu'aprés avoir renoncé au Diable, qui eſt ſon ennemi, & l'avoir mis au deſſous de Dieu, nous le relevons en ſuite, & retournant à luy nous nous rendons ſon trophée & ſa joye, afin que cet eſprit de malice ayant recouvré la proye qu'il avoit perduë, triomphe en quelque façon de Dieu meſme.

« *Tertul. de la penit. c. 5.*

C'eſt ce qui a fait dire à un ancien Pere de l'Egliſe, que ſi quelqu'un tombe aprés le bapteſme, il ſera en pire eſtat qu'il n'eſtoit avant que d'eſtre baptiſé; parce que le diable le retiendra plus étroitement dans ſes liens, comme un eſclave fugitif qu'il a repris dans ſa fuite: & JESUS-CHRIST ne pourra plus deſormais endurer la mort pour luy; parce que celuy qui eſt reſſuſcité des morts ne peut plus mourir de nouveau.

« *S. Paulien aux Catec.*

C'eſt auſſi ce qui fait dire à S. Paul dans l'Epiſtre aux Hebreux, *Qu'il eſt impoßible que ceux qui ont une fois eſté*

Chap. 6. v. 4.

éclairez, qui ont goûté le don du ciel, qui ont eſté rendus participans du S. Eſprit, qui ſe ſont nourris de la ſainte parole de Dieu & de l'eſperance des grandeurs du ſiecle à venir, & qui après cela ſont tombez, ſe renouvellent par la penitence ; parce qu'autant qu'il eſt en eux ils crucifient le Fils de Dieu, & l'expoſent à l'ignominie.

Ce n'eſt pas, ma Sœur, qu'il ne reſte encore quelque eſperance de pardon pour ceux, qui ayant eſté une fois delivrez par JESUS-CHRIST ſe rengagent par leurs pechez dans la ſervitude du demon ; & qu'il ne ſoit tres-veritable que les Chretiens pechant volontairement aprés la connoiſſance de la verité, trouvent une hoſtie de propitiation pour leurs pechez. Mais c'eſt que pour obtenir ce pardon, & meriter d'eſtre encore une fois purifié par le ſang de cette innocente Victime, il faut ſelon le langage des Peres, verſer non ſeulement des larmes naturelles, mais des larmes du cœur qui partent d'un repentir ſincere, & faire des actions de mortification & de penitence fort

au deſſus de l'idée que l'on a de coutume de s'en former. De ſorte que l'on peut dire qu'il eſt bien plus aiſé de conſerver l'innocence du bapteſme, que de la recouvrer par cette voye, quand on l'a une fois perduë. Outre que quand meſme on l'a recouvrée il y a toujours une auſſi grande difference entre les pecheurs convertis & ceux qui ont conſervé l'innocence de leur bapteſme, qu'il y en a entre un ſujet à qui un Roy à pardonné aprés ſa trahiſon, & un autre qui luy a toujours eſté fidelle; entre un membre rompu qui eſt guery, & un membre qui eſt toujours demeuré en ſon entier.

Que ne doivent donc pas faire les peres & les meres pour empécher que leurs enfans ne tombent dans cét effroyable malheur? Et puiſqu'il n'y a qu'une education chretienne qui puiſſe les en preſerver; avec quelle ardeur ne doivent-ils pas s'y appliquer? Et quelle eſtime ne doivent-ils pas concevoir d'une vocation qui les engage non ſeulement à inſpirer à leurs enfans tous les ſen-

timens de la pieté chretienne, & de la plus haute perfection de l'Evangile mais encore à uſer de toutes ſortes de précautions, & à rechercher tous les moyens poſſibles pour les conſerver dans l'innocence, & pour éloigner d'eux toutes les choſes, qui pourroient leur donner quelque atteinte & alterer ou diminuer le moins du monde en eux la charité & la grace de JESUS-CHRIST.

CHAPITRE IV.

Combien les peres & les meres ſont intereſſez dans l'education chretienne de leurs enfans: & en particulier de quelle importance elle eſt aux meres.

LE Saint Eſprit nous a voulu faire comprendre l'intereſt qu'ont les peres & les meres dans l'education chretienne de leurs enfans, quand il dit en tant de lieux de l'Eſcriture ſainte, *qu'un*

enfant ſage & bien inſtruit fait toute la joye de ſon pere ; au lieu qu'un enfant étourdi & élevé dans les folies du ſiecle mépriſe ſa mere, & luy cauſe beaucoup de triſteſſe. Inſtruiſez voſtre fils, dit encore le Saint Eſprit par la bouche de Salomon, *& il vous conſolera de toutes vos peines, & vous donnera un grand contentement ; au lieu que vous recevrez beaucoup de confuſion s'il eſt mal élevé.*

Ec. 22. 3 Prou. 29. 15.

Et dans l'Eccleſiaſtique il dit, *que celuy qui inſtruit bien ſon fils ſera loüé en ſa perſonne, & qu'il ſera le ſujet de ſa gloire au milieu de ſes domeſtiques & de ſes amis. S'il vient à mourir*, adjoûte-t-il, *cela ne paroiſtra quaſi point, parce qu'il laiſſe aprés luy un ſucceſſeur qui luy reſſemble. Il a eu le bon-heur & la conſolation de le voir luy-meſme durant ſa vie, & il n'a point à la mort d'affliction ni de confuſion devant ſes ennemis, parce qu'il laiſſe un fils, qui peut proteger ſa famille contre leurs inſultes, & reconnoiſtre les faveurs de ſes amis.*

Chap. 30. v. 3.

En effet ſi raiſonnant meſme ſelon les maximes du monde, toute la gloi-

re d'un pere & d'une mere de famille conſiſte dans l'établiſſement & le bon gouvernement de leur maiſon: qu'y a-t-il de plus avantageux aux peres & aux meres, que d'avoir des enfans bien élevez; puiſque ſelon le Sage la prudence & la bonne conduite des peres éclatant dans les mœurs de leurs enfans, rien ne peut davantage faire honorer leur memoire que la bonne education qu'ils leur ont donnée.

Que ſert à un pere d'avoir amaſſé quantité de richeſſes; d'avoir fait beaucoup d'amis, & acquis beaucoup de bien, s'il laiſſe des enfans, qui pour avoir eſté mal élevez, diſſipent tous ces biens en des dépenſes ſuperfluës & criminelles, & qui abandonnent tous ces amis pour ſe joindre à des hommes perdus & chercher des compagnons de leur diſſolution & de leurs debauches? Quel ſoulagement pourra-t-il eſperer quand il ſera attaqué des incommoditez de la vieilleſſe? Et quel ſecours pourra-t-il attendre dans ſes infirmitez de ceux qui ne luy ont pas obéi, & qui l'ont

mépriſé lors qu'il eſtoit encore dans la vigueur de ſon âge, & qu'il pouvoit ſe faire craindre ?

Mais pour ne me ſervir que des raiſons que la pieté nous fournit : quel avantage pourra tirer un pere d'une vie toute innocente & toute ſainte, s'il eſt condamné de Dieu pour avoir negligé l'education de ſes enfans ?

Ne penſez pas, s'il vous plaiſt, que j'avance de moy-meſme une propoſition ſi étonnante. Elle eſt de Saint Chryſoſtome, lequel aprés avoir fait voir tres-évidemment que chacun de nous n'eſt pas moins obligé de procurer de tout ſon pouvoir le ſalut du prochain, que le ſien propre, & que la negligence des pechez d'autruy eſt le plus grand de tous les crimes, conclut que ceux qui auront negligé de bien élever leurs enfans doivent à bien plus forte raiſon craindre d'eſtre punis rigoureuſement pour ce ſeul peché, quoique d'ailleurs ils menent une vie vertueuſe & reglée. *Hom 46. ſur l'Epiſt. 1. à Tim.*

Il prouve cette verité par une hiſtoire de l'ancien Teſtament, qui eſt

connüe de tout le monde. C'eſt celle du grand Preſtre Heli qui eſtoit de luy-meſme fort homme de bien, & qui, comme il parut dans les malheurs qui luy arriverent, avoit une grande ſoumiſſion aux volontez de Dieu, & un zele tres-ardant pour la religion: mais qui pour s'eſtre contenté de reprendre avec douceur deux fils tres-méchans qu'il avoit, & de leur repreſenter la grandeur de leur crime ſans s'y oppoſer avec tout le ſoin & toute la force qu'il devoit, attira la colere de Dieu ſur luy & ſur toute ſa famille. Ses deux fils furent tüez en un meſme jour. La femme de l'aiſné perdit la vie dans les douleurs d'un accouchement avancé. L'Arche de l'Alliance fut priſe par les ennemis. Et luy-meſme ne pouvant ſupporter une ſi triſte nouvelle tomba de ſa chaiſe, s'écraſa la teſte, & mourut. De ſorte que quarante années employées au gouvernement du peuple de Dieu avec toute la juſtice & toute l'integrité imaginable, ne purent empécher qu'Heli ne periſt miſerablement, pour n'avoir pas

travaillé au ſalut de ſes enfans avec la force & la vigueur que Dieu demandoit de luy. Cette negligence effaça toutes ſes vertus & obſcurcit toutes ſes belles actions. Et ce peché, comme remarque Saint Gregoire, ne put eſtre expié dans la ſuite des ſiecles ni par des oblations ni par des ſacrifices.

C'eſt ce qui fait voir que les peres & les meres, qui negligent de châtier leurs enfans, & de les obliger à ſervir Dieu, ſe rendent effectivement leurs parricides. Car quoique ceux de ce grand Preſtre, dont je viens de parler, ayent eſté tüez par les ennemis; on peut dire neanmoins qu'il a eſté luy-meſme la premiere cauſe de leur mort, puiſque ſa negligence à les châtier détourna d'eux le ſecours de Dieu, & les mit en la puiſſance de ceux qui leur oſterent la vie. C'eſt ainſi, dit Saint Chriſoſtome, que nous traitons nous-meſmes nos enfans avec plus d'inhumanité que ne feroient les Barbares; parceque toute la crüauté de ceux-cy ne peut s'étendre que ſur la liberté de

„ leur corps ; au lieu que nous par no-
„ ſtre mauvaiſe conduite nous reduiſons leurs eſprits dans la ſervitude
„ des vices, & leur laiſſant ſuivre leurs
„ paſſions nous les rendons eſclaves du
„ demon meſme.

Faut-il donc s'étonner que Dieu puniſſe avec tant de ſeverité le peu de ſoin que les peres & les meres ont de l'education de leurs enfans: & ſerons-nous ſurpris de ce qu'il a tant de rigueur pour ceux qui ſont cauſe des crimes qu'ils commettent, parce-qu'ils ne les en ont pas punis, ou qu'ils n'ont pas étouffé leurs paſſions dans leur naiſſance; puiſque meſme, dans le ſentiment de ce grand Docteur, encore que ces enfans vinſſent enfin à ſe reconnoiſtre & à ſortir du chemin du vice pour marcher dans celuy de la vertu, & que par un pur effet de la miſericorde de Dieu ils renonçaſſent aux maximes du monde pour ſuivre celles de JESUS-CHRIST, leurs peres ne laiſſeroient pas neanmoins d'eſtre châtiez tres-rigoureuſement, s'ils avoient negligé leur education ; parce qu'ils ſeroient cenſez

avoir contribué autant qu'il eſtoit en eux à leur damnation & à leur perte.

Que ſi les fautes que les peres & les meres commettent dans cette education, attirent ſur eux de ſi grands maux; ſi, dans le ſentiment de tous les ſaints Peres & de tous les ſaints Docteurs, toutes les imperfections & tous les crimes que les enfans auront contractez par leur negligence leur ſeront attribuez; & ſi leurs peines augmentent à proportion que ces meſmes imperfections & ces meſmes crimes ſe multiplieront dans leurs deſcendans : quelle gloire penſez vous qui ſoit preparée pour couronner les travaux d'un pere & d'une mere qui n'ont point eu d'autre ambition que celle d'avoir des enfans chretiens, ny d'autres deſirs que celuy d'imprimer fortement dans leur ame la crainte de la juſtice de Dieu, & la reconnoiſſance de ſa miſericorde.

Mais quelque intereſſez que ſoient les peres dans l'education de leurs enfans, ſoit à cauſe de la juſte apprehenſion des peines qui leur ſont pre-

parées s'ils la negligent, soit à cauſe des conſolations & temporelles & eternelles qu'ils en doivent eſperer s'ils s'y appliquent avec ſoin, elle eſt encore de plus grande conſequence aux meres & pour mieux dire, elle leur eſt de la derniere neceſſité

Je ne m'arreſte point ſur ce que leur ſexe eſtant moins propre pour le commandement, & ſe trouvant ſujet à de plus grandes infirmitez dans la vieilleſſe, elles doivent avoir un plus grand ſoin de leur inſpirer dés leur plus tendre enfance de la reconnoiſſance & du reſpect pour elles. Je ne conſidere que leur intereſt ſpirituel: & je dis que les moyens qu'une mere a de ſe ſanctifier ſe reduiſent preſque tous à la ſeule education chretienne de ſes enfans.

C'eſt Saint Paul qui nous aprend cette verité, lors qu'aprés avoir parlé de la modeſtie que les femmes chretiennes doivent garder en leurs habits, & de la retenuë qu'elles doivent obſerver dans leurs paroles particulierement dans les aſſemblées à l'égard des points de doctrine & de

l'interpretation des ſaintes Ecritures, il ajoûte: *Elles ſe ſauveront par les enfans qu'elles mettront au monde, en procurant qu'ils demeurent dans la Foy, dans la charité, dans la ſainteté, & dans une vie bien reglée.* *Dans la 1. Ep. à Thimoth. 2.15.*

Car c'eſt comme s'il diſoit aux femmes chretiennes, ainſi que l'explique S. Chryſoſtome: Mes ſœurs « ne vous ingerez point de procurer « la gloire de Dieu & le ſalut du pro- « chain par des inſtructions publiques. « Une femme s'eſt mélée une ſeule fois « d'enſeigner, & elle a perdu tout le « monde. Ne vous affligez pas neanmoins de ce malheur, & ne laiſſez « pas abattre voſtre cœur à ce reproche. Dieu vous a donné un moyen de « reparer cette injure que vous avez « toutes receuë en la perſonne de la premiere femme; & il vous preſente une « autre occaſion de vous ſauver, ſçavoir « l'education de vos enfans, que vous « devez conſiderer comme autant d'aides qu'il vous donne pour arriver à « la gloire. Eve ſeule ne ſera pas ſauvée par le moyen de ſes enfans, mais « toutes celles de ſon ſexe ne gagne- «

» ront le ciel que par le ſoin qu'elles
» auront eu d'élever ceux que Dieu
» leur aura donnez, dans la foy, dans
» la charité & dans l'innocence.

C'eſt dans ce ſentiment que le meſme Apoſtre veut que la premiere choſe qu'on examine dans les veuves, que l'on choiſit pour le miniſtere de l'Egliſe, ſoit *de quelle maniere elles ont élevé leurs enfans*: Comme ſi la plus evidente marque de la ſainteté d'une mere eſtoit celle de ſes enfans, & qu'il ne falluſt point chercher d'autre preuve de ſa fidelité envers Dieu, & de ſon zele pour le bien de l'Egliſe, que ſa fidelité & ſon zele à faire que la conduite & la vie de ſes enfans ſoit ſolidement chretienne.

Le fondement de tout cecy eſt que les enfans dans leur bas âge ſont bien plus ſouvent avec les meres qu'avec les peres, & que les peres ont droit de s'en repoſer ſur elles juſques à l'adoleſcence. Et ainſi ce ſont elles qui doivent veiller particulierement ſur eux dans leur enfance, & à qui Dieu demandera un compte plus exact de ces années les plus importantes de

la vie. Comme les enfans ont preſque toujours leurs meres devant les yeux ; ne doit-on pas preſumer qu'ils ne font rien que ce qu'ils leur ont vu faire, qu'ils ſont entrez dans tous leurs ſentimens, & pour me ſervir des termes de S. Chryſoſtome, que c'eſt comme par neceſſité qu'ils leur ſont devenus ſemblables.

Et d'ailleurs puiſque rien n'a pu eſtre caché aux meres des plus ſecrettes inclinations de leurs enfans, qu'elles ont eſté témoins de tous leurs cris, de tous leurs jeux, & de tous leurs mouvemens : ne peut-on pas ſans injuſtice leur attribüer tous les malheureux effets qui ont ſuivi les paſſions qu'elles ont laiſſé croiſtre dans leurs cœurs ; & ne ſont elles pas cauſe des crimes qu'elles ne les ont pas empeſché de commettre, en ne s'oppoſant point aux mauvaiſes habitudes qu'ils ont contractées ſous leur aveu.

CHAPITRE V.

Sur quoy particulierement eſt appuyée l'obligation que les peres & les meres ont de travailler à l'education chretienne de leurs enfans.

CE que nous avons dit juſqu'icy fait aſſez voir l'obligation que les peres & les meres ont de travailler avec ſoin à donner à leurs enfans une education toute chretienne; puiſque nous avons montré que cette education eſt un des principaux devoirs des perſonnes engagées dans le mariage, & que leur ſalut & principalement celuy des meres dépend de la fidelité avec laquelle elles s'y appliquent. Mais parcequ'on ne ſçauroit eſtre trop convaincu de cette verité; il faut, ma Sœur, achever de l'établir, en montrant que c'eſt ce que Dieu exige particulierement des peres & des meres.

Il

Il ne faut, pour en eſtre perſuadé, que conſiderer d'un coſté la ſoumiſſion aux volontez des peres & des meres, dans laquelle Dieu veut que les enfans vivent; les ſentimens d'amour & de reconnoiſſance qu'il leur commande d'avoir pour eux, & les récompenſes qu'il leur promet afin de les engager à les honorer : & de l'autre coſté l'autorité qu'il donne aux peres & aux meres ſur leurs enfans, & la rigueur avec laquelle il vange les mépris qu'ils en reçoivent.

Ce n'eſtoit pas aſſez, dit S. Chryſoſtome, que Dieu dans le deſſein qu'il avoit de recommander aux peres & aux meres de bien élever leurs enfans, imprimaſt dans leur cœur une pente naturelle, qui les attiraſt ſi puiſſamment qu'ils ne puſſent ſans ſe faire violence ne luy pas obeïr; il a encore voulu que les enfans euſſent beaucoup de reſpect pour leurs peres & pour leurs meres, afin de les leur rendre plus chers & plus agréables, & que leur obeïſſance & leur amour, fuſſent comme autant de

charmes qui les attiraſſent à en avoir beaucoup de ſoin dans leur enfance.

Et puiſqu'aucune choſe ne nous engage plus fortement à ne rien negliger dans une affaire, que la confiance qu'on a en nous, & le pouvoir abſolu qu'on nous y donne : Dieu pouvoit-il impoſer une plus douce neceſſité aux peres & aux meres à l'égard de leurs enfans, que de les en rendre les maiſtres, & en leur en confiant l'education d'imprimer ſur leur front l'autorité qui eſt neceſſaire pour y reüſſir ?

En vangeant ſi ſeverement les injures que font les enfans à ceux qui les ont mis au monde, & les puniſſant de mort lorſqu'ils les offenſent, ne les ſolicite-t-il pas, non ſeulement à les élever dans la crainte & dans la ſoumiſſion qu'ils leur doivent, de peur que ſa juſtice ne les leur oſte; mais encore à les nourrir dans le reſpect & dans la fidelité qu'ils luy doivent, à luy qui eſt leur veritable pere ? Et quelle confuſion ſera-ce aux peres & aux meres de voir que Dieu ait eu tant de ſoin d'empécher

que leurs enfans ne les outrageaſſent, & qu'ils ſe ſoient ſi peu ſouciez que ces meſmes enfans foulaſſent aux pieds ſes commandemens & ſes ordonnances ?

Mais ſi ce que Dieu a fait en faveur des peres & des meres ne leur permet pas de negliger cette education : ce qu'il a fait pour leurs enfans ne les oblige pas moins indiſpenſablement à y employer toutes leurs veilles & toute leur induſtrie.

Quoy donc ? Le Fils de Dieu ſe ſera anneanti pour leur amour ; il aura travaillé tant d'années, & ſouffert tant de tourmens afin de les ſanctifier : & les peres & les meres ne voudront pas s'abaiſſer à les inſtruire, ou ſe faire la moindre violence pour les former dans la vertu ? Celuy qui n'a beſoin d'aucune creature s'eſt fait pauvre, & s'eſt rendu obeïſſant juſques à la mort, afin de leur donner exemple & de les encourager à mépriſer le monde, & à travailler pour l'éternité : & ceux qui ne peuvent ſe ſauver que par le moyen de leurs enfans ne penſeront pas à leur

montrer le chemin du ciel, ni à les tirer de celuy qui les conduit aux peines éternelles?

Il les a rendu les membres de ſon corps afin de les rendre participans de ſa gloire : & ceux qui ont eu le bonheur de leur procurer ce bien n'auront pas le ſoin de faire en ſorte qu'ils ayent toute la ſanté ſpirituelle & toute la proportion neceſſaire pour croiſtre en JESUS-CHRIST qui eſt leur chef, & recevoir de luy en luy demeurant unis, l'accroiſſement qu'il communique, comme dit S. Paul, à toutes les parties de ſon corps par l'efficace de ſon influence?

Certainement il n'y a rien de plus injuſte ny de plus puniſſable que cette conduite, ny rien que les peres & les meres ne doivent faire pour s'en éloigner. Ils doivent élever pour Dieu leurs enfans, comme il le leur commande, parce que ſa ſeule poſſeſſion les peut rendre heureux.

Ils le doivent; parce que l'exactitude de ſa juſtice les rendra reſponſables de toutes les fautes que

commettront ces meſmes enfans par leur negligence. Ils le doivent parce que leur travail recevra des recompenſes infinies & des loüanges eternelles de la bouche de Dieu meſme.

Mais ſur tout ils le doivent; parce qu'ils retrancheront par-là, autant qu'il eſt en eux, la ſource de tous les maux qui ſe commettent dans le monde, qui eſt la mauvaiſe education; & qu'ils y rétabliront la ſource de tous les biens & de toutes les vertus, qui eſt la bonne education.

En effet n'eſt-ce pas cette bonne education qui prepare les eſprits à recevoir les plus belles lumieres, & qui met dans les ames les premieres diſpoſitions à toutes les vertus? N'eſt-ce pas elle qui répand dans les cœurs la ſemence des actions les plus heroïques, & qui jette les fondemens de tout ce qui doit paroiſtre de meilleur aux yeux de tout le monde dans la ſuite des ſiecles? Elle remplit les Cours des Princes de ſujets fidelles, genereux, & desintereſſez; les Parlemens de magiſtrats & de juges fer-

mes & inébranlables; les maiſons religieuſes de ſaints & de ſaintes; les maiſons ſeculieres de chefs prudens & charitables, & de ſerviteurs reſpectueux & ſoumis. Enfin c'eſt la bonne education qui augmente & qui fait croiſtre le corps myſtique de JESUS-CHRIST, & qui acheve le nombre des éleus & des bien-heureux.

Il n'y a qu'elle qui puiſſe bannir tous les vices qui regnent dans le monde; parce qu'il n'y a qu'elle qui en puiſſe imprimer de la crainte & de l'horreur. C'eſt-elle ſeule qui peut faire refleurir l'eſprit de la pauvreté, en excitant dans les cœurs qu'elle forme du mépris pour toutes les creatures. C'eſt par elle ſeule qu'on peut rétablir parmy les Chrétiens l'amour des ſouffrances, en éloignant les corps encore tendres de la delicateſſe du ſiecle, & les accoutumant de bonne heure à ſouffrir. C'eſt elle ſeule qui peut conſerver l'ordre & tenir les inferieurs dans le reſpect & la ſoumiſſion à leurs ſuperieurs temporels & ſpirituels, en

leur faiſant pratiquer une obeïſſance exacte ; c'eſt elle ſeule qui peut faire revivre la charité & le zele pour le prochain, en inſpirant de l'eſtime & de la tendreſſe pour tout le monde. Enfin il n'y a qu'elle qui ſoit capable de changer toute la face du Chriſtianiſme, de produire une heureuſe reformation dans toute l'Egliſe, de conſerver les enfans dans l'innocence & la grace du bapteſme, & de retracer dans la vie des hommes une image vivante de la vie toute ſainte & toute divine de JESUS-CHRIST.

CHAPITRE VI.

Dans quels ſentimens il faut travailler à l'education chretienne des enfans.

JE ne puis mieux ce me ſemble, ma Sœur, vous exprimer les ſentimens dans leſquels vous eſtes obligée de travailler à l'education chretiene de vos enfans, qu'en vous conjurant de les conſiderer comme des biens que Dieu met en depoſt entre vos mains, & qui ne vous appartiennent point du tout.

Vous n'aurez pas de peine à entrer dans ces ſentimens, ſi vous examinez que vous n'avez aucune part à ce qu'il y a en eux de plus conſiderable, c'eſt à dire à leur ame; que vous ne leur communiquez à l'égard du corps que ce que vous avez receu de vos anceſtres; & que meſmes à parler juſte, ils ne tiennent de vous que le

le peché, lequel par une malheureuſe neceſſité, qui vient du crime de nos premiers peres, vous n'avez pu vous empécher de leur communiquer.

C'eſt pour cela que voſtre premier ſoin, aprés les avoir mis au monde, a eſté de les envoyer à l'Egliſe, afin qu'y eſtant dépoüillez du vieil homme dont ils avoient eſté reveſtus dans voſtre ſein, ils priſſent une nouvelle naiſſance en JESUS-CHRIST dans le ſein de l'Egliſe; & que cette vie criminelle que vous leur aviez communiquée ayant eſté comme enſevelie & noyée dans les eaux du bapteſme, ils y receuſſent une vie nouvelle en devenant les membres de JESUS-CHRIST, & ils y fuſſent mis au nombre des enfans adoptifs du Pere eternel, pour devenir un jour dans le ciel les aſſociez de la gloire de ſon Fils unique & les coheritiers de ſon royaume.

Ce n'eſt donc pas aſſez d'avoir dit que vous les deviez regarder comme des biens que Dieu mettoit en dépoſt entre vos mains; puiſque ce ſont ef-

fectivement ſes enfans propres qu'il abandonne à voſtre ſoin, que c'eſt le prix de ſon ſang qu'il vous confie, & qu'il vous offre en eux pluſieurs occaſions favorables de faire paroiſtre le zele & la fidelité que vous avez pour ſes intereſts.

Quelle gloire, ma Sœur, d'eſtre admiſe au meſme miniſtere que les Anges; d'eſtre choiſie pour eſtre la gardienne viſible & la gouvernante des ames que JESUS-CHRIST a rachetées de ſon ſang, & qu'il a deſtinées pour, en qualité de ſes épouſes, regner éternellement avec luy?

Vous devez donc recevoir vos enfans au retour de l'Egliſe avec de grans ſentimens d'humilité & de reverence. Et ſi dans la penſée de S. Chryſoſtome la mere du petit Samüel reſpectoit cet enfant à cauſe qu'il eſtoit voüé au ſervice du Temple, ſi elle le conſideroit comme un vaſe d'or deſtiné à un uſage ſacré, qu'on ne touche qu'avec une ſainte appréhenſion de le profaner; & ſi au rapport du plus ancien de nos hiſtoriens, le pere d'Origene alloit ſou-

Dãs l'homilie qu'il a faite ſur la maniere dont Anne a voüé elevé Samuel.

Euſeb. l. 6. ch. 2.

vent découvrir le ſein de ſon fils lors qu'il dormoit, & qu'il eſtoit encore enfant, pour le baiſer avec beaucoup de reſpect & de reverence, le regardant comme la demeure & le tabernacle du S. Eſprit qui y habitoit, devez-vous avoir moins de reſpect pour vos enfans, qui ont pareillement eſté remplis de la grace de Jesus-Christ & conſacrez au culte de Dieu par le Baptéme? Veillez donc ſoigneuſement à leur conſervation. Craignez que des mains profanes ne les touchent. Cheriſſez-les, nourriſſez-les comme les membres de Jesus-Christ, & ſoyez perſuadée que voſtre maiſon doit eſtre toute ſainte, puiſqu'elle renferme ces enfans qu'il a ſanctifiez & qu'il a rendu ſi chers à ſon Egliſe, à laquelle ils appartiennent, comme rachetez par le ſang de ſon époux, & qui ne les remet entre vos mains, que parce qu'elle eſpere que vous en aurez un ſoin plus tendre & plus parfait que des étrangers.

La conformité avec Jesus-Christ qu'ils ont receuë en naiſ-

ſant dans le ſein de l'Egliſe n'eſt que groſſiere & imparfaite; & ſelon les termes de l'Apoſtre S. Jacques, ils n'y deviennent *qu'un commencement de la nouvelle creature* : & c'eſt pourquoy elle les confie à vos ſoins, afin que vous en faſſiez de parfaits imitateurs de JESUS-CHRIST, que vous retraciez en eux ſon image, & que, comme dit l'Apôtre de luy-même, vous ne craigniez point de ſouffrir les peines & les douleurs d'un ſecond enfantement, juſqu'à ce que JESUS-CHRIST ſoit formé dans leurs actions, leurs inclinations, leurs affections & leurs penſées.

Dãs l'Epiſt. de S. Jacques. ch 1. v. 18.

Dãs l'Epiſt. aux Galat. ch. 4 v 19

L'Egliſe les a rendu par la conſecration qu'elle en a faite les temples vivans du S. Eſprit, & la demeure animée de la divinité : Elle vous les abandonne, afin que vous ayez la gloire d'achever ces édifices ſpirituels, & que vous les orniez de toutes les vertus & de tous les enrichiſſemens que merite la preſence d'une Majeſté ſi ſublime.

Tertull. au livre de la couronne des ſoldats,

Elle ne les a receus dans ſon ſein qu'à condition qu'ils feroient la guer-

re au monde, au demon, & à eux-mémes : Elle vous les preſente, afin que vous les dreſſiez au combat, & qu'ils apprennnent ſous voſtre conduite à mépriſer toutes les vanitez du ſiecle, & à triompher de toutes leurs paſſions.

Ce ſont des ames qu'Elle veut faire entrer au noces de l'agneau : Elle vous les confie, afin que vous les reveſtiez des habits nuptiaux, que vous conſerviez leur pureté & leur innocence, que vous ne permettiez pas qu'aucune creature s'empare de leur cœur, ou qu'elle dérobe à cet Epoux celeſte l'affection qu'elles luy doivent. Enfin l'Egliſe vous charge de l'education de vos enfans ; parce-qu'elle ne juge pas qu'aucune autre perſonne ait plus d'intereſt que vous de les mettre en eſtat de conſerver la grace de JESUS-CHRIST, & de vous maintenir dans la faveur de ce ſouverain Monarque de tout le monde.

& dans ſon liv. des ſpectacles. *S. Cyp. dans ſon Epiſt. 7.* *Optat. Milev. liv. 5. cõt. parm.* *Salv. liv. 3. de la Provid.* *Cyr. Cate. 1.* *Amb. au liv. qu'il a fallu de la maniere qu'il faut inſtruire les Cathecu.* *& au liv. 1 de la ſatisf ch. 2.* *S. Aug. liv 2. du Symb.*

Ne devez-vous donc pas trembler, ma Sœur, dans la veuë d'un employ ſi grand, ſi ſacré, ſi difficile ? Peut-on

faire de petites fautes dans l'adminiſtration d'une choſe ſi ſainte & ſi precieuſe ? Et ainſi s'eſtonnera-t-on que le Fils de Dieu ait voulu élever le mariage à la dignité de Sacrement, puiſque les perſonnes qui y ſont engagées ont beſoin de graces ſi extraordinaires pour s'acquiter comme il faut de leur devoir, & pour remplir dignement l'étenduë de leur vocation & de leur miniſtere.

En ſon ſerm. ſur le 3. Dimanche de l'Avent.

» Que feray-je diſoit autrefois S. Bernard conſiderant qu'il eſtoit chargé du ſoin des Ames de ſes Religieux) » & de quel coſté me tourneray-je, » malheureux que je ſuis, ſi je viens à » garder avec negligence ce grand treſor qui m'a eſté confié, & ce precieux » dépoſt que JESUS-CHRIST meſme » a jugé préferable à ſon ſang ? Si j'avois recueilli le ſang de mon Sauveur au pied de ſa croix, que je » l'euſſe mis dans un vaſe de terre & » que je fuſſe obligé de le tranſporter » d'un lieu en un autre; en quelle peine » & en quelle frayeur ſerois-je dans ce » danger ? Cependant celuy où je me » trouve n'eſt gueres moins grand. Car

l'on m'a confié le ſoin des ames pour « lesquelles ce marchand tres-ſage, & « qui eſt la ſageſſe meſme, a donné tout « ſon ſang; & ce treſor eſt renfermé en « des vaſes de terre expoſez à mille « dangers de ſe briſer & d'eſtre mis en « pieces. «

Mais pour vous faire comprendre encore davantage la grandeur de ce danger, & la difficulté de cet employ; vous devez ſçavoir que ce n'eſt pas aſſez que vous vous appliquiez à l'education de vos enfans par une ſecrette neceſſité que la nature forme dans le cœur de toutes les meres, & par les mouvemens purement humains dont elles ne peuvent ſe défendre. Vous ne feriez ſi vous n'agiſſiez qu'en cette maniere, que ce que les payens & meſme les plus barbares font auſſibien que vous, & ce qu'en quelque ſorte les animaux les plus farouches font plus fidellement que vous. Mais vous devez y travailler avec des ſentimens tout particuliers de pieté, & en faire la principale partie de voſtre devotion.

Cependant qui penſe à cela? Com-

bien de perſonnes paſſent pour gens de bien, qui ne ſe ſont peuteſtre jamais aviſez d'offrir à Dieu les ſoins & les veilles qu'ils ſe propoſent d'employer à cette education ; qui n'ont jamais imploré ſa grace, ni eu le ſoin de fortifier celle qu'ils ont reciie pour ce ſujet dans le Sacrement du mariage ; & qui n'ont jamais proteſté à Dieu qu'ils ne vouloient chercher que ſa gloire & ſes intereſts dans leurs enfans. C'eſt ainſi qu'en ne ſuivant que les mouvemens de la nature qui eſt toute corrompuë par le peché, les peres & les meres, ſans deſſein d'inſpirer le vice à leurs enfans, ne les élevent neanmoins que ſelon les maximes de la chair & du ſang, qui ſont contraires à celles de l'Evangile, & qui les entraiſnent dans une malheureuſe neceſſité de ſuivre le monde.

Quand je dis, ma Sœur, que cette negligence des peres & des meres entraiſne les enfans à ſuivre le monde, ne penſez pas que j'entende parler de la ſocieté civile, & que je me plaigne ſeulement de ce que les peres & les meres ne les élevent pas tous

dans le deſſein d'en faire des Religieux ou des Religieuſes. Je parle du monde auquel vous les avez fait renoncer vous-meſme en leur faiſant recevoir le bapteſme; du monde qui a eſté excommunié par la bouche de JESUS-CHRIST; du monde qui a beaucoup d'amour & beaucoup d'eſtime pour les biens de la terre, & pour les plaiſirs & les commoditez de la vie, & qui n'a que de l'averſion & du mépris pour ce que Dieu aime, & pour ce qu'il commande. *Dãs l'Evangile de S. Luc, ch. 15. & chap. 17.*

Je me plains avec S. Chryſoſtome, de ce qu'il y a tant de meres ſi affectionnées pour ce qui regarde le corps de leurs enfans, & ſi indifferentes pour la perfection de leurs ames; de ce qu'elles deſirent avec tant de paſſion qu'ils ſoient exents des incommoditez de cette vie; & qu'elles ſe ſoucient ſi peu des tourmens qui les attendent dans l'autre. « *Hom. 5 ſur le c. 10. de Saint Matt.*

Je me plains avec ce grand Docteur, de ce que les peres ont tant de ſoin de procurer à leurs enfans de grans emplois, & des charges honorables, ſans penſer à leur procurer la

„ poſſeſſion de Dieu: de ce qu'ils ache-
„ tent un prix exceſſif ce qui doit cau-
„ ſer leur perte, ſans vouloir recevoir
„ en pur don leur ſalut eternel : de ce
„ qu'ils s'affligent, & de ce qu'ils ſoû-
„ pirent de voir leurs enfans dans la
„ pauvreté ſans témoigner de la dou-
„ leur lors qu'ils commettent quelque
„ crime qui les prive des richeſſes de la
„ grace.

Craignez, ma Sœur, craignez de tomber dans cet aveuglement. Et puiſqu'il ne vient que du peu d'attention que les peres & les meres font ſur l'excellence de leur vocation; conſiderez ſouvent que vous avez en dépoſt ce qu'il y a au monde de plus precieux; que non ſeulement tout le monde a eſté créé pour cet enfant que vous avez à élever, mais que JESUS-CHRIST meſme s'eſt aneanti pour luy. Dans cette veuë, proteſtez que vous ne le voulez aimer, que parce qu'il l'a aimé; que vous en voulez prendre un ſoin tres-exact, parce qu'il luy appartient; & que vous acceptez avec humilité & avec joye toutes les peines que vous aurez à travailler à

ſa perfection, dans la veüe des fatigues & des travaux que JESUS-CHRIST a ſoufferts luy-meſme, & du ſang qu'il a verſé pour le ſanctifier.

Propoſez vous d'établir vos enfans comme voſtre ſupplément auprés de Dieu dans la pratique des vertus que vous avez peut-eſtre negligées. Si JESUS-CHRIST a perdu en vous quelques-uns de ſes droits, qu'il les retrouve en eux. Si vous ne pouvez avoir la gloire de la virginité, ayez du moins l'avantage d'eſtre mere de vierge. Si vous n'avez pas aimé voſtre Dieu de tout voſtre cœur; faites qu'il ſoit aimé de tous ceux qui dépendent de vous. Que l'innocence & la ſainteté de vos enfans ſatisfaſſe à Dieu pour les égaremens de voſtre vie: & que leur fidelité & leur ſoumiſſion à ſes commandemens, luy ſoit comme un payement de vos infidelitez & de voſtre deſobeïſſance.

Saint Ambroiſe met tous ces ſentimens dans la bouche d'une mere chretienne qu'il introduit exhortant

Dans l'exhortat. aux Vierges.

„ ſes filles à la virginité. Vous pouvez, „ leur dit cette ſainte mere, juſtifier „ voſtre pere & décharger voſtre mere „ devant Dieu, en faiſant éclater dans „ voſtre conduite les graces que nous „ avons peut eſtre negligées, ou dont „ nous avons fait un mauvais uſage. La „ ſeule choſe qui puiſſe nous empécher „ de nous repentir de nous eſtre ma„ riez, eſt de vous voir retirer quelque „ profit des travaux que nous avons „ ſoufferts: & je m'eſtimeray preſque „ auſſi heureuſe d'eſtre mere de vier„ ges, que ſi j'avois gardé moy-meſme „ la virginité. Conſiderez mes filles „ quelle a eſté celle que le fils de Dieu „ venant au monde pour le racheter, „ a choiſie pour ſa Mere. C'a eſté une „ Vierge: & c'eſt par le moyen de cet„ te Vierge qu'il a reparé la faute de la „ premiere femme qui a eſté ſur la ter„ re. C'eſt ainſi, mes filles, que je ſou„ haite que la pureté de voſtre vie re„ pare les defauts de la mienne.

Et dans le premier livre que ce S. Docteur a fait pour l'inſtruction des Vierges, adreſſant ſa voix aux peres „ & aux meres: Vous avez entendu,

leur dit-il, quelles ſont les vertus « que vous devez apprendre à prati- « quer à vos filles, & quelles regles « vous devez ſuivre dans leur educa- « tion, afin que vous puiſſez avoir dans « le merite de leurs actions de quoy « racheter vos pechez. Une Vierge eſt « le don le plus agréable qu'on puiſſe « faire à Dieu, & le preſent le plus ri- « che que les peres & les meres luy « puiſſent offrir : c'eſt une hoſtie ſain- « te, dont le ſacrifice ſe renouvellant « chaque jour rend Dieu propice en- « vers la mere qui le luy preſente. «

Ne vous propoſez donc, ma Sœur, rien de bas ni de mediocre dans l'education de vos enfans, puiſque meſme vous y eſtes ſi fort intereſſée, & qu'il n'y a pas juſqu'aux cris & aux larmes de vos enfans dans le berceau qui n'intercedent pour vous auprés de Dieu, & qui ne le prient pour vous, comme le dit S. Jerôme à une Dame Romaine en luy parlant de ſa fille.

Vous avez déja vu l'étroite obligation que tous les Chretiens ont de tendre à la perfection la plus haute :

que voſtre principal ſoin ſoit donc d'y porter vos enfans, & que voſtre unique ambition ſoit d'en faire de grans Saints.

Ils ſont comme autant de pierres vives & precieuſes dont Dieu a deſſein de baſtir la Jeruſalem celeſte: à porportion qu'elles ſeront plus nettes, qu'elles ſeront mieux polies, & qu'elles ſeront plus travaillées, elles ſeront miſes dans une place plus éminente, & dont vous tirerez plus de gloire. Ils ſont dans voſtre maiſon comme des ſtatuës d'or, que vous devez former & embellir chaque jour, ſi vous voulez qu'elles repreſentent parfaitement leur veritable modelle qui eſt JESUS-CHRIST, & qu'ils en ſoient de veritables images. Ce ſont des demeures & des tabernacles que Dieu a choiſis pour y faire ſon ſejour; c'eſt pourquoy: prenez garde,

Saint Chryſ. „ comme dit S. Jean Chryſoſtome, que
„ par voſtre faute le temple de Dieu ne
„ devienne une retraite de larrons, &
„ que JESUS-CHRIST ne vous faſſe
„ le meſme reproche qu'il fit aux Juifs.
„ Sçachez, ajoûte ce Pere, que les

cœurs de vos enfans deviennent des « retraites de larrons, lors que vous permettez que des defirs bas & ſerviles « les occupent, & que des convoitiſes « déreglées s'en emparent. Car ce ſont « ces ſortes d'affections, qui plus cruelles & plus dangereuſes que des voleurs, leur raviſſent la liberté que la « grace leur avoit donnée, & qui aprés « les avoir percez de toutes parts & les « avoir couverts de bleſſures tres-dangereuſes, les reduiſent dans l'eſclavage des paſſions & des vices. «

C'eſt pour cela, ma Sœur, que je vous conjure de former d'abord la reſolution de faire en ſorte que vos enfans ne tombent point dans cette malheureuſe ſervitude. Propoſez-vous de faire tout voſtre poſſible pour les conſerver dans l'innocence & dans la grace qu'ils ont receüe au bapteſme. Et puiſqu'en les offrant à l'Egliſe vous vous eſtes tacitement obligée à leur faire garder le pacte qu'ils ont fait avec Dieu dans ce Sacrement; ayez toûjours cet engagement devant les yeux, & cherchez ſans ceſſe dans la priere, dans la lectu-

re, & particulierement dans la bonne vie, les graces qui vous ſont neceſſaires pour vous acquiter fidelement de ce devoir qui eſt le plus grand & le plus ſaint qui ſoit au monde.

CHAPITRE VII.

Les idées qu'il faut ſe propoſer d'imiter pour rendre chretienne l'education des enfans.

IE ne puis mieux, ma Sœur, vous aider en cette entrepriſe, qu'en vous propoſant quelque modelle que vous puiſſiez ſuivre, & ſur lequel vous puiſſiez arreſter les yeux pour vous conduire ſeurement dans un deſſein, où il eſt ſi difficile de reüſſir. Ce modelle n'eſt autre que Dieu meſme: Car ſi les peres & les meres dans la production de leurs enfans expriment une image de ſa fecondité, n'eſt-il pas juſte qu'ils ſe propoſent pour la premiere idée de l'édu-

l'education de ces meſmes enfans la conduite que ce Pere celeſte tient à l'égard de tous les hommes ?

Je ne m'arreſte pas ſur ce que les ſoins de ſa providence ne regardent que les intereſts de nos ames, & ſur ce qu'il ne s'eſt propoſé pour fin dans tous ſes ouvrages, que de nous mettre en poſſeſſion du bon-heur eternel. Je vous ſupplie ſeulement de remarquer quelle a eſté ſa conduite à l'égard du peuple Juif, que tous les Peres, aprés S. Paul, regardent dans un eſtat d'enfance & de puerilité à l'égard des Chreſtiens, que la grace, ſelon S. Chryſoſtome, a rendu adultes.

Dans l'epiſt. aux Galat. ch. 4. v 3.
Sur l'epiſt. aux Galat. ch. 4.

Voyez le ſoin que Dieu prend de retirer ce peuple de l'Egypte, de le ſeparer des idolatres, & de luy interdire tout commerce avec les étrangers, de crainte que leur exemple ou leur doctrine ne les corrompent & ne les pervertiſſent. Il leur donne ſa loy & ſes commandemens. Il leur inſpire une ſainte horreur pour ainſi dire de ſes grandeurs & de ſa Majeſté, afin qu'ils craignent de l'offenſer.

Il châtie rigoureuſement leurs moindres infidelitez & leurs plus petites deſobeïſſances. Et par le ſoin qu'il a de leur faire connoiſtre que c'eſt luy ſeul qui leur procure toutes leurs neceſſitez, qui les protege contre tous leurs ennemis, & qui leur accorde tous les biens qu'ils poſſedent; il tâche de les faire entrer dans des ſentimens d'amour & de reconnoiſſance pour ſes bontez, & dans une humble ſoumiſſion aux ordres de ſa Sageſſe & de ſa divine volonté. Il les inſtruit meſme des veritez les plus cachées & de tous les myſteres de JESUS-CHRIST: mais il les en inſtruit en enfans, c'eſt à dire en ne leur preſentant que des ombres & des figures, & en leur faiſant pratiquer d'une façon groſſiere & accommodée à leur foibleſſe ce que les fidelles dans un âge plus avancé, & apres l'avenement de JESUS-CHRIST devoient connoiſtre & exercer diſtinctement.

C'eſt ainſi, ma Sœur, que vous devez préferer ce qui regarde les intereſts ſpirituels de vos enfans à tout

ce qui ne touche que leur bien temporel. Il faut que dés leurs plus tendres années vous les éloigniez de toutes les compagnies qui pourroient les porter au vice : que vous leur inſpiriez une grande horreur du peché, & une peur extréme de déplaire à Dieu : que vous les accoutumiez à le benir & à le remercier de tout ce qu'ils ont, en leur faiſant connoiſtre que c'eſt luy ſeul qui leur donne toutes choſes par vos mains, & qu'il eſt leur veritable Pere. Et enfin il faut que ſelon leur foibleſſe vous leur faſſiez connoiſtre JESUS-CHRIT, & que vous vous appliquiez ſingulierement à leur faire imiter ſes actions en leur faiſant aimer ſes maximes.

Que ſi eſtant mere vous voulez que je vous propoſe l'exemple d'une mere: jettez les yeux, ma Sœur, ſur l'Egliſe qui eſt la noſtre. Examinez ſa conduite, & conformez y d'autant plus volontiers la voſtre que voſtre mariage eſt le ſacrement de ſon union auec JESUS-CHRIST, & l'image de ſon alliance.

Conſiderez combien cette ſainte

Mere a ſoin d'imprimer à ſes enfans une ſorte averſion pour les vanitez du ſiecle, & un amour ardent pour la croix & pour les ſouffrances. Ils ne ſont preſque pas nez encore, qu'elle les fait renoncer à toutes les pompes de ſatan, & qu'elle grave la croix ſur les plus conſiderables parties de leur corps. Que leur apprand-elle aprés cela, ſinon JESUS-CHRIST crucifié? Dequoy les entretient-elle, ſinon de ſes humiliations & de ſes aneantiſſemens? Et que leur repreſent-t-elle dans ſes ſolemnitez, dans ſes ceremonies, dans ſes ornemens, & dans tout ce qu'elle offre à leurs yeux, ſinon ce qu'il a fait pour leur donner des marques de ſon amour infini? Elle ne penſe qu'à les rendre dignes de ſes graces & de ſes miſericordes. Elle ne peut ſouffrir qu'ils faſſent la moindre action qui luy déplaiſe: & toute ſon ambition eſt que tous les Chretiens ne vivent & ne travaillent que pour JESUS-CHRIST.

C'eſt pour cela qu'encore qu'elle ait pour eux toute la tendreſſe qu'on peut deſirer, elle ne les éleve neanmoins

moins que dans un eſprit de penitence; & que les exerçant dans les jeuſnes & dans les autres mortifications, elle les diſpoſe ſelon la penſée de Tertullien à ſouffrir s'il eſt beſoin le martyre; ne les portant à la joye, que dans la veüe de la gloire que ſon Epoux poſſede, & qu'il leur a meritée.

Voyez le ſoin qu'elle a de les fortifier par la Confirmation, dans la grace & la vie qu'ils ont reçuë au Bapteſme; de les ſoutenir & de les nourrir de la parole de Dieu & du corps de JESUS-CHRIST meſme dans le Sacrement de l'Autel; & enfin avec quelle ſeverité elle punit la moindre de leurs fautes dans celuy de la Penitence. S'ils s'engagent dans quelque miniſtere qui regarde la religion, elle ſe ſert du ſacrement de l'Ordre pour les y introduire & leur conferer la grace de s'en acquiter dignement. S'ils ſe portent au mariage, elle répand dans leurs cœurs par ſa benediction les graces qui leur ſont neceſſaires. En un mot elle ne les ſoutient, elle ne les entretient, elle ne les

nourrit que par JESUS-CHRIST &
JESUS-CHRIST.

Je ſçay, ma Sœur, que tous les
fans ne ſont pas capables de ces v
tez; mais auſſi je ſçay qu'il n'y e
point qui ne puiſſe eſtre élevé
cet eſprit. Je ſçay que, ſelon la
ſée de S. Auguſtin, noſtre Seig
a choiſi dans les ſaints innocens,
enfans qui ne ſçavoient pas m
parler pour eſtre témoins de ſes g
deurs; & que, comme dit S. Le
nous a appris par cette conduite
n'y avoit point d'âge incapable
divins myſteres, puiſque celu
avoit eſté propre à la gloire du
tyre. Je ſçay que ſelon le Prop
Roy, il établit ſon ſouverain
voir par la bouche des enfans
ceux meſmes qui ſont encore
mamelle pour confondre ſes
mis; & que lors qu'il reprit ſes
ples de ce qu'ils empéchoient
procher de luy ces petits en
dont il eſt parlé dans l'Evangile
meſmes enfans qu'il veut qu'on
approcher de luy eſtoient
les bras de leurs parens, &

Dans le 3. livre de l'explication du ſymbole aux Catech. ch. 4.

Dans le ſerm. 2. de l'Epiph.

Dans le Pſ. 8. v. 3.

Dans S. Matt. ch. 19. v. 14.

voient pas la force de ſe ſoutenir.

De ſorte qu'il n'y a point de Mere qui ne puiſſe & qui ne doive imiter l'Egliſe dans cet ardent deſir de conſacrer ſes enfans à JESUS-CHRIST, qui ne puiſſe comme l'Egliſe leur faire ſucer avec le lait l'amour de ſes commandemens, & leur inſpirer par la modeſtie dans les habits & par la ſimplicité qu'elle garde dans les choſes qu'elle leur accorde; un genereux mépris pour toutes les vanitez du monde, & une grande eſtime pour la pauvreté; qui ne puiſſe, en ne les élevant pas avec cette delicateſſe que l'amour de la chair a inventée, les preparer comme fait l'Egliſe à ſouffrir le jeuſne & les autres exercices de la penitence. Et puiſque ce ſont les Meres qui apprennent à parler aux Enfans, & qui leur font connoître les choſes qui leur ſont neceſſaires, il eſt ſans doute qu'elles peuvent, comme l'Egliſe, leur apprendre auſſitoſt le ſacré nom de JESUS, que celuy de leur pere; & qu'il eſt bien plus à propos de remplir leur memoire des veritez chretiennes, quoy qu'ils

S. Auguſtin livre 6. de ſes Confeſſ. ch. 4. num.

ne les comprennent pas, que des ſottiſes du monde qu'ils ne comprennent pas davantage, & qui cauſeroient un jour la perte de leurs ames.

Dans l'hom. 12. ſur le ch. 2 aux Cor. „ Donnez, diſoit autrefois S. Chryſoſtome à tous les fidelles, des armes „ ſpirituelles à vos enfans dés leur premiere jeuneſſe. Enſeignez leur à former avec la main le ſigne de la Croix „ ſur le front : & lors qu'ils ne le peuvent faire encore avec la main, imprimez vous-meſme ſur leur front ce „ ſigne ſi ſalutaire.

CHA-

CHAPITRE VIII.

Introduction aux Maximes que les Chretiens doivent ſuivre dans l'education des Enfans.

CE n'eſt pas aſſez pour bien reüſſir dans un tableau qu'un Peintre ait devant luy un original; il faut encore qu'il ſçache parfaitement les regles de la peinture, & qu'il reduiſe en pratique en faiſant cette copie, toutes les maximes de ſon art. Il ne ſuffit donc pas que vous vous propoſiez dans l'education de vos enfans ces excellentes idées que je viens de vous repreſenter, & que vous eſtes obligée d'imiter : Vous devez encore connoiſtre toutes les maximes qu'il faut ſuivre pour arriver à la perfection de ces divins originaux ; & vous devez ſçavoir les regles que l'eſprit de Dieu vous a preſcrites, non ſeulement

dans les ſaintes Eſcritures, mais ticulierement dans les eſcrits de res de l'Egliſe, qui en ſont les ſ interpretes.

Car l'experience ne peut avoi pris aux peres & aux meres à é leurs enfans. Il arrive aſſez ſou qu'ils ne ſe ſouviennent pas eux- mes de la maniere dont on les a vez, & qu'ils eſtoient trop je pour le remarquer dans leurs f & dans leurs ſœurs, qui les on vis.

Pour vous faire donc conn davantage la neceſſité que vous de ces maximes, & vous déco en paſſant ſur quel fondement ſont établies par les Peres de l' ſe; je vous ſupplie de conſid qu'encore que les enfans ſoien ctifiez dans le bapteſme, & qu ſoient remplis des graces & des du S. Eſprit; neanmoins la conc cence ne leur eſt pas oſtée da Sacrement, & qu'il reſte dans cœurs une certaine inclination les creatures, qui cauſe tous le chez qui ſe commettent dan

monde, & que l'on attribuë communément à la corruption de la nature.

C'eſt cette concupiſcence qui, dans le ſentiment de Saint Auguſtin, fait que les enfans s'attachent à la mamelle de leurs meres avec une avidité ſi grande, & qu'ils recherchent le ſein de leur nourrice avec des marques ſi ſenſibles d'impatience. C'eſt par elle qu'ils demandent avec tant d'ardeur & avec larmes les choſes qui leur ſont nuiſibles; qu'ils ſe dépitent, & qu'ils s'aigriſſent contre ceux qui ne leur ſont point ſoumis, contre des perſonnes libres, & que leur âge avancé leur doit rendre venerables, contre leurs peres & leurs meres, & contre tant d'autres qui ſont incomparablement plus ſages qu'eux; & qu'ils s'efforcent meſme autant qu'ils peuvent de les bleſſer en les frappant, parce qu'ils ne veulent pas faire tout ce qu'ils deſirent d'eux, & qu'ils ne leur obeïſſent pas aveuglément en des choſes qui leur ſeroient pernicieuſes. Et c'eſt ainſi (pourſuit ce Pere) que la foibleſſe

« *Saint Aug. dans le 1. liv. de ſes Conf. ch. 7.*

» du corps eſt innocente dans les
» fans, mais que l'eſprit des enfan
» l'eſt pas; & qu'on ſouffre en eux
» tiemment beaucoup de choſes,
» pas à cauſe qu'elles ne ſont p
» mauvaiſes, puiſqu'on ne les
» ſouffrir dans des perſonnes
» avancées en âge, mais parce q
» eſpere qu'elles s'en iront avec
» fance.

Vous devez donc, ma Sœur, c
derer vos enfans comme tout en
& tout portez au mal. Et ne do
point que ces impatiences qu'ils
paroiſtre, cette obſtination à ne
loir que ce qu'ils veulent, ce dépi
amour du jeu, ce dégouſt des
mieres inſtructions, cette curio
ce deſir de vaincre, cette ardeı
commander, cette averſion qu'il
pour la priere, cette jalouſie qu'il
pour les marques d'amitié qu'on
ne à leurs freres ou à leurs ſœurs
te envie & ce deſir qu'ils ont de
aux autres tout ce qu'ils tienn
enfin que l'inclination qu'ils o
menſonge, & l'eſtime qu'ils fon
choſes éclatantes & des orne

du ſiecle, ne viennent du meſme principe qui cauſe les haines, les meurtres, les envies, les jalouſies, la recherche & l'amour des biens de la terre & des pompes du ſiecle, & qui fait tomber ceux qui ſont en un âge meur & avancé dans les plus grans deſordres.

En effet la grace n'eſtant donnée à l'homme que pour perfectionner ſa nature, l'action de la grace ſuppoſe celle de la nature ; & il faut que l'homme ſoit capable de raiſonner avant qu'il puiſſe eſtre aidé & ſoutenu dans ſon raiſonnement. De ſorte que la partie ſuperieure de l'ame n'eſtant pas capable dans les enfans de faire ſes fonctions ; & le reglement de l'inferieure dépendant de ſes ordres & de ſes lumieres : celle-cy qui n'a point beſoin de ſecours extraordinaires pour ſe porter vers ſon objet, mais qui a une pente naturelle vers les choſes agréables, laquelle ne peut eſtre reglée par la grace qui n'agit point encore en eux, ſe ſaiſit du commandement, & donne la liberté à toutes ſes paſſions d'éclater & de faire

connoiſtre dans toutes les actions des enfans & dans leurs plus foibles mouvemens, l'empire qu'elles ont dans leurs cœurs, & la violence avec laquelle elles les entraiſnent vers les creatures.

Dans le 1. liv. de ſes Cõfeſſ.

Eſt-ce là, s'écrie S. Auguſtin, cette pretenduë innocence des enfans. » Il n'y en a point pour eux Seigneur, » il n'y en a point, mon Dieu ; & je » vous demande pardon encore aujourd'huy d'avoir eſté du nombre de ces » innocens. Car c'eſt cette meſme & » cette premiere corruption de leur » eſprit & de leur cœur, qui paſſe enſuite dans tout le reſte de leur vie. » Tels qu'ils ont eſté à l'égard de leurs » precepteurs, & de leurs maiſtres, ils » le ſont à l'égard des Roys & des Magiſtrats. Aprés avoir commis de petites injuſtices pour avoir des noix, » des balles, & des moineaux ; ils en » commettent de grandes pour amaſſer de l'argent, pour acquerir de belles maiſons, & pour avoir un grand » nombre de ſerviteurs. Leur déreglement croiſt avec l'âge, comme » les grans ſupplices que les loix or-

donnent ſuccedent aux legeres peines « des enfans. Et ainſi, mon Dieu & « mon Roy, lorſque vous avez dit dans « l'Evangile, que le royaume du ciel « eſt pour ceux qui reſſembleront aux « enfans, vous n'avez pas propoſé l'in- « nocence de leur eſprit pour un mo- « delle de vertu, mais ſeulement la pe- « titeſſe de leurs corps comme l'image « de l'humilité. «

CHAPITRE IX.

Les Maximes qu'il faut ſuivre pour rendre chretienne l'education des enfans.

C'Est ſur ces principes que je viens de marquer, que ſont appuyez tous les avis & toutes les maximes que les Peres de l'Egliſe ont données aux peres & aux meres touchant l'education de leurs enfans. Et c'eſt ſans doute pour ce ſujet que l'Ecriture ſainte leur or-

donne d'y employer particulierement une ſainte rigueur & une juſte ſeverité ; parce que leur âge eſtant ſuſceptible d'apprehenſion, qui eſt un mouvement naturel, il n'y a que la crainte qui puiſſe les retenir dans leur devoir, & les rendre capables de diſcipline. C'eſt ce que vous remarquerez dans les Maximes ſuivantes.

MAXIMES

Tirées de la ſainte Ecriture

Dans le ch. 13. v. 24. SAlomon dit dans les Proverbes, *que celuy qui ne chaſtie point ſon fils le hait veritablement, & que celuy qui l'aime d'un veritable amour veille ſans ceſſe à ſon education & ne luy pardonne rien.*

Dans le ch. 22. v. 15. *Que la folie & l'inclination aux choſes deſordonnées eſt comme toute recuëillie & toute ramaſſée dans le cœur d'un enfant, & qu'il n'y a qu'une conduite un peu ſevere qui l'en puiſſe chaſſer.*

Prenez bien garde, pourſuit ce Sage, *de ne laiſſer pas prendre trop de liberté à vos enfans, & de ne les ſouſtraire point vous-meſme, par une trop grande facilité, à voſtre diſcipline : car voſtre fils ne mourra pas pour eſtre un peu châtié. Vous le frapperez avec la verge & luy donnerez quelques coups; & vous delivrerez en meſme temps ſon ame de l'Enfer, en l'empeſchant par cette ſeverité raiſonnable d'y tomber.* *Dans le ch. 33. v. 13.*

La baguette & la correction donnent de la ſageſſe : au lieu qu'un enfant qu'on abandonne à ſa propre volonté ne donne que de la confuſion à ſa mere. *Aux Proverb. ch. 29. v. 15.*

Elevez bien voſtre fils, il ſera voſtre ſoulagement, & il remplira voſtre ame de joye. *Aux Proverb. ch. 24. v. 5.*

N'ayez donc point de honte, dit l'Eccleſiaſtique, *de faire paroiſtre de grands ſoins, & une forte application pour bien élever vos enfans.* *Ch. 42. v. 5.*

Celuy qui ayme ſon fils le châtie à chaque faute qu'il commet, & preſque continuellement. *Ch. 30. v. 1.*

En effet de meſme qu'un cheval indonté devient retif & difficile à manier; ainſi un enfant qu'on abandonne à luy- *Ch. 30. v. 8.*

meſme devient étourdi & temeraire.

Ch. 30. v. 9. *Si vous nourriſſez voſtre fils avec du lait*, qui eſt le ſimbole de la douceur, *il vous rendra timide, & vous deviendra terrible à vous-meſme. Si vous jouez, & que vous vous rendiez trop familier avec luy, il vous donnera de la triſteſſe.*

Ch. 30. v. 10. *Ne riez point, & ne vous divertiſſez point avec vos enfans, de crainte qu'un jour vous ne vous en repentiez, & qu'à la fin vous ne ſoyez contraint de donner des marques extraordinaires de la douleur & de la confuſion que vous en recevrez.*

Dans l'Eccleſ. ch. 7. v. 25. 26. *Si vous avez des enfans inſtruiſez-les bien; faites-leur prendre un bon pli durant leur jeuneſſe. Si vous avez des filles, veillez à la garde de leur corps, & ne leur montrez jamais un viſage trop doux ny trop enjoüé.*

Vous voyez, ma Sœur, par tous ces paſſages, qui ſont autant d'oracles du S. Eſprit, que les peres & les meres ſont obligez d'élever leurs enfans avec une ſainte ſeverité, qui les empéche de contracter de mauvaiſes habitudes, & qui par la crainte des

châtimens leur donne de l'averſion & de l'horreur pour l'ombre meſme du moindre vice.

Vous voyez que Dieu leur defend de ſe joüer, de ſe divertir, & de rire avec eux ; & que par conſequent il leur ordonne de ne paroiſtre en leur preſence que dans une poſture qui leur inſpire du reſpect, & qui les entretienne dans la ſoumiſſion & l'obeïſſance qu'il leur a luy-meſme commandée.

Mais parce que ces Avis ſont un peu generaux, & que le nombre des maladies fait multiplier les remedes, les Docteurs de l'Egliſe ont traitté de l'education des enfans un peu plus en particulier, & ont tâché de prevenir les autres maux qui viennent du peu de ſoin que l'on en prend, ou des negligences que l'on y commet.

MAXIMES

Tirées de S. Jean-Chryſoſtome.

Dans l'hom. 9. ſur la 1. a Timoth. 3.

SAint Jean-Chryſoſtome apr
avoir fait recit du malheur du grand Preſtre Heli, que je vous ay déja rapporté, s'addreſſant aux peres, leur parle de cette ſorte. Ecoutez cecy vous autres peres, & élevez vos enfans avec un grand ſoin en la diſcipline & en la correction du Seigneur. Ne ſouffrez pas qu'ils faſſent jamais de ces actions, qui toutes plaiſantes qu'elles ſont, ne laiſſent pas d'eſtre malicieuſes: & ne leur pardonnez rien ſous pretexte de leur enfance. Conſervez-les ſur tout dans une grande retenuë, & dans une grande ſobrieté. Avertiſſez-les, corrigez-les, intimidez-les, menacez-les, & s'il en eſt beſoin faites-leur ſentir les effets de ces menaces.

Vous avez en vos enfans un dépoſt tres-conſiderable & tres-precieux; gardez-le avec beaucoup de ſoin, &

faites toutes choſes pour empécher « qu'on ne vous le raviſſe. Ne ſoyez « pas ſi déraiſonnables que d'avoir un « plus grand ſoin de vos poſſeſſions & « de vos biens, que de ceux pour qui « vous amaſſez toutes ces choſes. Exer- « cez leurs eſprits, lors qu'ils ſont en- « core tendres, à la vertu & à la pieté, « & puis vous penſerez à leur procurer « les autres commoditez de la vie. « Voulez-vous laiſſer voſtre fils riche; « faites qu'il ſoit vertueux, & qu'il ſoit « charitable : car c'eſt là le moyen par « lequel il augmentera ſon patrimoine; « ou du moins c'eſt ce qui le rendra « auſſy content avec un peu de bien, « que s'il poſſedoit toute la terre. « Que s'il eſt vicieux, les grandes ri- « cheſſes ne ſerviront qu'à luy fournir « dequoy entretenir ſes mauvaiſes ha- « bitudes, & à faire qu'il s'abandonne « impunément à toutes ſortes de dé- « bauches. «

Meres, c'eſt à vous à prendre le « ſoin des filles que vous avez; & cela « ne vous eſt pas difficile. Faites en « ſorte qu'elles ſoient continuelle- « ment dans le logis. Inſtruiſez-les «

» principalement à la pieté, à la devo-
» tion, & au mépris des richeſſes & de
» toutes les pompes du ſiecle. Et parce
» que ſi vous les élevez de la ſorte elles
» ne ſauveront pas ſeulement leurs
» ames, mais encore celles de leurs ma-
» ris & de leurs enfans; faites tout ce
» qui les regarde avec une grande ap-
» plication, comme travaillant en une
» ſeule perſonne à la gloire & au ſalut
» de pluſieurs autres. Car il faut qu'une
» fille ſorte de la maiſon de ſes parens,
» pour entrer dans celle de ſon mary,
» parfaitement inſtruite de tout ce qui
» eſt neceſſaire pour le bon gouverne-
» ment d'une famille; & il faut qu'elle
» ſoit ſi parfaite, que de meſme qu'un
» peu de levain communique ſes qua-
» litez à toute la paſte, ainſi elle faſſe
» paſſer ſes vertus dans tous ceux qu'el-
» le a à conduire.

» Que les mœurs de vos garçons
» ſoient ſi honneſtes, & leur pureté ſi
» ſinguliere, qu'ils meritent des loüan-
» ges & de Dieu & des hommes. Qu'ils
» apprennent ſous voſtre diſcipline
» l'abſtinence, & la ſobrieté; à ne point
» faire de dépenſes ſuperfluës, à ſe paſ-

r de toute la magnificence, qu'on « cherche dans les choſes d'apparen- « : & d'éclat; à faire un legitime em- « loy de leurs biens; à vous eſtre ſou- « is, & à eſtre obeïſſans à la moindre « e vos paroles. «

Juſques à quand ne nous laiſſerons- « ous conduire que par les ſentimens « e la chair; & juſques à quand pen- « erons-nous vers la terre? Preferons « tous les autres ſoins celuy de corri- « er & d'inſtruire nos enfans dans la « :ainte du Seigneur. Si voſtre fils ap- « rend dés ſa plus tendre enfance à vi- « re chretiennement, il acquerera des « iens beaucoup plus conſiderables, « : une gloire beaucoup plus grande, « ue le monde ne luy en peut procu- « :r. Vous ne gagnerez pas tant en « inſtruiſant à amaſſer des richeſſes « xterieures, qu'en luy apprenant à les « iépriſer: faites-le donc ſi vous de- « rez le rendre riche; puiſque celuy- « i l'eſt veritablement, qui n'a beſoin « e rien. «

Dans l'homelie 11. ſur l'Epître aux Epheſ. ch. 6.

Ne vous travaillez point à le met- « re en eſtat d'acquerir beaucoup de « loire par les belles connoiſſances & «

„ par la ſcience ; mais faites en ſorte
„ que vous luy appreniez à faire tres-
„ peu d'eſtat de toute la gloire du mon-
„ de. Ne cherchez point les moyens de
„ le faire vivre long-temps ſur la terre;
„ mais ceux qui luy ſont neceſſaires
„ pour luy procurer une vie eternelle
„ dans le ciel. Ne penſez point à en-fai-
„ re un habile homme ; mais à le ren-
„ dre fidelle. Il a beſoin de modeſtie,
„ & non pas d'éloquence; de bonnes
„ mœurs, & non pas de ruſes & de fi-
„ neſſes ; de bonnes actions, & non pas
„ de belles paroles ; que vous vous met-
„ tiez en peine de rendre ſon ame pure,
„ & non pas de luy faire avoir une lan-
„ gue diſerte. Ce n'eſt pas que je dé-
„ fende qu'on inſtruiſe les enfans, mais
„ c'eſt que je ne puis ſouffrir qu'on ne
„ s'attache qu'à leur apprendre les let-
„ tres humaines, & qu'ils ignorent ce
„ qui eſt neceſſaire pour leur ſalut.
„ Mettons nos enfans par noſtre con-
„ duite en eſtat de ſoutenir toutes ſor-
„ tes d'évenemens, & de ne devenir
„ point inſolens dans la proſperité. Si
„ ceux qui font les ſtatuës & les por-
„ traits des princes reçoivent tant de
gloire,

gloire, pourquoy n'attendrions-nous « pas de grandes recompenſes pour « avoir orné l'image du Souverain de « tous les Rois, & luy avoir rendu ſes « traits qui en eſtoient effacez, en fai- « ſant que nos enfans ſoient conformes « à JESUS-CHRIST, qu'ils ſoient vertueux « qu'ils ſoient doux & faciles, qu'ils « oublient aiſément les injures, qu'ils « ayent beaucoup d'inclination à faire « du bien à tout le monde, & à traiter « tous les autres avec humanité & avec « bien-veillance, enfin à mépriſer tou- « tes les choſes qui ſont ſur la terre, & « qui y paroiſſent à nos yeux?

Voilà, ma Sœur, de quelle maniere S. Chryſoſtome a cru que l'on devoit élever les enfans: en quoy il convient parfaitement avec tous les autres Peres de l'Egliſe qui ſont tous d'accord de ces principes, comme j'eſpere de vous le faire voir dans la ſuite. Cependant parce que je m'étendrois un peu trop, & que cet ouvrage ſe groſſiroit extraordinairement, ſi je voulois vous rapporter les paſſages tous entiers des autres Peres, où ces Maximes ſont marquées; per-

mettez-moy de vous en propoſer ſeulement la ſubſtance, & de vous les repreſenter en peu de paroles ſelon que je les ay conçuës.

MAXIMES

Touchant la maniere dont on doit aimer ſes enfans.

AYez, ma Sœur, pour vos enfans un amour tendre, mais pourtant raiſonnable, qui ne ſe laiſſe pas toucher à leurs larmes dans les choſes où il faut faire violence à leurs inclinations.

Comme elles ſont toutes corrompuës, & qu'elles ne ſont point en eux gouvernées par la raiſon, elles ne leur feront trouver du plaiſir & du divertiſſement que dans les choſes qui portent au vice. Vous ne devez pas pretendre de les en détourner ſans qu'ils y repugnent, & ſans qu'ils s'en plaignent. Fortifiez donc voſtre cœur contre leurs plaintes & contre leurs larmes; & reſolvez-vous à ne

point écouter les ſentimens de la nature, lors qu'il s'agira de leur faire ſouffrir quelque peine, ou de les priver de quelque ſatisfaction, plûtoſt que d'endurer qu'ils contractent de mauvaiſes habitudes, & qu'ils deviennent obſtinez dans leur propre volonté.

Salvien remarque qu'il n'y a rien qui ſoit plus dommageable aux peres & aux meres, & qui leur cauſe plus de déplaiſir, que les enfans qu'ils ont trop aimez. Et vous devez ma Sœur, vous défendre avec d'autant plus de ſoin de cette affection déreglée, que nous voyons dans l'Ecriture ſainte qu'elle a eſté l'origine des plus grans crimes & des plus grans déreglemens des hommes. Car le S. Eſprit ne nous y découvre point d'autre ſource de l'idolatrie, que la paſſion trop forte que les peres ont euë pour leurs enfans. Et ſi celle que la plus-part des peres & des meres de noſtre temps ont pour leurs enfans, ne fait pas qu'ils leur dreſſent des autels, ni qu'ils leur offrent des victimes; elle ne les engage neanmoins que trop ſouvent à

Dans la Sageſſe, ch. 4. v. 15.

en faire des idoles, auſquelles ils ſacrifient tous leurs ſoins & tout le repos de leur vie.

Aimez donc vos enfans, mais d'un amour ſaint & dégagé des ſens, qui ne s'arreſte point au dehors & à ce qui plaiſt au monde, comme à la beauté, au bel air, à la bonne grace, à la gentilleſſe, à la bonne humeur, & à la vivacité dans les entretiens & les reparties.

Aimez-les d'un amour fort & plein de douceur, qui ſouffre patiemment leurs foibleſſes & leurs infirmitez, leur inapplication aux bonnes choſes que vous leur direz, leurs legeretez, & meſme leurs petites deſobeïſſances, ſans que jamais il s'altere & ſe refroidiſſe; mais qui au contraire redouble ſon ardeur pour ceux, dont les infirmitez du corps ou de l'eſprit ſeront plus grandes. Une bonne mere, dit S. Bernard, cherit & careſſe davantage celuy de ſes enfans, qu'elle voit plus infirme

MAXIMES

Touchant le ſoin que l'on doit avoir de détacher du monde les enfans, & de leur inſpirer des ſentimens chretiens.

REmettez-leur ſouvent devant les yeux les vœux qu'ils ont faits au bapteſme. Faites-les leur comprendre, faites-les leur aimer, faites-les leur eſtimer. Qu'ils ſçachent que les pompes du diable auſquelles ils ont renoncé, ne ſont autre choſe, comme l'explique S. Auguſtin, que les attraits de la volupté, les bals, les comedies, & les ſpectacles; & ſelon Tertullien, les devoirs & les honneurs que les gens du monde ſe rendent, & exigent mutuellement les uns des autres, les grandes charges & les grans emplois, les jours ſpecialement conſacrez au plaiſir & à la débauche, les divertiſſemens populaires, les parties & les deſſeins formez de voyages & de promenades, les

Dans le livre 1. de l'explication du ſymbole aux Catech. ch. 1.

complimens & les flatteries, les cajolleries, & generalement toutes les autres actions où le monde fait éclatter tant de paſſion pour l'or & pour l'argent, pour l'ambition, pour les plaiſirs & pour le reſte des fauſſes divinitez du ſiecle.

Les meres ont accoutumé d'apprendre à leurs enfans à ſe munir du ſigne de la ſainte Croix à la ſeule prononciation du diable, & elles tâchent ainſy de leur en faire concevoir de l'horreur. Cependant il ne peut rien d'ordinaire ſur eux que par le moyen des vanitez du monde, dont il ſe ſert pour les aveugler & pour les ſurprendre. N'eſt-il donc pas plus raiſonnable qu'elles leur inſpirent de l'averſion pour tout ce que le monde eſtime, & qu'elles les inſtruiſent à trembler au ſeul nom des divertiſſemens dangereux, & à la veuë des perſonnes, qui ne ſe gouvernent que par l'ambition & par la vanité?

Ainſy ménagez adroitement toutes les occaſions que Dieu vous fera naiſtre pour leur inſpirer du mépris pour le monde, & pour les honneurs

que l'on recherche ſur la terre avec tant d'empreſſement. Dans les diſgraces qui arrivent aux perſonnes élevées en dignité, & dans la mort des Grans, faites-leur faire reflexion ſur la vanité de toutes les grandeurs du ſiecle, & ſur l'avantage qu'il y a de n'eſtre attaché qu'à Dieu ſeul. Si quelqu'un d'une pieté & d'une vertu eminente ſouffre pour avoir pris la défenſe de l'innocent, & de l'intereſt public, relevez devant eux la gloire de ſes ſouffrances, & tâchez de leur faire goûter le bon-heur qu'il y a d'expoſer ſa vie, ſes biens, & ſon repos pour ne rien faire contre Dieu, contre ſa conſcience, & contre ſon Roy.

Servez-vous ainſi de toutes choſes, meſme dans leur plus tendre enfance, pour leur inſpirer des ſentimens chretiens. Dans l'affliction qu'ils vous témoigneront de la perte de leurs joüets & d'autres bagatelles, dites-leur, que c'eſt ainſi qu'il ne ſe faut point affectionner à aucune creature, parce qu'elles ſont toutes periſſables.

S'ils ſe plaignent qu'on les a battus, dites-leur : Hé bien ! mes enfans, il faut ſouffrir pour l'amour de Dieu qu'on vous maltraitte. Et alors tâchez de leur faire rendre quelque petit ſervice, ou quelque petite civilité, aux perſonnes de qui ils pretendent avoir eſté maltraitez, ou du moins de leur faire comprendre qu'il ne faut pas s'en vanger. Ne les appaiſez point alors, comme l'on fait d'ordinaire, en diſant du mal de ceux qui les ont offenſez, ou en les menaçant vous-meſme, ou en les excitant à témoigner des ſentimens de vengeance & de dépit contre les choſes meſme inanimées ; qui ſemblent avoir contribué à leur chute, ou au mal qu'ils ſe ſont fait.

MAXIMES

Touchant la recherche que l'on doit faire des inclinations dominantes dans les enfans.

ETudiez le naturel de vos enfans & leurs inclinations ; & ayant remarqué celle où ils ont le plus de pente, appliquez-vous particulierement à la vaincre ſi elle eſt mauvaiſe, en leur faiſant pratiquer peu à peu des actions contraires ; & ſi elle eſt bonne tâchez de la fortifier de jour en jour par l'exercice de la vertu qu'elle a pour objet.

La connoiſſance que vous aurez de cette inclination qui domine en eux vous ſera fort utile pour leur conduite particuliere. Car il y a de certaines paſſions qu'il ne faut pas attaquer de front, mais qu'il faut combattre en détournant les objets qui les excitent, & leur en preſentant de bons auſquels elles s'appliquent : & il y en a d'autres au contraire qu'il faut,

pour ainſi dire, forcer de ſe produire, afin de ſe ſervir des fautes mémes qu'elles font commettre pour peu qu'elles éclattent, afin d'en donner de l'horreur & de l'averſion à ceux qui en ſont animez.

Outre que vous devez particuliérement vous propoſer, dans la conduite de vos enfans, de ſuivre Dieu, & de vous conformer autant qu'il ſera en vous aux diſpoſitions qu'il mettra dans leurs ames ; afin qu'en vous ſervant de la connoiſſance que vous aurez de leurs diſpoſitions, vous les appliquiez aux choſes qui leur ſont propres, & auſquelles vous jugerez qu'ils ſe porteront plus librement.

MAXIMES

Touchant l'inſtruction des enfans.

PRopoſez-leur de petites récompenſes pour les engager à retenir ce que vous leur apprenez : & com-
Dans l'Ep. » me dit S. Jerôme, Gagnez-les par de

petits preſens & par les choſes qu'ils eſtiment davantage, comme par des confitures ou des poupées.

Faites-leur connoiſtre des enfans de leur âge & que ſoient bien élevez, afin qu'ils ayent de l'émulation pour eux, & que les loüanges que vous leur donnerez les excitent à les imiter.

Ne les reprenez pas rudement s'ils ont l'eſprit un peu lent, mais animez-les quelquesfois par des loüanges; & d'autres fois leur faiſant rendre compte de ce qu'ils ont appris devant ceux de leur âge, faites en ſorte que tantoſt ils ſe réjoüiſſent de les ſurmonter, & que tantoſt ils ayent de la confuſion d'en avoir eſté vaincus.

Prenez garde ſur tout qu'ils ne haïſſent les eſtudes, de crainte qu'en ayant pris averſion dés leur plus tendre enfance, ils ne la conſervent dans un âge plus avancé. Tâchez de leur faire aimer ce qu'ils ſeront contraints d'apprendre & de pratiquer un jour; afin que ce ne leur ſoit plus alors un travail, mais un divertiſſement, & qu'ils ne le faſſent point par

qu'il a écrite à Leta, touchãt la maniere dont elle devoit inſtruire ſa fille.

S. Jerôme dans la même Epiſtre.

» contrainte, mais par leur propre
» choix. Il ne faut rien négliger des
» plus petites choſes, lorſque les plus
» grandes ne peuvent ſubſiſter ſans
» elles.

Faites croiſtre & nourriſſez en eux l'amour du travail en les tenant toûjours occupez. Que le changement d'occupation leur ſerve de divertiſſement: & que les bonnes lectures ſuccedent à la priere & aux ouvrages. Le temps paroiſt court quand il eſt diverſifié par de bonnes occupations.

Souvenez-vous qu'il n'y a point de temps à perdre dans l'inſtruction des enfans; & que comme il faut s'appliquer à former leurs mœurs dés leurs plus tendres années, il faut auſſy dés leur plus tendre enfance mettre en eux les premieres diſpoſitions aux ſciences.

Il eſt vray qu'à peine pourra-t-on pendant tout ce temps-là leur apprendre ce qu'ils apprendroient en une ſeule année dans un âge plus avancé. Mais puiſqu'il faut neceſſairement qu'ils s'occupent à quelque choſe, meſme en cet âge, on ne

peut asſeurément rien faire de mieux pour faire qu'ils s'occupent utilement depuis qu'ils ont commencé à parler, que en faisant qu'ils s'étudient à parler naturellement & en bons termes: & l'on ne doit jamais négliger aucune des choſes qui peuvent le moins du monde les avancer, puiſqu'ils deviendront meſme par là capables d'apprendre celles qui ſont plus importantes, dans l'âge où il leur euſt fallu apprendre celles qui le ſont moins, s'ils ne les avoient déja apprises. C'eſt ainſi que s'avançant toûjours peu à peu, les enfans ſe trouvent capables dans leur jeuneſſe des plus grandes choſes, & que le temps que l'on ménage bien pendant l'enfance contribuë beaucoup à faire qu'on employe plus utilement celuy de la jeuneſſe qui le ſuit.

Il ne faut pas pourtant les preſſer trop, mais il faut s'accommoder à leurs forces & à la portée de leur eſprit. Les études ont pour ainſi dire leur enfance auſſi bien que l'homme. Et comme les corps les plus robuſtes ont eſté nourris de lait, & eſté mis

dans un berceau dans les premieres années de leur vie ; ainſi les hommes les plus éloquens ont pouſſé des cris comme les autres, & ont eu d'abord comme eux de la peine à parler & à former les lettres.

Philippe de Macedoine n'euſt point choiſi Ariſtote, qui eſtoit le plus grand philoſophe de ſon ſiecle, pour apprendre à Alexandre les commencemens des lettres humaines ; & ce philoſophe luy-meſme n'euſt point pris cet employ, s'ils n'euſſent eſté l'un & l'autre perſuadez qu'il falloit recevoir les premieres teintures des études des gens les plus habiles.

Ménagez donc, ma Sœur, ſi adroitement les premieres années de vos enfans, que tout ſerve à les rendre & plus ſçavans & plus pieux. Faites-leur apprendre à lire dans des livres, où la pureté du langage & le choix des bonnes choſes ſe rencontrent. S. Auguſtin remerciant Dieu de ce qu'il luy avoit pardonné les fautes qu'il avoit commiſes en ſon enfance en prenant trop de plaiſir dans les choſes vaines, qu'il avoit appriſes

en liſant les fables & les fictions poëtiques, dit, qu'encore qu'il fuſt vray qu'il euſt appris pluſieurs paroles utiles parmy ces folies, il eſtoit neanmoins encore plus vray qu'il euſt pu auſſibien les apprendre en des lectures plus ſerieuſes ; & que meſme d'en uſer de la ſorte ce ſeroit une voye ſeure pour bien inſtruire les enfans. C'eſt donc, ma Sœur, ce que vous devez pratiquer à l'égard des voſtres; & il faut que les lectures que vous leur ferez faire pour leur apprendre à prononcer diſtinctement, à obſerver les points & les virgules, & à diſcerner un ſens parfait d'avec un imparfait, ſoient plus utiles que curieuſes. « *Liv. 1. de ſes Conf. ch 15. n. 2.*

Quand ils commenceront à écrire ne ſouffrez point qu'on rempliſſe les exemples qu'on leur donnera de mauvaiſes façons de parler, & des premieres choſes qui tomberont dans l'eſprit d'un maiſtre ; mais faites qu'on s'applique à leur donner des vers ou des ſentences qui contiennent quelque beau ſentiment ou quelque belle regle de la morale chretienne. On remplira infen-

fiblement par ce moyen leur memoire des plus grandes veritez: & comme elles y auront fait une forte impreſſion dans leur plus tendre enfance; elles ſe preſenteront facilement à eux lorſqu'ils ſeront plus avancez en âge, & capables d'en faire uſage.

Voſtre principal ſoin doit eſtre de cultiver leur memoire, & de leur faire apprendre par cœur le plus de choſes que vous pourrez. En effet comme d'un coſté l'eſprit des enfans n'eſt pas alors capable de produire beaucoup de choſes de luy-meſme, & que de l'autre ils ont d'ordinaire la memoire fort bonne, il n'y a preſque que cette faculté de leur ame que l'on puiſſe exercer utilement.

Quand ils ſeront en eſtat d'aller en claſſe ou d'avoir un précepteur au logis, choiſiſſez le college le mieux reglé & les Maiſtres non ſeulement les plus habiles, mais les plus pieux & les plus ſages. Si vous choiſiſſez un cocher, un valet d'écurie, vous prenez garde, diſoit autrefois S. Chryſoſtome en parlant aux peres & aux meres, qu'il ne ſoit pas ſujet au vin,

Serm. 69. ſur Saint Matt.

qu'il ne ſoit pas voleur, & qu'il ſçache bien panſer & bien conduire des chevaux. Mais ſi vous voulez donner à vos enfans un precepteur pour les former & pour les conduire, vous ne vous mettez point en peine de ce choix. Le premier qui ſe preſente n'eſt que trop bon. Et cependant il n'y a point d'employ, ny plus grand ny plus difficile que celuy-là. Car qu'y a-t-il de plus important, que de former l'eſprit & le cœur, & de regler toute la conduite d'un jeune homme? On eſtime un grand Peintre & un grand Sculpteur. Mais qu'eſt-ce que leur art au prix de l'excellence de celuy qui travaille non ſur la toile ou ſur le marbre, mais ſur les eſprits? Cependant nous negligeons toutes ces choſes. Nous ne nous mettons pas en peine de rendre nos enfans chretiens, mais éloquens. Et ce deſir meſme eſt intereſſé. Car la fin que nous nous propoſons, n'eſt pas ſimplement qu'ils ſoient éloquens, mais qu'ils s'enrichiſſent par leur éloquence. Que s'ils pouvoient devenir riches ſans eſtre éloquens, nous mé-

„ priſerions auſſibien l'éloquence que
„ tout le reſte.

MAXIMES

Touchant les motifs par leſquels il faut engager les enfans au travail & à ce que l'on deſire d'eux.

NE leur propoſez jamais pour recompenſe les vains ornemens du monde ; & ne vous ſervez point des choſes qui n'ont du prix que dans l'eſprit des gens du ſiecle, pour les porter à faire ce que vous deſirez. Ce ſeroit leur en inſpirer de l'amour, & les leur faire eſtimer comme de vrais biens ; au lieu que vous devez vous étudier à leur en donner du mépris. Car quoique tous les biens qui ſont ſur la terre ſoient en eux-meſmes des choſes indifferentes ; vous devez neanmoins les leur propoſer comme dangereux, & meſme comme mauvais, en ne leur découvrant que les maux & les deſordres qu'ils cauſent
Dans l'Epi. „ dans ceux qui les poſſedent. Et vous

devez, dit S. Ierôme, vous conduire de telle ſorte à leur égard, qu'ils penſent que le monde a eſté toûjours dans le miſerable état où il eſt maintenant ; qu'ils ignorent ce qui s'eſt paſſé d'agréable dans les ſiecles qui ſe ſont écoulez ; qu'ils fuïent les maximes & les coutumes qui ſont preſentement en uſage ; & qu'ils aſpirent aprés les biens qui nous ſont promis dans le ciel. *Ecrit à Gaud.*

Que ſi vous aimez mieux ſuivre le ſentiment de ceux qui au rapport de ce meſme Saint, eſtiment qu'il eſt plus à propos de raſſaſier dans l'enfance la ſoif, que les hommes, mais particulierement les femmes, ont de ces ſortes de vanitez, que de l'entretenir & de la faire croiſtre en leur refuſant les ornemens dont ils voyent les autres parez : faites du moins, comme ce grand Docteur le conſeille à Gaudence, que vos enfans s'apperçoivent qu'on loüe ceux de leur âge, qui n'ont point ces ſortes d'ajuſtemens. Careſſez-les vous-meſme en leur preſence. Parlez avec eloge de leur modeſtie & de leur retenuë. *Dans la meſme Epiſtre.*

& insensiblement tâchez d'inspirer aux vostres du dégoust pour les parures exterieures que le monde estime. Tâchez de leur faire comprendre que vous ne les leur accordez qu'à cause qu'ils sont petits : & dites-leur que s'ils estoient bien raisonnables vous ne leur donneriez pas des choses qui ne sont propres qu'aux enfans. S'il faut chasser de nos cœurs un desir par un autre; vous guerirez peut-estre celuy qu'ils ont de ces choses d'apparence & d'éclat, en réveillant le desir naturel que tous les enfans ont de se mettre au rang des personnes plus avancées en âge & en jugement.

Evitez neanmoins cette malheureuse conduite, que S. Chrysostome reprend dans les parens de son siecle; & qui n'est que trop commune dans le nostre, selon laquelle les peres & les meres n'excitent leurs enfans à la vertu, à l'étude, & aux autres loüables exercices, que par des considerations humaines & temporelles, & toutes fondées sur l'ambition & sur l'interest. Voicy comme ce grand Saint exprime les sentimens d'un de

ces peres attachez au ſiecle, en le faiſant parler en ces termes à un de ſes enfans. Voyez-vous mon fils, voyez-vous cet homme ; il eſtoit de tres-baſſe naiſſance, & avoit pluſieurs autres qualitez peu conſiderables. Cependant parce qu'il eſtoit éloquent il a paſſé par les plus belles charges, & par les plus beaux emplois; il a amaſſé des richeſſes immenſes, épouſé une femme tres-riche, bâti de ſuperbes maiſons; enfin il s'eſt fait craindre & reſpecter de tout le monde. Cet autre mon fils, ajoûte ce pere mondain, n'a acquis le credit qu'il a à la Cour, que parce qu'il ſçavoit parfaitement la langue latine. Et c'eſt ainſi, pourſuit ce grand Docteur, que nous enchantons les oreilles de nos enfans, pour introduire dans leurs cœurs les deux plus violentes paſſions qui ſoient au monde, ſçavoir le deſir des richeſſes & celuy de la vaine gloire, qui corrompent & étouffent dans leurs ames toutes les ſemences de la vertu; qui y font naiſtre une ſi grande quantité de ronces & d'épines, & y répandent tant de ſable & de pouſſie-

„ re, que leur eſprit demeure ſterile &
„ incapable de produire aucun fruit.

C'eſt de ce deſordre dont S. Auguſtin ſe plaint à Dieu, lorſque faiſant reflexion ſur la conduite qu'on avoit tenuë à ſon égard dans ſa jeuneſſe, & s'élevant vers Dieu, il luy

Liv. 1 de ſes Conf. ch. 9. n. 1. „ dit : N'ay-je pas ſujet, mon Dieu, de
„ déplorer les miſeres & les tromperies
„ que j'ay éprouvées en cet âge, puiſ-
„ qu'on ne me propoſoit point d'autre
„ regle de bien vivre, que de ſuivre la
„ conduite & les avertiſſemens de ceux
„ qui ne travailloient qu'à m'inſpirer le
„ deſir & l'ambition de paroiſtre un
„ jour avec éclat dans le monde, &
„ d'exceller en cet art de l'éloquence
„ qui fait acquerir de l'honneur parmy
„ les hommes, & des richeſſes fauſſes
„ & trompeuſes. Il paroiſt bien par là, que s'il eſt bon, comme nous avons remarqué, de donner des loüanges aux enfans, ce n'eſt pas pour leur faire aimer la loüange ny pour les faire travailler par vanité; mais ſeulement pour leur faire aimer la vertu qui merite ſeule d'eſtre loüée.

MAXIMES

Touchant le ſoin que l'on doit avoir de la ſanté des enfans, & de ce qui regarde leurs corps.

NE ſoyez point ſi fort attachée à leur procurer toutes les commoditez de la vie. Quand ils vous preſſeront de leur accorder quelque choſe qui ne leur ſera pas abſolument neceſſaire ; tâchez de leur faire entendre que les Chretiens ſe doivent paſſer des choſes ſuperfluës, pour ſubvenir aux neceſſitez du prochain. Dites-leur : Mes enfans cela n'eſt pas à nous ; Dieu ne nous l'a donné que pour en faire des charitez ; & nous le déroberions aux pauvres, ſi nous le dépenſions en des choſes inutiles.

Que s'ils ont quelques infirmitez & quelques maladies ; quoique vous n'épargniez rien ſecretement pour les ſoulager & pour les guerir, tâchez neanmoins de leur faire aimer les ſouffrances, accoutumez-les à ſe

plaindre moins qu'ils ne faiſoient, & peu à peu inſpirez-leur de la conſtance & de la fermeté.

Reprimez en eux les deſirs inconſiderez qui ſont ordinaires en cet âge, & leur apprenez, par exemple à regler tellement leur ſoif & leur faim ſelon les regles de la temperance, qu'ils s'accoutument peu à peu à n'avoir pas meſme le deſir de faire ce qu'ils ſçauront ne pouvoir faire honeſtement. Saint Auguſtin pour marque de la diſcretion & de la prudence d'une ſervante extremement âgée, à qui les parens de ſainte Monique avoient donné la conduite de leurs filles, rapporte que hors les heures où elles mangeoient tres-ſobrement à la table de leur pere, quelque violente ſoif qu'elles euſſent, elle ne leur permettoit pas ſeulement de boire de l'eau, de crainte qu'elles ne priſſent cette mauvaiſe coutume.

Dans le 9 liv. de ſes Confeſſ. ch. 8. n. 1. & 2.

Ce que je vous prie d'obſerver tres-religieuſement, c'eſt, ma Sœur, d'accompagner toûjours les refus que vous ſerez contrainte de leur faire, de tant de douceur & de tant de témoignages

moignages de bonne volonté, qu'ils leur deviennent ſupportables. Et en leur donnant les raiſons qu'ils ſont capables de goûter, & qui ne regardent que leur propre intereſt, tâchez de les renvoyer plus ſatisfaits de voſtre refus, qu'ils ne l'auroient eſté de voſtre trop grande facilité.

MAXIMES

Touchant ce qu'il faut particulierement éviter dans les entretiens que l'on a devant les enfans.

NE ſouffrez jamais qu'en leur preſence on couvre les vices du nom de la vertu : qu'on diſe, que c'eſt « *Saint Chryſoſtome.*
eſtre de bonne humeur, que de ne « *Chryſo-*
pas manquer à un ſpectacle, & de « *ſtome.*
frequenter les bals & les comedies : « que c'eſt eſtre liberal, que de faire de « grandes dépenſes ; & que c'eſt eſtre « courageux, que d'avoir de l'ambi- « tion. «

Ne permettez pas qu'on donne le nom de vice aux vertus : qu'on appel-

le la devotion, une bigotterie ; la liberalité, une prodigalité ; l'amour pour la retraitte, une humeur farouche ; la crainte d'offenſer Dieu, un ſcrupule & une foibleſſe.

Elevez-leur le courage, ſans leur donner de l'ambition. Rendez-les hardis, ſans les porter à des actions temeraires. Apprenez-leur à eſtre doux, ſans molleſſe ; conſtans, ſans opiniaſtreté ; graves, ſans auſterité ; civils & obligeans, ſans baſſeſſe ; francs ſans niaiſerie ; prudens ſans fourberie ; ſecrets, ſans diſſimulation ; liberaux, ſans prodigalité ; bons ménagers, ſans avarice ; devots & religieux, ſans hypocriſie & ſans ſuperſtition.

Ne leur repetez pas moins ſouvent que le faiſoit la bien-heureuſe mere de S. Louïs, à ce grand Roy, ces » paroles : Mes enfans, Dieu ſçait » combien je vous aime ; mais j'aime- » rois mieux cent mille fois vous voir » porter en terre que de vous voir » commettre un ſeul peché mortel. Peut-eſtre que vous ſerez aſſez heureuſe pour graver profondément

dans leur ame ce ſentiment, & pour les conſerver, comme fit cette Princeſſe ce grand ſaint, dans l'innocence de leur bapteſme.

MAXIMES

Touchant les châtimens qu'on exerce à l'égard des enfans.

IL ne faut point laiſſer paſſer de fautes ſans les punir : mais il ne faut pas tout punir également. Les taches que la pouſſiere fait ſur un habit ſe nettoyent en le ſecoüant, & non pas en y jettant de l'eau, ou en y appliquant du feu. Il faut employer les remedes ſelon la force & la nature de la conſtitution & de la complexion du malade.

Comme il n'y a que l'amour qui doive vous exciter à les châtier; il ſeroit à ſouhaitter qu'ils fuſſent perſuadez que vous n'agiſſez à leur égard que par ce principe, & que vous paruſſiez toujours plûtoſt leur mere que leur maiſtreſſe, ſelon ces belles

paroles de l'auteur de la lettre à Celancie. Vous devez vous conduire, dit „ cet excellent homme, envers tous „ ceux de voſtre maiſon, & les regler „ de telle ſorte, qu'ils vous conſiderent „ plûtoſt comme leur mere, que non „ pas comme leur maitreſſe: & il faut „ que ce ſoit plûtoſt la bonté & la douceur que vous leur témoignez, que „ non pas voſtre rigueur & voſtre ſeverité, qui les oblige à vous rendre tout „ le reſpect qu'ils vous doivent.

Sur tout bien loin de les maltraitter lorſque vous ſerez en colere; faites en ſorte que vous n'y entriez jamais contre qui que ce ſoit en leur preſence; afin qu'ils ne perdent point la crainte naturelle qu'ils ont de vous fâcher, & qu'ils apprehendent toujours les effets d'une puiſſance irritée, dont ils n'auront jamais eu d'experience.

Parce qu'un enfant a de la crainte pour vous, ne le reprenez ni ne le menacez pas en toutes ſortes d'occaſions, mais ſeulement dans les choſes qui ſont abſolument vicieuſes, ou qui conduiſent au peché. Laiſſez-leur une grande liberté pour les choſes in-

differentes, & qui paſſent à meſure qu'ils croiſſent en âge & en jugement: & ſouvenez-vous qu'il n'y a rien de plus dangereux que d'accoutumer les enfans au chatiment, parce qu'on les endurcit plûtoſt qu'on ne les corrige.

Il ſeroit à ſouhaitter que des enfans n'euſſent jamais oüi parler ni de coups ni de verges; que le ſeul deſir de vous plaire, ou la ſeule crainte de vous fâcher, reglaſt tous leurs mouvemens; & que, ſuivant le conſeil d'un grand Eveſque, vous les portaſſiez à vous reſpecter plûtoſt par voſtre douceur & par voſtre bonté, que par une conduite rude & ſevere.

Pour moy j'eſtime que la rigueur que l'Ecriture ſainte, en tant de paſſages que je vous ay citez, ordonne de tenir à l'égard des enfans, s'exerce bien plus parfaitement & meſme ſelon l'eſprit de Dieu par le refus d'un baiſer ou des careſſes ordinaires, que par les verges ou les autres mauvais traitemens du corps; & que l'adreſſe la plus grande des peres & des meres conſiſte à rendre leurs enfans

ſi jaloux des marques de bonté qu'ils leur donnent, qu'ils ſoient tres-affligez au moindre refroidiſſement qui paroiſt ſur leur viſage; qu'ils ne craignent rien davantage, que d'eſtre privez de leur preſence; & que rien ne leur ſoit plus ſenſible, que de voir leur pere ou leur mere préferer le ſervice meſme d'un valet dans des rencontres, où ils ſe diſpoſoient eux-meſmes à leur obeïr.

MAXIMES

Touchant les differens que les enfans ont d'ordinaire avec les domeſtiques, & les libertez qu'ils prennent avec eux.

GArdez-vous bien de vous emporter de colere, quand il arrive que les ſerviteurs font crier vos enfans. Informez-vous doucement du ſujet de leurs cris & de leurs larmes; & quand meſme vous reconnoiſtriez que vos ſerviteurs ſeroient coupables, ne les reprenez jamais en

ur preſence, de crainte qu'ils n'en eviennent inſolens, & qu'ils ne rennent de là occaſion de vouloir ſtre abſolus en toutes choſes, & d'exercer une petite tyrannie ſur vos doeſtiques dans l'aſſeurance d'eſtre outenus par vous dans leurs propres olontez.

Que ſi au contraire il échappe à os ſerviteurs de dire ou de faire uelque choſe de mauvais en preſene de vos enfans; quand d'ailleurs ils eroient excuſables, ne laiſſez pas de émoigner d'en eſtre fâchée, & de es en reprendre fortement devant ux. *L'enfant deviendra plus ſage,* lit Salomon, *par le châtiment du oupable & de celuy qui luy donne auvais exemple.* Aux Prov. ch. 21. v. 11.

Ne les laiſſez ſeuls que le moins u'il ſe pourra avec les domeſtiques, & ſur tout avec les laquais. Ces perſonnes pour s'inſinüer & ſe mettre ien dans l'eſprit des enfans, ne leur ontent ordinairement que des ſottiſes, & ne leur inſpirent que l'amour u jeu, du divertiſſement, & de la anité; & ne ſont capables que de

corrompre les meilleurs natur
les mieux disposez au bien.

S. Jerôme aprés avoir recom
dé à une Dame de qualité d'u
grande circonspection dans le
des filles qu'elle devoit prendre
accompagner sa fille & pour l
vir, luy conseille de ne point so
qu'elle fasse avec elles aucune a
particuliere, mais d'empécher
le ne leur parle en secret, & qu
ne fassent entr'elles de petits my
de je ne sçay combien de choses

Ce grand homme sçavoit le
ger qu'il y a de laisser les
prendre trop de liberté avec
sorte de domestiques, & comb
est à craindre que cette familiari
vienne enfin à leur faire perdre
nocence.

MAXIMES

Touchant la liberté qu'il faut donner aux Enfans d'exprimer leurs ſentimens & leurs penſées.

CEt avis de S. Paul doit eſtre bien peſé: *Peres n'irritez point vos enfans par une conduite trop rude & par un traittement trop rigoureux: mais ayez ſoin de les élever dans la diſcipline & dans la crainte du Seigneur*; *de peur*, ajoûte-t-il en un autre endroit, *qu'ils ne tombent dans un abattement d'eſprit & de cœur.* *Dans l'epiſt. aux Epheſ. chap. 6. v. 4.* *Aux Coloſ. ch. 3. v. 2.*

C'eſt comme ſi l'Apoſtre diſoit: Prenez garde à ne reprendre pas continüellement vos enfans, & à ne les pas traitter avec trop deſeverité dans les moindres choſes: Ne les obligez pas vous-meſme par voſtre rigueur à bleſſer le reſpect qu'ils vous doivent; & en leur commandant des choſes trop difficiles ne les contraignez pas à vous deſobeïr.

Il faut meſme leur laiſſer quand ils ſont un peu avancez en âge la liberté

de vous repreſenter leurs raiſons & leurs plaintes, & ne les traitter pas avec dureté, lors qu'ils croyent eſtre en quelque ſorte bleſſez par la conduite que vous tenez à leur égard.

Imitez la prudence de ce charitable pere, dont il eſt parlé dans l'Evangile, qui voyant ſon fils aiſné en colere de la maniere dont il avoit reçu ſon cadet, & ayant appris que pour ce ſujet il ne vouloit point entrer dans la maiſon, en ſortit luy-meſme pour le prier d'y entrer. Et ce fils luy ayant reproché *qu'il y avoit déja pluſieurs années qu'il le ſervoit ſans luy avoir jamais deſobei en rien de ce qu'il luy avoit commandé, & que cependant il ne luy avoit jamais donné un chevreau pour traitter ſes amis; mais qu'auſſitoſt que cet autre de ſes fils qui avoit mangé ſon bien avec des femmes perduës eſtoit venu, il avoit tué pour luy le veau gras:* ce pere bien loin de s'offenſer de ce diſcours, tâcha au contraire d'adoucir ſon eſprit par des paroles pleines de tendreſſe & de bonté. *Mon fils*, luy dit-il, *vous eſtes toujours avec moy & tout ce que j'ay eſt*

S. Luc, ch 15 v. 29. & 30.

Ibid v. 31. & 32.

vous. Mais il falloit faire feſtin & ous réjoüir ; parce que voſtre frere ſtoit mort, & il eſt reſuſcité ; il eſtoit erdu, & il a eſté retrouvé. Voyez omment ce ſage pere ne dédaigne oint de juſtifier ſa conduite devant on fils, & comment il tâche, par les témoignages de charité & de réference qu'il luy donne, de dimiuer le reſſentiment & l'indignation u'il avoit conçüe contre luy & conre ſon cadet.

Voilà quelle eſt la conduite que vous devez vous propoſer, puiſque c'eſt celle de Dieu meſme à l'égard de ſes enfans, que JESUS-CHRIST vous a propoſée ſous cette parabole. Ne penſez point, ma Sœur, qu'il ſoit de l'autorité que Dieu a donnée aux peres & aux meres ſur leurs enfans de ne leur faire executer ce qu'ils deſirent d'eux, que par la voye de la puiſſance & du commandement ; ni que les enfans agiſſent toûjours contre le reſpect qu'ils doivent à leurs peres & à leurs meres, lors qu'ils ont de la peine à approuver tout ce qu'ils font ou tout ce qu'ils diſent.

Les enfans doivent en beauco
rencontres ſoûmettre leurs lum
à celles de leurs peres & de leur
res, & preferer leur jugement au
mais auſſi il eſt du devoir des pe
des méres de communiquer à
enfans ces meſme lumieres auſ
les ils pretendent qu'ils ſe doive
ſujettir. Ils doivent les conduir
la verité, & non point par cap
& ils doivent gagner leurs cœur
l'amour du bien qu'ils ont de
leur inſpirer, & non pas captive
volonté ſous le joug d'un comma
ment plein de menaces & de ter
Saint Jerôme parlant de la ma
dont on doit élever les enfans
» qu'il faut uſer de la ſeverité
» beaucoup de prudence; parce qu
» perſonnes que l'on traitte trop ſé
» ment cherchent avec plus d'ar
» que ne font celles qui ont plus c
» berté, à ſe divertir & à ſe conſ
» par les amuſemens du monde,
» traittemens rudes qu'on leur fa

MAXIMES

Touchant la patience avec laquelle les peres & les meres doivent ſupporter leurs enfans, & moderer les reſſentimens, qu'ils pourroient avoir des injures qu'ils en peuvent recevoir.

CE n'eſt pas aſſez pour un pere chretien & pour une mere chretienne de n'irriter point leurs enfans, en tenant ſur eux une conduite trop rude & trop ſévére dans les choſes indifferentes ou qui ne ſont pas abſolument criminelles : il faut encore qu'ils ſoient diſpoſez à ſupporter patiemment leurs plus grandes deſobeïſſances, & qu'ils ſouffrent leurs plus grans outrages, ſans ſe laiſſer emporter à des reſſentimens, qui ne leur ſeroient pas moins funeſtes qu'à leurs enfans. Nous avons une preuve bien convaincante de cette verité dans une hiſtoire épouvantable, que S. Auguſtin a rapportée dans pluſieurs de ſes ouvrages, & qui ne ſçau-

roit eſtre trop preſente aux peres & aux meres dans les déplaiſirs qu'ils reçoivent de leurs enfans.

S. Auguſtin ſerm. 32. de diverſ. liv. 22. de la Cité de Dieu, chap. 8.

Il y avoit dans la ville de Ceſarée en Cappadoce une veuve de qualité, qui avoit dix enfans, ſçavoir ſept garçons & trois filles. L'aiſné de tous ces enfans perdit tellement le reſpect qu'il devoit à ſa mere, qu'aprés luy avoir dit pluſieurs injures il eut la temerité de la frapper. Ses freres & ſes ſœurs furent témoins de cét outrage, non ſeulement ſans s'y oppoſer, mais meſme ſans dire une ſeule parole pour la défenſe de leur mere. Cette pauvre femme ayant le cœur percé de douleur d'une ſi grande injure, & ſe laiſſant aller au reſſentiment qu'elle en avoit conçu, prit reſolution de donner ſa malediction à ce fils malheureux, qui l'avoit ſi fort outragée.

Elle partit donc de chez elle dés la pointe du iour pour aller faire cette imprecation contre luy ſur les fonts ſacrez du bapteſme. Le Demon ſe preſenta à elle dans ſon chemin ſous la forme du frere de ſon mary, qui

ſtoit l'oncle de ſes enfans, & luy emanda où elle alloit. Elle luy répondit qu'elle alloit donner ſa malediction à ſon fils-aiſné à cauſe de l'injure inſupportable qu'il luy avoit faite. Alors ce malheureux, à qui il n'eſtoit pas difficile d'avoir entrée dans le cœur de cette mere, que l'eſprit de vengeance & de colere luy avoit ouvert, luy perſuade d'étendre cette malediction ſur tous ſes autres enfans, puiſque leur ſilence ne les rendoit pas moins criminels que leur aiſné.

Cette femme s'eſtant donc laiſſé enflammer de colere contre tous ſes enfans par les conſeils envenimez de ce tentateur, vient embraſſer les enfants baptiſmaux, épand ſes cheveux, découvre ſon ſein, & demande à Dieu en cét eſtat qu'il la venge de tous ſes enfans d'une telle maniere, qu'ils portent par toute la terre des marques du châtiment qu'il aura pris de l'outrage qu'elle en a reçu, & qu'ils puiſſent jetter par leur exemple la terreur dans les eſprits de tous les hommes.

Sa priere fut exaucée ſi prontemen
que ſon fils-aiſné fut frappé au me
me inſtant d'un tremblement hor
ble dans tous les membres de ſ
corps : & en moins d'une année to
ſes autres enfans furent punis
meſme châtiment les uns aprés
autres ſelon l'ordre de leur naiſſan

Alors cette mere infortunée
yant que ſes imprecations avoie
eſté ſi efficaces, & ne pouvant p
ſupporter les reproches que ſa co
ſcience luy faiſoit de ſon impieté,
la confuſion, qu'elle auoit devant
hommes, de s'eſtre laiſſé emporte
un ſi grand reſſentiment, s'étrang
& finit ſa vie malheureuſe par u
mort encore plus funeſte.

S. Auguſtin à l'occaſion d'un de
enfans, qui ſe nommoit Paul, & c
avoit eſté gueri miraculeuſement
jour de Paſques dans une chapp
dediée à S. Eſtienne, qui eſtoit dan
grande Egliſe d'Hippone, ayant f
lire à ſon peuple le recit que ce jeu
homme avoit fait de cette hiſtoi
ainſi que je viens de la rapporter,
faiſant reflexion ſur les circonſtan

dont elle eſt accompagnée, s'écrie:
Que les enfans apprennent de cet « *Serm.* 32. *de ſes divers ſermons.*
exemple à reſpecter leurs peres & « «
leurs meres, & que les peres & les « «
meres craignent de ſe mettre en cole- « «
re contre leurs enfans. Il eſt dit dans «
l'Ecriture ſainte que *la benediction* «
d'un pere fait l'établiſſement de la «
maiſon de ſes enfans, & que la maledi- «
ction d'une mere en arrache juſques aux «
fondemens. C'eſt ce que nous voyons «
accompli dans ces enfans malheu- «
reux, qui eſtant preſentement vaga- «
bons par toute la terre n'ont aucun «
établiſſement dans leur propre patrie «
& qui non ſeulement ſervent à tous «
les hommes d'un ſpectacle épouvan- «
table, mais meſme en preſentant leur «
ſupplice & leur miſere aux yeux de «
tous ceux qui les regardent, doivent «
ſur tout épouvanter les enfans ſuper- «
bes qui manquent à ce qu'ils doivent «
à ceux qui les ont mis au monde. «
Aprenez donc enfans à rendre à vos «
peres & à vos meres, ſelon le com- «
mandement qui vous en eſt fait dans «
l'Ecriture ſainte, le reſpect & l'hon- «
neur qui leur eſt deu. Mais vous p

„ res & meres, ſouvenez-vous, quand
„ vos enfans vous offenſent, que vous
„ eſtes peres & que vous eſtes meres.
„ Cette mere malheureuſe a invoqué
„ Dieu contre ſes enfans, & elle a eſté
„ exaucée, parce que Dieu eſt vrayment
„ juſte, & parce qu'elle en avoit eſté
„ vrayment offenſée. Il eſt vray qu'il
„ n'y en avoit qu'un d'entr'eux qui
„ l'euſt injuriée & frappée, & que les
„ autres n'avoient fait que garder le ſi-
„ lence en cette occaſion, ou n'avoient
„ pas dit une parole pour ſa défenſe.
„ Mais enfin Dieu eſt juſte, qui a exau-
„ cé ſa priere, & qui a écouté les pa-
„ roles que la douleur luy avoit miſes
„ en la bouche. Cependant que diron-
„ nous de cette pauvre mere? N'a-t-elle
„ pas eſté elle-meſme punie de Dieu
„ avec d'autant plus de rigueur, qu'elle
„ en a eſté exaucée plus prontement &
„ plus conformément à ſes deſirs.

C'eſt ainſi, ma Sœur, que ce grand Saint a cru que Dieu avoit permis que cette mere fiſt une fin ſi malheureuſe, aprés s'eſtre abandonnée à la colere contre ſes enfans, pour apprendre aux peres & aux meres à

e ſe laiſſer pas emporter facilement
ux reſſentimens qui paroiſſent les
lus juſtes; à ne donner pas aiſément
eur malediction à leurs enfans,
uelque raiſonnable ſujet qu'ils cro-
ent en avoir; & à n'implorer jamais
e ſecours de Dieu contr'eux dans
a violence de leur colere; de crainte
ue Dieu venant à exaucer les prieres
ue la douleur arrache de leur cœur,
& à leur accorder les choſes que
a paſſion ſeule leur inſpire de luy
demander, la vengeance, qu'ils
l'excitent à prendre de leurs enfans,
ne retombe ſur eux-meſmes, & ne
les porte dans le deſeſpoir, lorſque la
chaleur eſtant paſſée, & les ſenti-
mens de la nature ayant repris le deſ-
ſus, ils ſe verront la cauſe de la mi-
ſere & de l'accablement où leurs en-
fans ſeront reduits.

Et cette reflexion doit faire d'au-
tant plus d'impreſſion dans l'eſprit
des peres & des meres, que cette
miſerable mere, dont nous venons de
parler, ſera damnée pendant toute
l'éternité pour s'eſtre laiſſé emporter
à cet excés de vengeance contre ſes

enfans : au lieu que ces meſmes
fans n'ont eſté punis pour la fa
qu'ils ont commiſe contre-elle
pendant cette vie, & que Dieu a
miſericorde à la plus-part d'eux,
les gueriſſant miraculeuſement
les merites des ſaints Martyrs
quels ils eurent recours dans leu
fliction, comme on le voit dans
deux qui furent gueris à Hipp
par l'interceſſion de S. Eſtienne
dans un autre qui fut gueri à
venne par celle de S. Laurent.

MAXIMES

Touchant l'égalité qu'il faut ga entre les Enfans.

SI Dieu vous donne beauc
d'enfans, ayez ſoin de les éle
dans une grande amitié les uns p
les autres ; que les cadets reſpec
leurs aiſnez ; que les aiſnez con
cendent aux plus petits comme
moins raiſonnables : & faites pa
ſtre pour tous une ſi grande éga

dans les marques d'amour & de tendreſſe que vous leur donnerez, qu'ils n'ayent jamais de jalouſie l'un contre l'autre. La ſeule robbe en broderie que Jacob donna à Joſeph, fut cauſe de la hayne que ſes freres conçurent contre luy, & qu'ils formerent le deſſein de luy oſter la vie.

Sur quoy S. Ambroiſe fait cette belle reflexion. Il arrive fort ſouvent « que l'affection des peres & des meres eſt nuiſible à leurs enfans quand « elle ne demeure pas dans les bornes « d'une juſte moderation : & cela arrive, ou lors que par une trop grande bonté ils leur pardonnent leurs « fautes, ou que témoignant plus d'affection aux uns qu'aux autres, ils « éteignent par cette préference l'amour fraternel qui les doit tenir « unis. Le plus grand avantage qu'un « pere puiſſe procurer à un de ſes enfans, eſt de luy laiſſer l'amour de ſes « freres. Comme les peres & les meres « ne ſçauroient exercer une plus glorieuſe liberalité envers leurs enfans; « auſſi les enfans ne ſçauroient recevoir de leurs peres & de leurs meres «

» un partage plus riche que celu
» Il eſt juſte que la nature les ren
» égaux, la faveur de ceux qui leu
» donné la naiſſance les tienne dan
» parfaite égalité. La pieté ne pe
» pas de croire que l'argent faſſ
» vantage d'un enfant ; puiſque
» cela meſme qui ruine la pieté. I
» quoy donc vous étonnerez-vou
» core s'il s'allume tant de diff
» parmy les freres à l'occaſion
» terre ou d'une maiſon ; puiſq
» ſeule robbe excita tant d'envie
» les enfans de Jacob ?
» Mais quoy, ajoûte ce S. Do
» blâmerons-nous ce Patriarche
» qu'il préferoit un de ſes fils à to
» autres ? Pouvons nous oſter au
» res & aux meres la liberté d'
» davantage ceux qu'ils croyent
» ter mieux leur affection? & eſt-i
» d'oſter aux enfans l'émulation
» deſir de plaire davantage à ce
» qui ils tiennent la naiſſance ?
» Jacob aimoit davantage Joſep
» tous ſes freres, parce qu'il prév
» que cet enfant ſeroit un jour
» vertueux que les autres, & qu

découvroit déja en luy des marques « plus visibles & plus éclattantes. «

Ces dernieres paroles de S. Ambroise contiennent de tres-importantes instructions pour les peres & les meres. Car encore qu'ils soient obligez d'avoir une charité égale pour tous leurs enfans, il est pourtant bien difficile qu'ils ne ressentent quelquesfois en eux-mesmes plus de tendresse pour les uns que pour les autres; & mesme il y a des occasions où ils sont obligez d'en faire paroistre davantage.

Toute la difficulté donc consiste à sçavoir regler & distribuer les témoignages qu'ils leur en donnent selon les regles de la charité chretienne, & selon les lumieres de la Foy. Elle consiste à ne préferer pas ceux qui sont d'une humeur plus flatteuse & plus enjoüée, mais aussi plus libre & plus portée au mal, à ceux qui font paroistre plus de froideur, mais aussi plus de retenüe & plus de modestie; à ne caresser pas davantage ceux que l'on destine au monde, que ceux que l'on consacre à la religion; à éviter l

deſordre, qu'un ſaint Preſtr
France a repris avec tant de zele
une lettre qu'il adreſſe à toute
gliſe de ſon ſiecle, où il reproch
peres & aux meres l'injuſtice
laquelle ils faiſoient de plus
avantages à ceux de leurs enfan
ſuivoient le ſiecle, qu'à ceux qu
ſoient profeſſion d'une vie ſain
religieuſe.

» Qu'y a-t-il de plus juſte & d
» raiſonnable, dit ce Saint, que l
Sal- » lonté des peres & des meres s'a
vien. » de avec celle de JESUS-CHR
» qu'ils préferent dans la diſtrib
» de leurs biens & de leurs ch
» ceux que Dieu a préferez par le
» qu'il en a fait pour les attacher
» ſervice? Heureux celuy qui air
» enfans par le mouvement de l'a
» divin; qui regle la charité qu'i
» porte, par ce qu'il doit à JE
» CHRIST; qui dans les liens
» nature qui l'attachent à ſes e
» regarde Dieu comme leur pere
» faiſant des ſacrifices à Dieu de
» ſon amour l'oblige de donner
» enfans, en tire pour luy-meſr

gain & un bon-heur eternel; & qui « preſtant à Dieu, pour ainſi dire, ce « qu'il diſtribüe à ſes enfans, ſe procu- « re à luy-meſme une recompenſe eter- « nelle en leur procurant des commo- « ditez temporelles & paſſageres. «

Mais maintenant, ajoûte-il, les pe- « res & les meres ſuivent des maximes « bien differentes de celles-cy, & bien « éloignées de la pieté qui y éclatte. « Ils ne laiſſent jamais moins de bien « qu'à ceux de leurs enfans à qui ils en « devroient faire plus de part en veüe « de celuy au ſervice duquel ils ſont « engagez: & ceux de leur famille dont « ils ſont moins d'eſtat, ſont ceux que « l'eſprit de la religion leur devroit « faire conſiderer davantage. Enfin s'ils « offrent à Dieu quelques-uns de leurs « enfans, ils leur préferent leurs autres « freres. Ils jugent indignes de leur « ſucceſſion ceux qui ont eſté trouvez « dignes d'eſtre conſacrez aux autels. « Et l'on peut dire que leurs enfans ne « leur deviennent mépriſables, que « parce qu'ils ont commencé à eſtre « precieux devant Dieu. «

Ce deſordre n'eſt que trop com-

mun dans le ſiecle où nous ſomm
auquel les peres & les meres n
contentent pas de deſtiner à l'E
ou à la Religion ceux de leurs en
qui ont de moindres qualitez, 1
meſme negligent davantage
education, & cherchent tous
moyens imaginables pour les pr
de leur ſucceſſion. On tâche par
tes ſortes de voyes de leur f
tomber quelque benefice entr
mains; & quand ils en ſont une
pourveus, on ſubſtituë le bien de
gliſe & le patrimoine de JES
CHRIST en la place de celuy
leur eſtoit deu par la naiſſance.
veut qu'ils renoncent à toute
juſtes pretentions qu'ils ont pa
loix naturelles & civiles; parce q
les rend dépoſitaires d'un bien
a eſté deſtiné par la pieté des fid
à la ſubſiſtance des pauvres: &
les dépouïlle de celuy qui leur ap
tient legitimement, ſous pret
qu'on leur en a procuré un qu'il
peuvent ſelon les canons & les re
de l'Egliſe appliquer meſme à l
propres beſoins; parce qu'il n'eſt

obtenu par les voyes preſcrites par ces meſmes canons & ces meſmes regles de l'Egliſe. Comme ſi, dit Salvien, les peres & les meres ne devoient pas plûtoſt s'attacher à laiſſer du bien à ceux de leurs enfans qu'ils ſçavent eſtre capables d'en faire un meilleur uſage ; & s'ils ne devoient pas préferer ceux qui n'employeront leur bien qu'en des œuvres de charité, à ceux qui diſſiperont aſſurément le leur en des dépenſes vaines & ſuperfluës.

Il y a un autre deſordre qui s'eſt gliſſé parmy les fidelles, & qui ne bleſſe pas moins l'égalité que les peres & les meres doivent à leurs enfans, qui eſt de ne penſer qu'à l'établiſſement de ceux, qui ou par le rang de leur naiſſance ou par quelques qualitez particulieres, leur plaiſent davantage. On craint qu'en partageant ſes biens également entre tous ſes enfans, on ne puiſſe relever comme on voudroit l'éclat & la gloire de ſa famille. L'aiſné ne pourroit poſſeder ni ſouſtenir les charges & les emplois qu'on s'efforce de luy

procurer, ſi ſes freres & ſes ſœ
avoient les meſmes avantages
luy. Il faut donc les mettre en e
de ne luy pouvoir diſputer ce dr
Il faut les envoyer dans des cloiſ
malgré eux, & les ſacrifier de bo
heure aux intereſts de celuy qu
deſtine au monde & à la vanité.

Vous ne ſçauriez, ma Sœur, év
avec trop de ſoin tous ces deſord
qui ſont contraires à la charité
la juſtice que vous devez à vos
fans. Tâchez donc de garder entr
une parfaite égalité. Mais ſi v
avez quelque marque de tendreſſ
de préference à donner à quelq
uns d'eux, que ce ſoit à ceux qui
plus obeïſſans, & qui ſe portent a
plus d'ardeur au bien & à la ve
afin que cela donne de l'emula
aux autres, & que croiſſant tous
lement dans la crainte de Die
dans la pourſuite de la vertu, ils
ritent tous de ſemblables témoi
ges de bonté & d'amour.

MAXIMES

Touchant le coucher des Enfans.

DRenez garde non ſeulement pour vos garçons, mais meſme pour vos filles, qu'ils ne dorment que uls le plus qu'il ſe pourra, ou avec es perſonnes en qui vous puiſſiez roir autant de juſte confiance qu'en ous-meſme. C'eſt un avis que S. rançois de Sales a donné à Mada- ie de Chantail, en luy preſcrivant es regles pour l'education de ſes en- ns. Et ce Saint pour luy en faire omprendre l'utilité, dit, *que l'expe- ence le luy rendoit tous les jours de 'us en plus recommandable.* *Dans le liv. 1. de ſes Epiſt. Ep. 1.*

En effet parce que les parens negli- ent ce conſeil, il n'arrive pas ſeule- ient que de deux enfans, qui ſont ans un meſme lit, il y en a un que ieu tire de la maſſe de la corru- ion, & un autre que par un juſte gement il laiſſe & abandonne à ſes éreglemens; mais meſme que tous

les deux periſſent miſerable
aprés avoir perdu l'innocence
ont reçüe dans le bapteſme.

MAXIMES

*Touchant les complaiſances qu
peres & les meres ont pou
leurs Enfans.*

N'Approuvez jamais les a
de vos enfans dans leſque
y a d'une-part de l'eſprit, & d
tre de la malice ; de crainte q
ſçachant pas démeler ce qu'il
ſpirituel d'avec ce qu'il y a de
tieux dans ce qu'ils font, ils n
buent en eux-meſmes à toute
action le plaiſir que vous y
pris, & la loüange que vous le
aurez donnée ; & qu'ainſi ils n
coutument à la pratiquer, & ne
nent pour vous plaire l'habitu
faire des petits menſonges, c
dreſſer quelques petites partie
tre leurs freres ou contre les d
ſtiques.

Soyez meſme fort retenüe dans les ɔüanges que vous donnerez à leurs ctions qui ſeront toutes ſpirituelles; ɛ craignez qu'en rapportant en leur ɔreſence tout ce qu'ils font où il paoiſt de l'eſprit, & ne vous entretenant que d'eux ou qu'avec eux, ils ne leviennent ſuperbes, & que s'en aiſant acroire ils ne ſoient inſupporables à tout le monde,

---

MAXIMES

Touchant les jeux & les recréations des Enfans.

PErmettez-leur les divertiſſemens honneſtes & qui ne ſont pas dangereux, mais modérement; de crainte que ſi vous les teniez trop longtemps occupez dans des exercices ſecieux, ils ne s'en dégoûtaſſent; & qu'au contraire ils ne devinſſent faineans, ſi vous ſouffriez qu'ils fuſſent dans un jeu continüel.

Ce ſeroit un grand bien de faire en ſorte que leurs recréations contri-

leur eſprit en leur formant la
& de délier leur langue en pro
çant les loüanges de Dieu ; &,
me dit S. Jerôme, qu'ils n'eu
point de jeux qui ne leur fuſſen
étude.

C'eſt ainſi que ce grand ho
conſeille à une Dame Romain
faire faire des lettres de boüy
d'ivoire, afin d'apprendre à ſa
en ſe joüant & en les mélant en
ble, à connoiſtre les lettres,
joindre, & à en former des ſyll
Et c'eſt ainſi qu'aprés que les e
ſçavent lire, on peut comme pa
vertiſſement leur montrer la c
& à meſure qu'ils croiſſent leur
recit des plus beaux endroits de

ont peut-eſtre inutiles, leur memoi- «
e ſoit diſpoſée à conſerver celles «
u'ils ſeront obligez de ſçavoir. «
Il ſera meſme fort à propos de les
aire joüer quelquesfois devant vous,
& de les laiſſer ſe divertir en voſtre
reſence, parce que les inclinations
les enfans ſe découvrent plus facile-
nent dans le jeu. En effet comme
ls ſont alors moins ſur leurs gardes,
& que la joye remplit leur cœur,
eurs autres paſſions ſont plus libres
. ſe produire, & ils font bien-toſt
:clatter l'attachement qu'ils ont au
;ain, le deſir qu'ils ont de vaincre les
utres, & le dépit qu'ils ont d'en
:ſtre vaincus; de ſorte que vous pou-
ez alors manier, pour ainſi dire, ces
aſſions diverſes, & vous ſervir de
eur jeu pour les inſtruire & leur ap-
rendre à ne s'y appliquer point avec
ant de chaleur, à n'avoir point
l'ardeur pour le gain, à ne s'empor-
:er point contre les autres quand
es choſes ne reüſiſſent pas à leur
gré, à ne ſe point laiſſer abbattre
dans la perte, à y conſerver une cer-
:aine indifference neceſſaire pour y

MAXIMES

Touchant les compagnies qu'il permettre aux enfans.

AYez grand ſoin que vos e
ne joüent & ne converſen
dinairement qu'avec des enfans
vez dans la crainte de Dieu. Job
mettoit que les ſiens ſe recréaſ
mais c'eſtoit entre-eux, & ſans
y euſt des eſtrangers qui euſſent
corrompre & les empécher de
tretenir de la vertu comme ils
ſoient au rapport d'Origene
S. Jean Chryſoſtome: & ce Pere

luy donne un avis tres-important, que je vous ſupplie de bien remarquer, qui eſt de faire en ſorte ques ſes filles ne joüent & ne ſe divertiſſent qu'avec celles de leur ſexe, & qu'elles ne recherchent point, ou plûtoſt qu'elles apprehendent la frequentation des garçons.

Sainte Thereſe, dont l'eſprit eſtoit parfaitement éclairé & tout à fait judicieux, faiſant reflexion ſur les premieres fautes de ſa vie les attribuë à la liberté qu'elle avoit euë dans ſa plus tendre jeuneſſe de converſer avec quelques-uns de ſes couſins germains & une de ſes couſines. J'avois, dit cette grande Sainte, quelques couſins germains qui venoient ſouvent en la maiſon de mon pere. Il eſtoit tres-circonſpect à en deffendre l'entrée à tout autre qu'à eux : & pleuſt à Dieu qu'il en euſt auſſi uſé de la même ſorte à leur égard : car je vois bien maintenant le peril qu'il y a, lors qu'on eſt dans un âge propre à recevoir les premieres ſemences des vertus, d'avoir commerce avec des perſonnes qui ne connoiſſent point

« *Dans ſa vie écrite par elle-même, chap. 2.*

» tant un peu plus vieux que moy.
» eſtions toûjours enſemble. Ils
» moient fort tendrement, &
» entretenois de toutes les choſe
» pouvoient leur eſtre agréables.
» racontoient les ſuccés de leurs
» ctions, & des bagatelles qu
» ſtoient pas trop bonnes à ente
» Et ce qui eſtoit encore pis, e
» mon ame fut ſenſible à des im
» ſions qui ont eſté la cauſe de tou
» mal. Ha! ſi j'avois à donner c
» aux peres & aux meres, je leur c
» de prendre bien garde aux perſ
» qui frequentent leurs enfans e
» âge; parce que la pente de noſtr
» ture corrompuë nous porte pl
» au mal qu'au bien. J'éprouvay
» en moy-meſme. Car je ne faiſoi
» cun profit de la grande vertu
» l'honneſteté d'une de mes ſœurs
» eſtoit beaucoup plus âgée que
» au lieu que je retenois tous les
» vais exemples que me donnoi

parente, qui hantoit dans noſtre « maiſon. «

Et en ſuite, aprés avoir déploré le mauvais uſage qu'elle fit de ſa jeuneſſe juſqu'à l'âge de quatorze ans, elle s'écrie: Je ſuis quelquefois ſaiſie d'é- « tonnement, quand je conſidere le mal « que font les mauvaiſes compagnies; « & je ne le pourrois pas croire, ſi je « n'en avois fait moy-meſme la funeſte « experience. C'eſt principalement du- « rant le temps de la jeuneſſe que ce « mal eſt plus dangereux, & c'eſt auſſi « ce qui me fait ſouhaitter que les pe- « res & les meres profitaſſent de l'e- « xemple de mes fautes, pour obvier « par leur ſollicitude à des pareils acci- « dens. Car il n'eſt que trop vray que la « familiarité que j'eus avec cette per- « ſonne me changea tellement, qu'elle « ne laiſſa dans mon ame aucune mar- « que du bon naturel, ni des vertus qui « y eſtoient auparavant: & il me ſem- « ble qu'elle & une autre qui vivoit « dans le meſme amuſement, imprimé- « rent dans mon cœur leurs méchantes « inclinations. «

Vous voyez, ma Sœur, dans l'exem-

ple & dans les paroles de cette grande Sainte, combien vous devez eſtre reſervée dans l'accés que vous donnerez chez vous aux perſonnes meſmes que l'alliance & la proximité du ſang ne vous permet pas d'exclure de voſtre maiſon ; & comme il ne faut jamais ſouffrir que ſous ce pretexte de parenté vos enfans contractent une amitié étroite avec des enfans, qui ne ſont point élevez dans la crainte de Dieu, que vous tâchez d'inſpirer aux voſtres.

Sur tout prenez garde que vos filles ne ſortent point du logis ſans vous : & il ſeroit à ſouhaiter qu'elles n'en ſortiſent que pour des choſes abſolument neceſſaires. Le ſeul exemple de Dina, qui, pour eſtre ſortie une ſeule fois de la maiſon de ſon pere, afin d'aller voir les filles de la ville de Sichem, fut enlevée, & cauſa à Jacob & à tous ſes freres une tres-ſenſible douleur, ſuffit pour vous faire apprehender la ſortie de vos filles, & vous faire oppoſer au deſſein qu'elles pourroient avoir de faire connoiſſance avec des étrangeres, c'eſt à dire

Gen. la Gen. ch. 34.

avec celles dont l'eſprit n'eſt rempli que de vanité, & qui n'ont pas eſté élevées, comme les voſtres, ſelon l'eſprit du Chriſtianiſme.

MAXIMES

Touchant le ſoin qu'il faut avoir de faire rendre aux enfans ce qu'ils doivent à leurs peres.

AYez grand ſoin particulierement que vos enfans ſoient fort reſpectueux à l'égard de leur pere, qu'ils l'aiment, qu'ils l'honorent, & qu'ils le craignent. Ne leur pardonnez jamais la moindre deſobeïſſance à ſes ordres. Ne ſouffrez point qu'ils luy parlent autrement qu'avec ſoûmiſſion & reſpect. *Celuy qui obeït à ſon pere donne beaucoup de joye & de conſolation à ſa mere*, dit l'Ecriture. *Eccl. ſ. 3. ch. 3. v. 7.*

Saint Paul dit que *les femmes doivent eſtre ſoumiſes à leurs maris en toutes choſes*: & elles le doivent, dit Saint Chryſoſtome, parce que lors qu'ils ſont en bonne intelligence, leurs enfans ſont bien élevez, leurs *Aux Epheſ ch. 5. v. 24.*

femme, fait aſſez connoiſtre qu
à luy à veiller ſur ſes actions, à
verner par ſa prudence toute
mille, & à donner ſes ordres p
conduite de tous les membres
compoſent. Et c'eſt ce que l'il
auteur de la lettre à Celancie a
particulierement de luy inſinüe

„ Il faut premierement, dit ce
„ homme, que l'autorité demeur
„ te entiere à voſtre mary, & que
„ voſtre famille apprenne par
„ exemple l'honneur & le reſpect
„ le luy doit. C'eſt pourquoy vo
„ vez par voſtre obeïſſance fair
„ noiſtre qu'il eſt le maiſtre. Voſt
„ milité le doit relever, & vos ſo
„ ſions le doivent faire reſpect

paroiſtre bien orné, que ſa teſte ne « ſoit parée : ce qui luy fait dire ail- « leurs, parlant aux femmes, *qu'il faut* « *qu'elles ſoient ſoumiſes à leurs maris* « *pour l'amour du Seigneur, ainſi qu'el-* « *les y ſont obligées*, & au bien-heureux « Apoſtre Saint Pierre : *Femmes, ſoyez* « *ſoumiſes à vos maris, afin que s'il y en* « 1 Petr. ch 3. *a qui ne croyent pas à la predication de* « *la parole, ils ſoient gagnez ſans parole* « *par la bonne vie de leurs femmes, conſi-* « *derant la pureté dans laquelle vous vi-* « *vez, & la crainte reſpectueuſe que vous* « *avez pour eux.* Si donc la loy du ma- « riage oblige les femmes à rendre de « l'honneur à leurs maris, lors meſme « qu'ils ſont infidelles, elle les y oblige « encore plus étroitement lors qu'ils « ſont chretiens. Et ſi cela eſt veritable, « ma Sœur, pour les moindres devoirs de la vie civile, il l'eſt beaucoup plus pour ce qui regarde les enfans. Et par conſequent vous devez en ce point, comme en toutes choſes, agir le plus qu'il vous ſera poſſible de concert avec voſtre mary.

Beniſſez Noſtre Seigneur de ce qu'il vous a donné une perſonne, qui ne

vous obligera jamais de ſuivre les déreglemens, qui ſe ſont gliſſez dans le monde; mais qui au contraire aura ſoin, ſelon le conſeil de Saint Jerôme, de faire en ſorte que les veſtemens meſme de ſes enfans leur faſſent connoiſtre celuy au ſervice duquel ils ont eſté engagez par les vœux du bapteſme.

Dans l'Ep. à Læta.

Que ſi, au rapport de ce meſme Saint, une Dame de tres-grande naiſſance a eſté repriſe avec beaucoup de ſeverité par un Ange, de ce qu'elle avoit oſé, pour ne pas déplaire à ſon mary, friſer les cheveux de ſa petite niéce, & l'habiller à la mode; ſi pour luy avoir fait porter des perles & des diamans ſelon ſa condition, mais non pas ſelon l'eſprit du Chriſtianiſme, Dieu luy enleva ſon mary & ſes enfans, & fit paroiſtre par un châtiment
„ ſi pront & ſi extraordinaire, quelle
„ eſt, dit ce grand Docteur, l'averſion
„ qu'il a pour ceux, qui violent ſes
„ temples par des ornemens profanes,
„ & que ſa divine Majeſté a ſi fort en
„ horreur: n'auriez-vous pas ſujet de trembler & de craindre les juſtes ju-

gemens de Dieu, ſi vous éleviez vos enfans ſelon l'air du monde contre la volonté de celuy dont vous avez épouſé les ſentimens en épouſant ſa perſonne, & ſi vous ſurpreniez ſa religion & ſon amitié pour l'obliger à condeſcendre aux ſentimens de vanité que vous deſireriez de ſuivre?

CHAPITRE X.

Avis importans qu'il faut ſuivre pour élever chretiennement les enfans.

I. AVIS.

Touchant le luxe & les ajuſtemens du ſiecle.

L'AMOVR des ajuſtemens « & des parures du ſiecle « eſt en ſoy un grand mal, « dit Saint Jean Chryſoſtome, quand meſme il « ne cauſeroit aucun autre deſordre « que l'attachement à ces vanitez, & « qu'on pourroit s'en ſervir ſans ſcandale & ſans bleſſer ſa conſcience, « « Hom. 10. in Epiſt. ad Coloſſ. c. 4.

C'eſt pour-cela, ma Sœur, que Tertullien, S. Cyprien, S. Jerôme, & tous les autres Peres de l'Egliſe n'ont pu s'empécher de gémir, de ſe plaindre, & de ſe laiſſer aller au zele dont ils eſtoient animez, quand ils ont apperçu que les femmes chretiennes eſtoient chargées de chaiſnes d'or, de perles & de pierreries; & qu'au lieu de s'eſtimer glorieuſes d'eſtre revestuës de JESUS-CHRIST, elles n'avoient de la paſſion que pour des étoffes d'ignominie, ſelon le langage de l'Egliſe, & des veſtemens plus convenables à des courtiſanes, qu'à des filles de JESUS-CHRIST, c'eſt à dire à des filles conçuës dans les larmes & dans les tourmens d'un Dieu crucifié.

Cependant ni les menaces épouventables que Dieu fait par Iſaïe aux filles de Jeruſalem, pour avoir aimé ces vains ajuſtemens, ni les châtimens horribles qu'il en a pris, ni la defenſe que les Apoſtres en ont faite, ni les cris de toute l'Egliſe depuis ſeize cens ans, n'ont pu arreſter ce débordement.

Voicy, dit Isaïe, *ce que dit le Seigneur aux filles de Sion qui sont fieres & superbes. Parce qu'elles ont marché avec pompe, ayant la teste levée, les yeux volages & égarez ; qu'elles ont traisné aprés elles ces longues queües de leurs robes ; le Seigneur les dépoüillera avec honte de tous ces vains ornemens, & la boüe succedera aux parfums, & les liens de corde aux ceintures de perles & de diamans.* Isa ch 3. v. 1. 6.

Saint Pierre, aprés avoir excité les femmes chretiennes à gagner leurs maris à JESUS-CHRIST par leur bon exemple & par leur bonne vie, leur recommande sur toutes choses, *qu'elles ne mettent point leur ornement à se parer au dehors par la frisure des cheveux, les enrichissemens d'or, & la beauté des habits : mais à parer l'homme invisible caché dans le cœur par la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur & de paix, ce qui est un riche & magnifique ornement aux yeux de Dieu. Car c'est ainsi*, ajoûte-t-il, *que les saintes femmes qui ont esperé en Dieu, se paroient autrefois & estoient soumises à leur maris, comme Sa* Dans sa 1. Epist. ch. 3. v. 3.

ſteté, de modeſtie, & de charité ;
avec des cheveux friſez, ni de
mens d'or, ni des perles, ni des
ſomptueux: mais comme le doive
des femmes, qui font profeſſion
té, & qui le témoignent par leu
nes œuvres.

„ Gardez-vous bien, diſoit au
„ S. Jerôme écrivant à une Da
„ qualité ſur l'education de ſa fil
„ luy percer les oreilles pour y
„ pendre des pierreries, & de p
„ de blanc & de rouge un viſag
„ eſté conſacré à JESUS-CHRIS
„ luy donnez point auſſi de coll
„ perles; & ne chargez point ſ
„ de pierreries. Faites en ſorte
„ ſoins que vous en aurez, qu'elle

ſtre eſtimées, ſi elles ne ſont de bon-
e grace, & qu'on ne fait point d'é-
at dans les aſſemblées de la beauté
u viſage, quand on a la taille con-
refaite.

Si vous les habillez proprement
elon voſtre condition & ſelon les re-
les de l'Evangile, faites-leur enten-
re que cette propreté exterieure
oit eſtre la marque de la pureté &
e la netteté de leur cœur, & qu'elles
oivent avoir plus de ſoin de l'orne-
ent de leur ame, que de la parure
leur corps.

Si, ſelon l'avis de S. Jerôme, vous
permettez pas qu'elles affectent
raine moleſſe dans la
de leurs paroles, ou
de mots impro
en uſage, ne
ment elles ſe
voit un co
ne compa
tant co
en ef

de plaire aux yeux des hommes.

Penſez ſerieuſement à ces importantes veritez; & croyez, ma Sœur, qu'il n'y a rien qu'on ne doive faire pour inſpirer aux filles la haine de la vanité & de la pompe des habits. C'eſt pourquoy dans les choſes meſme neceſſaires pour leur former le corps, faites en ſorte que les avis, que vous leur donnerez, ne les portent point inſenſiblement à s'aimer; & fourniſſez-leur d'autres motifs que ceux que l'amour du monde leur peut inſpirer.

Ainſi quand vous obligez vos filles à ſe tenir droites; dites-leur qu'on doit avoir ſoin de conſerver ſa taille, parce que Dieu nous l'a donnée, & qu'il a voulu que nous euſſions toujours les yeux elevez vers luy pour le benir & pour implorer ſon ſecours; parce que c'eſt à ceux qui n'ont de l'amour que pour les choſes de ce monde à courber le corps vers la terre; & parce qu'enfin JESUS-CHRIST n'a briſé les liens dont nous eſtions chargez, qu'afin que nous marchaſſions la teſte levée vers le ciel. Et ne leur dites pas qu'elles ne peuvent eſtre

eſtre eſtimées, ſi elles ne ſont de bonne grace, & qu'on ne fait point d'état dans les aſſemblées de la beauté du viſage, quand on a la taille contrefaite.

Si vous les habillez proprement ſelon voſtre condition & ſelon les regles de l'Evangile, faites-leur entendre que cette propreté exterieure doit eſtre la marque de la pureté & de la netteté de leur cœur, & qu'elles doivent avoir plus de ſoin de l'ornement de leur ame, que de la parure de leur corps.

Si, ſelon l'avis de S. Jerôme, vous ne permettez pas qu'elles affectent une certaine moleſſe dans la prononciation de leurs paroles, ou qu'elles ſe ſervent de mots impropres & qui ne ſont plus en uſage, ne leur dites pas, qu'autrement elles ſeront incapables de recevoir un compliment ou d'entretenir une compagnie; mais dites-leur qu'en evitant ces defauts elles doivent ſe mettre en eſtat de faire un jour connoiſtre aux autres les grandeurs de Dieu, & de les exciter à la vertu. *Dans la lettre à Leta.*

rent de leurs ouvrages ; m
connoiſſance que vous ave
bligation qu'elles ont de fair
uſage de leur temps, & de la
qu'elles auront par ce moyen
les temples, & de ſecourir
chain de leurs épargnes.

Enfin inſtruiſez-les à ſe p
choſes meſmes qui ſont per
qui ſont innocentes ; afin
n'ayent point d'amour po
qui ſont defendües. Saint L
eſtoit un des plus grans S
des plus grans Princes du mo
ſouffroit jamais que les Prin
filles portaſſent les Vendr
guirlandes & des chapeaux
& d'autres fleurs, qui eſto

e cette malheureuſe complaiſance
e quelques meres, qui eſtant inte-
eurement attirées à la retraite &
u mépris des vanitez du monde,
engagent neanmoins dans les con-
erſations & dans les aſſemblées
angereuſes ſous pretexte qu'elles
nt des enfans, qu'il eſt juſte qu'ils ſe
ivertiſſent, & qu'il faut donner, ce
ſt-on, quelque choſe à un âge qui
ſt tout porté au plaiſir. Comme ſi
es meſmes conſiderations ne les de-
oient pas obliger à rompre l'intel-
gence qu'elles auroient pu avoir
ec le monde ; & ſi la crainte d'en-
ager leurs enfans dans des compa-
nies perilleuſes, dont ils n'eſchape-
nt peut-eſtre pas avec autant de
on-heur qu'elles ont fait, n'eſtoit
as ſuffiſante pour leur faire éviter
es rencontres, & leur faire choiſir
ne vie plus chretienne, plus mo-
eſte, & plus retirée que la premiere.

Je dis cecy, ma Sœur, parce qu'il y
beaucoup de peres & de meres, qui
roient pouuoir ſe juſtifier un jour
evant Dieu de ce qu'ils ont quitté
ur ſolitude pour mener leurs enfans

au bal ; de ce qu'ils ont étouffé les ſentimens qu'ils avoient pour la ſimplicité dans les habits, afin de ſatisfaire à la vanité & à l'ambition de leurs enfans ; de ce qu'ils n'ont pas embraſſé ouvertement toutes les autres maximes & tous les autres conſeils de l'Evangile, de crainte d'engager trop leurs enfans à les ſuivre, & de les faire trop entrer dans le dégoût des maximes du ſiecle & des vanitez du monde. Comme ſi cette infidelité aux mouvemens d'une grace, qui leur eſtoit peut-eſtre donnée pour la ſanctification de leurs enfans, ne leur devoit pas faire apprehender les juſtes jugemens de Dieu ; & qu'ils n'euſſent pas à luy répondre de toutes les mauvaiſes penſées, de tous les mauvais deſirs, & de toutes les actions libertines que leurs enfans ont faites dans ces aſſemblées, & dont à la verité ils ne ſe ſont pas apperçus, mais que les yeux de Dieu ont remarquées, & que ſa juſtice imputera un jour à la complaiſance de ceux qui les ont engagez dans ces occaſions dangereuſes.

Prenez bien garde auſſy de ne pas imiter ces meres, qui ſous pretexte d'épargne, ou parce qu'elles ſont laſſes des vanitez & des folies du monde, s'en dépouïllent pour en reveſtir leurs enfans ; & qui, par une eſpece d'hypocriſie la plus dangereuſe qu'on ſe puiſſe imaginer, n'oſant prendre des modes, que le monde meſme ne permet qu'à la jeuneſſe, veulent du moins ſatisfaire leur vanité en les faiſant prendre à leurs filles, & qui n'eſtant plus propres elles-meſmes aux plaiſirs & aux divertiſſemens, rendent, comme dit S. Jerôme, ces ames innocentes les victimes les plus ordinaires de la volupté.

Je ne m'arreſteray point icy à vous repreſenter l'obligation que vous avez de ne permettre jamais que vos filles ſe fardent & mettent des mouches ; qu'elles rougiſſent leurs lévres ; qu'elles noirciſſent leurs ſourcils ; qu'elles blanchiſſent leurs joües, & qu'elles recherchent ces autres vanitez ridicules, que l'eſprit du ſiecle a inventées ſous pretexte de reparer les defauts de la nature, mais en effet

pour ſatisfaire la paſſion, que celles de leur ſexe ont de plaire.

Ce que je viens de dire du luxe & des habits magnifiques, ſuffit pour vous faire comprendre combien vous devez les éloigner de ces folies, puis qu'il y a moins de mal, ſelon les Peres, dans ces veſtemens ſuperbes, qu'à ſe farder le viſage par des couleurs étrangeres.

S. Ambroiſe, entre les Peres latins, dans les livres qu'il a faits pour l'inſtruction des vierges, condamne hautement dans les femmes chretiennes les cheveux friſez, les colliers de perles, les pendans d'oreilles, & les autres ajuſtemens de cette ſorte. Mais il n'y a rien qu'il combatte avec plus
Livre 1. de zele & plus d'eloquence, que le ſoin, que les femmes de ſon ſiecle avoient de ſe farder ſous pretexte de plaire à leurs maris. Il les raille agréablement ſur ce qu'elles ſe trahiſſoient elles-meſmes en recherchant ainſi ces beautez étrangeres; & il leur reproche qu'en s'appliquant avec tant d'étude à changer les traits de leur viſage, elles ſe condamnoient & re-

oient leurs defauts naturels beaucoup plus remarquables.

Saint Chryſoſtome entre les Peres grecs, apprenant aux maris, qui ont des femmes toutes du monde, qui aiment le luxe, & qui ſont plongées dans les delices, de qu'elle maniere ils doivent travailler à les retirer de ces déreglemens, leur conſeille de ne pas commencer par le retranchement de leurs habits magnifiques, mais par le retranchement du ſoin qu'elles ont de ſe farder. Et ce S. Docteur ne dit rien ſur ce ſujet, dont une mere ne ſe duſt ſervir, ſi elle voyoit que quelqu'une de ſes filles euſt la moindre inclination pour ces ſortes de vanitez. Car ce ſeroit alors qu'elle y devroit repreſenter, qu'il n'y a point d'homme ſage, qui ne condamne celles, qui ſe déguiſent ainſi le viſage par des poudres & par des couleurs empruntées, pour forcer en quelque ſorte la nature, & pour ſe donner ce qu'elles n'ont pas; & qu'ayant eſté nourrie dans la foy & dans la connoiſſance du vray Dieu, & ayant JESUS-CHRIST pour chef,

Serm. 30. ſur S. Matth.

„ elle ne doit pas chercher une beauté
„ artificielle dans ces déguiſemens
„ que le diable a inventez.
„ Conſiderez, dit en ſuite le meſme
„ Saint adreſſant ſa voix à toutes les
„ femmes chretiennes, que JESUS-
„ CHRIST eſt voſtre époux; que c'eſt
„ pour luy que vous devez vous parer:
„ & vous fuirez avec horreur ces em-
„ belliſſemens ſi honteux. Car JESUS-
„ CHRIST n'aime point ces agrémens
„ faux & contrefaits. Il veut que ſes
„ épouſes ſoient belles, mais d'une
„ beauté veritable. C'eſt cette beauté
„ que le Prophete vous avertit de con-
„ ſerver avec ſoin, lors qu'il vous dit:
„ *Et le Roy aimera voſtre beauté.*
„ Ne cherchons donc plus ces beau-
„ tez étudiées auſſi difformes qu'elles
„ ſont vaines. Les ouvrages de Dieu
„ ſont achevez. Il y a mis tout ce qui
„ y doit eſtre, & il n'a pas beſoin de
„ vous pour les reformer. Aprés qu'un
„ excellent peintre a achevé le portrait
„ du Roy, perſonne n'oſeroit y ajouter
„ des couleurs étrangeres, & cette auda-
„ ce ne ſeroit pas impunie. Vous avez
„ donc du reſpect pour l'ouvrage d'un
homme

homme; & vous oſez alterer & cor- «
rompre l'ouvrage de Dieu ? Vous «
ne vous ſouvenez plus qu'il y a un en- «
fer ? Vous ne tremblez point au ſou- «
venir de ſes flammes ? Vous oubliez «
voſtre ame meſme, & vous la traitez «
indignement ſans en avoir aucun «
ſoin, parce que vous donnez toutes «
vos penſées & toutes vos affections «
à voſtre corps. «

Mais j'ay tort de vous parler de vo- «
ſtre ame, puiſque vous ne traitez pas «
mieux voſtre corps, & qu'il luy arrive «
tout le contraire de ce que vous pré- «
tendez. Vous voulez paroiſtre belle «
par ce fard; & il ne ſert qu'à vous ren- «
dre laide. Vous voulez plaire à voſtre «
mary; & rien ne luy déplaiſt davan- «
tage, & non ſeulement à luy, mais à «
tout le monde. Vous voulez paſſer «
pour jeune; & vous en devenez plû- «
toſt vieille. Enfin vous voulez qu'on «
admire voſtre beauté; & tout le mon- «
de ſe mocque de vous. Vous ne ſçau- «
riez voir ſans quelque honte, ni vos «
amies & les perſonnes qui vous ſont «
égales, ni vôtre femme de chambre; & «
voſtre miroir meſme vous fait rougir. «

» Mais je ne veux point m'arreſter à
» ces raiſons. Il y en a d'autres bien plus
» fortes & bien plus conſiderables. Car
» vous pechez contre Dieu; vous per-
» dez la pudeur qui eſt la gloire de vo-
» ſtre ſexe; vous allumez des flâmes cri-
» minelles dans le cœur des hommes,
» & vous vous rendez ſemblables à ces
» victimes infames de l'impudicité pu-
» blique. Penſez donc avec attention à
» tous ces avis que je vous donne. Mé-
» priſez à l'avenir ces ornemens diabo-
» liques. Renoncez à ces faux embelliſ-
» ſemens, ou plûtoſt à ces veritables
» laideurs, pour ne vous occuper plus
» que de cette beauté interieure & in-
» viſible de l'ame, que les Anges deſi-
» rent, que Dieu ayme, & qui ſera pre-
» cieuſe & venerable à ceux, à qui vous
» eſtes unie d'un lien ſacré.

Vous avez, ma Sœur, dans ces paroles de ce grand Saint, tout ce qui eſt neceſſaire pour fortifier vos filles contre l'inclination malheureuſe, que celles de voſtre ſexe ont à s'embellir & à plaire. Vous y avez tout ce qui eſt neceſſaire pour leur inſpirer de l'horreur de ces beautez peintes

& contrefaites qu'elles affectent ſi ſouvent. Enfin vous y trouvez les motifs qui vous obligent vous-meſme à les élever dans la modeſtie & dans la retenuë, que demande le Chriſtianiſme que vous profeſſez.

II. AVIS.

Touchant les chanſons mondaines.

AYez un ſoin tout particulier d'empécher vos enfans d'apprendre des chanſons mondaines. Je ne puis ma Sœur, vous trop recommander cet Avis, ni vous exprimer, comme il faut, les maux que cauſent ces chanſons malheureuſes, qui font tout le divertiſſement & toute la joye de ceux qui ſuivent les maximes du ſiecle.

Dieu nous a donné des yeux, une bouche, & des oreilles, afin, dit S. Chryſoſtome, que nous les conſacrions à ſon ſervice, que nous ne parlions que de luy, que nous n'agiſſions que pour luy, que nous ne chantions que ſes loüanges, que nous luy ren-

« *Dans le ſer. mon 2. ſur le ch. 1. de S.*

» les & des actions toutes vaine
» perfluës; & pluſt à Dieu qu'e
» fuſſent que ſuperfluës, & nor
» vaiſes & dangereuſes.
» Qui eſt celuy de vous tous qu
» coutez maintenant, ajoûte ce
» qui me pourroit dire par cœur
» Pſeaume, ou quelqu'autre pa
» l'Ecriture, ſi ie le luy demand
» ne s'en trouvera pas un ſeul. Et
» eſt encore plus à déplorer, c'
» dans cette indifference pour l
» ſes ſaintes, vous avez en meſme
» une ardeur qui paſſe celle du f
» me pour des choſes deteſtabl
» ne ſont dignes que des demons
» ſi quelqu'un vous prioit au co
» de luy dire quelqu'une de ces
» ſons infames, & de ces Od

Ne penſez pas, ma Sœur, que ces roles ſoient trop fortes pour eſtre pliquées aux chanſons, qui ſont mmunes parmy le monde, & qu'on prend aux enfans dés qu'ils com-ncent à parler. Celles qui paſſent ur les plus honneſtes renferment n ſouvent le poiſon le plus ſubtil. ſi vous examinez toutes celles que us avez jamais oüies, vous remar-erez qu'il n'y en a point qui ne ſſent ou la verité, ou la charité, ſoit donnant de fauſſes loüanges aux ɔſes & aux perſonnes qui n'en me-nt point, ſoit en déchirant l'hon-ır & la reputation du prochain: us remarquerez qu'il n'y en a preſ-e point qui ne ſoient pleines des diſances & des calomnies les plus oces, & qui ne ſoient des ſatyres glantes, où l'on n'épargne ni la ſonne ſacrée des Souverains, ni le des Magiſtrats, ni celles des per-nes les plus innocentes & les plus uſes: vous remarquerez qu'il n'y a preſque point qui ne ſervent ou à rimer des paſſions déreglées ou à ntretenir; qu'il n'y en a point qui

ne flatent ces meſmes paſſions, qui ne les repreſentent avec ce fard qui en déguiſe l'horreur, & en fait aimer l'injuſtice & l'infamie; qui ne ſoient employées à faire éclater des flammes criminelles; qui ne ſoient remplies d'equivoques deshonneſtes, & qui ne portent dans l'imagination des idées ſi ſales & ſi honteuſes, qu'il eſt impoſſible qu'elles ne bleſſent entierement la pureté.

Cependant combien y a-t-il de peres & de meres, qui ſouffrent ſans ſcrupule que leurs enfans ſe rempliſſent l'eſprit & la memoire de ces chanſons; qu'ils les chantent en leur preſence & avec plaiſir; & qu'en les repetant librement ils s'accoutument inſenſiblement à perdre la honte & la pudeur, qui les feroit rougir dans un âge plus avancé de les entendre ſi l'on ne les avoit accoutumez de bonne heure à ce langage corrompu?

Lactance, dans l'abregé qu'il a fait » de ſes inſtitutions, dit, qu'un des ef- » fets funeſtes de ces chanſons eſt de » laiſſer dans le cœur une tres-grande » diſpoſition au crime & au libertina-

ge : en ſorte que ceux qui les aiment « & qui en ſont leur divertiſſement ſe « laiſſent facilement engager dans le « deſordre & dans l'impieté. Il ajoûte, « qu'elles donnent du dégoût pour tou- « tes les choſes ſaintes, & ſur tout pour « les ſaintes Ecritures, parce que la na- « ture corrompuë n'y trouvant rien qui « la flatte, elle s'en dégoûte, & préfere « injuſtement ces vers & ces chanſons « miſerables, qui touchent & entre- « tiennent ſes paſſions, aux veritez que « ces livres ſaints luy découvrent, & « qui condamnent ſes déreglemens. «

Quel ſoin les peres & les meres ne doivent-ils donc pas avoir de preſerver leurs enfans de cette peſte qui corrompt preſque tout le monde ? Qu'elle faute ne commettent-ils point, non ſeulement lors qu'ils ſe plaiſent à les entendre chanter par leurs enfans, mais meſme à les leur apprendre eux-meſme? Saint Cyprien, en parlant des peres & des meres qui faiſoient manger à leurs enfans des viandes offertes aux idoles, fait dire aux enfans ces paroles étonnantes : *Nos propres peres ont eſté nos parricides.* Et S. Auguſtin

„ expliquant ce paſſage dit, qu'encore
„ que ces enfans n'ayant point de part
„ à cette action criminelle par leur vo-
„ lonté ne mouruſſent pas réellement
„ dans l'ame, neanmoins leurs peres
„ ne laiſſoient pas d'eſtre leurs homici-
„ des; parce qu'en tant qu'il dépendoit
„ d'eux ils faiſoient mourir ſpirituelle-
„ ment leurs ames.

Combien les meres, qui apprennent à leurs enfans des chanſons de médiſance ou d'impudicité, ſont-elles plus coupables que celles dont parle S. Cyprien? Car enfin les viandes offertes aux idoles ſont des creatures de Dieu: mais ces chanſons ne ſont que des productions du diable, qui les compoſe par ſes miniſtres. Ces viandes ne corrompoient réellement ni l'ame ni le corps des enfans, elles ne faiſoient que paſſer en eux comme les autres viandes, ſans y faire aucune impreſſion maligne: au lieu que ces chanſons ſacrileges corrompent l'eſprit de ceux qui les chantent, & que demeurant dans la memoire elles leur ſont une tentation pour toute leur vie.

En effet, comme remarque excellemment Lactance, quelque douceur qu'il y ait dans les ſons harmonieux qui flattent les oreilles, on les peut aiſément mépriſer, parce qu'ils ne laiſſent point d'impreſſion dans le cœur, & qu'ils ne s'attachent point, pour ainſi dire, à la ſubſtance de l'ame. Mais les vers qui ſont animez du chant la charment par leur douceur; ils s'emparent de l'eſprit de l'homme & le pouſſent avec impetuoſité où il leur plaiſt; ils luy perſuadent tout ce qu'ils luy font trouver agréable, & peu s'en faut qu'ils ne le ſurprennent, & qu'ils ne s'emparent entierement de toute la volonté pendant qu'ils flattent ſes ſens. Vous ne devez donc, conclut cet Auteur, trouver rien de doux à vos oreilles, que ce qui nourrit voſtre ame & la rend meilleure: & il faut particulierement vous appliquer à détourner du vice cet organe qui nous a eſté donné de Dieu pour entendre ſa verité & recevoir ſa doctrine. Si vous vous plaiſez au chant & à la poëſie, plaiſez-vous à chanter & à entendre les loüanges de Dieu. Il

« *Dans ſes Inſtit. liv. 6. ch. 21.*

» n'y a de plaiſir veritable que
» qui eſt toujours accompagné
» vertu.

Voilà, ma Sœur, ce que vous
inſpirer de bonne heure à vos e
Ne ſouffrez jamais qu'on faſ
qu'on diſe en leur preſence la
dre choſe indigne de la modeſt
la ſageſſe, & de la charité qu'o
au prochain, dont vous faites p
S. Chryſoſto. hom. de Ann. » ſion en qualité de chretienne. N
» permettez point d'oüir des cha
» effeminées & laſcives, de peur
» ne ſoit un malheureux charm
» amoliſſe leur ame, & qui leu
» perdre toute vigueur. N'en
point que des bouches qui d
eſtre un jour ſanctifiées par la n
ture celeſte du corps de J
CHRIST, ſoient profanées p
chanſons infames, & que des la
qui doivent eſtre teintes dans l
du Sauveur, ſe ſervent d'un la
tout corrompu.

Ayez toujours preſentes à
Aux Epheſ. ch. 5. v. 3. 4. 17. & 19. eſprit ces excellentes paroles
Paul, qui renferment les regles
converſation des fidelles: *Qu'on*

vende pas ſeulement parler parmy vous de fornication ni de quelque autre impureté que ce ſoit, ni d'avarice, comme on n'en doit point oüir parler parmy des Saints: qu'on n'y entende point des paroles deshonneſtes, folles & bouffonnes, ce qui ne convient pas à voſtre vocation, mais plûtoſt des paroles d'actions de graces. Ne ſoyez pas indiſcrets : mais ſçachez diſcerner quelle eſt la volonté du Seigneur, vous entretenant de Pſeaumes, d'Hymnes, & de Cantiques ſpirituels, chantant & pſalmodiant du fond de vos cœurs à la gloire du Seigneur. Aux Coloſſ. ch. 3. v. 8. & 16. *Que toutes les paroles deshonneſtes ſoient bannies de voſtre bouche. Que la parole de* JESUS-CHRIST *habite en vous avec plenitude, & vous comble de ſageſſe. Inſtruiſez-vous & exhortez-vous les uns les autres par des Pſeaumes, des Hymnes & des Cantiques ſpirituels.*

Car vous voyez, par ces paroles de l'Apoſtre, qu'il n'eſt pas permis aux Chretiens de dire la moindre parole non ſeulement deshonneſte, mais même peu ſerieuſe ou qui tienne pour peu que ce ſoit de la bouffonnerie, bien loin d'en faire toute leur joye &

tout leur divertiſſement; & que s'ils chantent, il faut que ce ſoit des
Saint Auguſtin dans le liv. 10. de ſes Cõfeſſ. chap. 33.
„ Pſeaumes, des Hymnes, & des Cantiques ſpirituels; afin que par le plaiſir qui touche l'oreille, l'eſprit encore „ foible s'éleve dans les ſentimens de „ pieté; & qu'eſtant plus ardemment „ touché de devotion par les chants „ animez de la parole divine, il reçoive „ avec plus de reſpect & de douceur „ les veritez qu'elle renferme, & s'en „ occupe plus utilement.

Les peres & les meres qui ne ſe ſeront pas efforcez de ſuivre ces regles de l'Apoſtre dans l'education de leurs enfans, & qui ne leur auront pas abſolument défendu ces chanſons corrompuës, ſeront d'autant plus coupables devant Dieu, qu'il leur eſt plus facile dans ce ſiecle de les en détourner; puiſqu'il y a pluſieurs perſonnes de pieté qui ont travaillé avec beaucoup de ſuccés à mettre en vers les Pſeaumes, les Hymnes & les Cantiques de l'Egliſe; qu'il y en a beaucoup qui ont fait des chanſons ſpirituelles fort agréables; & que l'on a mis ces Pſeaumes, ces Hymnes, & ces chan-

ſons ſpirituelles ſur des chants & des airs fort harmonieux, & qui en divertiſſant agréablement l'eſprit le portent à Dieu, & nourriſſent la pieté dans les ames.

III. AVIS.

Touchant les Romans.

CE n'eſt pas aſſez, ma Sœur, de veiller dés les plus tendres années de vos enfans pour empêcher qu'ils n'apprennent ces chanſons malheureuſes : il faut encore, lors qu'ils ſont plus avancez en âge & capables de s'appliquer à la lecture, détourner d'eux avec ſoin les Romans & les autres livres de cette nature, qui ne ſont capables que de leur inſpirer l'eſprit du monde, & de ruiner en eux celuy de JESUS-CHRIST.

Je ne puis mieux vous faire comprendre l'importance de cet avis, qu'en vous rapportant les paroles de ſainte Thereſe, dans leſquelles vous verrez combien il eſt dangereux que

les meres ayent en ce point de l'indulgence pour leurs enfans, & qu'elles ſe plaiſent elles-meſmes dans ces ſortes de lectures, qui charmant l'eſprit par d'agréables réveries corrompent le cœur par des déreglemens effectifs.

S. Thereſe chap. 2 de ſa vie. » Il me ſemble dit cette ſainte que ce » que je m'en vas rapporter me fut » tres-prejudiciable. Je conſidere quelquefois le grand mal que font les » peres qui ne tâchent pas de tout leur » pouvoir de mettre continüellement » devant les yeux de leurs enfans des » objets de vertu. Car encore que ma » mere fût auſſi vertueuſe que je viens » de le dire, neanmoins quand j'eus » atteint l'uſage de raiſon, je ne retins » que fort peu & meſme preſque rien » du tout, des bonnes qualitez qui » eſtoient en elle : au lieu que ce que » j'y remarquay de mauvais me nuiſit » étrangement.

» Elle ſe plaiſoit à la lecture des Romans; mais ce divertiſſement n'eſtoit » pas ſi dangereux pour elle que pour » moy, parce qu'elle ne perdoit de » temps que celuy qu'elle employoit à » les lire, & que peut-eſtre ne faiſoit-

elle cela que pour ſe delaſſer des ſoins «
penibles que luy cauſoit ſa famille,& «
pour empécher ſes enfans de s'occu- «
per à d'autres choſes plus mauvaiſes. «
Mais pour moy encore que mon pere «
y trouvaſt tellement à redire,qu'il fal- «
loit bien prendre garde qu'il ne s'en «
apperçeût, je ne laiſſois pas de faire «
mon occupation ordinaire de la le- «
ture de ces livres ; & quelque peti- «
te que fut cette faute dans ma mere, «
elle ne laiſſoit pas de refroidir mes «
bons deſirs,& eſtoit cauſe que je tom- «
bois inſenſiblement dans d'autres «
fautes. «

Il me ſembloit qu'il n'y avoit point «
de mal à perdre pluſieurs heures du «
jour & de la nuit dans une occupa- «
tion ſi vaine, quoique je me cachaſſe «
de mon pere : & j'eſtois tellement en- «
chantée de l'extreme plaiſir que j'y «
prenois, qu'il me ſembloit que je ne «
pouvois eſtre contente, ſi je n'avois «
quelque nouveau Roman entre les «
mains. «

Je commençay de ſuivre la mode, «
de prendre plaiſir à eſtre bien miſe, «
d'avoir grand ſoin de mes mains, de «

» en très-grand nombre. Il n'a
» mon intention n'eſtoit point
» vaiſe ; car je n'euſſe pas voulu, d
» paſſion démeſurée que j'avois
» propre, donner ſujet à perſon
» monde d'offenſer Dieu : mais
» connois maintenant combie
» choſes, qui durant pluſieurs a
» m'ontparu innocentes, ſont effe
» ment criminelles.

Je ne penſe pas, ma Sœur, qu'
le rien ajouter à ces paroles pou
donner de l'horreur de la lectu
Romans ; puis qu'elles découv
clairement la plus-part des m
effets que produiſent ces hiſtoi
buleuſes, que l'oiſiveté & le libe
ge de ces derniers temps ont i
tées pour nourrir & entretei

ment de telle ſorte l'eſprit des jeunes gens par la douceur pernicieuſe & le plaiſir funeſte qu'elles leur preſentent, qu'ils negligent tous les autres exercices pour s'attacher à celuy-cy; qu'ils en font leur unique & leur principale occupation; & qu'ils employent les jours & les nuits, contre la volonté meſme de leurs peres, à ſatisfaire la curioſité que l'enchaiſnement des avantures diverſes qu'on rencontre dans ces livres excite de plus en plus dans leur eſprit à meſure qu'ils les liſent.

Vous voyez comme ces lectures empoiſonnées changent toutes les bonnes inclinations qu'ils avoient reçües de la nature; comme elles refroidiſſent peu à peu les deſirs qu'ils avoient pour le bien; & comme elles banniſſent en peu de temps de leur ame tout ce qu'il y avoit de ſolidité & de vertu.

Vous voyez comme elles leur inſpirent de l'amour & de l'eſtime pour toutes les vanitez du ſiecle; comme elles leur apprennent à rechercher les moyens de plaire au monde, de flat-

ter leurs ſens, de ſe parer, de ſe rendre agréables, d'arreſter & de tromper les yeux ; enfin de trouver des déguiſemens & des fineſſes pour cacher ce que le corps a de defectueux, & pour mettre en ſon plus beau jour ce qui le peut faire conſiderer davantage.

Souvent on eſt ſurpris de voir de jeunes filles élevées dans une grande retenüe & dans une grande modeſtie, prendre tout d'un coup un air plein de vanité & de galanterie, & ne faire paroiſtre de l'ardeur que pour ce qui eſt en eſtime parmy le monde, & ce qui eſt en abomination devant Dieu. On s'étonne de ce déplorable changement : & comme elles n'ont point encore vu les compagnies, on ne ſçait à quoy l'attribuer. C'eſt bien ſouvent que les peres & les meres n'ont point veillé ſur elles pour les empécher de s'occuper à la lecture de ces dangereux livres, qui leur ont inſpiré cette ſecrette vanité & ce deſir de faire naiſtre en ceux qui les regardent, ces paſſions, pour leſquelles elles ont conçu tant d'eſti-

me, en les voyant exprimées ſi agréablement dans ces livres. Ces avantures feintes & imaginaires leur ont charmé le cœur. Elles ont redoublé l'ardeur de leurs paſſions, & ont fait paſſer dans leurs ames, & en ſuite dans leurs geſtes & dans leurs actions, tous les mouvemens qu'elles ont vus en des heroïnes fabuleuſes. Elles y ont pris leurs maximes, leur eſprit, leur conduite, leur langage, & toutes leurs manieres d'agir. Elles y ont appris à n'eſtre point ſi farouches ni ſi ſeveres; à eſtre un peu tendres & paſſionnées; à ſe laiſſer toucher aux ſervices, aux carreſſes, & aux larmes; enfin à ſe cacher à elles mêmes, & à couvrir les mouvemens d'un amour tout-à-fait déreglé ſous les apparences d'une amitié honneſte, & d'une humeur facile, complaiſante, & enjoüée.

Veillez donc, ma Sœur, avec ſoin, afin d'empécher vos enfans de tomber dans ce dangereux piege, que le demon tend à leur innocence. Ne les « laiſſez point emporter à ce torrent « funeſte, dont parle S. Auguſtin, qui « *Dans l. liv.*

l. de ſes Conf. chap. 16. » entraiſne les enfans d'Eve dans cette » mer vaſte & perilleuſe, dont à peine, dit ce Saint, ſe peuvent ſauver » ceux-meſmes qui la paſſent ſur le bois » de la croix de JESUS-CHRIST.

» Et qu'on ne diſe point, ajoûte ce » Pere, que c'eſt daus ces livres que l'on » apprend la pureté de la langue, & que » c'eſt de ces livres qu'il faut tirer cette éloquence, qui eſt ſi neceſſaire » pour perſuader ce que l'on deſire, & » pour exprimer avec grace ſes avis & » ſes ſentimens. Vous devez avoir plus beſoin de la pureté du cœur de vos enfans que de celle de leur langage. Et quoy qu'il puiſſe y avoir de bonnes choſes dans ces livres meſlées parmy les mauvaiſes; neanmoins comme remarque S. Jerôme ſur le » ſujet des livres dangereux, il faut » beaucoup d'adreſſe pour chercher & » pour trouver de l'or dans de la boüe, » & l'on eſt ſouvent en danger de ſe ſalir dans cette recherche ſans trouver » ce que l'on y a cherché.

Dans la let. a Laeta.

Aprés tout, il y a maintenant une infinité de livres de pieté beaucoup mieux écrits, où vos enfans puiſe-

nt avec la connoiſſance & l'amour
:s veritez chretiennes la veritable
oquence, & où ils trouveront tou-
s les graces du langage, ſans qu'ils
ent beſoin de les chercher dans des
ſtoires fabuleuſes, qui ne ſont ca-
.bles que d'éteindre en eux la cha-
:é, & d'y allumer des flâmes étran-
:res, qui conſumeront peu à peu
us les ſentimens de pieté, que vous
ous ſerez efforcée de leur inſpirer.

IV. AVIS.

uchant les bals, les danſes, & les Aſſemblées.

DAns les occaſions de ſcandale, dont le monde eſt remply, nous ſommes pas ſollicitez au mal en eſme temps par tous les endroits ir leſquels nous en ſommes ſuſce-tibles. Mais comme remarque Sal- « *Au liv. 6.*
ien, ou l'eſprit ſeul eſt attaqué par « *qu'il a*
es penſées contraires à la pureté, ou « *fait du*
s yeux ſont frapez par des objets « *gou-*
eshonneſtes, ou l'oreille par des diſ- « *verne-*
ours contraires à la charité: de ſorte « *mẽt de*
« *Dieu,*

„ que ſi quelqu'un de ces ſens ſe laiſſe
„ engager dans le peché, les autres peu-
„ vent en meſme temps en eſtre exents,
„ & ſervir à l'ame d'inſtrument pour ſe
„ relever de cette chute.

Mais dans les bals & les aſſemblées, qui ne ſont preſentement que trop communes parmy les Chretiens, le monde, la chair, & le diable attaquent l'eſprit des jeunes gens par tous les endroits par leſquels ils peuvent leur inſpirer le vice. Ils preſentent en meſme temps à tous leurs ſens tous les differents objets, qui peuvent les charmer & les attirer au mal. Vous diriez qu'ils ayent ramaſſé en un meſme lieu tout ce qui peut donner entrée dans le cœur de l'homme au plaiſir, par lequel ils ont accoutumé de ſe le rendre aſſujetti.

L'oreille y eſt charmée par le concert des inſtrumens; & les yeux par tout ce que le luxe & la vanité peuvent étaller de plus agréable & de plus ſuperbe. Le plaiſir qui ſe rencontre dans les odeurs y eſt réveillé par les parfums les plus precieux, & les ſenteurs les plus douces; & le goût

ır les fruits les plus delicieux, &
ır les viandes les plus exquiſes. En-
ı il s'y fait comme une conſpiration
:nerale de tout ce que la volupté a
attraits & de charmes, pour amol-
r le cœur de l'homme, & pour flat-
r ſes paſſions.

On prend bien garde de n'inviter
ans ces aſſemblées que des perſon-
:s qui plaiſent, & auſquelles on
ıiſſe plaire: & ſi l'on eſt obligé d'y en
)eller qui ne plaiſent pas, on ne s'en
)nſole que ſur ce qu'elles ſervent
donner du luſtre à la compagnie.

Celles qui y ſont invitées ne s'ap-
liquent qu'à ſe rendre agréables &
ſe faire aimer. Elles paſſent les jour-
ées entieres à ſe parer, à s'ajuſter, à
déguiſer, à cacher autant qu'il ſe
eut tous les defauts de leur viſage.
lles employent toutes les affeteries,
)utes les adreſſes, & tous les artifi-
:s imaginables, afin d'arreſter &
e tromper les yeux de ceux qui les
gardent.

Tout le monde y entre dans cette
iſpoſition ſi vaine, mais ſi precieu-
: à la nature corrompuë, d'aimer &

de ſe faire aimer. Et l'on ne ſe c
tente pas d'y porter cette diſp
tion ; on s'en explique par toutes l
tes de voyes, & ſouvent les rega
les geſtes & l'ajuſtement meſme
pliquent ce que la langue n'oſe
primer.

Qui pourroit repreſenter tous
pieges que le demon tend alors
jeunes gens ? Que de complaiſa
indiſcrettes! Que de reſpects paſſi
nez ! Que d'attachemens danger
Que de proteſtations feintes &
mulées ! Que de diſcours vains,
pertinens, & idolatres ! Il ſemble
tous ceux qui compoſent ces aſſ
blées ayent oublié non ſeulen
qu'ils ſont chretiens, mais me
qu'ils ſont hommes; tant ils y font
roiſtre dans leurs geſtes, dans l
poſtures, dans les mouvemens de
corps, de moleſſe, de delicateſſ
de déreglement. Vous diriez qu
ſoit une troupe dévoüée au plaiſ
à la volupté, & qui ait entrepris
commun conſentement de mett
creature en la place de Dieu.

Je n'oſerois vous faire icy la

ture de ce qui ſe paſſe dans le cœur de toutes les perſonnes, dont la paſſion de plaire & d'eſtre aimé regle tous les mouvemens.

C'eſt là que les vapeurs groſſieres & impures qui s'élevent de la boüe & du limon de la chair & des boüillons de la jeuneſſe, obſcurciſſent les cœurs & les offuſquent de telle ſorte, qu'ils ne peuvent diſcerner la ſerenité pure & reſplandiſſante d'une affection legitime d'avec les images tenebreuſes d'une amour infame. « *Saint Aug. dans le 2. l. de ſes conf. c. 2.*

C'eſt là qu'ils nagent dans cette joye malheureuſe, & le plaiſir funeſte par lequel les enfans du monde s'attachent aux choſes baſſes par le déreglement de leur volonté corrompüe, & eſtant animez de leurs paſſions, qui comme un vin fumeux, offuſquent par leurs vapeurs imperceptibles la plus haute partie de leur ame, oublient Dieu pour s'attacher à la creature. « *au meſme lieu.*

Que de deſirs ! Que de craintes ! Que d'impatiences ! Que d'envies ! Que de jalouſies ! Que de ſoupçons ! Que de dépits ! Que de mouvemens déreglez agitent leur eſprit & leur

trop chaſte pour exprimer les
effets malheureux & les autres
dangereuſes de ces compagnie
les ames les plus innocentes a
nent à perdre la pudeur, & d
nent enfin les victimes d'une i
volupté.

Que diray-je des loix & des
que l'on obſerve ſi inviolabl
dans ces aſſemblées, & que l'eſp
libertinage y a établies : de cett
gation indiſpenſable que les p
nes, chez qui elles ſe tiennen
d'ouvrir leur porte indifferem
tout le monde : de la liberté qu
les jeunes gens ont d'y entrer,
miner toutes les perſonnes q
compoſent, de s'attacher à cell

roient honte de leur permettre dans leurs maiſons particulieres. De ſorte qu'à proprement parler les lieux où ſe tiennent ces ſortes d'aſſemblées ſont comme des lieux infames & publics, où les peres & les meres expoſent leurs propres filles à la jeuneſſe la plus libertine ; & où ces mêmes filles par le peu de modeſtie & de retenue qui paroiſt dans leur ajuſtement, dans leurs regards, dans leurs geſtes, & dans toute leur perſonne, ſe proſtituent aux yeux & aux deſirs de tous ceux qui y entrent, & inſpirent méme aux plus moderez des ſentimens contraires à leur devoir, & qui ne dégenerent que trop ſouvent en de tres-honteuſes pratiques.

Faut-il s'étonner aprés cela ſi S. Charles Borromée, dans un excellent traité qu'il a fait contre les danſes, & dans lequel il montre qu'elles ſont condamnées par l'Ecriture ſainte, par les Conciles, & par les Saints Peres, rapporte que lors qu'il eſtudioit encore ayant contraint avec ſes compagnons un Philoſophe d'un jugement fort ſolide à aller au bal, ce Philo-

» ſophe apres avoir bien remarqué
» toutes les circonſtances de cette aſ-
» ſemblée, & des actions qui s'y fai-
» ſoient, fut ſaiſi d'étonnement, & leur
» dit à l'heure meſme, que c'eſtoit une
» invention du diable pour perdre les
» ames & pour corrompre les mœurs
» des fidelles.

Et ne penſez pas, ma Sœur, que les danſes, qui ſe font en particulier & avec moins d'éclat & de pompe, ſoient moins dangereuſes.

Livre 3. S. Ambroiſe, dans les livres qu'il a faits pour l'inſtruction des vierges, & qu'il a addreſſez à Marcelline qui eſtoit ſa ſœur, aprés avoir remarqué que tous les Chreſtiens ſont obligez, *Aux Coloſſ. 3.* ſelon le commandement de S. Paul, de rapporter à JESUS-CHRIST toutes leurs paroles & toutes leurs actions, compare les divertiſſemens aux re-
» medes, & dit, que de meſme que les
» remedes ne profitent au corps que
» lors qu'on en uſe ſelon l'avis du Me-
» decin, & qu'au contraire ils ſervent
» ſouvent à entretenir la maladie lors
» qu'on les prend contre ſes avis : ainſi
» tout ce que nous faiſons ſelon les re-

gles que JESUS-CHRIST, qui eſt le « medecin de nos ames, nous a preſcri- « tes, contribüe à leur ſanté, & leur « tient lieu de remede; au lieu que ce « qui n'eſt point conforme à ſon eſprit « & à ſes regles, l'affoiblit & ruine ſes « forces inſenſiblement. Il faut donc, « conclut ce S. Docteur, qu'un Chre- « tien mette toute ſa joye dans la bonne « conſcience, & non pas dans les feſtins, « dans les danſes, & dans les aſſemblées « mondaines. Car la pudeur n'eſt point « en ſeureté, & le plaiſir qui nous attire « nous doit eſtre ſuſpect, lors que la « danſe eſt la compagne ou la fin du di- « vertiſſement que l'on recherche. *Il* « *n'y a perſonne*, a dit un ancien, *qui* « *danſe, eſtant ſobre, s'il n'a perdu l'eſ-* « *prit.* Si ſelon la ſageſſe meſme payen- « ne, l'yvreſſe ou la folie eſt la cauſe « de la danſe, que penſerons-nous que « l'Ecriture ſainte nous veüille inſi- « nuer, lors qu'elle nous repreſente le « Précurſeur de JESUS-CHRIST con- « damné à la mort [redacted] la priere d'une « danſeuſe, ſinon que le plaiſir qu'He- « rode avoit pris à voir danſer la fille « d'Herodiade, luy a eſté beaucoup «

» plus funeſte, que le reſſentiment ſa-
» crilege qu'il avoit eu de la liberté
» avec laquelle ce Saint avoit oſé le re-
» prendre ?

Et enſuite aprés avoir fait reflexion ſur la grandeur du crime où ce Prince s'eſtoit engagé, ayant eſté comme enchanté par cette danſe malheureuſe, & ſur la hardieſſe avec laquelle cette fille avoit oſé danſer devant luy, il ajoûte ces paroles : Qu'avoit pu ap-
» prendre cette fille d'une mere adulte-
» re & inceſtueuſe, qu'à perdre la pu-
» deur ? En effet y a-t-il rien de plus
» propre à exciter des paſſions honteu-
» ſes, que de découvrir, comme on
» fait en danſant, des parties du corps,
» que la nature & l'honneſteté obli-
» gent de cacher ; que de conduire ſes
» yeux avec artifice, & accorder ſes re-
» gards avec les poſtures indécentes de
» ſon corps ; & que de marquer avec la
» teſte & tous le reſte du corps les mou-
» vemens d'une cadence diſſoluë ?
» S'étonnera-[illegible]n aprés cela ſi l'on
» s'engage ſi facilement au milieu de la
» danſe à commettre les plus grands
» crimes ? Et quelle retenuë, ou quel

reſte de pudeur pourroit-il y avoir « parmy le tintamarre & le bruit confus que l'on fait en chantant, en ſautant, & en s'abandonnant à une diſſolution, qui deshonore le Chriſtianiſme ? Que dites-vous, Meres chretiennes, à la veuë d'une hiſtoire ſi tragique. Ne voyez-vous pas dans cet exemple ce que vous devez apprendre à vos filles à éviter ; & que c'eſt aux meres impudiques & adulteres à ſouffrir que leurs filles danſent, & non aux meres chaſtes & fidelles à leur époux, qui doivent apprendre à leurs filles à aimer la vertu & non pas la danſe. «

S. Chryſoſtome confirme cette verité, lorſque faiſant reflexion ſur cette meſme hiſtoire, il dit que cette fille d'Herodiade fut doublement criminelle ; premierement en ce qu'elle danſa, ſecondement en ce qu'elle plût à Herode, & luy plût de telle ſorte, qu'elle reçut un homicide comme le prix de ſa danſe. Et enſuite aprés avoir remarqué que la danſe fut le piege, par lequel le demon fit tomber ce malheureux Prince dans un ſi « *Serm. 48. ſur S. Matt.*

» plus funeſte, que le reſſentimen
» crilege qu'il avoit eu de la lib
» avec laquelle ce Saint avoit oſé le
» prendre ?

Et enſuite aprés avoir fait refle
ſur la grandeur du crime où ce Pr
s'eſtoit engagé, ayant eſté comme
chanté par cette danſe malheure
& ſur la hardieſſe avec laquelle c
fille avoit oſé danſer devant luy
ajoûte ces paroles : Qu'avoit pu
» prendre cette fille d'une mere adu
» re & inceſtueuſe, qu'à perdre la
» deur ? En effet y a-t-il rien de
» propre à exciter des paſſions h
» ſes, que de découvrir, com
» fait en danſant, des parties du
» que la nature & l'honneſte
» gent de cache de cond
» yeux avec arti accorde
» gards avec le indéc
» ſon corps ; & rquer
» teſte & tous l orps
» vemens d'une liſſol
» S'étonnera s cel
» s'engage ſi fac mil
» danſe à com
» crimes ? Et q

reſte de pudeur pourroit-il y avoir « parmy le tintamarre & le bruit con- « fus que l'on fait en chantant, en ſau- « tant, & en s'abandonnant à une diſ- « ſolution, qui deshonore le Chriſtia- « niſme ? Que dites-vous, Meres chre- « tiennes, à la veuë d'une hiſtoire ſi « tragique. Ne voyez-vous pas dans « cet exemple ce que vous devez ap- « rendre à vos filles à éviter ; & que « c'eſt aux meres impudiques & adulte- « res à ſouffrir que leurs filles danſent, « non aux meres chaſtes & fidelles « leur époux, qui doivent appren- « dre à leurs filles à aimer la vertu & « la danſe. «

Rome confirme cette ve- « rité par cette raiſonnable reflexion ſur cet- *Serm. 48. ſur S. Matt.* te parole, il dit que cette fille fut doublement « malheureuſe, premierement en ce « qu'elle conſentit en ce « qu'elle y plût de « cette ſorte, homicide « de ſa pudeur, enſuite « de ſa vie, parce que ſe fut « la mere qui tom- « ba dans un ſi

„ grand crime, il dit que ce fut auſſy
„ le demon qui fit danſer cette fille
„ avec tant de grace, qu'Herode en fut
„ charmé & s'abandonna aveuglément
„ à ſa paſſion. Car, ajoûte-t-il, le de-
„ mon ſe trouve par tout où il y a de
„ la danſe. Dieu ne nous a point don-
„ né des pieds pour un uſage ſi hon-
„ teux, mais pour marcher avec mode-
„ ſtie. Il ne nous les a pas donnez pour
„ ſauter comme ces animaux, qui bon-
„ diſſent, & qu'il ſemble que les fem-
„ mes veuillent imiter en danſant;
„ mais pour avoir place dans le chœur
„ des Anges. Que ſi le corps eſt des-
„ honoré par ces démarches indecen-
„ tes; combien l'ame l'eſt-elle encore
„ davantage? Les danſes ſont les jeux
„ des demons. Ses miniſtres & ſes eſcla-
„ ves en font leur divertiſſement & leur
„ plaiſir.

Et qu'on ne ſe figure point que ces paroles ne ſe puiſſent appliquer aux danſes, qui ſont communes parmy les gens du monde, à cauſe qu'elles n'ont pas toujours à nos yeux des ſuites auſſy funeſtes que celles-cy. Car comme remarque ce S. Docteur:

Il y a bien aujourd'huy des ces feſtins, « le ces bals, & de ces danſes homici- « les. On n'y tuë pas le ſaint Precur- « eur; mais les membres meſmes de « JESUS-CHRIST, & d'une maniere « ncore plus cruelle. On n'y preſente « as une teſte dans un plat pour le « rix d'une danſe; mais on y rend la « lus-part de ceux qui s'y trouvent « sclaves des plaiſirs brutaux: & en les « ngageant dans des paſſions crimi- « elles on les tuë, non en retran- « hant leur teſte de leur corps, mais « en ſeparant leur ame de JESUS- « CHRIST. «

Evitez donc, ma Sœur, abſolument ces bals, ces danſes, & ces aſſemblées miſerables. Fuyez-les comme une peſte dont le venin eſt plus mortel aux ames, que celuy de la contagion meſme ne l'eſt aux corps. Que nulle conſideration ne vous oblige de vous y trouver. Conſiderez-en devant Dieu les perils & les dangers inévitables. Et pratiquez en faveur de vos enfans ce que S. Chryſoſtome remarque que nous faiſons tous les jours pour la conſervation des biens

» du monde. Certes, dit ce Pere, lorſque
» nous voyons qu'une ſervante veut
» allumer un flambeau, nous luy com-
» mandons ſouvent de ne le pas porter
» en des lieux, où il y a de la paille, du
» foin, ou quelque choſe de ſemblable,
» de peur que quand elle y penſeroit
» le moins une eſtincelle venant à tom-
» ber dans cette matiere combuſtible
» ne brulaſt toute la maiſon. Uſons de
» la meſme précaution envers nos en-
» fans, & ne portons pas leurs yeux en
» des endroits où il ſe trouve des de-
» moiſelles licentieuſes, des filles co-
» quettes, des perſonnes effrontées.
» Mais s'il y a de ces perſonnes ou chez
» nous, ou dans noſtre voiſinage, ou en
» quelque lieu que ce ſoit, défendons
» expréſſement à nos enfans de les re-
» garder & de s'entretenir avec elles,
» de peur qu'une petite étincelle tom-
» bant dans l'ame de ces jeunes gens
» n'y cauſe un embraſement general, &
» une perte irreparable.

V. AVIS.

Touchant les Comedies.

SI la crainte de faire naiſtre dans le cœur de vos enfans des paſſions qui leur ſeroient funeſtes, vous oblige de les éloigner de ces aſſemblées dont nous venons de parler ; cette meſme crainte vous engage indiſpenſablement à ne jamais permettre qu'ils frequentent les comedies.

Il n'y a point de deſordre que les Peres de l'Egliſe ayent combattu plus ſouvent & avec plus de zele, que l'amour des ſpectacles. On voit en une infinité d'endroits de leurs écrits les marques de leur zele contre cette pernicieuſe inclination, qui commençoit dés leur temps à corrompre l'innocence & la chaſteté des fidelles.

Ils les conſiderent comme une invention du diable, qui a fait baſtir des theatres dans les villes pour amollir le cœur des ſoldats de JESUS-CHRIST, & leur faire perdre leur force & leur generoſité.

Ils déplorent l'aveuglement de c
qui croyent qu'il n'y a pas de m
assister avec plaisir & avec appl
dissement à des representations, c
ils ne peuvent remporter que
imaginations honteuses & des
seins criminels.

Ils font voir l'obligation indis
sable que l'on a de quiter ces o
sions prochaines d'incontinence.
appellent ces assemblées des éc
& des sources publiques d'impu
ils les décrient comme des festes
diable ; ils obligent ceux qui y
assisté à se purifier par la penit
avant que d'entrer dans l'Eglise ;
fin ils font des peintures si triste
si horribles de l'estat où l'on se t
ve au sortir de ces divertissem
qu'on ne les peut voir sans fremir
sans s'étonner de l'effroyable a
glement des hommes, à qui les
grans crimes ne font horreur,
quand ils ne sont plus communs
qui non seulement cessent d'en
choquez, mais souvent mesme
font passer pour des actions i
centes.

Car enfin quelques efforts que ces grans Saints, & ceux qui les ont ſuivis, ayent faits pour étouffer ce deſordre ; il s'eſt tellement accru dans les derniers ſiecles par la corruption generale, qui s'eſt répanduë parmy les fidelles, qu'il paſſe maintenant pour un divertiſſement honneſte, & que les comedies, qui ſont la honte & la confuſion du Chriſtianiſme, ſont devenuës la plus ſerieuſe occupation de la plus-part des Chreſtiens. Ce qui m'afflige davantage, diſoit autrefois S. Chryſoſtome en parlant de ce deſordre, c'eſt que ce mal eſtant ſi grand on ne le regarde pas meſme comme un mal. Et c'eſt ce qui vous oblige, ma Sœur, à veiller encore avec plus de ſoin pour empécher vos enfans de s'affectionner à ces malheureux ſpectacles. « *Serm. S. ſur ſaint Mat.*

Je ſçay bien que l'on pretend qu'il faut faire beaucoup de diſtinction entre les comedies de ce temps-cy, & celles que les ſaints Peres ont condamnées dans le leur ; & que ſi celles contre leſquelles ils ont fait paroiſtre tant de zele meritoient le blâ-

me qu'ils leur ont donné, celles qui ſe repreſentent aujourd'huy ſur les theatres ne ſçauroient aſſez recevoir de loüange, *parce qu'elles ne contiennent pour l'ordinaire que des exemples d'innocence, de vertu, & de pieté.*

Mais quelque ſpecieux que ſoit le pretexte dont les auteurs de ces pieces veüillent ſe couvrir, & quelque pures & ſaintes que puiſſent eſtre leurs intentions; il y a neanmoins tant de mélange dans leurs ouvrages, & les Saints qu'ils font paroiſtre ſur le theatre y témoignent tant de foible touchant l'amour, qui eſt la paſſion dominante des comedies, qu'il eſt bien difficile qu'on ne prenne pas le change, & qu'au lieu de ſanctifier le theatre par les actions des martyrs que l'on y repreſente, on ne profane la ſainteté de leurs ſouffrances par les fictions amoureuſes que l'on y meſle.

Et en effet, ſi l'on y repreſente le martyre d'une Sainte, ne faut-il pas que ce ſoit une intrigue d'amour qui la faſſe mourir? Et n'eſt-on pas contraint de ſuppoſer qu'une autre fille aime éperdûment le jeune Prince qui

Theodore.

a une paſſion violente pour la Sainte; & qu'une mere furieuſe n'épargne pas le ſang de cette Sainte pour ſatisfaire la paſſion de cette pauvre malheureuſe?

La Sainte meſme dans la ſuite de la piece vient enfin à découvrir la paſſion ſecrette qu'elle a pour un jeune homme: & quoique l'auteur la luy faſſe combattre, elle ne laiſſe pas neanmoins de donner lieu à ceux qui l'entendent de juſtifier en eux-mémes par ſon exemple la paſſion qu'ils reſſentent, & de l'entretenir ſous pretexte de n'y vouloir point conſentir. Ils apprennent d'elle à regarder les mouvemens d'un amour dereglé comme des-------

impreßions,
Que forment en naiſſant les belles paßions.

Et le jeune homme qu'elle aime, tout chreſtien qu'il eſt, & preſt de ſouffrir la mort pour la défenſe de la foy & de la pureté meſme de cette Sainte, ne laiſſe pas de luy perſuader d'épouſer ce jeune Prince payen qui l'aime, & de la faire aſſeurer de ſa partique,

C'eſt tout ce que veut d'elle
Le ſouvenir mourant d'une flame ſi
belle.

De ſorte que ſi l'on voit dans cette piece en la perſonne d'une Sainte, la foy triomphante des ſupplices les plus honteux ; on y voit en meſme temps l'amour profane triompher de pluſieurs miſerables qu'il s'eſt aſſujettis, & pourſuivre juſqu'à la mort une Sainte Vierge, & un genereux martyr. On y voit le mouvement de la charité chretienne, qui oblige cet illuſtre Saint à expoſer ſa vie pour la défence de la pureté de cette Sainte, tellement obſcurci par la paſſion feinte, que l'auteur met dans ſes paroles & dans celles de la Sainte, qu'on ne ſçait non plus que les Acteurs qu'il introduit ſur le Theatre.

Si c'eſt zele d'amant ou fureur de
Chretien.

Et quoique le Saint declare luy-meſme enſuite qu'il n'a agi dans cette occaſion que par un motif de generoſité chretienne, cela paroiſt mélé de tant de paroles tendres & paſſionnées,

ſionnées, & de tant de circonſtances qui tendent à détourner l'eſprit de cet égard, & à le porter vers l'amour profane, que tout ce qui reſte dans l'eſprit des ſpectateurs eſt une haute idée pour la forte paſſion que cet Amant a euë pour la perſonne qu'il aimoit.

On demeure meſme d'accord que *dans l'endroit, où le zéle pour Dieu, qui occupe l'ame de Theodore, devroit éclatter le plus, c'eſt à dire dans ſa conteſtation avec Didyme pour le martyre, on luy a donné ſi peu de chaleur, que cette Scene, bien que tres-courte, ne laiſſe pas d'eſtre ennuyeuſe.* Et l'on dit pour s'en juſtifier qu'*à parler ſainement une vierge & martyre ſur un theatre n'eſt autre choſe qu'un terme qui n'a ni jambes ni bras, & par conſequent point d'action.* Ce qui eſt reconnoiſtre d'aſſez bonne foy, qu'une vierge veritable fait un tres-méchant perſonnage ſur un theatre; qu'il demande plus de galanterie & plus *de chaleur*, qu'il n'y en a dans une vierge chretienne; & que ſi les autres Scenes de cette piece ne ſont pas ſi

ennuyeuſes, c'eſt qu'en effet Theodore n'y parle ni en vierge, ni en martyre.

Voilà quels ſont ces *exemples d'innocence, de vertu, & de pieté*, que l'on vante tant. Mais, plûtoſt voilà comme on fait ſervir dans les comedies la generoſité & la charité chretienne, que les Saints ont fait paroiſtre dans leurs actions, à relever l'éclat de l'amour profane, à en donner de l'eſtime, & à en exciter les flames dans le cœur des ſpectateurs.

Mais, ma Sœur, pour vous faire voir encore plus clairement combien eſt imaginaire la difference que l'on pretend mettre entre les comedies de ce temps-cy, & les ſpectacles des Anciens; & que ce n'eſt ni *le ſcrupule* ni *le caprice*, mais un veritable zele, qui les fait blâmer à ceux qui les blâment; il faut remarquer que les Peres de l'Egliſe n'ont preſque rien dit contre l'attachement que l'on avoit de leur temps aux ſpectacles, qui ne ſe puiſſe appliquer avec beaucoup de juſtice aux comedies de noſtre temps.

Tertullien, dans le livre qu'il a fait des ſpectacles, entreprend de montrer que ces divertiſſemens ne peuvent s'accommoder à l'eſprit de la religion que nous profeſſons, & aux devoirs d'un Chretien: Que ce qui fait qu'ils ont tant de défenſeurs, eſt la crainte que l'homme a qu'on ne diminuë le nombre de ſes plaiſirs: Que c'eſt en vain qu'on ſe figure que les Chretiens ne s'en abſtiennent, que parce qu'eſtant reſolus de ſouffrir la mort pour la foy, ils renoncent à toutes les voluptez de la vie, afin de l'aimer moins, & de n'eſtre point retenus par les plaiſirs, qui ſont comme les ſiens qui nous y attachent; mais qu'ils s'en abſtiennent, parce qu'encore que ces divertiſſemens ne ſoient pas défendus en termes exprés dans l'Ecriture ſainte, neanmoins ils ne laiſſent pas d'y eſtre ſuffiſamment condamnez.

1. Dans les paſſages qui nous défendent de ſuivre les deſirs déreglez de la convoitiſe, & de ſatisfaire nos paſſions. Car il eſt certain, dit ce ſçavant homme, que la recherche « *Chap.* « 4.

» des plaiſirs eſt une des plus violen-
» tes paſſions de l'homme, & qu'entre
» les plaiſirs celuy des ſpectacles eſt un
» de ceux qui le tranſportent davan-
» tage.

2. Dans les paſſages qui nous obligent de tendre toûjours à la perfection, laquelle conſiſte dans l'aſſujetiſſement des paſſions à la grace: ce qui ne ſe peut acquerir qu'en éloignant de l'eſprit tout ce qui peut ſervir à les fortifier & à les y entretenir. Cependant, dit-il, les ſpectacles au contraire font revivre les paſſions dans les cœurs les plus mortifiez, ils les y raniment, ils les y fortifient, & aprés avoir mis ceux qui les regardent comme hors d'eux-meſmes ils excitent en eux des mouvemens de haine, d'amour, de joye, de triſteſſe, qui ſont d'autant plus déréglez, qu'on aime bien ſouvent ce qu'on devroit haïr ou ce qui ne merite aucune eſtime, & qu'on hait au contraire ce qu'il n'eſt pas permis de haïr.

Chap. 15. & 16.

3. Dans les paſſages de l'Ecriture ſainte, qui nous défendent les moin-

dres impuretez, & les moindres paroles deshonnestes ou frivolles. Car pourquoy dit ce grand homme, seroit-il permis à un Chretien de voir representer sur un theatre des choses ausquelles il ne luy est pas seulement permis de penser, & d'entendre parler de ce qui ne doit pas mesme estre nommé devant luy ? « « « « « « « « « « *Ch. 17.*

Enfin Tertullien montre que les spectacles ne peuvent estre permis aux Chretiens, 1. par le jugement que les hommes font de ceux qui les representent, & qui passent dans leur esprit pour des gens infames ; 2. par celuy que Dieu mesme en porte, n'y ayant rien dans les spectacles qu'il ne condamne ; 3. parce que les spectacles sont du nombre des pompes du diable ausquelles nous avons renoncé par le bapteſme ; 4. parce que les Payens mesmes jugeoient qu'un homme estoit devenu Chretien à cause qu'il s'en absentoit, reconnoissant que l'instinct de la pieté chretienne éloignoit du theatre ceux qui en faisoient profession ; 5. parce qu'il est impossible d'y conserver les senti- *Chap. 22.* *Chap. 23.* *Chap. 24.* *Ibid.* *Chap. 25.*

mens de pieté qu'un Chretien doit
Ibid. toûjours auoir dans le cœur ; 6. parce que tous les objets qui s'y presentent à luy ne ſont propres qu'à le détourner de Dieu, & à l'attacher
Ibid. à la creature ; 7. parce qu'il eſt ridicule de pretendre en pouvoir faire un bon uſage, & les rapporter à
Chap. 27. Dieu ; 8. parce que ſuppoſé qu'il y en euſt d'honneſtes, les Chretiens ne doivent toûjours les regarder que comme un miel envenimé, dont ils ne peuvent goûter ſans danger de ſe
Chap. 29. donner la mort ; enfin parce que l'eſtat d'un Chretien en cette vie eſt de fuir toutes ſortes de plaiſirs, & de faire conſiſter toute ſa joye dans les larmes de la penitence, dans le pardon de ſes pechez, dans la connoiſſance de la verité, & dans le mépris meſme des plaiſirs les plus innocens & les plus legitimes.

Qu'y a-t'il, ma Sœur, dans tout ce que ce grand homme allegue contre les ſpectacles des Anciens, qui ne ſe puiſſe dire des comedies d'aujourd'huy ? Les Chretiens de ce temps-cy ſont-ils moins obligez que ceux

lu temps de Tertullien, à quitter les
aſſions du ſiecle, & à mortifier en
ux les deſirs qui les portent à la re-
herche des plaiſirs & des divertiſ-
:mens ?

Sont-ils moins obligez que ceux
es premiers ſiecles à travailler pour
tteindre à la perfection de l'Evan-
ile, à affoiblir & à mortifier en eux
s paſſions de la chair, & à eviter les
bjets qui les excitent, qui les entre-
ennent, & qui les fortifient ?

Sont-ils moins obligez que ceux
es premiers ſiecles à fuir tout ce qui
:ut bleſſer la pureté que Dieu de-
ıande d'eux ? Et leurs yeux & leurs
:eilles doivent-elles eſtre moins
ıaſtes que leurs langues, auſquelles
n'eſt pas permis de proferer aucu-
: parole vaine & qui ne convienne
›int, comme dit S. Paul, à leur
ıcation?

Deplus, les Comediens de ce
mps-cy ſont-ils d'une autre conſi-
:ration dans le monde, que ceux de
temps-là ? Quelle eſt, dit Tertul- « *Chap.*
n, cette corruption qui fait que « 22.
ın aime ceux que les loix publiques «

» condamnent; qu'on approuve ceux
» qu'elles mépriſent; qu'on releve un
» art & un employ, en meſme temps
» qu'on note d'infamie ceux qui s'y
» addonnent? Quel eſt le jugement par
» lequel on couvre de confuſion des
» gens pour une profeſſion qui les rend
» recommandables? ou plûtoſt quel
» aveu ne fait-on pas par ce jugement
» de la corruption qui eſt inſeparable
» de ce divertiſſement; puiſque quel-
» qu'agreables que ſoient ceux qui le
» donnent, ils ne laiſſent pas neanmoins de demeurer dans l'infamie
» dont on les a notez?

Qu'y a-t-il dans les comedies qui puiſſe eſtre agreable aux yeux de Dieu? Eſt-ce la pompe & la magnificence des habits? Eſt-ce l'addreſſe des Comediens à exciter en eux-mêmes & dans les autres des paſſions criminelles? Eſt-ce l'induſtrie avec laquelle les airs ſont accommodez aux ſujets, & rendus propres à fortifier ces meſmes paſſions? Eſt-ce l'artifice avec lequel le Poëte y a ſceu déguiſer la verité, en y mélant des fictions fabuleuſes, & des incidens

aſſez

assez heureusement imaginez? L'auteur de la verité, dit Tertullien, n'aime point le mensonge : & tout ce qui tient de la fiction passe devant luy pour une espece d'adultere. *Chap. 23.*

Ceux qui renoncent au monde, & qui sont vrayment touchez du desir d'estre à Dieu, ne fuyent-ils pas les comedies comme des écueils tres-dangereux? Et ne reconnoist-on pas qu'ils ont changé de vie, & qu'ils sont pour ainsi dire, devenus Chretiens une seconde fois, en ce qu'ils refusent de se trouver dans ces lieux, qu'ils ne sçavent que trop leur avoir esté funestes?

Un Chretien conservera-t-il dans la comedie les sentimens qu'il doit toujours avoir dans le cœur; & aura-t-il l'esprit élevé vers Dieu dans une assemblée, où, comme dit Tertullien, *il n'y a rien de Dieu*, & dans un temps où tous ses sens sont occupez à se repaistre du vain plaisir qui se presente à eux, & où ses pensées sont appliquées aux gestes, aux paroles, & aux mouvemens des Acteurs? *Chap. 25.*

Ce que Tertullien a estimé estre le *Chap. 25.*

trouvent-ils pas enſemble ;
vont-ils pas avec tout l'ajuſ
& l'agréement qu'il leur eſt p
N'y vont-ils pas, comme dit c
Ibid. homme, avec cette ſeule diſp
d'y voir & d'y eſtre vus ? Et l'
bation qu'ils donnent d'une
mune voix aux Comediens ; &
qu'ils ont de ſe rencontrer d
meſmes ſentimens, ne ſont-
comme autant d'étincelles, q
mentent le feu ſecret qui bru
leurs cœurs ? De ſorte que l'o
dire que chacun en ſa man
joüe ſon perſonnage, & qu
ſouvent les Acteurs ne font q
preſenter ce qui ſe paſſe ſe
ment entre les perſonnes qui.

ſi, ma Sœur, que ſi je ne craignois de m'étendre trop (n'ayant point entrepris d'écrire contre les comedies, mais ſeulement de vous montrer l'obligation que vous avez d'en détourner vos enfans) je vous ferois voir que tout ce que S. Cyprien, ou l'auteur du traité des ſpectacles, qui eſt entre ſes ouvrages ; tout ce que Salvien, & tout ce que les autres Peres de l'Egliſe ont dit contre les ſpectacles des anciens, retombe naturellement ſur les comedies de noſtre temps.

Je vous ferois voir qu'on ne fait pas aujourd'huy une moindre profanation des ſaints Myſteres, en allant à la comedie les jours que l'on a communié, & *en y portant*, pour ainſi dire, *l'Euchariſtie encore preſente dans ſon ſein* : qu'on ne doit pas moins craindre aujourdhuy *d'apprendre à prattiquer ce qu'on s'accoutume à voir repreſenter* : & que quand les comedies d'aujourd'huy n'auroient rien de criminel, elles ne laiſſeroient pas neanmoins *d'emporter avec elles une vanité & une inutilité qui*

L'Aut. du Traité des ſpectacles parmy les œuvres de S. Cyprien.

eſt auſsy incompatible avec les devoirs des Chretiens de noſtre temps, qu'avec ceux des premiers Chretiens.

Je ſçay bien que les Peres ont inſiſté particulierement ſur ce qu'il n'y avoit point de ſpectacle, qui ne fuſt dedié à quelque fauſſe divinité, & qui ne tinſt dans ſon origine ou dans ſon execution, quelque choſe de l'idolatrie.

Gal. 5. 2. Mais auſſi je ſçay, que ſi ſelon S. Paul, l'attachement que l'on a aux richeſſes eſt une eſpece d'idolatrie; celuy que l'on a au plaiſir en eſt une d'autant plus dangereuſe, qu'elle engage l'homme à ſe ſacrifier luy-meſme à la volupté, qui eſt la plus infame de toutes les idoles.

Liv 1 de ſes Conf. chap. 17. n. 1. Je ſçay que S. Auguſtin a dit, ſur ce qu'on l'avoit exercé en ſa jeuneſſe à reciter les fables des Poëtes, *qu'il y a pluſieurs manieres differentes de ſacrifier aux Anges rebelles*; & que ſi les comedies de noſtre temps ne ſe repreſentent pas en l'honneur d'un Mars, d'nn Jupiter, & d'un Neptune, elles ſont pourtant uniquement conſacrées à l'amour profane, au plaiſir

de ceux qui les regardent, & à l'avarice & à la cupidité de ceux qui les repreſentent.

Ainſi ceux qui ont voulu rendre chretienne la comedie, en y mélant les actions des Saints & des Saintes, ont fait à peu prés comme Pompée, qui, au rapport de Tertullien, voyant que les Cenſeurs Romains avoient fait abbatre pluſieurs fois les theatres, parce qu'ils corrompoient les mœurs du peuple, & voulant empécher qu'ils ne détruiſiſſent celuy qu'il avoit fait élever dans Rome, y fit dreſſer un autel qu'il dedia à Venus; & apela cet edifice, non pas le theatre, mais *le temple de Venus*. De ſorte dit Tertullien, qu'en donnant ce titre ſpecieux à cet ouvrage, qui ne meritoit que d'eſtre condamné, il éluda par cette ſuperſtition les reglemens que les Cenſeurs euſſent pu faire pour le faire abatre. *Chap. 10. de Spect.*

Mais ſuppoſé qu'il n'y ait rien dans les comedies qui puiſſe bleſſer l'innocence des jeunes gens, ni exciter en eux des paſſions dangereuſes: ſuppoſé que de trente pieces de thea-

tre il y en ait une qui ne bleſſe point ouvertement la pureté, & l'innocence : ſuppoſé qu'il n'y ait rien dans les ajuſtemens, dans la nudité, & dans les geſtes des Comediennes, qui bleſſe la modeſtie, & qui ne réponde à la pureté & à la pieté des vierges qu'elles repreſentent : ſuppoſé que les perſonnes qui y aſſiſtent ne puiſſent inſpirer aux jeunes gens l'eſprit du monde & de la vanité qui éclate dans leur maniere de s'habiller, dans tous leurs geſtes, & dans toutes leurs actions : ſuppoſé que tout ce qui ſe paſſe dans ces repreſentations malheureuſes ne porte point au mal; que les paroles, les habits, le marcher, la voix, les chants, les regards, les mouvemens du corps, le ſon des inſtrumens, les ſujets meſmes & les intrigues des comedies, enfin que tout n'y ſoit point plein de poiſon, & n'y reſpire point l'impureté : Vous ne devez pourtant pas laiſſer d'empécher vos enfans, de s'y trouver; par-

Hom. 6 ſur Saint Matt.

„ ce, dit S. Chryſoſtome, que ce n'eſt
„ point à nous à paſſer le temps dans
„ les ris, dans les divertiſſemens, &

dans les delices. Ce n'eſt point à l'eſ-
prit de ceux, qui ſont appellez à une
vie celeſte, dont les noms ſont déja
écrits dans cette eternelle cité, & qui
font profeſſion d'une milice toute
ſpirituelle : mais c'eſt l'eſprit de ceux
qui combattent ſous les enſeignes
du demon.

Oüy, mes Freres, ajoûte ce Saint,
c'eſt le demon qui a fait un art de ces
divertiſſemens & de ces jeux, pour
attirer à luy les ſoldats de JESUS-
CHRIST, & pour relâcher toute la vi-
gueur & comme les nerfs de leur ver-
tu. C'eſt pour ce ſujet qu'il a fait dreſ-
ſer des theatres dans les places publi-
ques; & qu'exerçant & formant luy-
meſme ces bouffons, il s'en ſert com-
me d'une peſte dont il infecte toute
la ville. S. Paul nous a defendu les pa-
roles impertinantes, & celles qui ne
tendent qu'à un vain divertiſſement :
mais le demon nous perſuade d'ai-
mer les unes & les autres.

Ce qui eſt encore plus dangereux
eſt le ſujet pour lequel on s'emporte
dans ces ris immoderez. Car auſſi-
toſt que ces bouffons ridicules ont

» proferé quelque blaſphême, ou
» quelque parole deshonneſte, on voit
» que les plus fous ſont ravis de joye,
» & s'emportent dans des éclats de ri-
» re. Ils leur applaudiſſent pour des
» choſes pour leſquelles on les devroit
» lapider : & ils s'attirent ainſi ſur eux-
» meſmes, par ce deteſtable plaiſir, le
» ſupplice d'un feu eternel. Car en les
» loüant de ces folies, on leur perſuade
» de les faire, & on ſe rend encore plus
» digne qu'eux de la condamnation
» qu'ils ont meritée. Si tout le monde
» s'accordoit à ne vouloir point re-
» garder leurs ſottiſes, ils céſſeroient
» bien-toſt de les faire. Mais lors qu'ils
» vous voyent tous les jours quitter
» vos occupations, vos travaux, & l'ar-
» gent qui vous en revient, en un mot
» renoncer à tout pour aſſiſter à ces
» ſpectacles, ils redoublent leur ar-
» deur, & ils s'appliquent bien davan-
» tage à ces niaiſeries.

Vous voyez, ma Sœur, que S. Chryſoſtome, auſſi bien que Tertullien, ne condamne pas ſeulement les comedies à cauſe de leur diſſolution & de leur impureté, mais encore à cau-

ſe qu'il n'eſt pas permis aux Chretiens de paſſer le temps dans les ris, dans les divertiſſemens, & dans les delices qui ſont inſeparables de ces ſpectacles; qu'il les condamne, parce qu'on ne peut s'empécher d'y donner de l'approbation & de l'applaudiſſement à des choſes pour leſquelles les fidelles doivent avoir une ſouveraine horreur, & comme il ajoûte en ſuite, parce que ce ſont « ceux qui aſſiſtent à ces ſpectacles qui « entretiennent la vie libertine de ceux « qui les repreſentent, qui les animent « par leurs raviſſemens, par leurs éclats « & par leurs loüanges, & qui travaillent en toute maniere à embellir & à « relever cet ouvrage du démon. «

C'eſt ſans doute ce qui a fait dire à Salvien, que c'eſt comme une eſ- « *Dans le liv. du gouvernemẽt de Dieu.*
pece d'apoſtaſie de la foy, & une « prévarication mortelle de ſes ſacremens, que d'aller à la comedie. Car « quelle eſt, dit-il, la premiere profeſſion que font les Chetiens dans le « bapteſme? N'eſt-ce pas de renoncer « au diable, à ſes pompes, à ſes ſpectacles, & à ſes œuvres? Donc les ſpe- «

„ ctacles & les pompes ſont ſelon no-
„ ſtre propre confeſſion les œuvres du
„ diable. Et comment, ô Chretien !
„ peux-tu aller aux ſpectacles depuis
„ ton bapteſme, toy qui confeſſes qu'ils
„ ſont l'ouvrage du demon ? Tu as re-
„ noncé une fois au diable & à ſes ſpe-
„ ctacles : & par conſequent il eſt ne-
„ ceſſaire, que lors que tu retournes
„ volontairement aux ſpectacles, tu
„ confeſſes que tu retournes ſous l'o-
„ beïſſance du demon. Et il eſt ſi vray
qu'on ne peut aller à la comedie ſans
s'engager volontairement ſous la ty-
Chap. 26. des Spect. „ rannie du demon, que Tertullien
„ rapporte, qu'une femme Chretienne
„ eſtant allée au theatre & à la come-
„ die en revint poſſedée du diable, &
„ que les Exorciſtes luy demandant
„ comment il avoit oſé attaquer une
„ Chretienne, il répondit qu'il l'avoit
„ fait ſans crainte, parce qu'il l'avoit
„ trouvée dans un lieu qui luy appar-
„ tenoit.

Il faut donc ma Sœur, inſpirer à vos enfans de l'horreur de la comedie ; parce quelle eſt un divertiſſement dangereux, & indigne d'un

Chretien. Il le faut, parce qu'il eſt bien difficile qu'ils n'y ſoüillent en meſme temps leurs yeux, leurs oreilles, & leur ame. Il le faut, parce que les ſpectacles ſont du nombre de ces pompes du ſiecle, & de ces œuvres du diable, auſquelles ils ont ſolennelement renoncé par leur baptême. Il le faut, parce qu'encore qu'il n'y ait rien que de feint dans ces repreſentations, l'on ne laiſſe pas, comme remarque S. Auguſtin, de prendre part à la joye de ces amans de theatre, lors que par leurs artifices ils font reüſſir leurs impudiques deſirs, & de ſe rendre criminel en ſe laiſſant toucher d'une compaſſion folle pour celuy qui s'afflige dans la perte qu'il a faite d'une volupté pernicieuſe & d'une felicité miſerable. Enfin il le faut, parce qu'on ne prend point de plaiſir, comme remarque le même Saint, dans les comedies, ſi l'on n'y eſt touché de ces avantures poëtiques qui y ſont repreſentées, & dont cependant on eſt d'autant plus touché, que l'on eſt moins guery de ſes paſſions. De ſorte que plus vos

« *Dans le liv. 3. de ſes Conf. chap. 2.*

enfans témoigneront d'ardeur pour les comedies, moins leur devez-vous permettre d'y aller ; parce que cet empreſſement meſme eſt une marque de l'inclination qu'ils ont au luxe, à la pompe, à la ſenſualité, à la delicateſſe, à l'oyſiveté, à la moleſſe, aux artifices & aux déguiſemens, qui éclattent ſur les theatres, & que vous devez vous efforcer de bannir de leur cœur.

Je ne doute point qu'ils n'ayent des inclinations toutes contraires à ces pratiques. Mais c'eſt pour cela meſme que vous devez eſtre ferme, & ne vous point éloigner de cette diſcipline & de cette crainte du Seigneur, dans laquelle Saint Paul vous ordonne de les élever, de peur qu'ils ne s'engagent inſenſiblement dans ces deſordres, & qu'ils ne viennent enfin à rechercher ces divertiſſemens criminels. Et je puis dire en cette rencontre ce que Saint Auguſtin a dit à l'égard des prieres que l'on preſente à Dieu pour obtenir des biens qu'il prévoit devoir eſtre cauſe de noſtre perte, & que pour ce ſujet

la il nous refuſe : Qu'ils pleurent tant « qu'ils voudront qu'ils ſe lamentent « tout le long du jour ; vous avez de la « bonté pour eux ſi vous ne les écou- « tez pas, & vous leur eſtes cruelle ſi « vous les exaucez. «

VI. AVIS.

Contre le Ieu, & contre la vie molle & oiſive des gens du monde.

SAint Ambroiſe avertit les Fidel- « les de prendre garde qu'en voulant relâcher leur eſprit, ils ne rompent toute l'harmonie & tout le concert de leurs bonnes œuvres. Cet « avertiſſement eſt d'autant plus neceſſaire en ce temps icy, que la plus-part des Chretiens vivent dans un relâchement continuel, & qu'au lieu de ſe divertir ſeulement autant qu'on en a beſoin, pour ſe pouvoir en ſuitte occuper avec plus d'attention & plus de facilité, ils font tout leur travail & toute leur occupation de leurs divertiſſemens. Vous ne devez donc

rien oublier, ma Sœur, pour fortifier vos enfans contre ce desordre, & pour les empécher de s'engager insensiblement dans cette vie molle & delicieuse qui est si commune parmi les gens du monde.

A voir la maniere avec laquelle ils vivent, il semble qu'ils ne soient nez que pour le plaisir, & que les avantages qu'ils ont au dessus des autres ou par la noblesse de leur naissance, ou par les grans biens qu'ils possedent, leur donnent droit de demeurer dans une oisiveté toute profane & dans une inutilité toute opposée à la vie des vrais Chretiens, qui doit estre toute vigilante & toute laborieuse.

Ces personnes sous pretexte qu'elles sentent je ne sçay quelle aversion des crimes grossiers & honteux, & qu'elles ne se proposent que de passer agreablement chaque journée ne font point de scrupule de consumer les jours & les nuits dans de vaines conversations, dans les promenades, dans les festins, & dans le jeu, sans craindre que la liberté qu'elles donnent à leurs sens & à leurs desirs en

toutes ces choſes, leur y faſſe trouver les occaſions de ſe corrompre, dont il ne ſe peut qu'elles ne ſoient inceſſamment accompagnées.

Je ne prétens pas, ma Sœur, m'arreſter icy à vous faire voir l'illuſion de cette conduite, ni l'obligation que tous les Fidelles ont de l'éviter. Je l'ay dé-ja montrée dans le ſecond chapitre de ce livre : & je ſçay que vous en eſtes, graces à Dieu, tres-convainquë. Je deſire ſeulement vous encourager à combattre de bonne heure dans vos enfans les paſſions qui cauſent tous ces déreglemens, & particulierement celle du Jeu, qui exerce aujourd'huy dans le monde une ſi grande tyrannie ſur les eſprits, & qui y cauſe des maux ſi épouventables.

Je vous avoüe, ma Sœur, que je ne puis comprendre comment cette paſſion a pû s'emparer de tant de perſonnes, & comment les effets qu'elle produit, n'en ont pu donner de l'horreur, & n'en ont point encore arreſté le cours. Car quels excés l'amour du Jeu ne cauſe-t-il point à ceux qui s'y abandonnent ? N'y étouffe-t-il pas

peu à peu tous les ſentimens de la pieté envers Dieu, de la charité envers les enfans, les domeſtiques, & le prochain, & de l'amour que l'on ſe doit à ſoy meſme? Cette paſſion les enchante de telle ſorte par le plaiſir qu'ils y trouvent, ou par l'eſperance du gain dont ils ſe flattent, qu'ils en oublient toutes choſes, qu'ils y paſſent les heures meſme les plus neceſſaires au repos; qu'il en perdent le boire & le manger; qu'ils ne s'occupent que de ce qu'ils s'imaginent avoir cauſé leur gain ou leur perte.

Ils n'ont pas meſme de gouſt pour toutes les autres choſes de la vie. Les exercices de la pieté les ennuyent. Ils ne s'appliquent plus à la priere; ou s'ils s'y appliquent, c'eſt avec un eſprit plein de chagrin, d'inquiétude, & de deſeſpoir, comme ils le diſent eux mêmes, pour les pertes qu'ils ont faites, ou d'une fauſſe joye pour le gain qui leur eſt arrivé. Et s'ils ſont indifferens à la perte & au gain, ils ne laiſſent pas du moins d'avoir une extréme impa-

impatience de retourner à leur amuſement & à leur jeu.

Au lieu de ſanctifier les Dimanches & les Feſtes, ils les profanent comme s'ils n'avoient aucune connoiſſance de la religion chetienne. Ils ne ſçavent plus ce que c'eſt que d'aſſiſter à l'office divin, ni d'entendre la parole de Dieu; ou s'ils y vont aux grandes ſolemnitez, c'eſt pour y faire de nouvelles parties, & pour s'engager aprés cela au jeu avec plus d'ardeur, & avec moins de ſcrupule: comme ſi les gens de qualité & ceux qui ont aſſez de bien pour joüer, eſtoient pour cela diſpenſez des devoirs de la pieté, & de l'obſervation des Commandemens de Dieu; ou qu'il leur fuſt permis de ne diſtinguer les jours ſaints des autres, qu'en aſſiſtant à une petite Meſſe, & encore d'une maniere où ils font paroiſtre ſi peu de pieté, qu'il eſt viſible qu'ils cherchent plûtoſt à ſe décharger d'un fardeau qu'à s'aquiter legitimement d'un devoir.

Mais que diray-je, ma Sœur, du pouvoir qu'a le jeu de nourrir, de fortifier, & d'entretenir les paſſions

les plus criminelles? La vanité ne ſe gliſſe-t-elle pas ordinairement dans le gain? Et ne croit-on pas devoir à ſon adreſſe & à ſa bonne conduite, ce que l'on ne doit ſouvent qu'au hazard? La colere, l'envie, le dépit, la rage, & la fureur n'éclattent-elles pas dans la perte & dans le mauvais ſuccés? & toutes les autres paſſions ne s'entreſuivent-elles pas les unes les autres de cette ſorte? Ne les voit-on pas en moins d'une heure paroiſtre avec tous leurs differens mouvemens dans les geſtes, dans les paroles, & dans toutes les actions de ceux qui joüent? Ils ſont triſtes & gais, moderez & emportez preſqu'en un meſme moment. Et ceux qui y conſervent au dehors une plus grande égalité, & qui ſe piquent d'y garder une plus grande moderation, ne laiſſent pas malgré eux d'eſtre agitez interieurement de toutes ces violentes paſſions.

Je laiſſe les menſonges, les injuſtices, & les infidelitez qui s'y commettent; les blaſfêmes & les ſermens execrables où l'on s'emporte; les querelles, les inimitiez; & les

meurtres qui en arrivent, & tous les autres effets malheureux que la paſſion du jeu produit ordinairement. L'impuiſſance où l'on ſe met d'aſſiſter les pauvres dans leurs beſoins, & la dureté que l'on a pour eux pendant qu'on dérobe à leur neceſſité l'argent que l'on jouë, eſt un aſſez grand mal toute ſeule pour en donner de l'averſion aux Chretiens.

Mais l'amour du jeu ne s'arreſte pas là. Il fait violer aux perſonnes qui s'y abandonnent d'autres devoirs qui leur ſont, pour ainſi dire, bien plus eſſentiels, & bien plus indiſpenſables. Les femmes quittent leur maiſon, & laiſſent le ſoin de leur menage à des domeſtiques, qui n'ont bien ſouvent qu'une pieté & qu'une fidelité apparente, & qui diſſipent en effet tout leur bien. Elles negligent l'education de leurs enfans, & elles les abandonnent à des valets ou à des femmes qui corrompent leur eſprit, & qui les engagent ſouvent dans des deſordres qui durent toute leur vie.

Les hommes de leur coſté s'expo-

ſent ſouvent à perdre le bien ſans lequel ils ne peuvent faire ſubſiſter leur famille, comme ils y ſont obligez, ni s'aquitter de leurs dettes. Ils ſe rendent inutiles au public n'y ayant point de Prince ni meſme de particulier qui veüeille mettre ſon bien ou ſes affaires entre les mains d'un homme qui aime le jeu. Ils y expoſent leur honneur, leurs charges, & leurs dignitez; & il ny a que trop de familles trés illuſtres qui ont eſté ruinées par le jeu, ou qui ſe reſſentent encore des pertes que leurs peres y ont faites.

Enfin c'eſt le jeu qui fait ſi ſouvent violer aux enfans le reſpect qu'ils doivent à leurs peres & à leurs meres; qui trouble la pluſpart des familles; qui diviſe les femmes d'avec leurs maris; & qui ſeparant ceux que Dieu a unis d'un lien indiſſoluble, les fait ſouvent manquer à la fidelité qu'ils ſe doivent les uns aux autres. Combien y a-t-il de femmes, qui n'ayant pas de quoy ſatisfaire l'amour qu'elles ont pour le jeu, ou parce

qu'elles ont un mary qui ne leur laiſſe pas la diſpoſition de ſon argent, ou parce qu'elles ont en effet déja tout perdu & fort incommodé toute leur famille, ſe trouvent aiſément diſpoſées à ſatisfaire les paſſions criminelles de ceux qui peuvent leur fournir de quoy joüer ? De quels deſordres n'eſt pas capable une femme qui a fait une perte conſiderable dans le jeu, & qui ſe voit preſte d'encourir l'indignation & la fureur d'un mary que ſon jeu a déja mis pluſieurs fois au deſeſpoir? Et combien y a-t-il de gens qui ſe laiſſent gagner exprés par celles avec qui ils joüent, à deſſein de les corrompre, & qui font un commerce honteux & infame de ce divertiſſement ?

Et c'eſt icy, ma Sœur, où je vous prie de faire reflexion ſur l'aveuglement de la pluſpart des peres & des meres qui ſouffrent que leurs filles joüent avec des jeunes gens, & qui endurent, ſous pretexte des diſcretions qu'ils ſe laiſſent gagner, qu'elles en reçoivent des preſens conſiderables.

Il y en a meſme d'aſſez déraiſonnables pour ſe réjoüir du gain que font leurs filles dans ces occaſions, & pour y prendre une vaine & ſotte complaiſance ; ne s'appercevant pas que la victoire imaginaire qu'elles remportent dans le jeu venant à flater leur vanité, les rend ſenſibles à la liberalité de ces jeunes gens, & les porte ſouvent à leur en donner des marques de reconnoiſſance, qui tournent enfin à la honte & à la confuſion de toute une famille.

En effet le jeu eſt un des pieges les plus dangereux que le démon tende à la jeuneſſe, & dont il ſe ſerve plus ordinairement pour la faire tomber dans des amitiez criminelles. On joüe ſouvent ſeul à ſeule ; ou ſi l'on eſt pluſieurs, on ſe lie les uns avec les autres. On prend le jeu de celle que l'on veut obliger, on ſe charge de ſa perte ; & ainſi l'on s'inſinuë peu à peu dans ſon cœur.

Comme on fait profeſſion dans cet âge de ne joüer que pour ſe

divertir, on affecte dans le jeu un certain enjoüement & une certaine liberté de tout dire, qui bien qu'elle ne paſſe point abſolument les bornes de l'honneſteté & de la bienſeance exterieure, ne laiſſe pas de faire des impreſſions tres malignes. On tourne en ſuite tous les evenemens du jeu en cajolleries : & l'on prend occaſion de tout ce qui ſe preſente, & de la belle humeur où le gain met celle avec qui l'on joüe, pour faire des déclarations qui ſeroient plus mal receuës en un autre temps où l'on ſe poſſederoit davantage.

On va avec cette diſpoſition aux promenades & aux collations, où il ſe fait une profuſion & une dépenſe exceſſive. On ne manque point d'amies indiſcrettes, qui ſçachant l'intention qui porte ces jeunes gens à ces foles dépenſes, & connoiſſant celles pour qui ils les font, engagent les meres à s'y trouver avec leurs filles. Le jeu ſe mêle encore dans ce divertiſſement, & fait naiſtre un nouvel engagement à une nou-

velle partie & une nouvelle dépenſe. Et ainſi il ſe fait comme un enchaiſnement de jeux, de promenades, de collations, & de divertiſſemens, qui lient de telle ſorte les cœurs de ces jeunes gens, que les peres & les meres ſe trouvent enfin obligez de couvrir, malgré eux, du voile du mariage, les engagemens qu'on a pris enſemble, & auſquels un jeu, qui paroiſſoit d'abord innocent, a donné lieu.

Voilà, ma Sœur, comme l'amour du jeu perd inſenſiblement la jeuneſſe, & comme cette paſſion n'eſt pas moins funeſte aux enfans qu'aux peres & aux meres, qu'elle fait tomber dans tous ces horribles égaremens que je vous ay repreſentez.

Vous devez donc employer tous vos ſoins pour prevenir vos enfans contre une paſſion ſi dangereuſe, & vous appliquer de bonne heure à leur inſpirer les maximes chretiennes qui la combattent & qui la détruiſent.

Vous devez leur faire concevoir quel

:l eſt l'uſage qu'ils doivent faire de
r temps & de leur bien; quand il
r. eſt permis de prendre du diver-
ement; & quels ſont les jeux auſ-
:ls ils peuvent ſe divertir.

Vous devez leur dire ſouvent un des plus dangereux artifices du non eſt de perſuader aux hommes : la perte du temps eſt innocente, du moins qu'elle n'eſt pas crimi-le : que cependant le temps nous donné de Dieu pour en faire uſage & un employ fidelle pour ſervice & pour ſa gloire ; pour ncre nos paſſions, pour expier ; pechez, pour nous établir dans bonnes habitudes, pour nous ſan-fier, & pour en menager toutes les ires & tous les momens, afin d'a-erir une eternité bienheureuſe: & : conſequent qu'on ne peut, ſans *priſer les richeſſes de la bonté de eu, de ſa tolerance, & de ſa longue ience*, & *ſans amaſſer*, comme dit int Paul, *un treſor de colere pour le r auquel Dieu rendra à chacun ſelon œuvre*, employer un temps qui us doit eſtre ſi precieux dans de

Aux Romains. 2. v. 4. & 5.

vains amuſemens, & dans des occupations ſteriles & vicieuſes.

Vous devez leur declarer que les Saints Peres conviennent que les hommes ne ſont que les dépoſitaires des biens dont ils jouïſſent; qu'aprés en avoir pris ce qu'il leur faut pour ſubſiſter, le ſuperflu ne leur appartient point, mais aux pauvres, auſquels ils le doivent diſtribuer; & que meſme quand ils connoiſſent leur neceſſité, ils doivent retrancher de leur neceſſaire pour le partager avec eux. C'eſt ce qui a fait dire à Saint Auguſtin; Que tous ceux qui ne ſavent pas uſer, comme ils doivent, du bien qu'ils poſſedent legitimement, ſont de veritables uſurpateurs du bien d'autruy.

Saint Aug. dans la lettre 54.

Vous devez leur faire entendre qu'un Chretien ne peut rechercher dans le divertiſſement qu'un ſimple délaſſement d'eſprit & de corps qui le rende plus capable d'agir chretiennement; & qu'ainſi tous les divertiſſemens, qui peuvent intereſſer notablement ſa ſanté, ou diminuer la ferveur de ſon eſprit, ne luy peu-

vent eſtre permis ; & qu'en general il n'a droit à quelque divertiſſement que ce ſoit qu'aprés un travail innocent & conforme aux obligations de ſon eſtat.

Enfin vous devez leur apprendre qu'il y a des jeux où ils peuvent innocemment ſe divertir ; mais auſſi qu'il y en a d'autres qu'ils doivent abſolument éviter. Les jeux permis ſont ceux qui ſervent à exercer le corps & l'eſprit, & où l'art & l'induſtrie ont la principale part. Ceux qui ſont défendus ſont ceux qui conſiſtent purement dans le hazard.

Ces ſortes de jeux ont de tous temps eſté condamnez par l'Egliſe. Elle a voulu dans les premiers reglemens qu'elle a faits ſur ce ſujet, qu'on ſuſpendiſt de la communion ceux qui y joüent. Elle a ordonné en ſuite qu'on excommunieroit les laïques, & que l'on dégraderoit les Eccleſiaſtiques qui tomberoient dans ce peché. Enfin elle a paſſé dans le Concile general de Latran juſqu'à défendre aux Eccleſiaſtiques d'y aſſiſter, ce qui a eſté renouvellé en 1524. dans le

Synode de Sens : par où l'on voit combien l'Egliſe dans tous les ſiecles a eu d'horreur de ces divertiſſemens, puiſqu'elle en a meſme défendu la veuë à ſes miniſtres, & qu'elle ne leur permet pas d'y aſſiſter.

Et c'eſt ſans doute ce qui a obligé un ancien Auteur eccleſiaſtique dans un traité qu'il a fait contre ceux qui jouënt aux jeux de hazard, & qui eſt entre les ouvrages de S. Cyprien, de mettre ces jeux au nombre des tentations les plus fortes dont le demon ſe ſerve pour perdre les Fidelles. Il dit que le jeu de hazard eſt » un piege manifeſte du demon; que » c'eſt un poiſon mortel & ſubtil qui » penetre juſqu'au fond du cœur & » qui le corrompt entierement; que la » playe qu'il fait à l'ame ne ſe peut » guerir; que Dieu y eſt offenſé mortellement; que l'on n'y voit que » des emportemens ſans raiſon; que la » verité n'y a point de lieu; que le menſonge y regne; que c'eſt une obſcurité & un nuage que l'ennemy répand devant les hommes pour les engager dans des precipices; que le dia-

ble eſt preſent à ce jeu pour y triom- «
pher & y profiter de la perte de ceux «
qui s'y expoſent avec l'ardeur qui eſt «
ordinaire à ceux qui aiment ce di- «
vertiſſement criminel. Il nomme «
cette ardeur une fureur & une manie. «
Il appelle cruelles les mains de ceux «
qui y jouënt, parce qu'elles s'arment «
& qu'elles ſe tournent contre eux- «
meſmes, en les dépoüillant tout d'un «
coup des biens que leurs Anceſtres «
leur avoient aquis avec beaucoup de «
ſueurs & de peines. Enfin il dit que «
c'eſt une eſpece d'idolatrie à un Chre- «
tien que de s'y appliquer, & que le «
jeu de hazard eſt un des moyens que «
le demon a inventez pour engager «
l'homme à luy ſacrifier ſes biens & «
ſon propre repos. «

Ce n'a pas eſté ſeulement l'Egliſe qui a témoigné dans ſes Conciles & dans les écrits de ſes principaux Auteurs, de l'horreur pour les jeux de hazard: mais les Rois & les Empereurs les ont auſſy toujours condamnez. Il les ont défendus comme des occupations infames & criminelles, & comme un moyen d'acquerir ſi in-

Cod. de Aleatoribus. juſte, que les loix permettent à celuy qui a perdu à ces ſortes de jeux, de contraindre celuy qui a gagné de l'argent ou ſes heritiers aprés ſa mort, de rendre cet argent. Elles veulent meſme que s'il neglige de le faire, il ſoit permis à qui que ce ſoit de l'entreprendre, & particulierement aux perſonnes conſtituées en dignité & aux Magiſtrats, qui doivent employer cet argent aux reparations publiques. Elles permettent auſſy aux Eveſques de connoiſtre de ce crime: & elles ordonnent aux Magiſtrats de leur preter main forte. Tant il eſt vray que ceux, qui ont fait les Loix civiles & les Loix eccleſiaſtiques, ont également jugé que les jeux de hazard n'eſtoient pas moins contraires aux bonnes mœurs & à l'eſprit de la Religion, qu'au bien commun de l'eſtat, & à celuy des familles particulieres.

Cod. de Aleatoribus & de Epiſcop. Audient. l. 25. & vet.

Je ſçay bien qu'en condamnant les jeux de hazard en general, il faut, pour leur faire juſtice à chacun en particulier, ne les pas condamner auſſy ſeverement les uns que les autres, parce qu'ils ne ſont pas tous

également pleins de hazard, & que par exemple, le jeu de dez eſt plus mauvais que de certains jeux de cartes où le jugement & l'induſtrie ont quelque part. Mais auſſy je ſçay qu'ils ne laiſſent pas d'eſtre tous également interdits aux Chreſtiens, quoiqu'ils ne ſoient pas tous également mauvais.

Il ne faut, pour convaincre de cette verité ceux qui la voudroient revoquer en doute, que le témoignage des Auteurs de ce dernier ſiecle qui ont traité des cas de conſcience, & à qui l'on ne peut reprocher une trop grande ſeverité.

Le Cardinal Tolet, aprés avoir remarqué qu'il y a des jeux qui ſont permis, ſçavoir ceux où l'art & l'induſtrie ont plus de part que le hazard, & qui contribuënt à l'exercice du corps; & d'autres qui ſont defendus, ſçavoir ceux où le hazard a plus de part que l'art & l'induſtrie, & que la force du corps, dit, Qu'encore que les jeux de hazard ſoient en quelque façon plus permis aux gens du ſiecle, qu'aux Eccleſiaſtiques, lors qu'ils n'y cherchent qu'à ſe divertir, *Liv. 5 de ſa ſomme c. 27.*

„ & que la ſomme qu'ils joüent eſt le-
„ gere, ils ne peuvent neanmoins eſtre
„ excuſez de peché mortel, lors qu'ils
„ y joüent une ſomme conſiderable. Il
„ ajoûte en ſuite, parlant du jeu en ge-
„ neral, que le jeu eſt le plus ſouvent
„ mortel, à cauſe des circonſtances
„ dont il eſt accompagné; & que ſou-
„ vent on eſt obligé à reſtituer le gain
„ que l'on y a fait, comme lorſque ce-
„ luy qui a perdu ne pouvoit diſpoſer
„ du bien qu'il a joüé, ainſi qu'il arri-
„ ve aux enfans de famille, ou aux fem-
„ mes mariées.

Dãs le Manuel des Conf. cap. 20.

„ Navarre dit, Que tous les jeux de
„ hazard ſont défendus, & que ceux
„ meſmes où l'art & l'induſtrie ont
„ plus de part que le hazard, devien-
„ nent criminels lors qu'ils ſont reve-
„ ſtus de quelques circonſtances crimi-
„ nelles, ou qu'au lieu d'y chercher un
„ ſimple divertiſſement, on s'y propoſe
„ le gain pour ſa fin. Car alors, dit-il,
„ on en fait un commerce honteux &
„ contraire à la veritable fin du jeu, qui
„ eſt de délaſſer l'eſprit: & ce commer-
„ ce meſme le travaille plus que ne
„ feroit une occupation legitime, par

les inquietudes qu'il luy cauſe. Il « ajoûte, Qu'encore qu'il ne veuille pas « aſſurer que les laïques ſoient auſſi « étroitement obligez que les Eccleſia- « ſtiques à les éviter, il oſe neanmoins « les prier tous, & particulierement « les perſonnes de grande qualité, de « conſiderer que s'ils ne pechent que « veniellement, cette faute pourtant ne « laiſſe pas d'eſtre fort grande; qu'ils « exercent un trafic qui n'eſt pas moins « honteux que le gain qu'ils y font; & « qu'ils ſont ſouvent obligez de reſti- « tuer: & qu'ainſi ils ne peuvent ſans « s'attirer une grande confuſion de- « vant Dieu, & commettre une tres- « grande indécence, s'approcher de « l'Euchariſtie, à moins qu'ils ne ſoient « réſolus de s'abſtenir pour toujours « de ces ſortes de jeux. «

D'autres Caſuiſtes, encore plus re- *Sanchez, Molina, Eſcobar,* lâchez, ne laiſſent pas de ſoutenir que celuy qui donne entrée en ſa maiſon à tous ceux qui veulent joüer, & qui en fait une academie de jeux de hazard, peche fort griévement, parce qu'il eſt tres-rare qu'on joüe à ces jeux ſans peché mortel, & qu'on eſt

obligé par la loy naturelle de ne pas fournir aux autres la matiere & l'occaſion du peché. D'où l'un d'eux conclut, Que ceux qui expoſent leurs maiſons à ces ſortes de jeux, ne pechent pas ſeulement mortellement; mais que ſi ceux qui ont gagné ne reſtituent, quand ils le doivent, le bien qu'ils ont gagné, ils y ſont eux-meſmes obligez en conſcience.

Eſcobar Mor. Theol. Traſſ. 3. Examen. 12. c. 2.

Il ne faut, ma Sœur, qu'appliquer toutes ces maximes à ceux qui jouënt, pour eſtre perſuadé qu'il y en a bien peu qui le faſſent innocemment. La pluſpart ne s'appliquent qu'aux jeux où le hazard domine, & qui par conſequent ſont défendus. Ils y jouënt des ſommes conſiderables, & qui peu à peu épuiſent tout leur bien, ou incommodent notablement leur famille. Une femme s'eſtime moderée lors qu'elle ne s'expoſe à perdre que quarante ou cinquante piſtoles en une aprés-diſnée, non ſeulement ſans le conſentement de ſon mary, mais meſme contre ſa volonté. Et elle ne conſidere pas qu'elle luy dérobe effectivement ce qu'elle jouë; parce qu'il

eſt le maiſtre de la Communauté ſelon les loix civiles ; & comme dit Saint Auguſtin, Qu'elle ne peut pas dire, je fais ce que je veux du bien qui m'eſt propre, puiſqu'elle ne peut pas meſme diſpoſer de ſa perſonne, comme il luy plaiſt, & qu'elle eſt entierement à ſon mary. Les maris de leur coſté ne ſe rendent pas moins criminels en expoſant au hazard le bien de leurs femmes ; & celuy de leurs enfans, & s'expoſant eux-meſmes, comme dit Saint Ambroiſe, à changer d'eſtat à chaque coup qu'ils jouënt, n'y ayant pas plus de ſtabilité dans leur eſtat, que dans les dez & les cartes qu'ils remuënt & qu'ils battent ſans ceſſe.

« *Epiſt. 99. a Edi-* « *ſie.*

S. Ambroiſe au liv. de Tobie, ch. 11.

Quant aux jeux qui ſont permis, combien y en a-t-il qui ne ſoient point accompagnez de circonſtances qui les rendent criminels ? N'y paſſe-t-on pas les jours, & les nuits toutes entieres : & au lieu de s'en ſervir pour divertir l'eſprit & pour fortifier le corps, ne ruinent-ils pas bien ſouvent les forces de l'un & de l'autre par les excés que l'on y commet ?

Quelque legere que ſoit la ſomme que l'on y jouë, ne s'y paſſionne-t-on pas? N'y voit-on pas regner le dépit, l'envie, la jalouſie, les emportemens? L'orgueil & le deſir de vaincre n'en reglent-ils pas, pour ainſi dire, tous les mouvemens? Deſorte que l'on peut dire qu'il eſt tres-difficile de joüer innocemment à quelque jeu que ce ſoit, & ſans que l'on y reſſente je ne ſçay quelle alteration qui marque ou que l'ame n'eſt pas encore guerie de ſes infirmitez ſpirituelles, ou qu'elle eſt preſte d'y retomber ſi elle ne quite prontement cet exercice contagieux.

Je ſçay, dit l'Illuſtre Jonas Eveſque d'Orleans dans l'excellent ouvrage qu'il a fait à la priere du Comte de Mathfred pour apprendre à ce Seigneur de quelle maniere il devoit vivre dans l'eſtat du Mariage, ce que répondent ceux qui aiment le jeu. „ Quel mal faiſons-nous, diſent-ils: „ Quel peché commettons-nous dans „ le jeu? Mais il faut leur répondre „ qu'on y offenſe Dieu en beaucoup de „ manieres; premierement en ce qu'il

:ſt preſque impoſſible de joüer ſans «
nentir, ſans ſe parjurer, ou ſans ſe «
aiſſer emporter à la colere & à la «
liſcorde; & en ſecond lieu parce que «
uand meſme on n'y commettroit «
ucun de ces excés, c'eſt toûjours un «
›éché d'eſtre ainſi dans l'oiſiveté qui «
ſt l'ennemie de l'ame. Souvenez- «
ous donc qui que vous ſoyez qui «
ous plaiſez au jeu, que vous devez «
n jour rendre compte à Dieu, des «
ours & des heures que vous y con- «
umez. «

Je ſçay bien encore, ajoute-t-il, «
ue pluſieurs me répondront avec «
ndignation : A quoy ſert donc le «
nonde à un ſeculier, s'il ne luy eſt «
›as permis de joüir quand il voudra «
lu divertiſſement qu'on prend dans «
le jeu? Je ne leur veux répondre que «
par les propres paroles de noſtre Sei- «
gneur? *Que ſervira à un homme de* «
gagner tout le moude, & de perdre «
ſon ame? Or il eſt bien certain que «
l'ame ne reçoit aucun profit de tous «
les jeux. De plus qu'ils écoutent l'a- «
vis que leur donne l'Apoſtre Saint «
Jean dans ces paroles : *N'aimez point* «

» *le monde, ny ce qui eſt dans le monde.*
» *Si quelqu'un aime le monde l'amour*
» *du Pere n'eſt point en luy. Car tout*
» *ce qui eſt dans le monde n'eſt que con-*
» *cupiſcence de la chair, ou concupiſcence*
» *des yeux, ou orgueil de la vie; ce qui*
» *ne vient point du Pere, mais du monde.*
» *Or le monde paſſe, & la concupiſcence*
» *du monde paſſe avec luy, mais celuy*
» *qui fait la volonté de Dieu demeure*
» *eternellement.* Qu'ils écoutent encore
» l'Apoſtre S. Jacques: *Quiconque vou-*
» *dra eſtre amy du monde ſe rendra enne-*
» *my de Dieu.*

» Voilà, ma Sœur, comment cet Eveſque, qui a eſté dans le commancement du IX. ſiecle un des plus grans ornemens de l'Egliſe de France, & tous ceux qui ont eſté inſtruits comme luy dans la ſcience de l'Egliſe ont répondu aux raiſons dont on ſe ſert encore aujourd'huy pour juſtifier la paſſion que l'on a pour le jeu. Or il eſt facile de juger par là qu'ils ont cru que c'eſtoit un peché d'employer un temps conſiderable dans le jeu, quelque innocent & permis qu'il fuſt d'ailleurs, n'y ayant

de moment dans noſtre vie, depuis que nous ſommes arrivez à l'âge de diſcretion, dont Dieu n'exige de nous un employ fidelle, puiſque les hommes luy *rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles inutiles qu'ils auront dites:* Ce qui a paru à ce ſçavant Eveſque, digne d'une ſi grande conſideration, que, dans l'excellent traité qu'il a fait pour l'inſtruction de Pepin Roy d'Aquitaine, fils de Louis le Debonnaire, ç'a eſté la premiere choſe à laquelle il l'a exhorté de penſer tous les jours.

Tâchez donc, ma Sœur, d'élever vos enfans dans l'averſion & l'éloignement de toutes ſortes de jeux. Et comme le divertiſſement eſt le pretexte le plus ordinaire dont on ſe ſerve pour s'y engager, reglez tellement leur eſprit & leur cœur à cet égard qu'ils en ſçachent uſer auſſi chretiennement que de tous les autres ſoulagemens que la neceſſité nous oblige de rechercher.

Qui eſt-ce qui ne blâmeroit pas une perſonne qui, parce qu'elle a

beſoin de boire & de manger pour réparer les ruines de ſon corps & pour ſoutenir ſa vie, paſſeroit les jours & les nuits à table & en feroit toute ſon occupation ? Ceux qui conſument preſque toute leur vie dans le jeu, ne ſont pas moins criminels, quand il n'y auroit rien de vicieux dans le jeu, conſideré en luy-méme, ni dans les circonſtances dont il ſeroit accompagné, & qu'ils n'y rechercheroient que le ſimple divertiſſement. Car il n'eſt pas permis aux Chretiens de faire pour le divertiſſement ce qu'ils ne doivent faire que pour la neceſſité : & ils ne ſont pas moins obligez de combattre contre le plaiſir qui ſe rencontre dans les exercices qui ſervent à délaſſer l'eſprit & le corps, de crainte qu'il ne les emporte au delà des bornes de la neceſſité, que contre celuy qui eſt mêlé avec les actions les plus neceſſaires de la vie. D'où vient que les Saints Peres comparent les divertiſſemens aux remedes, parce qu'en effet, nous ne les devons rechercher & en uſer que comme nous uſons des remedes.

Si

Si cela eſt ainſi, ma Sœur, comme on n'en peut douter, pour peu qu'on ait de connoiſſance des maximes de l'Evangile, & ſi S. Paul a dit, en parlant des veuves, que *celle qui vit dans les délices eſt morte, quoy qu'elle paroiſſe vivante :* Que devons-nous penſer de tant de perſonnes qui paſſent toute leur vie dans le jeu & dans les divertiſſemens, & qui imitent ces jeunes veuves dont parle le meſme Apoſtre, & dont il dit que *la molleſſe de leur vie les portant à ſecoüer le joug de* JESUS-CHRIST, non ſeulement *elles veulent ſe remarier, s'engageant ainſi dans la condemnation par le violement de la foy qu'elles luy avoient donnée auparavant : Mais* que *de plus elles deviennent faineantes, & s'accoutument à courir par les maiſons ; & qu'elles ne ſont pas ſeulement faineantes, mais encore cauſeuſes & curieuſes, s'entretenant de choſes dont elles ne devroient point parler.* Car ne ſemble-t-il pas que l'Apoſtre ait fait dans ces paroles le portrait de la plus-part des femmes d'aujourd'huy, qui s'imaginent, par-

1 à Tim. c. 5. 6.

ce qu'elles ont ou de là naiſſance ou de l'eſprit ou de la beauté, eſtre diſpenſées de gouverner leur ménage & de s'occuper utilement à travailler parmy leurs domeſtiques, & pouvoir paſſer innocemment toute leur vie dans une moleſſe & une oiſiveté tout-à-fait criminelle, & dont d'honneſtes Payennes auroient eu honte; puiſque Ciceron, tout Payen qu'il eſtoit; a reconnu que la nature ne nous avoit pas fait naiſtre pour le jeu & le divertiſſement, mais pour une vie ſerieuſe, & des occupations graves & ſolides.

Offic. 1.

Propoſez vous donc, ma Sœur, de combattre ce déreglement dans vos enfans & particulierement dans vos filles, dont le ſexe eſt plus porté à cette vie molle & delicieuſe. Repreſentez leur fortement qu'il n'y a rien de plus contraire à l'eſprit du Chriſtianiſme, que les divertiſſemens continuels : Que JESUS-CHRIST n'eſt point deſcendu du ciel en terre, pour nous venir apprendre à paſſer noſtre vie dans les jeux & dans les plaiſirs : Qu'on trouve bien dans

l'Ecriture ſainte *qu'il a pleuré*, & que ſa vie n'a eſté qu'une fuite continuelle de travaux & de peines ; mais qu'on n'y lit point qu'il ſe ſoit jamais diverti, ni qu'il ait témoigné de la joye : Que nous faiſons profeſſion de repreſenter ſa vie par la noſtre, & qu'ainſi, ſi nous voulons nous divertir, il faut que ce ſoit en prenant plaiſir de luy reſſembler tous les jours de plus en plus dans l'humilité, dans la modeſtie, & dans la patience qu'il a pratiquées : Que ce n'eſt point par le chemin des jeux & des divertiſſemens que les Saints ſont parvenus à la joüiſſance des delices eternelles : Que l'Evangile fait conſiſter le bonheur de cette vie dans les pleurs & dans les larmes, & qu'au contraire il en met le malheur dans les ris & dans la joye : Que la vie preſente ne nous eſt donnée que pour travailler à acquerir l'Eternité ; & qu'ainſi les moindres momens en ſont trop chers & trop precieux pour les perdre en des amuſemens tout-à-fait profanes. Enfin dites leur ſouvent avec Saint

Saint Chryſoſtome Serm. 6. ſur Saint Matt.

„ Chryſoſtome, Que nous n'avons
„ point eſté appellez dans l'Egliſe com-
„ me dans une aſſemblée où l'on ne
„ penſe qu'à rire; mais que nous y ſom-
„ mes venus au contraire pour gemir,
„ & pour acquerir un royaume par nos
„ pleurs & par nos ſoupirs.

VII. AVIS.

Qu'il faut particulierement ſe propoſer dans l'education de ſes enfans de les porter à ſe conſacrer à Dieu, & à le ſervir.

VOus n'aurez pas de peine à détourner vos enfans de tous les precipices, que je viens de marquer, où le monde s'efforce de les faire tomber, ſi vous vous ſouvenez que vous ne les devez aimer qu'en Dieu, & que pour Dieu. Vous ne pouvez dit Salvien, mieux aimer ces gages precieux de la bonté divine que vous avez entre vos mains, qu'en les aimant en celuy-là meſme de qui vous les avez receus. Et comment,

Liv. 1. de l'Ep. qu'il a addreſſée à toute l'Egliſe.

Dieu a-t-il commandé aux peres & « aux meres d'aimer leurs enfans ? Je « ne le veux pas dire moy-meſme, « dit ce grand homme, il faut que ce « ſoit l'Ecriture ſainte qui le leur ap- « prenne, puiſque s'adreſſant à tous « les peres & à toutes les meres elle *Pſal.* 77. « leur ordonne d'apprendre à leurs en- « fans à mettre toute leur eſperance en « Dieu, à n'oublier jamais les effets de « ſa puiſſance & de ſa miſericorde, & « à rechercher toûjours avec ſoin la « connoiſſance de ſa ſainte volonté. « Voilà qu'elles ſont les richeſſes que « Dieu aime, & qu'il veut que les pe- « res & les meres laiſſent à leurs en- « fans, ſçavoir la foy, la crainte de « Dieu, la modeſtie & la ſainteté ; & « non des biens terreſtres & periſſa- « bles. N'occupez donc pas la chari- « té que vous devez à vos enfans à leur « amaſſer des richeſſes temporelles. « Vous ne leur pouvez procurer rien « de plus grand ni de plus precieux que « les biens eternels, qu'ils ne pourront « jamais perdre. Il n'eſt point neceſſai- « re que vous leur amaſſiez des tre- « ſors. Rien ne les rendra plus riches,

» que ſi vous les faites devenir le treſor
» de Dieu-meſme.

Et c'eſt icy, ma Sœur, l'avis le plus important que l'on puiſſe donner aux peres & aux meres ; puiſque c'eſt ſur luy que roulent tous les autres, & que la fin principale que vous devez vous propoſer dans l'education de vos enfans, eſt de les rendre Saints, & de les porter autant qu'il eſt en vous à ſe conſacrer entierement à Dieu, & à renoncer au monde.

1. aux Cor. ch. 7. v. 36. L'Apoſtre S. Paul dit, que *ſi un pere croit qu'il luy eſt honteux de laiſſer paſſer à ſa fille le temps de ſa jeuneſſe ſans la marier, & qu'il juge le devoir faire, il ne pechera pas, ſi agiſſant ſelon ſa penſée il la marie. Mais celuy,*

Verſ. 37. ajoûte cet Apoſtre, *qui n'eſtant engagé par aucune neceſſité, & qui ſe trouvant en un plein pouvoir de faire ce qu'il voudra, prend une ferme reſolution dans ſon cœur, & juge luy-meſme qu'il doit conſerver ſa fille vierge, fait une bonne œuvre. Ainſi,* conclut-

Ib. v. 38. il, *celuy qui marie ſa fille fait bien: mais celuy qui ne la marie pas fait encore mieux.*

Où vous voyez, ma Sœur, qu'encore que S. Paul ne blâme point les peres & les meres qui engagent leurs enfans dans le siecle, en leur y procurant quelque établissement par le moyen du mariage ; neanmoins il prefere la conduite de ceux qui ne les marient point, & qui prennent une ferme resolution dans leur cœur de porter leurs enfans à renoncer à ces sortes d'établissemens, & à embrasser la virginité.

Ce grand Apostre consideroit, qu'encore qu'*il n'eust point reçu de commandement du Seigneur qui obligeast à la virginité, il estoit pourtant avantageux à l'homme, à cause des malheureuses necessitez de la vie presente, de ne se point marier.* *Ib. v. 25.* *Vers. 26.*

Il consideroit *que ce qui reste de temps est court ; & qu'ainsi ceux-mesmes qui ont des femmes doivent estre, comme n'en ayant point ; ceux qui pleurent, comme ne pleurant point ; ceux qui se réjoüissent, comme ne se réjoüissant point ; ceux qui achetent, comme ne possedant rien ; & ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant point.* *Vers. 29.* *Vers. 30.* *Vers. 31.*

Verſ. 32. Il conſideroit *que celuy qui n'eſt point marié s'occupe du ſoin des choſes*
Verſ. 33. *du Seigneur, & de ce qu'il doit faire pour luy plaire; au lieu que celuy qui eſt marié s'occupe du ſoin des choſes du monde, & de ce qu'il doit faire pour plaire à ſa femme, & qu'il ſe trouve ainſi partagé & diviſé. Que de meſme*
Verſ. 34. *une femme qui n'eſt point mariée & une vierge a l'eſprit occupé des choſes du Seigneur, afin d'eſtre ſainte de corps & d'eſprit; au lieu que celle qui eſt mariée a l'eſprit occupé du ſoin des choſes du monde, & de ce qu'elle doit faire pour plaire à ſon mary.*

Toutes ces conſiderations faiſoient
Ib. v. 7. deſirer à Saint Paul *que tous les hommes fuſſent en l'eſtat où il eſtoit luy-*
Verſ 32. *meſme, & qu'ils fuſſent degagez de ſoins & d'inquietudes*, n'ayant pas deſſein, comme il le declare luy-mê-
Verſ. 35. me, *de les lier par ſes paroles, ni de leur impoſer aucune neceſſité*, mais ſeulement *de les porter à ce qui eſt de plus pur, & qui leur donne un moyen plus facile de s'attacher à Dieu ſans aucune diſtraction.*

Et c'eſt dans cet eſprit qu'il loüe la conduite

conduite des peres & des meres, qui prennent une ferme reſolution dans leur cœur de conſerver leurs enfans vierges, & de ne les point engager au mariage ; dautant que par ce moyen ils les portent à ce qui eſt de plus pur, & à ce qui leur donne un moyen plus facile de s'attacher à Dieu ſans aucune diſtraction

C'eſt à quoy les peres & les meres ſont particulierement obligez, ſelon la judicieuſe remarque qu'en a faite S. Gaudence Eveſque de Breſſe. Car ce grand Saint aprés avoir declaré dans un de ſes Sermons, que les peres & les meres ne peuvent point forcer la volonté de leurs enfans, dans ce qui regarde le choix du mariage ou de l'eſtat de continence, ajoûte cette ſage reflexion : Je ne veux pas, dit-il que les peres & les meres, ou que les autres parens des vierges, ſoit desgarçons, ſoit des filles, ſe flattent de ce que je dis, qu'ils doivent laiſſer leurs enfans « dans la liberté de ce choix, & qu'ils « ne peuvent pas dominer ſur leurs eſ- « prits à cet égard. Car il eſt vray qu'ils «

„ ne peuvent commander une conti-
„ nence perpetuelle, parce que c'eſt
„ une choſe qui doit eſtre toute volon-
„ taire; mais ils peuvent, lors qu'ils
„ ſont encore jeunes, élever & nourrir
„ leur volonté dans l'amour de ce qui
„ eſt de plus parfait; ils doivent les
„ porter par leurs avertiſſemens &
„ leurs exhortations à ce meſme a-
„ mour, l'allumer en eux, & l'y entre-
„ tenir; avoir bien plus d'empreſſe-
„ ment de les engager au ſervice de
„ Dieu, qu'à la ſuite du ſiecle; & of-
„ frir de leurs garçons pour ſervir dans
„ le Clergé au miniſtere des Autels,
„ & de leurs filles dans des Monaſte-
„ res de Religieuſes, afin qu'elles s'y
„ conſacrent à la chaſteté. C'eſt ainſi
„ qu'en ornant l'Egliſe par les fruits
„ d'une ſainte education, ils pour-
„ ront acquerir le bonheur qui eſt pro-
„ mis dans l'Ecriture ſainte à celuy qui
„ a de ſa poſterité dans Sion, & de ſa
„ famille dans Jeruſalem.

„ Pluſt à Dieu, ma Sœur, que les pe-
res & les meres euſſent ces ſentimens
gravez ſi avant dans le cœur, qu'on
puſt les retablir aujourd'huy dans la

poſſeſſion, où ils ſeſtoient dans l'ancien Teſtament & dans les premiers ſiecles de l'Egliſe, d'offrir à Dieu leurs enfans, & de les conſacrer entierement à ſon ſervice dés leurs plus tendres années.

Ce pouvoir des peres & des meres ſur leurs enfans a particulierement éclaté dans le temps, où les Monaſteres de S. Benoïſt ont eſté le plus remplis de ſainteté. Car ils les mettoient dans ces écoles ſaintes & dans ces heureuſes retraittes, pour y apprendre la ſcience du Chriſtianiſme, & pour y eſtre à l'abri de la malice & de la corruption du ſiecle; & ils le faiſoient avec tant de plenitude de volonté, qu'ils ſembloient ſe dépoüiller, en les y mettant, de tous les ſentimens de la chair & du ſang, & renoncer entierement au droit qu'ils pouvoient avoir ſur eux. D'où vient qu'ils avoient accoûtumé, ainſi qu'il eſt porté dans la regle de S. Benoiſt, d'envelopper la main de l'enfant qu'ils offroient de la nappe de l'Autel, comme pour marquer que cet innocent prenoit Dieu, qui

eſt repreſenté par l'Autel, pour ſon heritage.

Et parce que les richeſſes ſont une des plus fortes tentations du ſiecle, & un des plus puiſſans moyens dont le monde ſe ſert pour ſe faire aimer, les enfans eſtoient fait pauvres, & eſtoient dépoüillez des richeſſes pour jamais. Les peres ne pouvoient plus leur faire part de leurs biens, qu'en donnant des aumônes à tout le Monaſtere : & meſme, afin qu'ils demeuraſſent heureuſement engagez au ſervice de JESUS-CHRIST ſans eſperance de retour, ils promettoient avec ſerment qu'ils ne les remettroient jamais en poſſeſſion des biens qu'ils avoient quittez en abandonnant le monde.

Cette pratique eſtoit encore en uſage dans l'onziéme ſiecle, où nous trouvons que l'enfant, qui eſtoit offert, portoit une couronne, comme s'il euſt eſté déja Religieux, pour marque de la victoire qu'il alloit remporter ſur le monde : & comme un autre Iſaac il portoit dans ſes mains

non du bois & du feu, mais du pain & du vin, pour marque qu'il eſtoit luy-meſme une hoſtie conſacrée à Dieu, & une hoſtie vivante & ſpirituelle.

Comme dans le bapteſme les parains promettent pour les enfans, qu'ils renoncent au diable & à ſes pompes; ainſi les peres promettoient, en preſence de témoins, que leurs enfans demeureroient dans l'obſervance de la regle du monaſtere; ils proteſtoient qu'il n'eſtoit plus en leur pouvoir, aprés cette oblation, de rejetter le joug de la regle, à laquelle ils eſtoient aſſujettis; & ils ſe ſervoient de cette formule, qui eſt à peu prés la meſme dont ſe ſervent encore aujourd'huy les Religieux de Saint Benoiſt dans leur profeſſion: *Je promets devant Dieu & ſes Saints pour mon fils une ſtabilité perpetuelle dans ce Monaſtere, la converſion de ſes mœurs, & une entiere obeïſſance. Je promets par celuy qui vit eternellement, que je ne luy donneray aucune part en mes biens: mais je le desherite pour jamais & entierement.*

L'Egliſe croyoit ces vœux des peres & des meres ſi avantageux aux enfans, qu'elle obligeoit ces meſmes enfans de les obſerver toute leur vie. Les Saints ne mettoient point de difference entre ſe perdre & ſortir d'un Monaſtere où l'on eſtoit engagé de cette maniere ; & les enfans n'avoient preſque pas beſoin d'autre profeſſion, que de cette promeſſe ſolemnelle, par laquelle ils eſtoient conſacrez à Dieu. D'où vient qu'il eſt dit dans le IV. Concile de Tolede, que ſoit qu'une perſonne ſoit engagée dans un Monaſtere par la devotion de ſon pere & de ſa mere, ou par ſon propre choix, il eſt toûjours obligé d'y demeurer, ſans qu'il luy ſoit permis d'en ſortir pour rentrer dans le monde; & que ſelon S. Iſidore, celuy qui eſt mis dans un Monaſtere par ſon pere & ſa mere, doit ſçavoir qu'il eſt obligé d'y demeurer le reſte de ſa vie.

Il n'y avoit rien d'injuſte ny de trop rigoureux dans cette conduite : mais au contraire elle eſtoit pleine de juſtice, & tres-avantageuſe aux

enfans. Car ſi ſelon les regles du droit, un pere peut dans une extrême neceſſité vendre ſon fils, & le faire pour jamais eſclave des hommes, afin de ſe conſerver une vie temporelle : pourquoy ne ſera-t-il pas permis par les regles de l'Evangile à ce meſme pere d'offrir à Dieu ſes enfans, & de leur procurer une veritable liberté en les engageant à ſon ſervice, dans le deſſein de ſe procurer auſſi bien qu'à eux, une vie eternelle ?

Qu'y a-t-il dans cette action du coſté du pere, qui ne ſoit ſaint, & conforme à ſes devoirs ? Ce ſacrifice eſtant fait avec une intention tres-ſincere & une pieté toute deſintereſſée, n'eſtoit-il pas une preuve convainquante, qu'il avoit changé l'amour naturel, que les peres ont pour leurs enfans, en une charité toute divine ; qu'il avoit ſurmonté ce deſir ſi commun, que les hommes ont de conſerver leur nom & leur famille, particulierement lorſque les enfans ſont uniques, & que l'on poſſede de grands biens ; enfin qu'il avoit renon-

cé à ces conſolations ſi douces, que l'on rencontre dans la converſation de ſes propres enfans?

Du coſté des enfans, cet engagement à la Religion eſtoit-il à craindre? Le joug de JESUS-CHRIST n'eſt-il pas doux, & ſon fardeau leger, particulierement aux enfans qui n'ont point encore eſté ſoüillez par aucun vice, qui n'ont point encore eſté corrompus par aucune mauvaiſe coutume, qui dés leur enfance ont eſté formez à la vertu, qui ont eſté élevez dans la pieté, qui n'ont eu que de bons exemples devant leurs yeux, qui ont ſuccé, pour ainſi dire, avec le laict les regles de la ſainteté Chretienne, & qui ne connoiſſant point le ſiecle n'ont point pris de part à ſes delices & à ſes vanitez?

Mais quelque ſainte & quelque loüable que fuſt cette pratique, il faut neanmoins demeurer d'accord, ma Sœur, que c'eſt avec beaucoup de ſageſſe que l'Egliſe a mis des bornes à la devotion des peres & des meres. Elle a conſideré que ce qui eſtoit autrefois l'effet d'une grande & ſincere

devotion, n'eſtoit preſque plus qu'un effet de l'avarice & de la cupidité: que ſouvent les peres en ce temps-cy ne cherchoient pas tant, en mettant leurs enfans dans les Monaſteres, de les donner à Dieu, que de ſe décharger de ces enfans pour rendre les autres plus riches & plus accommodez dans le ſiecle. Et ainſi elle a arreſté par ſes loix leur autorité, & luy a donné des bornes; parce qu'ils la faiſoient ſervir d'un coſté à leur ambition, & de l'autre à opprimer la liberté de leurs propres enfans.

Elle ne leur a pourtant point oſté le pouvoir de les mettre dés leur plus bas âge dans des Monaſteres, de les y faire élever, & de les mettre en eſtat par cette heureuſe retraite de marcher & plus courageuſement, & plus viſte & avec moins de peril vers le ciel, pourveu qu'ils n'ayent point d'autre vüe dans cette action, que ſa gloire & le ſalut de leurs enfans, & qu'ils les offrent aux Monaſteres dans l'indifference qu'ils ſoient Religieux & Religieuſes, ou dans le

monde, ſelon qu'il plaira à Dieu d'en diſpoſer.

Mais il y a dans cette derniere pratique deux choſes principales à obſerver pour y ſuivre l'eſprit de l'Egliſe. La premiere eſt le choix du Monaſtere. Car les peres & les meres, bien loin de procurer le ſalut de leurs enfans, les expoſeroient à de tres-grands dangers de ſe perdre, s'ils n'avoient ſoin, en les mettant en des maiſons religieuſes, de voir ſi en effet ces maiſons ſont religieuſes, & ſi on n'y engagera point leurs enfans à la religion par des perſuaſions tout humaines, & par un eſprit tout oppoſé à celuy de Dieu. En quoy il eſt d'autant plus important que les peres & les meres ne ſe laiſſent point tromper, que la moindre negligence ſeroit tres-criminelle devant Dieu dans une choſe d'une ſi grande importance.

La ſeconde choſe que les peres & les meres doivent obſerver, eſt, lors que leurs enfans ſont dans une maiſon vrayment religieuſe & d'une

pieté ſolide & deſintereſſée, de ne les en point retirer pour retourner au monde, de crainte qu'en les oſtant pour un temps à JESUS-CHRIST, qui les leur demande pour les ſanctifier, ils ne les donnent au ſiecle, qui les leur demande pour les corrompre.

Je ſçay qu'on ne manque point de pretextes ſpecieux pour cela; qu'on dit qu'une vraye vocation doit eſtre éprouvée; que la grace triomphera au milieu des combats; qu'une reſolution, qui eſt de Dieu, ne peut eſtre ébranlée ni par la vie du monde ni par l'éclat des richeſſes, & que la prudence du S. Eſprit, quand elle eſt dans une ame, ne peut eſtre trompée par les artifices de l'eſprit de tenebres.

Mais auſſi je ſçay, ma Sœur, qu'il eſt dit dans l'Ecriture ſainte, que *celuy qui cherche & aime le peril s'y perdra*: & que par conſequent on ne peut ſans un tres-grand aveuglement ramener dans le milieu du monde des enfans qui en auroient eſté ſaintement ſeparez, & croire qu'ils ne peu-

vent ſe ſanctifier dans un cloi
moins que le monde n'ait pas e
de force pour les corrompre.

Dieu veut que nous nous
vions, mais non pas que nou
mettions entre les mains du
& du demon pour nous éprou
nous commande au contraire
ces ennemis mortels de noſtr
de crainte de tomber dans le
ges; de nous ſauver dans la ſo
de crainte de perir avec Bab
& de cacher le treſor que nous
trouvé, de peur qu'en le mont
demon, qui cherche ſans ceſſe
des priſes, ne l'emporte.

La prudence de l'Eſprit de D
peut eſtre trompée: mais ell
quitte & nous abandonne,
nous quittons ſa maiſon & le l
elles nous éclairoit pour entre
un lieu de tenebres & de crime
la charité qui eſt en nous ne p
s'éteindre, l'Apoſtre ne nous
roit pas de ne laiſſer pas ét
dans noſtre cœur l'Eſprit de D

Si Adam euſt toujours eu le
fermez, il n'auroit point eu

pidite à combattre, & il ſeroit demeuré dans une parfaite paix. C'eſt donc imiter la malice du demon, que d'ouvrir les yeux à des enfans, que la grace du ſecond Adam a rendu innocens, pour leur faire voir les vanitez du ſiecle, pour les engager à de nouveaux combats, & pour leur oſter la paix. Ce n'eſt pas éprouver leur vocation, c'eſt la leur faire perdre. Ce n'eſt pas éſſayer leurs forces, c'eſt les bleſſer & les faire mourir. Et bien loin de faire triompher en eux par cette conduite la grace de la Religion, on la rend inutile, & on l'éteint dans leurs cœurs, parce qu'elle n'eſt pas donnée pour ſanctifier les hommes au milieu du monde, mais pour le leur faire abandonner.

Dans le temps de la perſecution, la prudence chretienne enſeignoit à fuir les bourreaux; & cette juſte & humble crainte eſtoit la ſource de la force, que les Saints obtenoient de Dieu pour ſouffrir les plus cruels tourmens, quand ils tomboient malgré eux entre les mains de leurs ennemis. Qui doute que les perſecu-

ce des Heretiques ; que les pomp
luxe de l'ambition ne ſoient
rans qui font mourir plus
que les Nerons & les Dioclet
faiſoient mourir de corps ?

Quel eſt donc le malheur d
que l'on expoſe à cette crua
quelle eſt l'imprudence des p
des meres qui pouſſent leurs
dans ce precipice ? Ils eſtoient
vert dans le Monaſtere des ſi
de leurs ennemis. Les prier
tinuelles, le travail, & le ſoin
table des perſonnes qui les
noient & par leur exemple
leurs oraiſons & par leurs av
mens, eſtoient comme au
boucliers, dont ils eſtoient e
nez, & qui les rendoient invi

lieux ſaints, & de ces ſaintes pratiques ?

Les plaiſirs, les flatteries des hommes, les ſpectacles de vanité les environnent. Ils n'entendent plus que la voix de l'ambition & de la moleſſe. Ils ne voyent rien que ce que leur montrent les anges de ſatan, qui les jettent dans l'aveuglement, ou les trompent par des fauſſes lumieres. Ils ſont au milieu de la boüe; & l'on voudroit qu'ils n'en receuſſent aucune tache. Ils ſont au milieu des feux; & l'on pretend qu'ils y ſoient conſervez par un miracle ſemblable à celuy qui préſerva les trois jeunes Hebreux au milieu da la fournaiſe de Babilone.

Vous voyez bien, ma Sœur, que cette prétention eſt tout-à-fait déraiſonnable, & qu'elle n'eſt nullement conforme aux principes du Chriſtianiſme. Obſervez donc inviolablement, à l'égard des enfans que vous deſtinerez au ſervice de Dieu, les deux choſes que je viens de marquer. Ne les mettez que dans des maiſons bien reglées, & ne les for-

cez point d'en ſortir ſous quelque prétexte que ce ſoit.

Laiſſez agir la grace de JESUS-CHRIST dans ces jeunes cœurs, ſelon l'étenduë de ſa bonté. Laiſſez-les écouter à loiſir la voix qui les appelle. Donnez-leur tout le temps neceſſaire pour diſcerner ce qu'il demande d'eux: & à moins que vous ne voyez clairement qu'il ne les apelle point à la religion, & que des perſonnes de ſcience & de pieté ne vous en aſſurent, ne les en retirez point; de peur que par une fauſſe prudence, ou par une trop grande précipitation, vous n'arrachiez de la maiſon de JESUS-CHRIST une de ſes épouſes, pour l'expoſer à la corruption du monde.

Enfin s'ils n'ont pas aſſez de courage pour ſe ſacrifier à Dieu, & qu'ils veüillent rentrer dans le monde, recevez-les avec la douceur & la charité que vous leur devez; mais ne ſouffrez pas qu'ils deviennent des victimes du demon. S'ils n'ont pu ſuivre JESUS-CHRIST dans les exercices de la vie religieuſe, n'endurez pas

pas qu'ils s'en détournent, pour ſuivre les maximes du ſiecle. Et s'ils n'ont pu ſe mettre en eſtat de recevoir les graces abondantes, & les faveurs que Dieu communique aux ames qui ſe détachent de tout pour s'unir plus étroitement à luy; faites voſtre poſſible pour empêcher qu'en s'engageant dans les deſordres qui regnent parmy le monde, ils n'attirent ſur eux les effets redoutables de ſa colere & de ſa vengeance.

CHAPITRE XI.

En quel âge ces Maximes & ces Avis doivent eſtre appliquez.

POVR ce qui eſt du temps, ma Sœur, où vous devez principalement reduire en pratique toutes tes Maximes & tous ces Avis, c'eſt celuy qui ſemble communément le moins propre pour acquerir la vertu, & pour en connoiſtre l'excellence & la beauté;

je veux dire celuy de l'enfance.

Dans les Prov. ch. 22. v. 11. C'eſt ce que le S. Eſprit nous inſinüe luy-meſme par la bouche de Salomon, qui dit, *qu'on jugera aiſément de l'innocence & de la vertu d'un jeune homme par les choſes où il s'affectionnera dans ſon enfance.* Il veut dire par là que les parens, & ceux qui auront eſté chargez de l'education des enfans, ſeront inexcuſables, ſi les enfans ne deviennent pas vertueux ſous leur conduite; puis qu'ils ont pu facilement prevenir leurs deſordres, en appliquant des remedes ſalutaires aux premiers accés de leurs maux, & qu'ils ont pu aracher dans leurs plus tendres années la ſemence de toutes ces mauvaiſes productions, qui commencent à y germer, & à y paroiſtre.

Et c'eſt ce que l'Eccleſiaſtique declare encore plus nettement, quand il dit: *Chap. 7. v. 25.* *Vous avez des enfans, inſtruiſez-les & les courbez dés leur enfance.* Où vous voyez, ma Sœur, que le S. Eſprit fait alluſion aux arbres, & qu'il veut donner à entendre, que de meſme qu'il faut dreſſer & ployer les

arbres lors qu'ils ſont encore jeunes, de crainte que differant trop long-temps il ne ſoit plus aiſé de les rompre, que de les courber : ainſi les enfans qui ſelon le langage du Prophete Roy, *ſont autour de la table de leurs parens comme de nouveaux plants d'oliviers*, doivent entrer ſous la diſcipline de leurs peres & de leurs meres, en meſme temps qu'ils ſortent des langes & des bras de leurs nourrices ; & qu'on ne doit pas moins leur apprendre à marcher vers le ciel, qu'on les inſtruit à marcher ſur la terre. De ſorte que de meſme qu'on leur fait rendre à leurs peres, à leurs meres, & aux perſonnes qui ſe preſentent à eux, les petites marques de reſpect & d'honneur dont ils ſont capables, quoiqu'ils ne ſçachent pas les raiſons qu'ils ont de les préferer aux autres ; ainſi on les doit accoutúmer à rendre à Dieu de petits témoignages de pieté, & à pratiquer des foibles actions de vertu, bien qu'ils ne puiſſent pas encore comprendre les obligations qu'ils ont à ſa divine Majeſté, ni l'excellence de la vertu. Pſeau. 127. v. 4.

Il ne falloit pas attendre, dit Saint
Dans le liv. 3. qu'il a fait contre ceux qui blasphemoient la vie Monastique.
» Jean Chryſoſtome, que nos enfans
» fuſſent grands, pour leur donner de
» la crainte : mais il falloit les regler,
» les inſtruire, les former dés leur en-
» fance, & ils n'euſſent jamais eu be-
» ſoin de nos menaces ni de nos ri-
» gueurs. Nous nous comportons à
» leur égard de meſme que ſi un Me-
» decin n'ayant rien dit à un malade,
» qu'il voyoit tomber en langueur, &
» ne luy ayant point ordonné de reme-
» des pour le guerir, lors qu'ils pou-
» voient avoir leur effet, luy en ordon-
» noit un grand nombre quand les par-
» ties nobles ſeroient corrompuës par
» la maladie, & qu'elle ſeroit devenüe
» incurable.

Hom. 46. ſur la 1. Ep. à Tim.
» Tout le mal que nous voyons, dit-
» il en un autre endroit, vient de no-
» ſtre lâcheté & de noſtre negligence,
» & de ce que nous ne travaillons pas
» dans les plus tendres années de nos
» enfans à les former à la pieté. Nous
» nous donnons beaucoup de peine
» pour les faire inſtruire dans les arts
» & dans les ſciences profanes. Nous
» leurs procurons de tout noſtre pou-

voir des emplois avantageux dans la « cour & dans les armées. Nous leur « amaſſons du bien. Nous leur acque- « rons des amis. Enfin nous faiſons « tous nos efforts pour les rendre con- « ſiderables dans le monde : mais nous « ne prenons aucun ſoin de leur ac- « querir la faveur & l'amour du Roy « des Anges, ni de leur faire obtenir « un jour un rang honorable dans la « cour celeſte. «

Et en effet ſi les parens accoutu- « moient de bonne heure leurs enfans « au joug d'une ſainte diſcipline, lors « qu'ils ſont encore jeunes ; s'ils pre- « noient la peine de les ranger peu à « peu à leur devoir, quand ils com- « mencent à eſtre fâcheux & difficiles « à conduire ; s'ils tâchoient de guerir « les maladies de leurs ames, lors qu'el- « les ne ſont pas encore enracinées, & « d'arracher leurs paſſions avant qu'el- « les ſe fortifiaſſent, nous n'aurions que « faire, ni de loix, ni de jugemens, ni de « peines, ni de châtimens, & de ſuppli- « ces : car *la loy*, comme dit Saint Paul, « *n'eſt pas faite pour le juſte*. Mais par- « ce que nous negligeons leur educa- «

d une ſage & prudente conduit
de faire toutes choſes & de n
oublier de ce qui peut nous fc
contre les attaques des vices. N
moyen, ma Sœur, de réüſſir da
ſi ſainte entrepriſe, à moins qu
ſaiſir dés le plus bas âge de v
fans, de toutes les avenües de l
prit & de leur cœur, & d'en re
vertu maiſtreſſe abſoluë par u
éloignement de tout ce qui
faire la moindre impreſſion vi

Il eſt vray que les enfans r
pas capables de diſtinguer la
du vice, n'ayant pas encore
de la raiſon. Mais cependant
me remarque un celebre T
» gien, ils peuvent contracter ſe

ble, lors qu'ayant l'uſage de leur li- «
berté il faudra qu'ils s'appliquent au «
vice ou à la vertu, qu'ils faſſent un «
bon ou un mauvais choix, &, com- «
me dit S. Baſile, que dans le meſme « *Dans*
temps que la raiſon leur dictera le « *ſes grandes*
bien qu'ils doivent faire, l'habitude « *regles*
& la coutume leur en facilite l'execu- « *Reg.*
tion. «

Et ne penſez pas, ma Sœur, que cecy ſoit peu conſiderable. Car ſi dans le ſentiment de S. Thomas & de pluſieurs autres Theologiens, l'homme eſt obligé par un precepte naturel & ſous peine de peché mortel de ſe convertir à Dieu auſſi-toſt qu'il a l'uſage parfait de la raiſon; il ne ſe peut que ce qui ſert de diſpoſition à une action ſi importante, ne ſoit de la derniere conſequence.

Qui eſt le pere, qui connoiſſant que ſon fils doit eſtre en danger de perdre la vie, ou de tomber entre les mains des ennemis en paſſant par un lieu, ne tâche de le mettre en ſeureté, & de le munir contre les dangers qui le menacent? Et qui eſt la mere dont la fille eſtant chargée de

pierreries ne veille avec beauco
ſoin, de crainte que les voleurs
luy enlevent?

On ne peut douter que le d
n'employe toute ſon induſtrie
faire perdre à un enfant la gra
ſon bapteſme, & qu'il ne tâche
déterminer d'abord au choix
ce. Et puis qu'il n'a point d
fortes armes pour nous vainc
nos propres inclinations; pe
douter qu'il ne vienne aiſém
bout de ſon deſſein, s'il trouv
les d'un enfant toutes portées à
nité & à l'amour des plaiſirs
pompes du ſiecle?

Dans le 4. liv. de ſes dialogues, ch. 18.

„ C'eſt ce qui fait dire à S. Gr
„ le grand, qu'encore qu'il faille
„ pieuſement que les enfans ba
„ qui meurent dans l'enfance, e
„ au Royaume des cieux, on n
„ pas neanmoins s'imaginer qu
„ ceux qui ſçavent parler ſoien

l'épouvantable châtiment que Dieu prit dans la ville de Rome d'un pere qui avoit ſouffert que ſon fils âgé de cinq ans blaſphemât le nom de Dieu, dit ces étonnantes paroles: C'eſt ainſi que Dieu voulut faire « connoiſtre à ce mal-heureux pere « combien il eſtoit coupable, & qu'il « voulut luy faire entendre qu'en ne- « gligeant l'ame de ce petit enfant, il « nourriſſoit un grand pecheur pour « les flammes eternelles. Ce ſont ſes « propres termes.

Et c'eſt ſans doute ce qui fit reſoudre en partie Sara, que l'Apoſtre S. Pierre propoſe à toutes les femmes chretiennes pour leur modelle, de preſſer Abraham de chaſſer Agar & ſon fils de ſon logis; parce qu'elle craignoit qu'Iſaac ne vint à ſe corrompre avec luy, & qu'ils ne contractaſſent enſemble de mauvaiſes habitudes. Et la reſolution de cette prudente femme fut ſi juſte que Dieu l'approuva, ayant fait connoiſtre à Abraham qu'il ne devoit point s'oppoſer à un deſſein ſi ſage & ſi avantageux pour Iſaac.

Dans ſa 1. Epiſt. chap. 3. v. 2.

Dans la Gen. ch. 21. v. 12.

En effet de meſme qu'un petit égarement, dont on ne s'eſt pas apperçu dans le commencement de ſon chemin, éloigne extremement du lieu où l'on vouloit aller, & qu'une petite bréche negligée à une digue cauſe dans la ſuite de grans ravages: ainſi un petit mal devient mortel, ſi on n'y apporte prontement du remede; & ce qui n'eſtoit dans l'enfance qu'une ſimple affection pour des choſes indifferentes, devient dans un âge plus avancé un violent amour pour des choſes défenduës.

Dãs l'Epiſt. à Læta.

Le beau langage de la mere de Graccus avoit contribué beaucoup à ſon éloquence, dit S. Jerôme. Hortenſe avoit appris à bien parler dans ſa maiſon. Et Alexandre le grand ne put ſe défaire des vices d'un Gouverneur qu'il avoit eu en ſon enfance, quoiqu'il fuſt tres-puiſſant, & qu'il euſt conquis la plus grande partie du monde. Ce qui montre combien il eſt difficile d'effacer de l'eſprit d'un jeune homme les teintures qu'il a priſes dans ſon enfance; qu'il conſerve preſque toûjours les pre-

mieres impreſſions qu'il a reçuës; &, comme dit S. Irenée, que ce qu'on « *Epiſt. ad Flo-*
apprend dans cét âge devient com- « *rinum.*
me une meſme choſe avec noſtre «
ame, & ſe change, pour ainſi dire, en «
ſa ſubſtance. «

C'eſt ce qui a fait dire à un des plus
éclairez d'entre les payens, qu'une « *Quinc. lib.*
des choſes à quoy l'on doit ſur tout « *1. cap. 1.*
prendre garde dans l'education des «
enfans, qu'on veut laiſſer long-temps «
entre les mains de leurs nourrices, «
eſt au choix que l'on fait de ces «
nourrices. Car, dit il, il faut qu'elles «
ſoient fort ſages: & l'on doit autant «
qu'il eſt poſſible prendre celles qui «
ont de meilleures qualitez, & dont «
les mœurs ſont les mieux reglées. «
Mais quoiqu'on doive principale- «
ment avoir égard à leur bonne con- «
duite, il ne faut pas laiſſer d'exami- «
ner leur façon de parler. Car ce ſont «
elles que les enfans entendent parler «
les premieres, & dont ils tâchent d'i- «
miter le langage: & naturellement «
nous retenons bien plus fortement «
les choſes que nous apprenons dans «
nos plus tendres années; de meſme «

„ qu'un vaſe, qui vient d'eſtre fait, con-
„ ſerve preſque toûjours l'odeur de la
„ premiere liqueur que l'on y a miſe. Il
„ arrive meſme que les mauvaiſes qua-
„ litez s'attachent bien plus fortement
„ aux choſes, & que le mal fait bien
„ plus d'impreſſion que le bien. Le
„ bien meſme ſe change facilement en
„ mal; au lieu qu'il eſt tres-rare que les
„ habitudes vicieuſes ſe tournent en
„ bien.

C'eſt auſſi ce qui fait que Platon n'ordonne pas ſeulement qu'on s'attache avec beaucoup de ſoin & de vigilance à l'education des enfans dés l'âge de trois ans; mais encore qu'il recommande extrémement aux meres d'eſtre libres pendant leur groſſeſſe de toute ſorte d'alteration, & generalement aux peres & aux meres d'eſtre exents le plus qu'ils peuvent de toutes paſſions; de crainte que communiquant aux corps de leurs enfans les affections qui dominent en eux, elles ne paſſent juſques à leurs ames, & que leurs corps eſtant formez d'un ſang ardent de colere ou brûlant d'un feu impudique, ou

qu'eſtant conçus dans un ſein rempli d'orgueil & de vanité, leurs ames n'ayent des inclinations que pour la vengeance, l'impureté, & l'ambition.

Auſſy voyons-nous, ma Sœur, que Dieu a donné une benediction toute particuliere aux enfans, qui luy ont eſté conſacrez dans le ſein de leurs meres. Samſon, Samüel, & S. Jean Baptiſte dans l'ancien Teſtament; S. Auguſtin, S. Bernard, & S. Thomas d'Aquin dans le nouveau, ſont des preuves autentiques des avantages que l'on tire de cette ſainte pratique. Et il eſt tres-certain que Dieu ne mépriſe point une devotion ſi raiſonnable, & une pieté ſi bien reglée; mais qu'au contraire il preſte ſa main toute puiſſante pour aider les peres & les meres, qui en uſent de la ſorte, à faire de leurs enfans de parfaites images de ſon fils, & qu'il fait contribuer toutes choſes à leur ſainteté. « *Saint Chryſoſt. liv. 1. contre ceux qui blâment la vie Monaſt.*

Mais pour dire ingenument les choſes comme je les penſe; & Dieu veüille que ce ne ſoit point comme on les fait communément, il y a beaucoup de peres & de meres qui apprehen-

deroient pour leurs enfans une grace ſi ſignalée : & les plus raiſonnables demeureront bien d'accord qu'il faut ſuivre ces importantes maximes à l'égard de ceux que l'on deſtine à l'Egliſe ou à la Religion ; mais non pas à l'égard de ceux que l'on regarde comme le ſoutien de la famille, & les heritiers des charges, des biens, & des honneurs d'une maiſon. C'eſt pourquoy l'on ne peut trop détromper le monde d'une illuſion ſi criminelle dans ſon principe & ſi funeſte dans ſes effets & dans ſes ſuittes.

CHAPITRE XII.

Qu'il faut principalement ſuivre ces Maximes & ces Avis dans l'education des Enfans que l'on deſtine au monde.

Si tous les chretiens doivent, comme on n'en peut douter, tendre à la meſme perfection, il eſt ſans doute qu'il ne doit point y avoir de difference dans leur education, & je ne dis pas ſeulement qu'il doit y avoir de l'égalité entre ceux que l'on deſtine à mener une vie commune, & ceux que l'on conſacre à une profeſſion plus particuliere de pieté : mais il n'y a point de doute qu'on doit s'attacher avec plus de ſoin à l'education des premiers, qu'à celle des ſeconds ; & que ſi les peres & les meres ſont touchez de l'intereſt public, de la gloire de leurs enfans, & du ſalut de leurs ames: ils ne

doivent negliger aucune des maximes, ni aucuns des avis que nous avons tirez de l'Ecriture & des Peres, dans l'education de ceux qu'ils deſtinent au ſiecle.

Pour vous faire comprendre combien l'intereſt des Republiques & des Royaumes eſt engagé dans la parfaite education de ceux qui doivent remplir les dignitez, & poſſeder les plus hauts emplois; je n'ay qu'à vous conjurer, aprés un Pere de l'Egliſe, de jetter la veüe ſur ceux, qui ont introduit dans le monde tous les deſordres qui s'y ſont gliſſez, & de conſiderer qui ſont ceux qui les ſuivent: Si ce ſont ceux qui ont appris à vivre dans le repos & dans la retraite; ou ceux qui inventent de nouveaux plaiſirs & de nouveaux divertiſſemens: Ceux, qui ſubſiſtent honneſtement de leur patrimoine, ſont ſatisfaits des commoditez que Dieu leur a données; ou ceux qui ne s'étudient qu'à s'enrichir du bien des pauvres: Ceux qui ſont ſatisfaits d'un train & d'une table mediocre, & qui ſoit ſeulement pour la neceſſité; ou

Saint Chryſoſt. liv. 3. contre ceux qui blâment la vie Monaſtique.

ceux qui veulent un train magnifique & une table ſuperbe & ouverte à tout le monde. Et pour parler plus chrétiennement, ſi ce ſont ceux qui vivent avec une grande douceur & une grande modeſtie, qui ne penſent qu'à ſe ſoumettre & à ſe laiſſer conduire, qui s'eſtiment les derniers des hommes & cherchent les places les moins honorables, qui ont toujours devant les yeux la vanité du monde & le neant des creatures, ou ceux qui ſe font reſpecter & qui ſe rendent terribles par leurs injuſtices & par leurs violences; qui veulent commander à tout le monde, & qui n'oubliant rien pour uſurper les magiſtratures, ne ſe ſouviennent preſque plus qu'ils ſont hommes, tant ils ſont enflez d'orgueil & pleins d'eſtime pour eux-meſmes.

Que ſi ce ſont les derniers qui renverſent les Eſtats, qui troublent les familles, qui cauſent les meurtres, les ſervitudes, & tous les malheurs qui nous font gémir; & s'ils n'arrivent à cette extremité d'injuſtice, que parce qu'on a negligé leur education;

n'eſt-il pas évident qu'il eſt de l'intereſt des Royaumes, que chaque pere de famille ſuive les regles que nous avons propoſées, qu'en les pratiquant fidellement ils faſſent entrer leurs enfans dans les ſentimens des Peres de l'Egliſe & des Docteurs de l'univers; » & comme dit Saint Chryſoſtome, » qu'ils les rendent par leurs ſoins de » brillantes lumieres, qui éclairent au » milieu des tenebres que les vices ré- » pandent dans le ſiecle, & qui mon- » trent le chemin du ciel à tant de mal- » heureux, qui s'égarent & qui ſe per- » dent?

Et c'eſt là, ma Sœur, le ſecond motif ſur lequel eſt établie la verité que j'ay avancée, & ſur lequel eſt fondée l'obligation que les peres & les metes ont d'élever ſelon les maximes des Peres de l'Egliſe les enfans qu'ils deſtinent au monde. Car il eſt conſtant que la vertu a cet avantage, qu'elle ſe fait eſtimer de ſes propres ennemis, & que ſi elle n'a pas aſſez d'attraits, & aſſez de charmes pour gagner le cœur de tous les hommes, elle a aſſez de pouvoir & aſſez de force

pour attirer leur admiration.

Ne voyons-nous pas que l'humilité & la douceur dans les artiſans contentent plus que leur adreſſe & leur induſtrie ? S'il y a un juge incorruptible, n'eſt-il pas deſiré de toutes ſortes de perſonnes pour arbitre de leur vie & de leur fortune ? Et ceux qui ont moins d'ambition, & moins d'amour pour le commandement, ne ſont-ils pas, dit S. Chryſoſtome, les mieux venus dans la Cour des Souverains ?

Ne craignez point que la modeſtie de vos filles dans les habits, que leur retenuë dans les compagnies, & que le peu d'habitude qu'elles auront avec les jeunes gens, les faſſent moins eſtimer ou rechercher en mariage. Leur ſimplicité, leur douceur, leur amour pour les choſes qui regardent le bon gouvernement d'une famille, & leur mépris pour les ornemens du ſiecle, les feront mieux connoiſtre, que la coqueterie & la vanité. Et ſi les hommes cherchent, pour ſe divertir, celles qui vivent ſelon les maximes du monde ; ils ne veulent pour femmes que celles qui ſuivent les loix

de l'Evangile, qui aiment la retraite, & qui n'ont point d'attachement aux modes & aux pompes du ſiecle.

Cette fidelité à ſuivre les maximes des SS. Peres dans l'education des enfans qu'on deſtine au monde, n'eſt pas ſeulement avantageuſe pour leur acquerir l'amour & l'eſtime de tout le monde; mais elle eſt meſme plus neceſſaire pour le ſalut de leur ame, que pour celuy des enfans qui ſont deſtinez aux cloiſtres & à la retraite. La ſeule comparaiſon dont ſe ſert S. Chryſoſtome, ſuffit pour le prouver.

Dans l'hom. 21. ſur l'Epiſtre aux Epheſ.

„ De meſme, dit ce Pere, que celuy „ qui demeure toujours dans le port n'a „ pas beſoin d'un pilote auſſy experi- „ menté, d'un ſi grand nombre de ma- „ telots, & d'un vaiſſeau auſſy-bien „ équipé, que celuy qui eſt toujours en „ mer, & qui doit reſiſter aux vents & „ aux tempeſtes: ainſi celuy qui eſt de- „ ſtiné à la ſolitude ayant à mener une „ vie tranquille & exente de troubles „ & d'inquietudes, n'a pas beſoin de „ tant de forces ni de tant de lumieres, „ que celuy qui a à ſoutenir les efforts „ les plus puiſſans de la chair, du mon- „ de, & du diable.

Que ſi ces irreconciliables ennemis du ſalut des hommes dreſſent leurs plus fortes bateries contre les enfans dans leurs plus tendres années : ceux qui les introduiſent dans le ſiecle, ſans leur avoir appris dans leur plus bas âge à mépriſer les plaiſirs, les richeſſes, & les honneurs, ne les expoſent-ils pas tout nuds & ſans armes à la cruauté de ces meſmes ennemis ?

Il faut donc les dreſſer au combat dés leur enfance, leur découvrir les ruſes & les fineſſes de leurs ennemis, leur apprendre les moyens de les ſurprendre & de s'en défaire, leur faire connoiſtre qu'il eſt preſque impoſſible de conſerver une ſanté parfaite au milieu de la contagion, & que vivant dans le monde il faut toujours eſtre vainqueur ou toujours vaincu.

Comment pourront-ils ſe défendre de l'ambition, voyant que tous les autres tâchent de s'agrandir, s'ils ne ſont fortement perſüadez du peu de ſolidité qu'il y a dans l'établiſſement qu'on ſe propoſe dans le monde ? Pourront-ils n'avoir que de l'in-

difference pour les complaiſances affectées, & les attraits des femmes qui tâcheront de gagner leur amitié pour poſſeder leurs perſonnes & leurs biens, s'ils ne ſont parfaitement convaincus de l'obligation qu'ils ont de ne s'attacher qu'à Dieu, & de le préferer à toutes choſes? Ou plutoſt n'eſtant point ſolidement établis dans la pieté, & dans la crainte de Dieu, ne ſe laiſſeront-ils pas emporter à l'exemple & à la coutume; & en perdant par les habitudes vicieuſes qu'ils contracteront leur ſalut eternel, ne feront-ils pas une malheureuſe experience de la verité de ces paroles de S. Jerôme: Qu'il eſt tres-aiſé de devenir ſemblable aux méchans, & d'imiter en peu de temps les vices de ceux, à la vertu deſquels on ne peut atteindre?

Epiſt. à Leta, touchant l'education de ſa fille.

CHAPITRE XIII.

Les moyens qui facilitent l'application de ces Maximes & de ces Avis, dans l'education chrétienne des Enfans.

TOus ces Moyens, ma Sœur, ſe peuvent réduire au ſoin que les peres & les meres doivent avoir d'inſtruire eux-meſmes leurs enfans. Mais parce que nous ne recevons d'inſtruction que par le moyen de la parole, de la lecture, & des actions, & que *celuy qui plante & celuy qui arroſe ne ſont rien, mais que c'eſt Dieu qui donne l'accroiſſement*, ce qu'il n'accorde d'ordinaire qu'à une humble priere; il vous ſera aiſé d'élever vos enfans ſelon les maximes des Peres de l'Egliſe, ſi vous les entretenez des choſes que vous devez, ſi vous leur faites faire la le-

pandre la benediction ſur vos
ctions, ſur leurs lectures, &
exemples.

I. MOYEN.

La parole.

C'Eſt une choſe que l'on
aſſez déplorer, de ce qu
tenant les peres & les mere
dient ſi peu à rendre chrétie
converſations qu'ils ont av
enfans & avec leurs domeſti
ſemble qu'ils n'oſent leur dé
les ſentimens qu'ils ont pou
Ils ſe cachent d'eux pour le
& pour s'acquitter des moin

eur dérobent leurs lumieres, & contribuent par une conduite ſi peu élairée à former les tenebres, qui ſont épanduës dans tout le monde.

Cette malheureuſe conduite fait qu'on ne s'entretient ordinairement que de bagatelles & de choſes inutiles, que pour fournir à la converſation on examine les actions du prochain on les cenſure, on découvre celles qui ſont criminelles & qui eſtoient inconnuës; que tous les entretiens ne ſont que des enchaiſnemens de méliſance, de menſonge, de vanité, & de volupté; & que ce qui devoit eſtre comme la communion ſenſible des Saints en JESUS-CHRIST, & l'image & l'expreſſion de la communion & de la ſocieté que nous avons commencée avec Dieu & avec JESUS-CHRIST par le bapteſme, devient une ſource de malice, & n'eſt en effet qu'une ſuitte de cette converſation miſerable que nos premiers parens eurent avec le demon, laquelle a cauſé la ruine de toute leur poſterité, & qui a rendu tous leurs enfans des enfans d'ire & de colere.

Dans la 1. Epiſt. de S. Iean, chap. 1. v. 3.

Aux Epheſ. ch. 2. v 3.

Faut-il donc s'étonner que la plus part des enfans des Chretiens vivent dans de ſi grands déreglemens qu'ils ſçachent ſi parfaitement ce qui eſt neceſſaire pour frequenter les compagnies & pour ſe rendre agréables, & qu'ils connoiſſent ſi peu ce qui eſt neceſſaire pour aller au Ciel & pour plaire à JESUS-CHRIST; qu'ils n'ignorent rien des modes & des coutumes que la vanité & la flatterie ont introduites dans le monde, & qu'ils ſoient ſi mal inſtruits des regles de l'Evangile, & des loix, des uſages, & des ceremonies de l'Egliſe.

Il y a long-temps, ma Sœur, que Dieu a voulu apporter du remede à ce deſordre.

Dans la loy de nature, il ordonna, ſelon la tradition que nous tenons de S. Jerôme, que ce ſeroient les aiſnez des familles qui ſeroient élevez au Sacerdoce, qu'ils y ſeroient initiez par leurs propres parens, & qu'ils n'auroient point d'autres docteurs qu'eux des veritez qu'ils devoient croire, & des fonctions qu'ils devoient exercer. C'eſt pour cela, que

quand il fut preſt de tirer vengeance des crimes de Sodome & de Gomorre, il dit qu'il ne pouvoit cacher à Abraham ce deſſein, parce qu'il ſçavoit qu'il ſe ſerviroit de cét exemple épouvantable, pour recommander à ſes enfans & à tous ſes domeſtiques de marcher aprés luy dans la voie de ſes divines ordonnances, & de vivre ſaintement; voulant donner à entendre par là aux peres & aux meres, que le moyen de devenir ſes amis familiers, & de l'obliger à leur découvrir ſes ſecrets, & à ne leur pouvoir rien celer, eſtoit le ſoin qu'ils auroient d'inſtruire leur famille. « *Dans la Geneſe, ch. 18. v. 18.*

Dans la loy de Moyſe, en meſme temps que Dieu ordonna des jours de feſtes, & des ſolemnitez, il commanda aux parens d'inſtruire leurs enfans des ceremonies qui s'y obſervoient, & de leur apprendre les raiſons & les motifs, qui avoient donné lieu à leur inſtitution. C'eſt ainſi qu'aprés avoir preſcrit aux Iſraëlites ce qu'ils devoient garder en mangeant l'Agneau paſchal, il leur commanda de faire ce jour-là à leurs en- *Dans l'Exode, ch. 13. v. 8.*

ſans le recit de ce qu'il avoit fait en leur faveur pour les tirer de l'Egypte & de la tyrannie de Pharaon. Il voulut que tous les ans ils fiſſent la feſte des Tabernacles, & qu'ils demeuraſſent ſept jours entiers ſous des tentes faites avec des branches de Citroniers, de Myrthes, de Palmes & de Saules, afin que leurs enfans appriſſent que Dieu avoit conſervé leurs Anceſtres l'eſpace de quarante ans dans le deſert ſous des tentes & des pavillons. Enfin il leur ordonna de luy offrir tous les premiers nez d'entre les mâles, tant des hommes que des animaux, afin que leurs enfans ſurpris de ces preſens ſi extraordinaires & ſi frequens, ſe fiſſent inſtruire de la cauſe de ces ceremonies; &, comme dit l'Ecriture ſainte, que les peres & les meres euſſent toujours dans la bouche le recit des bienfaits qu'ils avoient reçus de Dieu, & qu'ils priſſent delà occaſion d'apprendre à leurs enfans ſa loy, & de la leur faire eſtimer ſelon le commandement plus particulier qu'il leur en fait dans le Deuteronôme, où il leur ordonne

d'avoir ſa loy dans leur cœur, d'en entretenir leurs enfans, & de leur apprendre à la mediter, & de la mediter eux-meſmes avec eux dans leur maiſon & dans leurs voyages, pendant leur repos & pendant leur travail, & enfin dans toutes leurs occupations, & pendant toutes les heures de la journée.

Ces commandemens, dit-il, *que je vous fais aujourd'huy ſeront dans voſtre cœur : Vous en entretiendrez vos enfans : Vous les mediterez eſtant en repos dans voſtre maiſon, & en allant dans les voyages ; quand vous ſerez dans voſtre lit, & quand vous ſerez levé.* Deuteron. c. 6. v. 6.

Mettez, leur dit-il encore, *ces loix dans vos cœurs & dans vos eſprits ; ayez-les toûjours devant les yeux & entre vos mains ; & apprenez à vos enfans à les mediter quand vous ſerez en voſtre maiſon, & quand vous ſerez en voyage, & aux heures de repos & pendant le travail.* Deut. c. 11. v. 18.

Dans la loy de grace, l'Egliſe qui eſt animée du meſme Eſprit renouvelle tous les ans la memoire des myſte-

res que JESUS-CHRIST a operez pour nous, & elle tâche de nous remettre devant les yeux, par beaucoup de ceremonies & de ſignes ſenſibles, les merveilles qui ont eſté cachées ſi long-temps aux yeux des Anges, & dont ils n'ont eſté informez que par le miniſtere de cette ſainte Eſpouſe.

Il eſt vray qu'elle deſtine particulierement ſes paſteurs pour les expliquer à ſes enfans. Mais auſſy ce que dit Saint Chryſoſtome n'eſt pas moins veritable : Que les chefs de famille ne doivent pas s'en remettre entierement ſur ceux de l'Egliſe: Que pour eux à la verité ils doivent eſtre inſtruits par les Predicateurs de l'Evangile ; mais qu'aprés cela ils doivent inſtruire leurs enfans, & comme ces oiſeaux, dont parle ce meſme Docteur, ayant oüi quelque choſe d'utile pour la nourriture de leurs ames, l'apporter dans leurs maiſons ſur le bout de leur langue, pour le leur communiquer.

Dans l'hom. 9. ſur le 3. ch. aux Coloſſ.

C'eſt ce qui fait dire au venerable Bede, dans le diſcours qu'il a fait ſur

Dans l'hom. de

les Paſteurs qui veilloient, lors que le Sauveur nâquit. Ne vous figurez pas qu'il n'y ait point d'autres Paſteurs que les Eveſques, les Preſtres, les Diacres, & les Superieurs des Monaſteres. Car tous les fidelles, qui ont la conduite de leur famille, ſont veritablement paſteurs; puis qu'ils ſont établis pour commander, & pour avoir ſoin de toute leur famille: & celuy d'entre vous qui a quelque autorité ſur un ou ſur deux de ſes freres, eſt aſſeurément obligé d'exercer à leur égard l'office de paſteur, & de les repaiſtre autant qu'il peut de la parole de Dieu. Et je diray bien d'avantage: chacun de vous, mes freres, quoi qu'il ſoit dans une vie privée, ne laiſſe pas d'eſtre paſteur, puiſqu'il repaiſt un troupeau ſpirituel, & qu'il veille la nuit pour le conſerver, s'il tâche veritablement de faire un grand amas de ſaintes actions & de bonnes penſées, s'il le gouverne avec prudence, s'il employe tout ſon ſoin pour le nourrir & l'entretenir de la pâture delicieuſe des ſaintes Ecritures, & s'il veille continüellement à la

La Nativité de N. S.

» garde de ce ſaint troupeau, pour le
» défendre contre les attaques de l'en-
» nemy.

S. Chryſoſtome dit la meſme choſe dans un de ſes Sermons, où aprés avoir rapporté les paroles de JESUS-CHRIST à ſaint Pierre : *Si vous m'aimez, paiſſez mes brebis*, il dit, qu'on ne doit pas regarder ces paroles comme eſtant dites ſeulement pour les Paſteurs de l'Egliſe. Elles le ſont, ajoûte-t-il, pour chacun de nous, à qui JESUS-CHRIST n'a commis qu'un petit troupeau; mais qui pour eſtre petit ne doit pas eſtre negligé, puiſque JESUS-CHRIST dit luy-meſme que ſon Pere celeſte y trouve ſon plaiſir & ſes delices. Chacun de vous dans ſa famille à quelques brebis : qu'il ait ſoin de les conduire & de les nourrir. Auſſi-toſt qu'un pere eſt levé du lit, qu'il ne penſe à autre choſe juſqu'au ſoir, qu'à faire & à dire ce qui peut contribuer au bien & à l'avancement ſpirituel de ſa famille. Qu'une femme ait le meſme ſoin. Il eſt bon qu'elle penſe à ſon ménage : mais il faut qu'elle s'applique encore davantage au ſalut de toute

Serm. 77. ſur S. Matt.

toute ſa maiſon, & qu'elle ait ſoin « que chacun ſe ſauve, & travaille à « gagner le ciel. «

Vous ne devez donc pas croire, ma Sœur, avoir ſatisfait à l'obligation que vous avez d'inſtruire vos enfans, parce que vous les envoyez aux catechiſmes, qu'ils vous ſuivent dans les Egliſes, qu'ils aſſiſtent avec vous aux predications, & qu'ils recitent fidellement des abregez de la doctrine chretienne. Il faut de plus, en leur faiſant rendre compte de ce qu'ils ont appris, examiner, s'ils le comprennent; & parce qu'ils ne ſont pas capables d'en faire ſeuls un bon uſage, il faut que vous appliquiez vous-mes aux petits beſoins de leurs ames ce qui leur a plu davantage ou ce qui les a le plus touchez. Il faut en faire des preſervatifs contre les vices où vous voyez qu'ils penchent davantage, & des remedes contre les imperfections qui leur ſont les plus ordinaires. Il faut, par des paroles pleines de tendreſſe & de douceur, leur inſpirer l'amour des vertus qui y ont eſté loüées, l'horreur des vices

que l'on y a condamnez, & les laiſſer toujours dans une faim ſacrée de cette celeſte nourriture, je veux dire dans le deſir d'entendre la parole de Dieu, que vous exciterez par de petites recompenſes, & par une honeſte liberté que vous leur donnerez de ſe divertir, lors qu'ils auront bien retenu ce que vous leur aurez dit ou ce qu'ils auront entendu des autres.

Prevenez les ſolemnitez pour les inſtruire des myſteres, dont on y celebre la memoire; & accommodez-vous à leur âge pour les faire entrer dans l'eſprit & dans la pratique des vertus que l'on honore dans ces myſteres. Entretenez-les ſouvent de la vie & des actions de JESUS-CHRIST; & repetez-leur ſouvent ce que la tradition & l'Evangile nous apprennent de celles de ſa ſainte Mere. Et parce que les enfans ſont fort portez à entendre le recit des choſes qu'ils peuvent le moins imiter, & des évenemens accompagnez d'horreur & de crainte: racontez-leur les combats des Martyrs, les tentations des Anacorettes, les miracles des Confeſſeurs.

Et comme il n'y a preſque point de jours où l'Egliſe ne propoſe à mediter à ſes enfans la vie de quelque Saint ou de quelque Sainte; qu'il ne ſe paſſe point de ſoirée où vous ne rapportiez aux vôtres quelque action de vertu, & que vous ne leur preſcriviez quelque petite pratique de pieté pour le lendemain. Le Confeſſeur de S. Loüis, qui a écrit la vie de ce grand Roy, dit que tous les ſoirs il faiſoit venir ſes enfans dans ſa chambre, & qu'il leur diſoit toujours quelques paroles édifiantes avant que de les renvoyer.

Pourquoy par exemple au temps de la naiſſance de JESUS-CHRIST, en leur repreſentant le froid que le petit JESUS endura dans la créche, ne les exciterez-vous pas à ſouffrir pour ſon amour l'incommodité de la ſaiſon, & le froid qu'ils endurent à l'école ou à l'Egliſe?

S'ils ſe plaignent de ce qu'on leur refuſe ce qu'ils deſirent: pourquoy ne leur direz-vous pas? Hé bien, mes enfans, conſiderez combien vous avez d'autres choſes. Helas! Noſtre

Sauveur n'avoit pas un petit lit comme vous pour ſe coucher, ni de beau linge, ni une bonne robe pour ſe vêtir. Il eſtoit preſque tout nud dans une créche & ſur de la paille; & cependant toutes choſes luy appartenoient, & il n'a pas voulu s'en ſervir quoiqu'il ait bien voulu nous en laiſſer l'uſage. N'eſt-il donc pas bien raiſonnable de ſe paſſer de quelque petite choſe pour l'amour de luy? Allez, il ſçaura bien vous le rendre dans le ciel.

S'ils ont de la peine à vous ſuivre à l'Egliſe, dites-leur, qu'ils ſont bien éloignez de faire comme Noſtre Seigneur, qui ſe déroba de ſes parens pour demeurer au Temple, & qui faiſoit tous les ans un long voyage pour y aller avec eux.

En Saint Luc, ch 2. v. 41.

S'ils témoignent quelque impatience dans leurs petits maux, dites-leur: Helas! mes enfans, vous eſtes bien éloignez de ſouffrir les tourmens, que tant de Saints ont endurez pour JESUS-CHRIST. Comment ſouffrirez-vous donc le martyre quand vous ſerez grands, ſi vous n'endurez

pas une piqueure? Et ſi vous ne pouvez ſouffrir un petit coup de voſtre frere ou de voſtre ſœur; comment lorſqu'on vous aura donné un ſoufflet, preſenterez-vous l'autre joüe.

Inſpirez-leur un grand amour, & une grande eſtime pour leur petiteſſe & pour l'enfance. Repetez-leur ſouvent ce qu'il y a d'avantageux dans l'Evangile pour les enfans. Dites-leur que Noſtre Seigneur reprit ſes Apoſtres de ce qu'ils empêchoient d'approcher de luy des enfans comme eux; qu'il en prit un pour mettre au milieu de ſes Diſciples; & qu'il a dit pluſieurs fois qu'il faloit eſtre comme eux pour entrer dans le ciel. Et ainſi en meſme temps qu'ils croîtront ſelon le corps, faites qu'ils conſervent dans leur ame un grand amour pour les qualitez & les diſpoſitions de l'enfance. *En Saint Matth. 18. & 19.*

Elevez-les dans un grand reſpect & dans une grande confiance pour leurs Anges gardiens. Qu'ils ſçachent principalement la vie du Saint dont ils portent le nom; & l'obligation qu'ils ont de l'imiter. Et comme il eſt dit

dans S. Luc, ch. 2. de JESUS-CHRIST qu'il crût dans la maiſon & ſous la conduite de ſa ſainte Mere en ſageſſe, en âge, & en grace devant Dieu & devant les hommes ; que vos enfans avancent par vos ſoins peu à peu dans la connoiſſance des myſteres, & que dans vos entretiens & dans vos inſtructions toutes choſes vous ſervent, comme dit S. Paul, *pour les faire croiſtre en* JESUS-CHRIST.

Aux Ep. ch. 4. v. 15.

Surtout apprenez-leur à préferer Dieu & ſes commandemens à toutes choſes. Dites-leur ſouvent qu'ils doivent avoir pour luy bien plus de tendreſſe & plus de reſpect, que pour vous-meſme. Imitez cette excellente mere, dont il eſt parlé dans le 2. livre des Macabées, laquelle pour encourager ſes enfans à ſouffrir conſtamment les tourmens qu'ils enduroient pour la défenſe de la religion judaïque, les excitoit à regarder Dieu comme leur pere, & à s'eſtimer heureux d'offrir leur vie en ſacrifice pour la gloire de celuy de qui ils l'avoient reçüe, & qui leur en preparoit une bien plus heureuſe. Imitez l'artifice

admirable dont elle ſe ſervit pour fortifier le plus jeune de ſes ſept enfans, que le tyran luy avoit ordonné de détourner de la reſolution de mourir ; & ſervez-vous, comme elle, de la conſideration des choſes que vous avez faites pour vos enfans, afin de les engager à perſeverer dans la vertu. *Ayez compaſſion mon fils*, luy dit-elle, *d'une mere qui vous a porté dans ſon ſein, qui vous a nourri des années entieres du lait de ſes mammelles, & qui vous a élevé avec tendreſſe juſqu'à cette heure. Ie vous demande, mon fils, par toutes ces conſiderations, que vous éleviez voſtre cœur & vos yeux vers le ciel, & qu'imitant vos freres vous receviez la mort avec joye, afin que je puiſſe avoir la ſatisfaction de vous voir participant de leur gloire.* 2. *Mach.* 7. 27.

C'eſt ainſi que vous ne devez vous ſervir du pouvoir que la reconnoiſſance & l'amour qu'ont pour vous vos enfans vous donneront ſur leur eſprit, que pour les engager à s'élever à Dieu, & à l'honorer comme celuy ſeul auquel ils ſont redevables du ſoin que vous avez apporté à les éle-

ver. Et parce qu'il y a des occaſions dans la vie, où la tendreſſe & le reſpect, qu'ont les enfans pour leurs peres & pour leurs meres, leur ſervent de ſcandale, & les empêchent d'aimer & de ſuivre la verité; faites-leur connoiſtre qu'il n'y a que Dieu ſeul à qui nous devions une déference entiere & ſans aucune condition; qu'il n'y a point de perſonnes, d'eſtats, de dignité, ni de profeſſion dans cette vie, que l'on ne doive aimer avec limitation; & qu'ainſi ils ne vous doivent ni obeïſſance ni complaiſance dans les choſes qui ſeroient contraires à la loy de Dieu. Repetez-leur ſouvent, & leur expliquez ces paroles de Noſtre Seigneur: *Si quelqu'un vient à moy, & ne hait pas ſon pere, & ſa mere, & ſa femme, & ſes freres, & ſes ſœurs, & de plus encore ſa propre vie, il ne peut eſtre mon diſciple.*

Luc. 14. 26.

Surquoy S. Hilaire dit ces admirables paroles. Ce diſcours de JESUS-CHRIST paroiſt dur, & il ſemble que ce ſoit un commandement rude & inſupportable, de forcer & d'engager à une eſpece d'impieté envers les

Sur ces paroles du Pſal. 118. Lai. quos odio habui.

peres & les meres; comme au plus « haut degré de la perfection chrétien- « ne. Cependant Dieu ne commande « en cela rien de dur, rien qui ne ſoit « digne de ſa bonté, rien qui ſoit con- « traire à ſes autres commandemens. « Et les peres & les meres ne ſe peu- « vent offenſer de ce qu'il nous ordon- « ne de les haïr, quoique nous leur de- « vions en cette qualité beaucoup de « tendreſſe & d'affection; puiſqu'il nous « eſt auſſy ordonné de nous haïr nous- « mêmes. JESUS-CHRIST ſçavoit « qu'il y a pluſieurs peres & pluſieurs « meres, qui ont un amour ſi inconſi- « deré pour leurs enfans, que lors qu'ils « voyent qu'ils perſeverent dans la « gloire du martyre, ils les conjurent « de ceder au temps, ils les prient de « changer de ſentiment, & ils em- « ployent pour les affoiblir les mou- « vemens d'une pieté toute déreglée. « Ainſi la haine, dit ce grand Saint, que « les enfans conçoivent alors pour leurs « peres & pour leurs meres, eſt honora- « ble; & il eſt juſte & avantageux de « haïr ceux, qui s'éforcent de nous dé- « tourner de l'amour de JESUS-CHRIST. «

Evitez donc, ma Sœur, le défaut que ce Saint reprend dans les peres & dans les meres, & dont ils ont beaucoup de peine à ſe défendre, s'ils n'ont un zele tout-à-fait ſincere & deſintereſſé pour leurs enfans. Imitez ces peres & ces meres des premiers ſiecles de l'Egliſe, qui n'ont jamais fait paroiſtre plus de joye, que lors qu'ils ont vu leurs enfans preſts d'eſtre ſacrifiez pour la défenſe de la verité, & pour la cauſe de JESUS-CHRIST. Liſez je vous prie, les vies des Saints & l'hiſtoire de l'Egliſe, & vous y verrez un grand nombre de ces exemples de conſtance & de fermeté.

Vous y verrez une ſainte mere, nommée Theodote, laquelle aprés avoir encouragé ſon fils aiſné à ſouffrir conſtamment les maux qu'on luy faiſoit endurer pour la foy, & l'avoir exhorté avec beaucoup d'ardeur à conſiderer qu'il acquereroit par ces ſouffrances paſſageres un bon-heur eternel, fut jettée elle meſme dans le feu avec ce cher fils, & deux autres enfans qu'elle avoit.

Vous y verrez une ſainte Mere, laquelle ayant un fils appellé Meliton, entre les quarante Martyrs de Sebaſte, qui avoient eſté expoſez tout nuds ſur un eſtang glacé dans la plus grande rigueur de l'hiver & dans une region où le froid eſt extréme, & qui voyant qu'encore qu'on luy euſt caſſé les jambes, comme à ſes autres compagnons qui avoient expiré dans ce dernier ſupplice il eſtoit pourtant encore en vie, ne ſe contenta pas de l'exhorter a la perſeverance, mais enſuite ayant remarqué qu'on jettoit ſur des chariots les corps des autres martyrs, afin de les porter ſur un bucher où ils devoient eſtre reduits en cendres, & qu'on laiſſoit ſon fils dans l'eſperance de le porter à adorer les idoles & de luy faire renoncer JESUS-CHRIST, elle le prit ſur ſes eſpaules pour le porter elle-meſme tout vivant ſur le bucher. Mais ce cher fils eſtant expiré entre ſes bras dans le chemin, elle ne laiſſa pas de le porter juſques au lieu où eſtoit ce bucher dans lequel elle jetta le corps de ce Saint martyr,

afin qu'il eût la gloire d'eſtre conſumé par le feu pour les intereſts de JESUS-CHRIST, comme ceux des autres Martyrs qui y avoient eſté jettez auparavant.

Vous y verrez une Dame de qualité nommée Denyſe, dont l'exemple, au rapport d'un Eveſque d'Affrique nommé Victor, qui a fait l'hiſtoire des Martyrs de l'Egliſe d'Affrique perſecutée par les Vandales, fut la cauſe du ſalut de preſque tout ſon païs. Vous y verrez que cette genereuſe femme s'appercevant que ſon fils unique nommé Majorique, qui eſtoit fort delicat & fort jeune, commençoit à trembler par l'apprehenſion des ſupplices qu'elle enduroit, lança ſur luy des regards ſi perçans, & employa avec tant de force l'authorité maternelle pour le reprendre, qu'elle le rendit encore plus fort qu'elle : de ſorte que ce jeune Saint combatit avec joye, & qu'eſtant demeuré victorieux des tourmens, & de la mort, il recueillit la palme du martyre. Aprés qu'il fut expiré, cette genereuſe mere l'ayant embraſſé

Liv. 3. ch. 3. de l'hiſt. attribuée à Vict. d'Vtique.

comme une hoſtie ſainte, qu'elle avoit offerte à Dieu, & à laquelle elle ſouhaittoit avec ardeur d'eſtre reünie pour jamais, l'emporta chez elle, le fit enterrer dans ſon logis, & prioit preſque continüellement ſur ſon tombeau.

Que ces actions, ma Sœur, ſont heroïques, & que la charité, qui les a produites, eſtoit pure & deſintereſſée! Qu'il y paroiſt de zele, de conſtance, & de fermeté! Et que ces ſaintes meres ſçavoient bien aimer leurs enfans, puiſqu'elles ne ſe ſont ſervies de la parole, & de l'autorité qu'elles avoient ſur eux, que pour les encourager à confeſſer JESUS-CHRIST, & à ne rougir point de l'Evangile!

Mais parce que ſelon la remarque d'un S. Pere, les diſcours dont on ſe ſert pour exciter à la vertu, portent avec eux je ne ſçay quoy de rebutant pour ceux à qui ils s'addreſſent; & que quelque douceur dont on les accompagne ils cauſent toûjours de la triſteſſe ou de l'abbattement dans leurs eſprits? vous vous ſervirez ma

« *Chryſoſt. hom.* 20 *ſur l'Ep. aux Epheſ.*
«
«
«

II MOYEN.

La Lecture.

FAITES lire à vos enfans l'I
re de l'Ecriture ſainte, le
veau Teſtament, les Actes & le
ſtres des Apoſtres.

S. Gregoire de Nyſſe frere
Baſile le Grand, dans une lettr
décrit la vie de ſainte Macr
ſœur, parlant de qu'elle ſort
Mere l'avoit élevée, dit qu'elle
» un ſoin extréme de la faire inſ
» non pas, ajouſte-t'il, en la m
» qu'on inſtruit d'ordinaire c
» cet âge, en leur expliquant les

des femmes tranſportées d'amour, & « dans des comedies des ſaletez hon- « teuſes & indignes d'eſtre entenduës « par des perſonnes que leur ſexe obli- « ge à n'avoir pas ſeulement les ſenti- « mens, mais auſſi les oreilles chaſtes. « Mais au lieu de cela elle luy faiſoit « apprendre les endroits de l'Ecriture « ſainte les plus faciles à entendre, & « les plus propres à ſon âge. Ainſi elle « commença par la ſageſſe de Salo- « mon, dont elle choiſit les endroits « les plus capables de regler ſa vie & « tous les mouvemens de ſon eſprit. « Elle ſçavoit auſſi fort bien les Pſeau- « mes & les partageoit en certaines « heures. «

S. Jerôme dans la lettre qu'il a écrite à cette ſainte vefve, dont j'ay déja parlé pluſieurs fois, pour luy apprendre de quelle ſorte elle devoit élever ſa fille, veut que cette petite fille s'applique de bonne heure à lire l'Ecriture ſainte ; qu'elle apprenne « dans les Proverbes de Salomon les « regles & les maximes de la bonne vie ; « qu'elle s'accoutume par la lecture de « l'Eccleſiaſte à mépriſer le monde & «

„ à fouler aux pieds toute ſa grandeur
„ & toute ſa vanité ; qu'elle ſe rempliſ-
„ ſe d'exemples, de courage & de pa-
„ tience en liſant le livre de Job ;
„ qu'enſuite elle liſe les Evangiles, &
„ qu'elle les ait toûjours entre les
„ mains ; qu'elle liſe avec ferveur les
„ Actes des Apoſtres & leurs Epiſtres ;
„ & lors qu'elle ſe ſera remplie des ri-
„ cheſſes qu'elle aura amaſſées dans ces
„ lectures precieuſes qu'elle liſe enco-
„ re tous les autres livres de l'Ecri-
„ ture ſainte. Il veut auſſi qu'elle liſe
„ les ouvrages des Saints Peres, qu'el-
„ le y trouve ſes delices & qu'elle y
„ cherche la nourriture & l'affermiſſe-
„ ment de ſa foy.

Dans l'hom. 9. ſur l'Ep. aux Coloſſ. Saint Chryſoſtome ne reconnoiſt point d'autre cauſe de tous les maux qui ſe commettent au monde, que l'ignorance des ſaintes Ecritures. E-

Dans l'hom. 21. ſur l'Epiſtre aux Eph. ch. 5 „ coutez, dit ce Pere, vous autres qui
„ eſtes engagez dans le ſiecle, & qui
„ avez une famille & des enfans à gou-
„ verner, comme S. Paul vous recom-
„ mande particulierement de lire l'E-
„ criture ſainte avec une grande aſſi-
„ duité. Ne penſez pas que la lecture

des

des livres ſaints ſoit inutile à voſtre « fils. Une des premieres choſes, qu'il « y verra, ſera l'obligation qu'il a de « vous honorer: & ſans doute que Dieu « l'a permis ainſi, afin que vous ne « puiſſiez pas dire, que c'eſt ſeulement « aux ſolitaires & aux Religieux à la « lire. Ne dites point que vous n'a- « vez pas deſſein que voſtre fils ſoit « Religieux, & par conſequent qu'il « n'a pas beſoin de cette lecture; puiſ- « que vous devez du moins en faire un « bon chretien, & que ce ſont principa- « lement les enfans qui ſont deſtinez à « vivre dans le monde, à qui la ſcience « de l'Ecriture-ſainte eſt neceſſaire. «

Il y a, dit le meſme Saint, beau- « coup de foibleſſe & beaucoup d'in- « clination au vice dans les enfans: cet- « te foibleſſe & cette pente dangereuſe « s'augmente tous les jours par l'im- « preſſion qu'ils reçoivent des choſes « qu'ils apprennent. Quel mauvais ef- « fet ne peut donc point faire dans un « jeune homme, de ſçavoir que ces « Heros de l'antiquité, qu'ils admirent, « ont aimé le vin & la bonne chere; « qu'ils ont eſté eſclaves de leurs paſ- «

» ſions; & que les motifs qu'ils ont
» eus dans toutes leurs entrepriſes, ont
» eſté ceux de l'orgueil & de l'ambi-
» tion ? Ainſi faites leur chercher du
» contre-poiſon dans l'Ecriture ſainte;
» & dés leur plus tendre enfance appli-
» quez-les à cette ſainte lecture

» Je voy bien qu'il ſemble que je me
» mocque, ajoûte ce Saint, parce que
» je redis toûjours la meſme choſe.
» Cependant je ne ceſſeray jamais de
» faire ce qui eſt en moy pour rendre
» vos enfans de parfaits chretiens. Ap-
» prenez-leur pour cet effet à chanter
Dans l'homel. 9. ſur l'Ep. aux Coloſſ. ch. 3. » les Pſeaumes de David. Ces canti-
» ques ſpirituels eſtant pleins de cette
» divine philoſophie, que JESUS-
» CHRIST eſt venu apprendre aux
» hommes, les inſtruiront en les di-
Dans le Pſ. 1. v. 1. & v. 34. » vertiſſant. Ils y apprendront d'abord
» à fuir la compagnie des méchans,
» & à chercher celle des bons. Et
» comme il n'y a preſque point de my-
» ſteres & de veritez dans le chri-
» ſtianiſme, qui ne ſoient renfermées
» dans cette poëſie ſacrée, ils y ver-
» ront le peu de ſolidité qu'il y a dans
» toutes les creatures, la douceur &

l'avantage qu'on trouve dans la pra- «
tique des vertus, & enfin ils y trou- «
veront la connoiſſance de leurs de- «
voirs envers Dieu & envers le pro- «
chain. C'eſt ainſi qu'en les accoutu- «
mant de bonne heure à goûter ces «
choſes, vous les rendrez aiſément ca- «
pables des plus hautes veritez. Et de «
meſme que les fruits que portent les «
arbres tiennent beaucoup de la qua- «
lité de la terre où ils ſont plantez, & «
des eaux qui les arroſent : ainſi les «
actions que feront vos enfans dans «
toute leur vie, & qui ſeront propre- «
ment les fruits de leurs ames, tien- «
dront toujours de la douceur & de la «
pureté de ces eaux ſalutaires, qu'ils «
auront puiſées pendant leur enfance «
dans les ſaintes Ecritures. «

Je ne penſe pas, ma Sœur, qu'il faille rien ajoûter à ces paroles ſorties d'une bouche ſi ſainte & ſi éloquente, dans une rencontre où le S. Eſprit ne luy communiquoit pas ſeulement les lumieres qu'il répand ſur tous ceux qui preſchent l'Evangile ; mais où, ſelon l'opinion commune des Theologiens, il l'aſſiſtoit plus parti-

culierement que tous les autres Docteurs, pour le faire entrer dans les ſentimens qu'il avoit inſpirez à S. Paul, que ce grand Patriarche expliquoit à ſon peuple.

Que ſi vous deſirez connoiſtre davantage l'importance de ce ſecond moyen que je vous donne; prenez la peine de lire dans l'excellente traduction qui a eſté faite des Confeſſions de S. Auguſtin, quatre ou cinq des derniers chapitres du premier livre. Vous verrez que ce grand Saint y examinant toutes les actions de ſa vie à la faveur des lumieres de la grace qu'il avoit reçuës dans le bapteſme, & qu'il avoit depuis toûjours fortifiées, fait voir que l'eſtude des » Poëtes & des Auteurs profanes eſt à » l'égard des enfans qu'on y engage, » comme une mer remplie de monſtres & d'écueils, où les mieux équip- » pez font naufrage; & que les paroles » les mieux choiſies & les plus éloquen- » tes des courtiſans d'Auguſte, ne ſont » que des vaſes d'or pleins de venin, » qui nous ſont preſentez par des do- » cteurs yvres & des hommes qui ont

perdu la droite raiſon & le bon ſens.

Vous verrez qu'il y traite d'idolatrie cette maniere d'inſtruire les enfans, & que s'adreſſant à Dieu comme pour ſe plaindre à ſa divine bonté de la tyrannie que l'on exerce ſur leurs eſprits, en leur inſpirant le vice par ces études, il s'écrie & dit ces admirables paroles. Quoy donc, Seigneur, n'y avoit-il point d'autre moyen d'exercer mon eſprit & ma langue? Sans doute, Seigneur, que ſi j'euſſe découvert vos loüanges dans vos ſaintes Ecritures, & qu'on me les euſt fait lire, elles euſſent arreſté mon cœur, & l'euſſent attaché à voſtre ſervice : au lieu que pour avoir erré parmy les fables & les inventions inutiles des Anciens, il eſt devenu la proye malheureuſe & infortunée de ces oyſeaux carnaciers, dont vous parlez dans voſtre Evangile; & que je n'ay que trop experimenté qu'il y a pluſieurs manieres de ſacrifier aux Anges rebelles.

Et ne penſez pas que S. Jerôme, S. Chryſoſtome, & S. Auguſtin ayent eſté les premiers qui ayent reconnu

ce desordre, & qui ayent recommandé sur toutes choses d'apprendre aux enfans les Ecritures saintes, & d'en faire le sujet de leurs principales lectures & de leurs plus serieuses occupations. S. Paul loüe luy-mesme le soin que Loïde ayeulle de Timothée, & Eunice sa mere, avoient eu de l'instruire dés son enfance dans les Lettres saintes, lors qu'aprés luy avoir témoigné qu'il se souvenoit avec bien de la consolation de la foy sincere de ces deux saintes femmes, il l'excite à demeurer ferme dans les choses qu'il en avoit appriſes; *considerant*, luy dit-il, *que vous avez esté nourri dés vostre enfance dans les Lettres saintes, qui peuvent vous instruire pour le salut par la foy qui est en* JESUS-CHRIST.

Dans la 2. Epist. à Tim. ch. 1. v. 5.

Ib. 3. 15.

L'Ecriture sainte donne aux soins, que les parens de Susane avoient eus de l'élever selon la loy de Moyse & de luy inspirer la crainte de Dieu dés son enfance, toute la gloire de la vertu qu'elle fit paroistre en resistant à la plus forte tentation dont une personne de sa qualité pouvoit estre attaquée, ayant mieux aimé s'expo-

ſer à la mort & à la confuſion, dont on la menaçoit, que d'offencer Dieu. *Suſane*, dit l'Ecriture, *eſtoit fort belle & craignoit Dieu, car ſes parens eſtant juſtes l'avoient élevée ſelon la loy de Moyſe.* Dan. 13. 2.

Joſeph attribuë l'eminente vertu de la Mere des Machabées aux excellentes inſtructions que luy donnoit ſon pere en ſa jeuneſſe, lequel entretenoit ſouvent ſes Enfans des exemples de vertu, qui ſe trouvent dans l'Ecriture ſainte. Trait. des Mach.

Et Euſebe remarque que le pere d'Origene ne luy apprenoit pas ſeulement les lettres humaines, mais auſſy l'Ecriture ſainte dont il luy faiſoit tous les jours apprendre & reciter quelques paſſages. Dans le 6. liv. de ſon hiſt. chap. 1.

Cependant, ma Sœur, quelque ſoin que vous ayez d'enſeigner à vos enfans les obligations du Chriſtianiſme, & de leur interdire les chanſons & les vers qui expriment les beautez des femmes, & la paſſion que les hommes ont pour elles; quoy que vous ne leur permettiez pas de lire les Romans, & d'avoir d'autres livres,

entre les mains que l'Ecriture ſainte, & les ouvrages des Peres de l'Egliſe: toute cette prudence neanmoins ſera vaine, ſi vous ne les inſtruiſez vous-meſme par vos exemples, & ſi ce que vous faites ne leur remet inceſſamment devant les yeux les veritez que vous aurez eu ſoin de leur faire apprendre dans les livres.

III. MOYEN.

L'Exemple.

Dans l'hom. 5. ſur la 2. Epiſt. aux Theſſ. ch. 2.

LEs actions, dit S. Chryſoſtome, ,, ont toute une autre force que les ,, paroles ſur les eſprits des hommes ,, pour les corriger. C'eſt ce qui fait que S. Paul recommande ſi fort la vertu aux ſerviteurs; parce qu'elle a tant de puiſſance, qu'elle ſe fait eſtimer dans les perſonnes les plus viles, & qu'elles deviennent par ſon moyen tres-utiles dans les familles.

Et pour ce qui eſt en particulier des enfans il leur eſt ſi naturel de devenir ſemblables à leurs peres quant aux

aux mœurs, que noſtre Seigneur ne ſe ſert point dans l'Evangile d'autre argument pour convaincre les Juifs, qu'ils n'eſtoient point les enfans d'Abraham, que parce qu'ils n'en faiſoient pas les actions ; & qu'au contraire ils eſtoient les enfans du demon, parce qu'ils aimoient comme luy le meurtre & le menſonge. Et S. Chryſoſtome propoſe comme une regle infaillible à ceux qui ſe veulent marier, de conſiderer la vie du pere & de la mere de celle avec qui ils deſirent de s'allier, pour juger certainement de ſes bonnes ou de ſes mauvaiſes qualitez. *En Saint Jean. ch. 8. v. 39*

Le fondement de cette verité eſt, que les enfans ayant reçu de leurs parens le principe & le germe de leurs propres paſſions ; ſi les peres & les meres s'y laiſſent emporter en leur preſence, ce germe ſe réveille & ſe fortifie, & les paſſions prennent de nouvelles & de plus profondes racines dans leurs cœurs. Outre que le reſpect qu'ils ſont obligez d'avoir pour leurs peres & pour leurs

meres, ne leur permet pas de condamner leurs actions. Et comme *ils* ne ſont pas capables de choiſir en eux ce qu'ils y doivent honorer; l'inclination que la nature leur a donnée pour les aimer & pour les eſtimer, fait qu'ils aiment & qu'ils eſtiment meſme leurs vices, & qu'ils embraſſent facilement leurs plus dangereux ſentimens: ce qui a fait dire

Chap. 2 de la 1. partie de ſon 1. liv.

» à S. Gregoire, qu'une faute s'étend
» prodigieuſement par le moyen de
» l'exemple, lors que celuy qui la com-
» met eſt honoré à cauſe de l'eminence
» de ſon rang & de ſon eſtat; & à S.

Sur le 1 ſe. aume. 136.

» Auguſtin, que tout ce qu'un enfant
» peut faire dans un âge ſi foible &
» ſi tendre, eſt de conſiderer ſes pa-
» rens, & de faire aveuglément ce
» qu'il leur voit pratiquer. Que vo-

Dans la lettre à Læta.

» ſtre fille, dit S. Jerôme à une Dame
» de qualité, ne voye jamais rien en
» vous ni en ſon pere, qui la puiſſe
» engager à quelque faute en vous
» imitant: & ſouvenez-vous qu'il l'a
» faut plûtoſt conduire par le bon
» exemple, que par les paroles.

Les Payens meſmes ont reconnu que tout le deſordre qui eſtoit dans le monde, venoit du mauvais exemple que les peres & les meres donnoient à leurs enfans. Pleuſt à Dieu, dit Quintilien, que nous ne fuſſions pas nous-meſmes cauſe de la corruption, qui paroiſt dans les mœurs de nos enfans. Nous les élevons dans les délices dés leur plus tendre enfance : & cette education molle, que nous apellons indulgence, ruine inſenſiblement les forces de leur eſprit & de leur corps. Que ne deſirera pas un enfant dans un âge plus avancé, qui ne pouvant pas encore marcher ſe traîne ſur la pourpre, & qui ne ſçachant pas encore former une parole connoiſt l'écarlatte, & ſçait demander les étoffes les plus precieuſes ? On leur apprend à gouter les viandes les plus exquiſes avant qu'ils ſçachent s'exprimer. Ils croiſſent dans les carroſſes & dans les litieres : & s'ils viennent à mettre le pied ſur la terre, il y a des perſonnes de coſté & d'autre ſur leſquelles ils s'appuyent. Nous prenons plaiſir à leur entendre

« *Liv. 1. de ſes inſtit. chap. 3.*

dire les choſes les plus libres : & ſouvent on les careſſe, & on leur applaudit pour avoir dit des paroles infames, & que l'on auroit de la peine
„ à ſouffrir dans les perſonnes les plus
„ débauchées. Et je ne m'en étonne
„ pas. Nous les leur apprenons nous-
„ meſmes. Ils nous entendent dire tou-
„ tes ces choſes : & ils voyent les liber-
„ tez que leurs peres prennent avec les
„ femmes, & leurs meres avec les hom-
„ mes. Preſque tous nos feſtins ré-
„ ſonnent de chanſons impudiques : &
„ il ſe paſſe dans la plus-part de nos
„ entretiens & de nos divertiſſemens
„ des choſes tres-honteuſes. Les en-
„ fans s'accoutument à voir & à prati-
„ quer ces déreglemens. Cette coutu-
„ me paſſe en nature : & ces malheu-
„ reux apprennent à commettre tous
„ ces deſordres, avant meſme qu'ils
„ ſoient capables d'en connoiſtre l'ex-
„ cés & l'énormité.

Je ne penſe pas, ma Sœur, que des Chrétiens puiſſent entendre parler de la ſorte un payen ſans rougir d'avoir de moindres ſentimens, ou de ne pas faire voir qu'ils en ont

encore de meilleurs par la pratique.

Voulez-vous donc, vous acquitter de voſtre devoir, & élever vos enfans, ſelon que l'ordonne S. Paul, dans la crainte & dans la diſcipline du Seigneur, vivez vous-meſme dans cette crainte & dans cette diſcipline. Pratiquez la douceur & l'humilité, afin de les rendre plus dociles & plus ſoûmis. Que le reſpect que vous aurez pour tous les ſentimens de voſtre mary leur enſeigne à l'honorer & à le craindre. Que voſtre modeſtie dans les habits leur inſpire de l'averſion pour toutes les vanitez du ſiecle. Que l'humanité avec laquelle vous commandez à vos domeſtiques, leur apprenne à les traiter avec retenuë. Enfin ſoyez telle envers Dieu, que vous voulez que vos enfans ſoient envers luy, & qu'ils ſe comportent envers vous meſme; & n'oubliez jamais ces paroles de noſtre Seigneur: *Si quelqu'un eſt un ſujet de ſcandale & de chute à un de ces petits, qui croyent en moy, il vaudroit mieux qu'on luy attachaſt une meule au cou, & qu'on le jettaſt dans la mer.* S. Luc. 9 41.

IV. MOYEN.

La Priere.

CE ſeroit peu de choſe à une Mere chretienne de donner de ſaintes inſtructions à ſes enfans, de leur faire lire de bons livres, & de pratiquer à leurs yeux ce qu'elle ſouhaite qu'ils pratiquent, ſi elle ne s'appliquoit beaucoup elle-meſme à la priere, & ſi elle ne tâchoit peu à peu de les rendre capables de s'occuper de Dieu, & de repaſſer en ſa preſence ce qu'on leur a dit, ce qu'ils ont lu, & ce qu'ils ont vu pratiquer dédifiant, afin qu'ils en puiſſent profiter.

Je ſçay que l'on a pris dans le monde une certaine idée de l'oraiſon mentale qui fait qu'on s'imagine que c'eſt un exercice trop difficile & trop relevé pour beaucoup de gens, & qu'il n'eſt propre qu'aux perſonnes qui ſont déja fort avancées dans la vie ſpirituelle. On ſe le figu-

re comme un art humain ou comme un effet de curioſité & de preſomption : & dés qu'on parle de meditation, on ſe repreſente des methodes, des diviſions, & une multitude de raiſonnemens & de penſées, pour leſquelles il faut une grande contention d'eſprit. Cependant cette maniere de prier ne demande que le cœur. Elle eſt l'occupation la plus naturelle de la pieté & de la foy, & l'effet propre des ſentimens que l'on doit avoir d'une part de la grandeur de Dieu, & de l'autre de ſa foibleſſe, de ſes beſoins & de ſa miſere; de ſorte que les perſonnes les plus ſimples, & les enfans meſmes en ſont capables auſſitoſt qu'ils commencent à avoir l'uſage de la raiſon, & à reſſentir leurs beſoins.

En effet en combien de differentes manieres ne s'expriment-ils pas, meſme dans leur plus baſſe enfance, pour faire entendre à leurs peres & à leurs meres, & aux autres perſonnes qui les gouvernent, leurs beſoins & leurs peines ? Combien ſont-ils ingenieux à expliquer leurs joyes, leurs tri-

ſteſſes, leurs inclinations & leurs averſions ? Ne ſe ſervent-ils pas de divers cris, de differens accens de la voix, & de differens mouvemens du corps pour découvrir la penſée & le deſir de leurs cœurs ? Et ne rendent-ils pas avec une addreſſe merveilleuſe tous ces ſignes les plus conformes qu'ils peuvent à leurs volontez, afin de les rendre intelligibles ? Tout parle dans leur petit corps, leurs yeux, leurs geſtes, leurs ris, & leurs larmes. Enfin, ne ſçavent-ils pas en cent manieres differentes emporter ce qu'ils deſirent, & forcer ceux qui y reſiſtent à le leur accorder ? Pourquoy donc à meſure qu'ils croiſſent en âge, & que leur eſprit s'ouvre, ne tâchera-t-on pas de leur apprendre à demander à Dieu ce dont ils ont beſoin, & à le luy demander de cette maniere forte & perſuaſive dont le cœur ſçait s'expliquer & faire connoiſtre ſes affections & ſes mouvemens ?

S. Auguſtin rapporte que pendant les exercices de ſon enfance ayant

[c] *Liv. 1. de ſes conf.*

fait rencontre de quelques ſerviteurs « *chap. 9. n. 2. & 3.*
de Dieu, qui l'invoquoient dans « &
leurs prieres, & ayant appris d'eux «
(autant qu'il pouvoit eſtre capable «
de concevoir quelque idée de Dieu) «
qu'il eſtoit quelque choſe de grand & «
de ſublime, & qu'encore qu'il fut ca- «
ché à nos ſens, il pouvoit exaucer nos «
prieres & nous ſecourir, il commen- «
ça, tout enfant qu'il eſtoit, à luy de- «
mander aſſiſtance & à s'addreſſer à «
luy comme à ſon refuge & à ſon azi- «
le. J'apprenois (dit-il en s'élevant à «
Dieu) à ma langue begayante à vous «
invoquer; & quoique je fuſſe pe- «
tit, l'affection avec laquelle je vous «
priois d'empêcher que je n'euſſe «
point le foüet à l'école n'eſtoit pas «
petite..... Car il eſt vray que je «
n'apprehendois pas moins les châti- «
mens & les peines que je recevois «
de mes maiſtres, que les hommes ap- «
prehendent les plus grands ſuppli- «
ces; & qu'ils ne vous demandent «
pas avec plus d'ardeur de les en «
délivrer, que je vous conjurois «
d'éloigner de moy ces tourmens «
des petits enfans. «

Voyez-vous, ma Sœur, combien la rencontre de ces hommes de priere fut avantageuſe à ce grand ſaint, & comme les enfans dans leurs bas âge ſont capables de s'addreſſer à Dieu & de luy demander avec ardeur ce qu'ils deſirent, lors qu'on leur fait concevoir, autant qu'ils en ſont capables, que c'eſt de luy ſeul qu'ils le doivent attendre.

Liv. 1. de ſes Conff. chap. 11.

Le meſme ſaint parlant d'une maladie qu'il eut dans ſon enfance & dans laquelle on le crut preſt de mourir, attribuë la ferveur & la „ foy avec laquelle il demanda à rece- „ voir le bapteſme, à ce qu'il avoit „ oüi dire de la vie eternelle qui nous „ a eſté promiſe par le miſtere de l'In- „ carnation de JESUS-CHRIST, & „ au ſoin que ſa Mere eut auſſi-toſt „ qu'elle l'eut mis au monde de le faire marquer du ſigne de la croix ſur le front, & de le mettre au nombre des Cathecumenes. Tant il eſt vray que la verité fait de tres-fortes impreſſions dans les cœurs des enfans, lors qu'on ſçait l'accommoder à leur portée & les engager

doucement & familierement à s'en occuper devant Dieu, & à luy demander la grace de l'aimer & de la pratiquer.

Ainſi, ma Sœur, lors-que des enfans ont de la peine à apprendre leurs leçons, il leur faut faire comprendre autant qu'ils en ſont capables que l'eſprit & la ſcience viennent de Dieu, & que c'eſt à luy à qui il faut qu'ils s'addreſſent dans les difficultez qu'ils ont dans leurs études. Lors qu'ils ont quelque paſſion violente, comme un amour dereglé pour le jeu, ou une envie & une jalouſie criminelle contre leurs freres ou leurs compagnons, il faut tâcher, en leur faiſant voir le deſordre de cette paſſion, de les porter à demander à Dieu qu'il les en gueriſſe, & qu'il les rende plus ſages, plus moderez, & plus charitables. Lors qu'ils demandent une robe ou un habit, ou quelqu'autre choſe de cette nature, il faut leur apprendre à la demander premierement à Dieu, en leur faiſant entendre adroittement que c'eſt

de luy que l'on reçoit l'argent dont on l'achete ; & que ſi on les refuſe, c'eſt qu'ils ne l'ont pas encore aſſez prié.

Enfin, c'eſt ainſi qu'en leur faiſant faire reflexion ſur tous les artifices qu'ils employent ſouvent pour obtenir ce qu'ils deſirent, ou pour éviter le châtiment qu'ils ont merité, ſoit en proteſtant qu'ils ſeront plus obeïſſants, ſoit en faiſant mille careſſes, il faut tâcher de leur faire concevoir comment ils doivent, ou demander pardon à Dieu de leurs fautes, ou obtenir de luy ce qu'ils deſirent.

Il eſt vray que pour cela il eſt beſoin d'employer vers les enfans une maniere de parler douce, inſinuante, perſuaſive, affective, tendre, & enfin pleine d'une certaine onction dont il y a tres-peu de perſonnes qui ſoient capables. Il ne faut pas leur dire les choſes d'une maniere ſeche & dure, & avec autorité & avec empire, mais avec amour & comme en ſe faiſant petit avec eux ; & il faut leur gagner le cœur

pour les rendre capables d'un exercice qui eſt tout à fait du cœur, & dont on n'eſt capable ſoy-meſme que quand on a bien le cœur à Dieu, quelque éclairé & quelque habile que l'on ſoit d'ailleurs. Mais comment la plus-part des Meres ne s'occupant que des choſes du monde, & ayant le cœur partagé entre tant d'amuſemens & de ſoin, ſeroient-elles capables d'inſpirer à leurs enfans cette ſainte maniere de prier, vû principallement qu'elles ne ſçavent le plus ſouvent elles-mémes autre choſe que lire dans leurs heures les prieres qu'elles y trouvent, ſans jamais s'eſtre appliquées à y joindre la priere interieure, qui eſt l'ame & l'eſſentiel de l'oraiſon?

Cependant c'eſt cette priere interieure qui eſt la plus precieuſe & la plus neceſſaire nourriture de la pieté. Il n'y a rien par quoy l'on s'établiſſe davantage dans le goût des choſes de Dieu, & dans le goût des choſes du monde. Sans cét exercice, tous les autres exercices de la pieté, & meſme la priere vocale ne ſont

que ſéchereſſe & que langueur : & l'on s'en acquite plûtoſt par coutume ou par une ſimple conviction d'eſprit, que par attrait & par amour. C'eſt ce qui a fait dire à un Auteur celebre ; qu'on ne doit jamais diviſer l'oraiſon en mentale & en vocale, comme ſi l'on pouvoit avec pieté faire l'oraiſon vocale en la ſeparant de l'autre.

Bellarmin de l'oraiſon ch. 2.

Ce n'eſt pas que l'oraiſon vocale ne ſoit tres utile quand elle eſt bien-faite & quand on y a de l'attention. Elle nous excite à nous recueillir & à penſer à Dieu. Elle nous avertit & nous inſtruit des ſentimens que nous devõs avoir dans le cœur, & nous ſert, ainſi que remarque S. Auguſtin, à nous repreſenter à nous-meſme, ce que nous devons luy demander. Mais c'eſt qu'elle doit eſtre une expreſſion des affections & des diſpoſitions de noſtre ame, & venir de l'abondance de noſtre cœur. *Mon cœur s'eſt réjoüi*, dit le Prophte, *& ma langue a exprimé les ſentimens de ma joye. Mon cœur & ma chair*, dit-il encore ailleurs, *ont conjointement témoigné à*

Dans l'Ep. 121. à Probe.

Pſalm. 25.

Dieu la joye que je prends en luy.

Il eſt juſte qu'eſtant obligez d'honorer Dieu ſelon le corps auſſi-bien que ſelon l'eſprit, nous l'adorions & le prions par nos paroles & par noſtre voix, en meſme temps que nous l'adorons par nos penſées & par l'application de noſtre cœur. Mais ce cœur neceſſairement doit eſtre pur; & pour eſtre pur, il doit eſtre occupé de Dieu, afin de rendre raiſonnable & ſaint le culte du corps & l'hommage exterieur que nous luy rendons. L'oraiſon vocale ne doit donc eſtre conſiderée qu'autant que l'oraiſon du cœur la conduit, la purifie, & la ſanctifie, & qu'autant qu'elle ſe joint à elle pour l'élever juſques au trône de Dieu. Mais au contraire cette oraiſon du cœur qui ſe fait dans le ſilence & dans le recueillement, eſt tres-utile & tres-ſainte toute ſeule, & quelquefois meſme elle eſt plus utile aux particuliers que ſi l'on joignoit la recitation des prieres vocales, & que ſi l'on y employoit le bruit & l'élevation de la voix, à cauſe que l'on témoigne à Dieu plus de foy, & que

l'on s'addreſſe à luy d'une maniere plus conforme à ce qu'il eſt & à ce qu'il demande de nous, en l'adorant & l'entretenant ſeulement de la penſée & du cœur, que ſi l'on y employoit des paroles. *Dieu eſt eſprit*, dit Nôtre Seigneur, *& il cherche des adorateurs qui l'adorent en eſprit.* Il entend aſſez nos deſirs & nos demandes, encore que nous ne les exprimions que par noſtre ſeule penſée: de ſorte que quelquefois nous nous faiſons mieux entendre à Dieu en nous élevant à luy de toute la ferveur & de toute l'étenduë de noſtre cœur, lorſque nous ſommes fort recueillis & que nous n'employons rien d'exterieur & de ſenſible, que ſi nous voulions joindre enſemble dans noſtre priere le cœur & la voix, à cauſe que cela peut diminuer l'attention, laquelle generalement parlant doit eſtre plus grande & plus complette quand on n'entend rien au dehors, & qu'on ſuſpend tout uſage des ſens & de la parole.

Liv. 6. des Sacremens, ch. 4 „ Pourquoy, dit S. Ambroiſe, devons-nous plûtoſt prier dans le recueillement & dans le ſecret, qu'en faiſant

faiſant éclater noſtre voix? Ecoutez- « «
en la raiſon, nous n'avons qu'à la ti- « «
rer d'un exemple qui eſt ordinaire « «
parmy les hommes. Si vous voulez « «
faire une priere à quelqu'un qui ait « «
l'oreille fort bonne, vous ne croyez « «
pas qu'il ſoit beſoin de crier, mais « «
vous vous contentez de luy parler « «
d'un ton de voix mediocre: & ce « «
n'eſt que pour ſe faire entendre à des « «
ſours que l'on fait éclater ſa voix. Il « «
n'eſt donc pas raiſonnable d'avoir la « «
penſée que Dieu n'écoute que ceux « «
qui s'efforcent de parler fort haut. « «
Cette penſée eſt injurieuſe à ſa puiſ- « «
ſance. Mais celuy qui prie en ſilence « «
donne une ſinguliere preuve de ſa « «
confiance & de ſa foy. Il reconnoiſt « «
que Dieu penetre & ſonde les cœurs; « «
& il luy témoigne en le priant de « «
cette ſorte qu'il ne doute point qu'il « «
n'écoute ſa priere avant qu'il l'ait ex- « «
pliquée par des paroles. « «

On pourroit s'étonner, dit S. Au- « *Ep. 121. ad Probe*
guſtin, dans une lettre qu'il a écrite « «
à une ſainte Dame touchant la prie- « «
re, de ce qu'encore que Dieu ſçache « «
ce qui nous eſt neceſſaire avant que « «

„ nous le luy demandions, il veut neanmoins qu'on le luy demande; ſi nous „ ne ſçavions que ce qu'il nous ordonne d'en uſer ainſi n'eſt pas pour connoiſtre noſtre volonté, puis qu'elle „ ne peut luy eſtre cachée, mais pour „ échauffer nos deſirs par l'inſtance de „ nos prieres & nous rendre capables „ de recevoir ce qu'il eſt preſt de nous „ accorder. Car autant que ſes preſens „ ſont grands & ſont magnifiques, autant nos cœurs ſont petits & ſont „ bornez pour le recevoir. C'eſt pourquoy l'Ecriture dit: *Ouvrez vos cœurs.*

„ Or ces biens ſi excellens & ſi ſublimes *que l'œil n'a point vus*, parce que „ ce ne ſont pas des couleurs; *que l'oreille n'a point ouys*, parce que ce ne „ ſont pas des ſons, *& qui ne ſe ſont „ point élevez dans le cœur de l'homme*, „ parce que le cœur de l'homme ſe doit „ au contraire élever vers eux: ces „ biens, dis-je, nous ſeront communiquez avec d'autant plus d'abondance „ que nous les aurons crus avec plus de „ foy, eſperez avec plus de confiance, „ deſirez avec plus d'ardeur.

„ C'eſt donc par un deſir continuel

fondé ſur la foy, l'eſperance, & la « charité, *que nous prions ſans nulle in-* « *termiſſion.* «

Que ſi en de certaines heures & de « certains temps nous y employons les « paroles, ce n'eſt que pour nous animer « par ces ſignes exterieurs à concevoir « ces ſaintes affections, pour nous faire « remarquer quel progrés ils ont fait « dans noſtre cœur, & pour les exciter « à les accroiſtre. Car l'effet de noſtre « priere eſt d'autant plus grand que « l'ardeur de nos deſirs a eſté plus gran- « de. Ainſi quand l'Apôtre dit: *Priez* « *ſans ceſſe*; il ne veut dire autre choſe « ſinon que nous deſirions ſans ceſſe « d'obtenir cette vie bienheureuſe qui « n'eſt autre que l'eternelle, de celuy « qui ſeul nous la peut donner. Si donc « nous la demandons ſans ceſſe à Dieu, « nous prions ſans ceſſe. «

Mais parce que les ſoins & les occu- « pations des choſes du monde ralen- « tiſſent quelquefois nos deſirs, nous « rappellons en de certaines heures du « jour noſtre eſprit à la priere, & nous « nous remettons devant les yeux, « par les paroles que nous addreſſons à «

„ Dieu, cette fin derniere où nou
„ vons tendre par nos deſirs ; de
„ te que ce qui commence à te
„ dans la tiedeur, ne paſſe juſqu
„ froideur, & enfin ne s'éteigne en
„ ment, s'il n'eſt ſouvent rallumé
„ frequentes prieres.

„ Cela eſtant il ne peut eſtre ni
„ vais ni inutile d'employer beau
„ de temps à la priere, lors que
„ loiſir nous le permet, c'eſt
„ lors que cela ne nous empeſch
„ de nous acquitter des autres
„ loüables & neceſſaires, auſquell
„ ſtre devoir nous oblige; quoiqu
„ ces meſmes occupations nou
„ vions toujours prier par l'activ
„ nos deſirs.

„ Car il faut remarquer que c
„ pas une meſme choſe que de
„ long-temps, ou de prier avec
„ coup de paroles, comme quel
„ uns ſe l'imaginent; mais qu'il y a
„ difference entre un long diſco
„ un deſir long & continuel, pui
„ eſt écrit *que le Seigneur paſſa la*
„ *en oraiſon*, & *qu'il pria tres-*
„ *temps*. Et il y a ſujet de croire q

voulu nous porter par là à imiter ſon « exemple, luy qui a prié ſi parfaite- « ment ſon Pere dans le temps de ſa « vie mortelle, & qui nous exauce ſi « miſericordieuſement avec ſon Pere « dans l'eternité. «

On dit que nos freres les Solitai- « res d'Egipte, font de frequentes prie- « res, mais tres-courtes, & qu'ils éle- « vent ſeulement de temps en temps « leurs cœurs à Dieu par des oraiſons « vives & ardentes, ſans toutesfois s'y « trop arreſter, de crainte que cette ap- « plication & cette ferveur d'eſprit ſi « neceſſaire dans la priere, ne ſe ralen- « tiſſe ou ne ſe diſſipe, ſi cette priere « eſtoit trop continuelle. «

Cela nous fait auſſi connoiſtre que « comme nous ne devons pas laſſer & « rebuter noſtre eſprit, en nous efforçant de l'entretenir dans cette fer- « veur, lors qu'elle commence à ſe ra- « lentir; auſſi ne devons nous pas nous « haſter de l'interrompre lors que nous « ſentons qu'elle continuë. Parce que « ſi d'un coſté l'on doit bannir de la « priere la ſuperfluité des paroles, on « doit de l'autre la ſoutenir par des «

„ desirs & des demandes continuelles,
„ tandis que l'esprit persevere dans son
„ application & dans sa ferveur. Car
„ trop parler dans la priere, c'est em-
„ ployer des paroles superfluës pour
„ demander une chose necessaire : &
„ prier beaucoup, c'est par de saints &
„ continuels mouvemens du cœur pres-
„ ser celuy que nous prions de se ren-
„ dre favorable à nos demandes. Mais
„ souvent cela se passe plus en soupi-
„ rant qu'en parlant ; les discours n'y
„ ont pas tant de part que les pleurs ;
„ & c'est alors que celuy dont la pa-
„ role eternelle a fait toutes choses, fait
„ voir que ce ne sont pas les paroles
„ temporelles des hommes qui sont
„ agreables à ses yeux, mais leurs ge-
„ missemens & leurs larmes.

C'est donc, ma Sœur, cette priere du cœur & cet entretien avec Dieu qui se fait dans le silence, dans le recueillement, dans le dégagement de toutes les choses exterieures, & par les gemissemens interieurs & les affections de l'ame, que les meres chretiennes doivent prendre à tâche de faire aimer & de faire pratiquer, à

leurs enfans. C'eſt un joug qu'il eſt bon de porter dés la jeuneſſe, & dés que l'on commence à uſer de ſon entendement & de ſa raiſon. C'eſt un joug qui remplit l'ame de conſolation & de douceur. C'eſt un joug qui ſoûtient & fortifie, & qui rend ceux qui le portent capables de s'élever au deſſus d'eux-meſmes, & au deſſus de toutes les choſes de la terre.

Et ne m'alleguez point, dit S Jean Chryſoſtome, que les enfans ne ſont pas capables de cette ferveur, de ce recueillement, & de cette application que demande la priere ; puiſque nous avons dans l'Ecriture ſainte l'exemple de pluſieurs enfans & de pluſieurs jeunes gens, qui ont attiré ſur eux, par le moyen de la priere, de tres-grandes benedictions. Samüel n'avoit que douze ans lorſque Dieu l'apella dans le Temple, & luy découvrit les deſſeins qu'il avoit ſur la maiſon d'Heli. Salomon eſtoit fort jeune lors-qu'il fit cette admirable priere, qui obligea Dieu de le rendre le plus ſage & le plus puiſſant Prince qui ait jamais eſté. Enfin, Daniel,

n'avoit pas plus de huit ou neuf ans lors-qu'il refuſa par un ſentiment de pieté de manger des viandes de la table du Roy Nabuchodonoſor, & que par le moyen du jeûne & de la priere il merita ces dons extraordinaires qui l'ont rendu à l'âge de douze ans le liberateur de la chaſte Suzanne, & depuis le miracle de ſon ſiecle. Il ne faut pas non plus que les meres alleguent leurs affaires & le ſoin de leur menage pour ſe diſpenſer elles-meſmes de s'appliquer à la priere, puiſque l'on voit dans un petit recueil de pieté, que l'on a fait nouvellement imprimer, qu'une Princeſſe de nos jours, s'eſtoit preſcrit de faire l'oraiſon trois fois par jour; ſçavoir une demi-heure le matin, une demi-heure à midy, & une demi-heure le ſoir : Car ſi des perſonnes de cette condition, & auſſi engagées dans le ſiecle que le ſont des Princeſſes, ont bien la fidelité de s'appliquer à cét exercice, & en reconnoiſſent le beſoin & le fruit, quelle leçon cét exemple ne donne-t-il pas à toutes les autres perſonnes qui

Marguerite de Portugal Ducheſſe de Parme.

qui ont plus de liberté ? Et avec quelle ardeur toutes les meres ne doivent-elles pas tâcher de le ſuivre, elles qui doivent autant qu'il leur eſt poſſible, inſpirer à leurs enfans cette ſainte maniere de prier, & avoir toujours preſentes ces excellentes paroles de Saint Auguſtin à cette ſainte veuve dont on a déja parlé. Plus vous travaillez à gouverner ſaintement voſtre maiſon, plus vous devez vous occuper avec aſſiduité à la priere, ſans vous employer aux affaires du monde & aux choſes exterieures, qu'autant que la charité vous y engage. « *Lettre 121 à Prob.*

dans l'education chretienne
fans.

IL y a deux choſe
culierement qui
chent les peres &
res de ſuivre les n
de l'Evangile &
des Peres de l'Egliſe dans l'ed
de leurs enfans, ſçavoir la cc
& l'ambition.

La premiere, quoique bien
elle n'ait point de fondement
gitime, que le déreglement c
rieurs & la lâcheté des ſuperi
fait ſuivre neanmoins par
monde. Elle emporte le cœu

ſentimens les plus tendres de la pieté par l'exemple meſme des Chretiens.

La ſeconde porte les eſprits des hommes à la recherche des biens du ſiecle. Elle ſe ſert du deſir naturel que nous avons de la gloire, pour nous la faire rechercher dans l'eſtat d'une haute fortune. Et en meſme temps que la coutume empêche les peres & les meres de ſuivre les maximes de l'Evangile dans l'education de leurs enfans, en leur en inſpirant de contraires, l'ambition les en détourne, en appliquant toutes leurs penſées & toutes leurs affections à l'établiſſement temporel de leurs enfans.

C'eſt icy où je vous prie d'obſerver quelle eſt l'adreſſe du demon pour nous tromper, & de quel artifice il ſe ſert pour nous perdre. Les peres & les meres ne peuvent ſe défendre de travailler à l'education de leurs enfans; & c'eſt un ſentiment qui leur eſt trop naturel pour ne pas meſme s'y porter avec quelque ſorte de violence. Il n'a donc garde de le combatre

ouvertement, & de travailler à le détruire; mais il détourne avec adreſſe cette inclination vers une fin toute charnelle & toute terreſtre; & leur fermant les yeux aux lumieres de la raiſon & à celles de la foy, il leur preſente un faux jour, qui leur fait faire mille faux pas, je veux dire, qui les engage par des reſpects humains à ſuivre dans l'education de leurs enfans l'air du monde, & les regles que la corruption du ſiecle a introduites.

Reſolvez-vous donc, ma Sœur, à renoncer à tout ce que le monde approuve, & à entrer dans des ſentimens oppoſez à ceux qu'il inſpire à ſes eſclaves. Vous n'aurez pas de peine à ſuivre ce conſeil, ſi vous liſez le 15. & le 17. chapitre de S Jean, où JESUS-CHRIST inſpire à ſes diſciples une ſi forte averſion pour le monde, qu'en verité je ne penſe pas qu'on puiſſe croire à l'Evangile, & vivre ſans trembler dans l'eſtime & l'approbation du ſiecle.

Et quand je dis que vous ne devez rien craindre davantage que de vivre ſelon le monde, ne penſez pas, que je

pretende, qu'à cauſe que vous avez des enfans, vous deviez vivre tout-à-fait ſolitaire, & rompre toutes les habitudes, que le ſang & l'amitié vous permettent d'avoir en cette vie. Ce n'eſt pas-là ce que JESUS-CHRIST demande d'une perſonne qui eſt engagée comme vous dans le mariage. Je deſire ſeulement que vous gardiez dans vos diſcours, & dans toute voſtre conduite une ſi grande modeſtie, une ſi grande retenuë, & une douceur ſi parfaite, que voſtre ſeul exterieur condamne toutes les vanitez, & toutes les pompes du ſiecle.

Je deſire qu'en entrant dans les compagnies, celles qui ſont veſtües ſi ſuperbement, rougiſſent de voſtre ſimplicité, & que voſtre propreté leur donne de la confuſion dans leur excés.

Je deſire que vos enfans ſoient cheris de tout le monde à cauſe de l'innocence & de la pieté que vous leur inſpirerez; que tous les peres & toutes les meres envient voſtre bonheur à cauſe de leur obeïſſance; & qu'ils ne

ouvertement, & de travailler à le détruire; mais il détourne avec adreſſe cette inclination vers une fin toute charnelle & toute terreſtre; & leur fermant les yeux aux lumieres de la raiſon & à celles de la foy, il leur preſente un faux jour, qui leur fait faire mille faux pas, je veux dire, qui les engage par des reſpects humains à ſuivre dans l'education de leurs enfans l'air du monde, & les regles que la corruption du ſiecle a introduites.

Reſolvez-vous donc, ma Sœur, à renoncer à tout ce que le monde approuve, & à entrer dans des ſentimens oppoſez à ceux qu'il inſpire à ſes eſclaves. Vous n'aurez pas de peine à ſuivre ce conſeil, ſi vous liſez le 15. & le 17. chapitre de S Jean, où JESUS-CHRIST inſpire à ſes diſciples une ſi forte averſion pour le monde, qu'en verité je ne penſe pas qu'on puiſſe croire à l'Evangile, & vivre ſans trembler dans l'eſtime & l'approbation du ſiecle.

Et quand je dis que vous ne devez rien craindre davantage que de vivre ſelon le monde, ne penſez pas, que je

pretende, qu'à cauſe que vous avez des enfans, vous deviez vivre tout-à-fait ſolitaire, & rompre toutes les habitudes, que le ſang & l'amitié vous permettent d'avoir en cette vie. Ce n'eſt pas-là ce que JESUS-CHRIST demande d'une perſonne qui eſt engagée comme vous dans le mariage. Je deſire ſeulement que vous gardiez dans vos diſcours, & dans toute voſtre conduite une ſi grande modeſtie, une ſi grande retenuë, & une douceur ſi parfaite, que voſtre ſeul exterieur condamne toutes les vanitez, & toutes les pompes du ſiecle.

Je deſire qu'en entrant dans les compagnies, celles qui ſont veſtües ſi ſuperbement, rougiſſent de voſtre ſimplicité, & que voſtre propreté leur donne de la confuſion dans leur excés.

Je deſire que vos enfans ſoient cheris de tout le monde à cauſe de l'innocence & de la pieté que vous leur inſpirerez; que tous les peres & toutes les meres envient voſtre bonheur à cauſe de leur obeïſſance; & qu'ils ne

ouvertement, & de travailler à le détruire; mais il détourne avec adreſſe cette inclination vers une fin toute charnelle & toute terreſtre; & leur fermant les yeux aux lumieres de la raiſon & à celles de la foy, il leur preſente un faux jour, qui leur fait faire mille faux pas, je veux dire, qui les engage par des reſpects humains à ſuivre dans l'education de leurs enfans l'air du monde, & les regles que la corruption du ſiecle a introduites.

Reſolvez-vous donc, ma Sœur, à renoncer à tout ce que le monde approuve, & à entrer dans des ſentimens oppoſez à ceux qu'il inſpire à ſes eſclaves. Vous n'aurez pas de peine à ſuivre ce conſeil, ſi vous liſez le 15. & le 17. chapitre de S Jean, où JESUS-CHRIST inſpire à ſes diſciples une ſi forte averſion pour le monde, qu'en verité je ne penſe pas qu'on puiſſe croire à l'Evangile, & vivre ſans trembler dans l'eſtime & l'approbation du ſiecle.

Et quand je dis que vous ne devez rien craindre davantage que de vivre ſelon le monde, ne penſez pas, que je

pretende, qu'à cauſe que vous avez des enfans, vous deviez vivre tout-à-fait ſolitaire, & rompre toutes les habitudes, que le ſang & l'amitié vous permettent d'avoir en cette vie. Ce n'eſt pas-là ce que JESUS-CHRIST demande d'une perſonne qui eſt engagée comme vous dans le mariage. Je deſire ſeulement que vous gardiez dans vos diſcours, & dans toute voſtre conduite une ſi grande modeſtie, une ſi grande retenuë, & une douceur ſi parfaite, que voſtre ſeul exterieur condamne toutes les vanitez, & toutes les pompes du ſiecle.

Je deſire qu'en entrant dans les compagnies, celles qui ſont veſtües ſi ſuperbement, rougiſſent de voſtre ſimplicité, & que voſtre propreté leur donne de la confuſion dans leur excés.

Je deſire que vos enfans ſoient cheris de tout le monde à cauſe de l'innocence & de la pieté que vous leur inſpirerez; que tous les peres & toutes les meres envient voſtre bonheur à cauſe de leur obeïſſance; & qu'ils ne

ouvertement, & de travailler à le détruire; mais il détourne avec adreſſe cette inclination vers une fin toute charnelle & toute terreſtre; & leur fermant les yeux aux lumieres de la raiſon & à celles de la foy, il leur preſente un faux jour, qui leur fait faire mille faux pas, je veux dire, qui les engage par des reſpects humains à ſuivre dans l'education de leurs enfans l'air du monde, & les regles que la corruption du ſiecle a introduites.

Reſolvez-vous donc, ma Sœur, à renoncer à tout ce que le monde approuve, & à entrer dans des ſentimens oppoſez à ceux qu'il inſpire à ſes eſclaves. Vous n'aurez pas de peine à ſuivre ce conſeil, ſi vous liſez le 15. & le 17. chapitre de S Jean, où JESUS-CHRIST inſpire à ſes diſciples une ſi forte averſion pour le monde, qu'en verité je ne penſe pas qu'on puiſſe croire à l'Evangile, & vivre ſans trembler dans l'eſtime & l'approbation du ſiecle.

Et quand je dis que vous ne devez rien craindre davantage que de vivre ſelon le monde, ne penſez pas, que je

pretende, qu'à cauſe que vous avez des enfans, vous deviez vivre tout-à-fait ſolitaire, & rompre toutes les habitudes, que le ſang & l'amitié vous permettent d'avoir en cette vie. Ce n'eſt pas-là ce que JESUS-CHRIST demande d'une perſonne qui eſt engagée comme vous dans le mariage. Je deſire ſeulement que vous gardiez dans vos diſcours, & dans toute voſtre conduite une ſi grande modeſtie, une ſi grande retenuë, & une douceur ſi parfaite, que voſtre ſeul exterieur condamne toutes les vanitez, & toutes les pompes du ſiecle.

Je deſire qu'en entrant dans les compagnies, celles qui ſont veſtües ſi ſuperbement, rougiſſent de voſtre ſimplicité, & que voſtre propreté leur donne de la confuſion dans leur excés.

Je deſire que vos enfans ſoient cheris de tout le monde à cauſe de l'innocence & de la pieté que vous leur inſpirerez; que tous les peres & toutes les meres envient voſtre bonheur à cauſe de leur obeïſſance; & qu'ils ne

ſoient recherchez qu'à cauſe de leur vertu & de leur modeſtie.

Enfin je deſire que voſtre maiſon ſoit ſi bien reglée, & que vos domeſtiques ſoient ſi bien inſtruits, que tout ne reſpire chez vous que pieté & qu'honneſteté ; &, comme dit S. Chryſoſtome, que voſtre maiſon en particulier ſoit comme un petit crayon & comme une image de toute l'Egliſe.

Pour cela, ma Sœur, il faut ſe détacher peu à peu de toutes les creatures ſous pretexte d'amaſſer du bien à ſes enfans, il ne faut pas dérober aux pauvres ce qui leur eſt deu, contenter ſon avarice, & oſter à ces meſmes enfans la protection de Dieu, qui eſt leur veritable Pere. *Si le Seigneur n'edifie luy-meſme une maiſon, en vain,* dit le Prophete, *travaillent ceux qui s'efforcent de l'edifier. C'eſt chercher ſa ruine que de l'élever extremement.* Et *celuy qui ſe conduit par un eſprit d'avarice trouble & renverſe ſa maiſon.* Et ſi, ſelon S. Auguſtin, c'eſt Dieu qui fait le pauvre & qui fait le riche ; pourquoy vous inquieterez-vous

Dans le Pſeaume 126. v. 1.
Prov. 17. v. 17.
Prover. 15. v. 27.
Dans l'homelie 48.

tant pour vos enfans ? Pourquoy ne vous confierez-vous point en ſa Providence ? Pourquoy n'employrez-vous point tous vos ſoins à le leur rendre favorable, & une partie de vos biens à leur faire auprés de ſa Majeſté des interceſſeurs & des amis. *En Saint Luc. ch. 16. v. 9.*

Au reſte, ma Sœur, quoique Dieu vous faſſe la grace d'obſerver exactement dans l'education de vos enfans tout ce que je viens de vous repreſenter, & que vous vous appliquiez uniquement à leur inſpirer les maximes & les ſentimens de l'Evangile & des Peres de l'Egliſe, & de leur donner de l'horreur pour tout ce qui peut y eſtre contraire : Vous devez neanmoins en abandonner entierement l'évenement à Dieu, laiſſant à ſa ſageſſe & à ſa bonté de rendre vos ſoins utiles à vos enfans.

Car comme vous ne devez regarder que ſa gloire dans le ſoin que vous prenez de les élever ſelon les loix de l'Evangile ; s'il ſouffre que vous ſoyez fruſtrée en quelques-uns d'eux du fruit de voſtre travail, & qu'ils negligent tous les bons ſentimens que

vous vous ſerez efforcée de leur inſpirer, pour s'abandonner aux paſſions & aux déreglemens qui regnent dans le monde: vous devez vous ſoumettre en cela à ſa ſainte volonté, comme en toute autre choſe, & prendre bien garde de ne vous point laiſſer emporter à des paroles de murmure, ni de croire qu'il n'ait pas agréé vos ſoins & vos peines; puiſqu'il ne vous arrivera rien en cela, qu'il n'ait permis qui ſoit arrivé à pluſieurs Saints.

En effet je remarque dans l'Ecriture ſainte que la plus-part de ceux qui ont eſté plus particulierement favoriſez de Dieu, ont tous reçu du déplaiſir d'une partie de leurs enfans.

Adam a eu la douleur de voir ſon cadet aſſaſſiné par ſon aiſné, & cet aiſné par un juſte jugement de Dieu vagabond & fugitif ſur la terre pour la peine de ſon crime.

De trois fils qu'avoit Noé, un d'eux découvrit à ſes freres avec mépris l'eſtat indécent où il l'avoit trouvé dans ſon yvreſſe, au lieu de ſe le cacher à ſoy-meſme par reſpect, com-

me firent ſes autres freres ; ce qui attira ſur ſa poſterité la malediction de ſon pere & celle de Dieu.

Quel déplaiſir n'a pas eu Iſaac de la diviſion qui eſtoit entre Jacob & Eſaü, & qui l'obligea d'éloigner de luy Jacob pendant pluſieurs années, & de l'envoyer en Meſopotamie, juſques à ce que le reſſentiment d'Eſaü fuſt appaiſé ? Eſaü ne ſe maria-t-il pas contre ſa volonté à des filles étrangeres, pour qui il avoit tant d'averſion, qu'il recommanda expreſſément à Jacob de n'imiter point ſon frere, & de ne prendre jamais de femme parmy les enfans de Canaan ?

Jacob a eu la douleur de voir quatre de ſes enfans tomber dans un tres-grand crime, dont Joſeph qui eſtoit leur cadet, les accuſa devant luy. Il a eu le déplaiſir de ſçavoir que Ruben, qui eſtoit ſon fils aiſné, avoit abuſé de Bala, l'une de ſes femmes. L'indiſcretion de Dina ſa fille unique fut cauſe qu'elle fut enlevée & violée par Sichem, qui eſtoit un jeune Seigneur de ſes voiſins. Simon & Levi, deux de ſes enfans, ſe liguerent ſans ſa per-

miſſion & contre ſa volonté pour vanger cet attentat ; & en paſſant au fil de l'épée tous les ſujets de ce Prince, ils expoſerent leur pere, comme il s'en plaignit luy-meſme, à la haine de tous les peuples circonvoiſins. Tout le monde ſçait la peine que luy cauſa la jalouſie que ſes enfans conçurent contre Joſeph, & la douleur qu'il eut de la captivité de Benjamin qu'il aimoit ſi tendrement.

Aaron vit deux de ſes fils, qui avoient eſté conſacrez au ſervice de l'autel, punis de mort pour avoir fait une faute dans l'exercice de leur miniſtere ; & il en fut ſi vivement touché, qu'il ne put manger ce jour-là des viandes qui avoient eſté offertes en ſacrifice, ni meſme s'appliquer comme il falloit aux fonctions de ſon Sacerdoce ; parce, comme il le dit luy-meſme, qu'il avoit le cœur & l'eſprit accablé de la douleur de cette perte.

Le grand Preſtre Heli, qui eſtoit un tres-ſaint homme, eut deux fils tres-méchans, qui aprés luy avoir cauſé beaucoup de déplaiſir par le

déreglement de leur vie, le firent mourir de douleur lors qu'il apprit de quelle maniere ils avoient eſté tüez, & le châtiment épouvantable qu'ils avoient attiré par leurs crimes ſur tout le peuple d'Iſraël.

Samüel n'avoit que deux fils qu'il avoit établi juges de ce meſme peuple. Mais ils ne furent pas plûtoſt élevez à cette dignité, qu'ils ſe laiſſerent corrompre aux preſens, & qu'ils parurent ſi intereſſez & ſi peu equitables, que tout le peuple les rejetta, & demanda un Roy à Samüel pour mettre en leur place.

Quels déplaiſirs David n'a-t-il pas reçus de ſes enfans? Ammon ſon fils aiſné commit un inceſte avec ſa ſœur Thamar. Abſalon, qui eſtoit ſon ſecond fils, tua Ammon dans un feſtin pour venger l'injure qu'il avoit faite à ſa ſœur: & ce malheureux eſtant rentré dans les bonnes graces de ſon pere, tâcha ſecrettement de ſoulever le peuple contre luy: puis s'eſtant declaré hautement, & ayant pris les armes, il l'obligea de s'enfuir de Jeruſalem, il abuſa de ſes femmes à la

veüe de tout le peuple, & il eut l'insolence de le pourſuivre les armes à la main & de luy preſenter la bataille.

Que ſi vous deſirez ſçavoir pourquoy Dieu a permis que ces grands hommes, pour qui il a fait tant de merveilles, & à qui il a témoigné tant d'amour, ayent neanmoins reçu de ſi ſenſibles déplaiſirs de leurs enfans, & que ces meſmes enfans ayent ſi fort degeneré de la vertu & de la pieté de leurs peres; il eſt aiſé de vous répondre, que c'eſt pour apprendre aux peres & aux meres, qui n'ont pas le merite de ces hommes ſi illuſtres,

1. Qu'ils ne ſont redevables qu'à ſa grace de ce que leurs enfans ne leur cauſent pas les meſmes déplaiſirs; & que ce ſeroit peu de choſe qu'ils s'appliquaſſent avec beaucoup de ſoin à leur education, s'il ne beniſſoit leur travail.

2. Que le plus grand exercice qui puiſſe arriver à un Pere chrétien, & dont Dieu puiſſe ſe ſervir pour éprouver ſa fidelité & ſa ſoumiſſion aux ordres de ſa Providence, eſt de permettre que ſes enfans manquent à ce

qu'ils luy doivent, & à ce qu'ils ſont obligez de rendre à Dieu ; & qu'ainſi les peres & les meres doivent ſe diſpoſer à ſupporter ces ſortes d'afflictions & d'épreuves, quelque dures qu'elles ſoient, avec des diſpoſitions toutes chretiennes, lors qu'il luy plaiſt de les leur envoyer.

3. Que comme il eſt bien difficile qu'ils ne commettent quelque faute, ſoit en la maniere dont ils élevent leurs enfans, ſoit en la trop grande indulgence qu'ils ont pour eux, ſoit enfin en la maniere trop humaine dont ils y ſont attachez : Dieu ſelon l'ordre immüable de ſa ſageſſe, qui nous punit par les choſes meſmes par leſquelles nous l'offenſons, ſe ſert des enfans pour châtier les peres & les meres des fautes qu'ils ont commiſes en leur conſideration. C'eſt ainſi que Dieu punit l'incontinence de David, en enlevant du monde le fils qu'il avoit eu de Bethſabée, & qu'il vengea en ſuite l'adultere, qu'il avoit commis en ſecret avec cette femme, par l'abus qu'Abſalon fit de ſes femmes aux yeux de tout ſon peuple.

4. Enfin Dieu permet que les peres & les meres reçoivent du déplaiſir de leurs enfans, non ſeulement afin de les humilier, d'éprouver leur fidelité, & de punir les fautes qu'ils ont pu commettre dans leur education; mais encore afin de purifier davantage l'affection raiſonnable qu'ils ont pour eux, & de leur apprendre à les aimer, non à cauſe de la douceur qu'ils trouvent dans la ſoumiſſion & le reſpect qu'ils leur rendent, mais parce qu'ils luy appartiennent. Car Dieu veut qu'ils s'accoutument à ne regarder que luy ſeul dans tout ce qu'ils font pour leurs enfans, & à ſurmonter toutes les difficultez qui ſe rencontrent dans le deſſein qu'ils ont de les porter à ſon ſervice, juſques à ſouffrir patiemment le mépris qu'ils font de leurs avertiſſemens, & à les pourſuivre à l'exemple de ſainte Monique, malgré toute leur reſiſtance, juſques à ce que Dieu ait touché leur cœur, & qu'ils ayent obtenu leur converſion par leurs larmes & par leur perſeverance, comme cette Sainte obtint celle de S. Auguſtin.

Vous me direz peut-eſtre que j'exige de vous de grandes choſes ; que je demande que vous faſſiez toutes vos actions dans un eſprit de pieté & de zele pour les intereſts de Dieu ; que vous ſoyez continüellement appliquée à procurer ſa gloire dans les enfans qu'il luy plaira de vous donner ; & que je vous engage par conſequent à une priere continüelle, puiſque je vous propoſe une conduite & des maximes, que vous ne pouvez garder ſans les lumieres de la grace, & ſans eſtre ſoutenuë puiſſamment de celuy duquel nous n'obtenons le ſecours que par une humble priere.

Cela eſt vray, ma Sœur, & j'avoüe que pour vous acquitter dignement de l'obligation que vous avés de donner à vos enfans une education toute chretienne ; de ſuivre dans cette education les Maximes de l'Ecriture S^te^ & les Avis des Peres de l'Egliſe ; de les appliquer dés leur plus tendre enfance aux beſoins particulierement de ceux que vous deſtinez à vivre dans le ſiecle ; d'embraſſer les moyens qui peuvent vous aider dans ce genereux

deſſein; de vaincre les oppoſitions qui s'y rencontrent, & d'imiter parfaitement ces excellentes idées d'une ſainte education que je vous ay propoſées en la conduite de Dieu, & en celle de l'Egliſe; j'avoüe, dis-je, que pour vous acquiter dignement de tous ces devoirs, vous avez beſoin de graces tres-puiſſantes, & que vous devez vivre dans une continuelle recherche, & dans une profonde adoration des deſſeins de Dieu ſur vos enfans.

Il faut que vous luy demandiez avec beaucoup d'inſtances l'uſage de ſes lumieres pour entrer dans la connoiſſance de leurs beſoins; que vous vous abandonniez à ſon eſprit pour le choix des ſentimens que vous leur devez inſpirer, & des momens où vos châtimens & vos inſtructions leur ſeront profitables; & que vous le priïez que puiſque *celuy qui plante & qui arroſe n'eſt rien*, il donne luy-meſme de la vertu à vos paroles, qu'il grave dans leur cœur ſa crainte & ſon amour; & que comme il a voulu ſe ſervir de vous pour leur donner la vie

du

du corps, & employer vos ſoins pour leur procurer celle de l'ame par le bateſme, il ſe ſerve auſſi de vous pour conſerver & pour fortifier en eux ſon eſprit & ſa grace.

Enfiu il faut que vous vous propoſiez d'atteindre à une tres-haute perfection, & à une fidelle pratique de toutes les vertus les plus chretiennes: & que vous faſſiez connoiſtte à tout le monde, par l'education chretienne de vos enfans, que vous ne vous eſtes pas engagée dans le mariage par des conſiderations humaines, ou par d'autres ſentimens indignes du Chriſtianiſme; mais pour me ſervir des termes de ſaint Auguſtin, *Que vous n'avez eſté femme, & que vous ne deſirez eſtre mere que pour l'amour de* JESUS-CHRIST, *& pour les intereſts de ſon Egliſe.* *Dans le livre du bien du mariage, chapitre 25.*

FIN.